

La dette extérieure de l'Argentine

Buenos-Aires souffle le chaud et le froid

LIRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

«Le Monde des arts et des spectacles»

Pages 15 à 22

Gainsbourg, Mireille et la chanson française

La « protestation » Le nouvel échec des Dix

Mobilisation contre le général Pinochet

L'opposition au gouvernement autocratique du général Pinochet a toutes les raisons de se féliciter du succès de sa nouvelle « journée de protestation nationale » du 27 mars.

La capitale ainsi que les grandes villes, Valparaiso et Concepcion, ont été virtuellement paralysées par la grève des transporteurs urbains.

La majorité des Chiliens, qui avait si longtemps siu applaudi du moins toléré le général Pinochet après le transmissisme du début des années 70, serait-elle en train de basculer dans une opposition active ?

Les femmes, dont on dit qu'elles font la pluie et le beau temps au Chili, ont manifesté le 8 mars dernier leur vigoureux appui à une évolution démocratique du cours des choses.

Est-ce à dire que le général Pinochet est aux abois ? Qu'il n'est plus soutenu que par une armée elle-même nécessairement perméable à la clameur qui monte du pays ?

Reste que la journée du 27 mars a certainement constitué une importante étape vers la réalisation d'une « grève générale » qui, selon maints opposants, marquerait le commencement de la fin pour une dictature devenue anachronique, même en Amérique du Sud.

au Chili

Le pays a été paralysé pendant une journée

De notre envoyé spécial

Santiago. - Les Chiliens ont protesté massivement, le mardi 27 mars, contre le gouvernement du général Pinochet.

Ce qui n'avait pas été possible en juin dernier, lorsque le commandement national des travailleurs (CNT) avait lancé hâtivement le mot d'ordre de grève générale, s'est réalisé d'une façon insistante le 27 mars : les Chiliens se sont massivement abstenus d'aller travailler.

Les consignes données par le CNT ont été suivies au pied de la lettre. L'absentéisme a été quasi total dans les écoles, et les universités se sont mises en grève.

JACQUES DESPRÉS. (Lire la suite page 5.)

Le désaccord entre les Britanniques et leurs partenaires reste entier après la dernière réunion de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). - Le désaccord entre les Britanniques et leurs neuf partenaires sur la compensation à concéder au Royaume-Uni au cours des prochaines années reste entier.

De ces nouvelles joutes, on peut certes restituer l'impression que les Britanniques ont grignoté quelques avantages supplémentaires, mais aussi celle qu'ils lissent à chaque fois davantage.

En quoi consistent ces offres nouvelles ? A proposer pour 1984 une compensation forfaitaire de 1 milliard d'ECU.

PHILIPPE LEMAITRE. (Lire la suite page 3.)

Servir l'Europe

par ROLAND DUMAS (\*)

Au soir du conseil européen de Bruxelles, le président de la République, qui avait présidé pendant deux jours des débats particulièrement difficiles avec une détermination et une sérénité auxquelles tous les participants ont rendu hommage, a réaffirmé sa foi en l'avenir et son engagement pour le succès de l'Europe.

Quoi qu'en pensent certains esprits chagrins - leurs critiques, surprenantes et parfois contradictoires, permettant de mesurer l'empire et la contenance de leur engagement européen, - la Communauté a progressé à Bruxelles.

Malgré les apparences, le conseil européen n'a pas été un long marchandage. Il a permis d'ouvrir une discussion salutaire sur les fondements mêmes de la Communauté et les principes sur lesquels devraient reposer les solutions proposées à surmonter la crise actuelle.

Le gouvernement de la France est conscient de ce fait. C'est pourquoi de femmes et d'hommes qui le composent ou qui le soutiennent ont, à une presque trente ans, participé à la naissance de la Communauté et, depuis, contribué à son développement.

(\*) Ministre des affaires européennes.

A cette fin, l'action s'exercera pendant les mois à venir dans trois domaines : soutien à la recherche scientifique, aide à la formation des jeunes, et aide à la création d'emplois.

La Communauté du traité de Rome est fondée sur trois grandes réalités : une politique agricole commune, qui se traduit par un marché unique et des prix garantisant le revenu des producteurs ; une union douanière, qui autorise la libre circulation des biens, et dans une large mesure des personnes ;

(Lire la suite page 3.)

Une police de l'information ?

Aucun pouvoir, aucune institution n'accepte durablement la transparence de ses activités. Les répercussions de l'affaire des « fuites » à la police judiciaire de Paris, les mutations de fonctionnaires compétents, la fermeture sans autre forme de procès d'un bureau de presse installé depuis le début du siècle au Quai des Orfèvres, illustrent le fait que le pouvoir, en dépit de ses proclamations, tolère le miroir qu'est la presse à la condition qu'il lui renvoie l'image qu'il veut y voir.

Si toutes il y est, le gouvernement doit dire clairement lesquelles. Si leur gravité est telle qu'elles ont mis en cause l'autorité de l'Etat ou l'efficacité d'activités politiques, les décisions sont insuffisantes. Or, que voit-on ? Un procès imprécis, des rumeurs officieuses sur des faits supposés, des accusations vagues. Si des fonctionnaires de police ont d'une manière évidente - mais l'Etat qui les emploie, ce ne sont pas des promotions qu'on doit leur proposer, mais des sanctions qu'il faut leur infliger.

Pour ajouter au caractère burlesque de ce comportement, on vient de former autoritairement - comme dans un mouvement d'insurrexion - un bureau de journalistes accrédités au Quai des Orfèvres (sans aucun statut, aucun statut, aucun statut).

Au-delà de ces péripéties apparaît un mélange de dérisoire et de désarroi. Dérisoire maladresse de cette autorité qui - accusée par l'opposition de menacer la liberté de la presse - lui offre sur un plateau des décisions sans grand effet pratique, (les « fuites » à court terme, toujours et c'est heureux...) mais d'une portée symbolique, évidente.

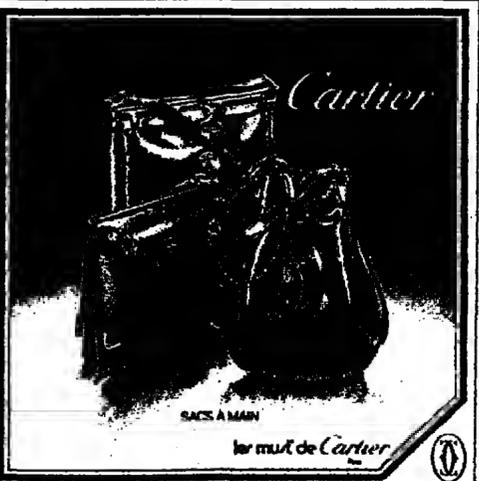
BRUNO FRAPPAT. (Lire la suite page 10.) Lire page 16 l'article d'EDWY FLENET : « L'inséparabilité et ses sœurs ».

Bataille pour les trente-cinq heures en RFA Menace de grève générale dans la métallurgie et la sidérurgie

LIRE PAGE 32 LE REPORTAGE DE JEAN BENOIT

L'affaire des avions renifleurs Le retour de 150 millions de francs dans les caisses d'ELF-ERAP

LIRE PAGE 12 LE DÉBUT DE NOTRE ENQUÊTE



Le dernier « isme »

par ANDRÉ FONTAINE

Les Français, ou du moins ceux qui s'arrogent le droit de penser pour eux, passent facilement d'un « y » à un autre : il leur suffit, pour ce faire, de changer d'« isme ».

C'est aussi que, dans ce pays, comme le constat, il y a déjà deux siècles, La Harpe, qui n'échappait pas lui-même au reproche d'inconstance, « le premier jour est pour l'engagement, le second pour la critique et le troisième pour l'indifférence ».

As même titre que le socialisme, dont il existe, de Lénine à Léon Blum, de Pol Pot à Helmut Schmidt, tant d'avatars au coinage peu évident, le libéralisme est un mot dont le sens a beaucoup varié. A en croire Littré, « libéral se dit surtout des membres de l'opposition sous la Restauration », autre-

ment dit des adversaires du pouvoir alors considérable de l'Eglise et de leur bête noire, la Congrégation. C'est à ce titre qu'il fut condamné, en 1864, par le Vatican. Le Sylabus, « catalogue des principales erreurs de notre temps », publié par Pie IX, dénonce en effet, dans son dernier alinéa, la proposition suivante : « Le pape peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ».

En France, comme le note René Rémond dans un ouvrage classique (1), le libéralisme « orléaniste » dont V.G.E. est l'héritier, constitue, avec la « contre-révolution » et le « bonapartisme », l'une des trois grandes traditions de la droite. Voltairiens aussi longtemps que l'Eglise prétendait tout régenter, les libéraux encourageaient aujourd'hui la résistance de cette même Eglise au « service public unifié » de l'enseignement.

Pour citer encore René Rémond, « la vérité du libéralisme réside dans l'association intime de l'attachement à l'idée de liberté et de la défense de l'ordre politique et social », ce qui implique dans l'ordre économique, toujours selon le même auteur, « la confiance dans l'initiative privée » : il s'agit de

recourir le moins possible à l'intervention de l'Etat. C'était déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la doctrine d'Adam Smith. Aujourd'hui on redécouvre son octogonaire disciple autrichien, Friedrich von Hayek, acharné à dénoncer le « constructivisme », la prétention prométhéenne des hommes à créer la société idéale alors que le cours des choses résulte de leurs actes, beaucoup plus que de leur volonté (2).

(Lire la suite page 2.)

(1) René Rémond, Les Droites en France. Aubier-Montaigne, réédité en 1982. (2) Voir l'interview de F. von Hayek par Christian Descombes dans le Monde Aujourd'hui daté 11-12 mars.

« La croissance de l'audiovisuel est retardée »

nous déclare le PDG de la Régie Française de publicité M. PHILIPPE LE MÊNESTREL

LIRE PAGE 23

سكزا من الاصل



# étranger

## LE NOUVEL ÉCHEC DES DIX A BRUXELLES

### Servir l'Europe

(Suite de la première page.)

une préférence communautaire, qui encourage le commerce entre États membres et dissuade les achats à l'étranger.

Les difficultés que connaît aujourd'hui l'Europe des Dix sont le résultat d'erreurs répétées à ces principes de dérapages successifs consentis par des compromis excluant toute approche volontaire de la construction européenne.

L'évolution de la politique agricole commune en fournit de bons exemples.

Les montants compensatoires monétaires (MCM), institués en 1969 (1), constituent une entrave intolérable à l'existence d'un marché unique, dont les producteurs demandent à juste titre le démantèlement depuis plusieurs années. Les distorsions de concurrence induites par ces MCM ont, en effet, causé un préjudice considérable à certains agriculteurs de la Communauté, français en particulier.

Le non-respect par certains États membres de la préférence communautaire aggrave les excédents de production et la situation budgétaire de la Communauté. Pour les seuls produits importés dans les secteurs des céréales et de la viande, le coût total (incidence nette) de la non-préférence communautaire dépasse 2,5 milliard d'ECU par an.

Et pourtant, au cours de négociations commerciales avec les grands partenaires de la Communauté, qui se sont achevées au GATT en 1979, les gouvernements d'alors ont accepté que des produits des substituts entrent librement sur le marché européen. Ils ont ainsi doublé la violation du principe de la préférence communautaire par un affaiblissement de l'union douanière.

En approuvant au conseil européen de Dublin, en 1979, le principe d'un mécanisme visant à corriger la situation britannique au regard du financement de la Communauté, et en renouvelant cet accord par la suite, la délégation française a contri-

bué à mettre à mal une nouvelle fois les principes fondamentaux du contrat communautaire. Elle a entraîné ses partenaires dans cette voie. S'il est légitime de tenir compte de certains problèmes particuliers du Royaume-Uni, il ne saurait être question de compenser intégralement un déséquilibre financier en partie dû, précisément, au non-respect par les Britanniques de la préférence communautaire, je veux parler des droits de douane et des préférences agricoles, qui n'entrent en aucune façon dans la contribution anglaise.

Le conseil européen de Bruxelles peut être considéré comme un succès parce qu'il a été l'occasion d'une clarification des enjeux et des positions sur ces différents points, et qu'il a permis d'acquiescer des solutions conformes aux fondements de la Communauté. Il a ainsi été entendu que les quatre cinquièmes des MCM positifs devraient être démantelés en 1985. Il a été décidé d'entamer avec les États-Unis des négociations permettant la mise en place de stabiliser, plus tard de réduire, les importations de produits de substitution des céréales. Enfin, la mise au point d'un système équilibré de correction des déséquilibres financiers, et respectant le traité, a été largement engagée, et pourrait aboutir si la raison l'emporte sur toute autre considération.

Par ailleurs, la France a plaidé à Bruxelles pour que la rigueur qui s'applique actuellement à la gestion des économies nationales s'exerce à l'égard de la Communauté. Ses partenaires ont accueilli très positivement ses propositions de création d'un système de maîtrise des dépenses couplée, respectueux des droits du Parlement européen, et réalisable pour tenir compte des exigences de la politique agricole commune.

Le lent processus de remise sur pied de la Communauté n'est pas achevé. Il se poursuivra lors des conseils spécialisés qui seront réunis conformément aux procédures habi-

tuelles pour mettre en forme les accords qui ont été obtenus. Il constituera le tremplin des entretiens bilatéraux que la présidence française organisera pour réduire les divergences qui subsistent entre le Royaume-Uni et le Neuf et parvenir à un accord d'ensemble, dans le respect des principes fondamentaux qui régissent la Communauté.

### L'élargissement

L'Espagne et le Portugal demandent depuis plusieurs années à entrer dans la Communauté. Après une réflexion fort longue, le moment est venu de lever les derniers obstacles qui s'y opposent. L'histoire, la géographie, la politique mais aussi l'intérêt de l'Europe commandent de mettre fin à l'attente de ces deux États dont l'apport sera considérable pour l'Europe de demain.

L'adhésion du Portugal et de l'Espagne - cette dernière adhère actuellement près de 70 % de ses importations de produits agricoles hors de la CEE - apportera de nouveaux marchés à notre agriculture et à nos industries, et renforcera rapidement le potentiel technologique et humain de la Communauté. Mais pour être véritablement bénéfique, l'élargissement doit prendre soin des intérêts légitimes de l'ensemble des régions concernées. C'est pourquoi l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, qui devrait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 1986, ne prendra son plein effet qu'après une période transitoire de dix ans en moyenne. De la sorte, des solutions appropriées pourront être apportées aux revendications des producteurs les plus directement affectés par l'élargissement, notamment ceux du sud de la France.

Les garanties appropriées figurant dans le traité dont la discussion est loin d'être achevée.

Cette souplesse et cette prudence rendront pleinement profitable pour tous le passage d'une communauté à dix à une communauté à douze.

La construction européenne est une œuvre qui ne saurait s'interrompre. Face à des partenaires dans le monde dont l'adaptation aux nouvelles conditions de la croissance a été plus rapide, l'Europe doit faire preuve d'audace. C'est par l'élaboration d'une réponse concertée à la crise que traverse l'Europe et par une utilisation rationnelle de l'ensemble des moyens dont ils disposent que les États membres parviendront à renouer avec la croissance économique et à lutter efficacement contre le fléau du chômage.

Depuis plusieurs mois progressés, à l'initiative de la France, l'idée d'un espace social européen dont l'adoption permettra une harmonisation des législations sur la durée du travail, la formation, la protection sociale des travailleurs. L'espace social contribuera sans aucun doute à réduire le nombre des sans-emploi, mais il rendra en outre possible la participation active du monde du travail à la construction de l'Europe industrielle et technologique.

Celle-ci est en train de naître. Des succès comme ceux du lanceur Ariane et de l'Albus, la mise au point du programme Esprit - obtenue grâce à la persévérance de la France - la décision des sociétés européennes d'informatique d'accepter des normes communes en sont autant de signes encourageants. La France a proposé à Bruxelles que soient définies des politiques communes dans tous les secteurs d'avenir : l'informatique, la biotechnologie, les télécommunications, les infrastructures de transports, etc. Dans le cadre de stratégies sectorielles précises, la Communauté favorisera la mobilité et la coopération entre les chercheurs, une collaboration étroite entre entreprises européennes, un accroissement des réalisations communales.

### Ouvrir la voie au XXI<sup>e</sup> siècle

Le président de la République a envisagé une Europe de l'espace, procédant un jour au lancement d'une station habitée. Quel symbole plus éclatant pourrait-on proposer aux hommes dans vingt ans d'ici, que celui-ci, réalisé au nom d'une Europe forte, dans son unité, technologiquement avancée et indépendante des deux superpuissances ?

Mais que signifierait la puissance économique de l'Europe si elle se laissait envahir par les moyens audiovisuels et les techniques de communication des autres ? Les peuples du vieux continent renonceraient à leur culture, le jour où ils renonceraient à leur culture. Des propositions ont été faites à Bruxelles pour promouvoir l'espace culturel européen, unissant les hommes par-delà les frontières, mêlant leurs traditions, développant leurs langues, facilitant les créations communes et leur diffusion. L'identité européenne se construit chaque jour, elle ne demande qu'à s'exprimer.

Conforçons l'existence politique de l'Europe, garante de sa croissance économique. La Communauté doit renforcer sa cohésion interne pour s'affirmer en toute indépendance sur la scène internationale. Dans le strict respect du traité qui a fondé la Communauté, assurons un fonctionnement harmonieux de ses institutions. Le conseil des ministres, le Parlement, la commission, détiennent chacun une part de responsabilité et l'exercent pleinement. Chaque conseil spécialisé prenant à nouveau les décisions qui lui appartiennent - relevant à une pratique plus conforme à l'esprit du compromis de Luxembourg - de janvier 1966, - le Conseil européen, assisté au besoin d'un secrétariat permanent, retrouvera son rôle d'arbitrage politique et d'orientation.

Plus forte, la Communauté contribuera davantage à l'équilibre du monde tout en assurant mieux la défense de ses intérêts. Elle répondra à l'attente des pays du tiers-monde en déclinant ses moyens mais aussi en leur permettant de ne plus avoir à choisir entre deux allégeances.

Telles sont les directions dans lesquelles la Communauté devra poursuivre son action jusqu'au Conseil européen de Fontainebleau et au-delà de cette nouvelle rencontre. Ainsi s'achèvera par la persuasion et la négociation le travail commencé à Bruxelles.

Mais la présidence française ne se contentera pas de régler les contentieux, elle ouvrira les voies nouvelles de l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour y parvenir, elle aura besoin de l'appui de tous les Français.

ROLAND DUMAS.

(1) En 1969 le ministre des finances était M. Giscard d'Estaing, le secrétaire d'État au budget, M. Chatelet, et le ministre de l'Agriculture, M. Pom-

### Le désaccord reste entier

(Suite de la première page.)

M.-Gaston Thorn, président de la Commission européenne, invité en fin d'après-midi à présenter une proposition de compromis, y a renoncé après avoir constaté que l'écart entre les Neuf et les Britanniques demeurait trop grand pour que l'exercice ait un sens. Cet écart ne se réduit pas à celui qui sépare 1,1 milliard d'ECU de 1,25 milliard d'ECU : de fait du mécanisme qui prévoit une correction plus importante en cas d'augmentation du déficit, si l'on retient un montant de référence élevé, on risque fort d'aboutir rapidement à des niveaux de compensation considérables, entre 2/3 et 3/4 de la contribution nette.

Ajouté au fiasco des ministres de l'Agriculture, qui, butant sur l'obstacle irlandais, ne sont pas parvenus à confirmer leur série d'accords d'il y a quinze jours, l'échec des ministres des affaires étrangères aggrave le sentiment de crise. M. Cheysson s'est gardé de tout commentaire alarmiste ou agressif à l'égard de Londres. Il a indiqué, au contraire, que la présidence française allait poursuivre ses efforts pour rechercher un compromis. Mais il ressort aussi de son propos que Paris ne va plus différer les mises en œuvre

des initiatives nécessaires pour prouver que « la vie continue » et que le fonctionnement de la Communauté n'est pas mis en cause par la crise.

Une telle démonstration passe en premier lieu par l'adoption de l'ensemble des décisions agricoles. L'idée initiale des Français était de faire procéder à un vote en cas d'obstruction britannique. Le veto irlandais complique les choses. La gestion de la crise exige en premier lieu que la difficulté irlandaise soit surmontée. Les ministres de l'Agriculture se retrouvent vendredi et samedi à Bruxelles. On verra alors s'ils peuvent y parvenir.

Enfin, les ministres des affaires étrangères ont adopté quatre résolutions concernant la coopération politique. Une semaine plus tôt, les chefs d'État et de gouvernement y avaient renoncé, estimant que, compte tenu de l'échec de leurs débats sur l'organisation de la Communauté, cette adoption n'était pas opportune. Les textes maintenant approuvés portent sur les relations Est-Ouest, le Proche et le Moyen-Orient, l'Amérique latine et Chypre.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

### L'embarras du gouvernement britannique

De notre correspondant

Londres. - Le cabinet de M<sup>me</sup> Thatcher doit se réunir, jeudi 29 mars, pour examiner la situation après le nouvel échec des discussions de Bruxelles. Comme le souligne le *Financial Times*, ce mercredi matin, le gouvernement britannique se trouve dans une position assez embarrassante non seulement parce que son attitude est plus que jamais dénoncée par l'ensemble de ses partenaires européens, mais encore parce que, à Londres, il est soumis à des pressions contradictoires.

L'opposition travailliste continue de mettre M<sup>me</sup> Thatcher au défi de prendre les mesures de rétorsion qu'elle avait elle-même évoquées avant le sommet de la semaine dernière, c'est-à-dire de maintenir, une partie de la contribution britannique au budget de la Communauté tant que le remboursement dû à la Grande-Bretagne pour l'année 1983 reste bloqué.

Au sein du Parti conservateur, plusieurs députés adoptent la même position. Aussitôt après l'annonce de l'impatte de Bruxelles, certains d'entre eux sont revenus à la charge

en demandant qu'un projet de loi soit immédiatement déposé au Parlement pour autoriser des sanctions. Mais à l'instar du Parti social-démocrate, les conservateurs « modérés », qui semblaient à la fin de la semaine dernière avoir convaincu M<sup>me</sup> Thatcher et la majorité de leurs collègues, persistent à dire que le gouvernement doit se montrer patient. Parmi les membres du cabinet, les avis seraient très partagés.

Il y a au moins une décision qui ne peut pas attendre : c'est le paiement d'une avance sur le prochain budget de la CEE, une somme d'environ 100 millions de livres, qui devrait être versée le 31 mars. Le gouvernement peut décider de ne pas effectuer un versement à cette date, maintenant toute proche. Pour cela, il n'a pas besoin de modifier la législation, donc de provoquer un débat à la Chambre des communes. Ce serait une sorte de demi-mesure (déjà envisagée) avant la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères à Bruxelles en avril.

FRANCIS CORNU.

### Roumanie

#### LIMOGÉAGE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La presse roumaine a annoncé, le mardi 27 mars, le limogement, par décret présidentiel, de deux ministres : celui de l'Agriculture, M. Ion Tesu, et celui de l'Énergie électrique, M. Transilvir Cociar. Ils ont été remplacés respectivement par M. George David, jusque-là secrétaire d'État à l'Agriculture, et par M. Nicolae Basai.

Les raisons de cette double décision n'ont pas été précisées, mais elles sont vraisemblablement liées aux pénuries alimentaires chroniques dont souffre la Roumanie et à la crise énergétique qui a amené les autorités à imposer, depuis deux ans, de sévères restrictions à la consommation d'électricité notamment.

Les deux ministres avaient fait l'objet de critiques lors du comité central du Parti communiste, qui s'est tenu la semaine dernière. On avait, notamment, reproché au ministre de l'Agriculture une mauvaise organisation dans plusieurs régions, qui a entraîné des pertes de production et des insuffisances dans le ravitaillement. - (AFP.)

### Union soviétique

#### L'agriculture attend des solutions « rapides »

De notre correspondant

Moscou. - M. Tchernenko n'a pas de chance. Son élocution, son souffle et sa démarche ont fait l'objet de plus de commentaires que le contenu même de son discours qu'il a prononcé, lundi 26 mars, au Kremlin, devant la conférence nationale convoquée sur les questions agro-industrielles. La totalité de l'intervention du secrétaire général a été retransmise à la télévision. L'événement était moins difficile que le 2 mars dernier, lors d'un discours électoral « en candidat Tchernenko au Soviet suprême, le texte étant beaucoup plus court. Mais même sur ce petit parcours, le secrétaire général a été victime de son insuffisance respiratoire, et certains diagnostics de l'emphysème pulmonaire chronique. Une fois de plus, M. Tchernenko a avalé ses mots et a eu du mal à terminer ses phrases.

Sur le fond, le secrétaire général est apparu fidèle à la ligne fixée au ministère agricole depuis le lancement du « programme alimentaire », en mai 1982. Pour remédier aux insuffisances traditionnelles de l'agriculture soviétique, qui avaient pris des allures de catastrophe nationale dans les dernières années de Brejnev, une réforme a été mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983.

L'accent est mis désormais sur le calcul des coûts de production, la responsabilité individuelle des dirigeants des Unions agro-industrielles et des districts créés à cette occasion, et sur la coordination au niveau. Ce dernier point semble le plus important. Il s'agit d'éviter que, par manque de concertation entre producteurs et transporteurs, par exemple, une bonne partie de la récolte ne pourrisse sur place en des lieux de stockage mal conditionnés, comme c'est souvent le cas.

M. Tchernenko a insisté, ce qui n'est conforme ni à son tempérament ni à la pratique du système, sur l'urgence des actions à entreprendre. « Pour être franc, nous avons très peu de temps. Il est important de trouver rapidement des solutions bien pensées aux problèmes qui se posent dans le développement de notre complexe agro-industriel. (...) C'est ce que le peuple attend de nous », a-t-il déclaré. « Il faut de nouvelles méthodes et de nouvelles attitudes en vue d'améliorer de tous les mécatèmes de gestion. (...) Pour cela, nous devons améliorer non seulement le style de travail des dirigeants, mais aussi leur niveau de réflexion sur l'économie », a-t-il ajouté.

L'importance accordée à la « gestion » et l'idée qu'il y a « urgence » sont associées au nom de M. Gorbatchev, le benjamin du bureau politique, souvent présenté comme le numéro deux du parti depuis l'accession au pouvoir de M. Tchernenko. M. Gorbatchev, qui est chargé - entre autres - du dossier de l'Agriculture, a présenté, lundi, devant la conférence, un « rapport sur les tâches du parti, du gouvernement et des organes de gestion économique, pour accroître l'efficacité de l'agriculture et à ce droit à une appartenance à la télévision.

Le benjamin du bureau politique (il a cinquante-trois ans) affirme que la production agricole a augmenté de 5 % en 1983 par rapport à 1982 et que « pour la première fois depuis neuf ans, toutes les Républiques fédérées ont atteint les objectifs du Plan pour les principaux produits d'élevage ». La situation est évidemment moins brillante en ce qui concerne les céréales, même si l'on retient le chiffre de 190 millions de tonnes pour la récolte de 1983, avancé le 2 mars par M. Tchernenko, mais dont M. Gorbatchev n'a, lui, pas fait état. L'objectif du Plan était de 238 millions de tonnes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

### Grande-Bretagne

#### De violents incidents ont opposé des mineurs grévistes à des non-grévistes et à la police

Dix-sept jours après le début de la grève dans les mines, des incidents ont opposé, mardi 27 mars, la police et des grévistes qui avaient dressé un barrage sur une autoroute dans le nord de l'Angleterre et interrompu la circulation sur une voie ferrée. Huit policiers ont été blessés en cours d'affrontements avec des piquets de grève et vingt-trois mineurs arrêtés. Mardi, vingt-huit puits sur cent soixante-seize fonctionnaient, dont vingt-cinq dans le seul Nottinghamshire où ont eu lieu de nombreux heurts entre grévistes et non-grévistes.

A Stockton-on-Trent, dans le centre, quatre mineurs étaient, depuis mardi matin, en grève au fond d'un puits pour protester contre la grève. Le syndicat des mineurs des Midlands a, en effet, lancé un ordre de grève dans la région à par-

tir de mardi alors que 73 % de ses adhérents avaient voté contre.

Neuf membres de l'exécutif du Syndicat national des mineurs, de tendance modérée, ont demandé, mardi soir, une réunion d'urgence des instances dirigeantes du Syndicat, afin que soit organisée une consultation de la base. Le secrétaire général, M. Peter Heathfield, a cependant rejeté cette demande et regretté cette réunion des représentants de l'aile droite de l'organisation « dans une situation aussi délicate ». Dans de nombreuses régions, les mineurs semblent être divisés à peu près à égalité sur l'opportunité de poursuivre ou non ce mouvement de protestation contre les projets de la direction de fermer une vingtaine de puits et de licencier vingt mille employés. - (AFP, UPL.)

LE MONDE

Pierre Magnan

Mieux qu'une réussite, c'est une révélation... le roman le plus haletant de ce début d'année.

Gilles Pudlowski/Paris-Match

La maison assassinée

ROLAND DUMAS.

(1) En 1969 le ministre des finances était M. Giscard d'Estaing, le secrétaire d'État au budget, M. Chatelet, et le ministre de l'Agriculture, M. Pom-

# DIPLOMATIE

## LA VISITE DE M. MITTERRAND AUX ETATS-UNIS

### A Knoxville : le président aux champs...

Pittsburgh. - « Ce n'est pas sur-humain », a remarqué M. François Mitterrand en descendant du tracteur vert à jantes jaunes qu'il venait d'apprendre à piloter. « On embauche au printemps, si vous voulez », lui a alors proposé le propriétaire de l'engin, des fermes environnantes et de 1200 hectares de maïs et de soja : M. John Block, secrétaire américain à l'agriculture.

« Il est super », a dit M. Block lorsque M. Mitterrand a enfilé une blouse bleu pâle portant « Mister President » sur la poitrine et « Block Farms » dans le dos. Casquette à longue visière, bottes de caoutchouc afin de patauger à l'aise dans la boue, le président de la République a fait le défilé de Knoxville (Illinois), près de Peoria, afin de compléter sa vision des Etats-Unis. Il avait vu des alignements de grattoirs, il manquait les vaches, les cochons ! M. Block en vend sept mille par an. M. Mitterrand s'est contenté d'en porter un dans ses bras, porcelet de dix jours tacheté de noir et de blanc. Toubéant tablé, le président de l'Etat, M. James Thompson, le secrétaire américain à l'agriculture et le président de la République française posant pour les photographes et les cameramen, chacun son nouveau-né gigotant dans les bras...

Moins touchante, en revanche, la « table ronde » qui a réuni ensuite des professionnels américains et des professionnels français, dont M. François Guillaume, président de la FNSEA, M. Block, M. Edith Cresson, ministre du commerce

#### De notre envoyé spécial

extérieur, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget notamment. Les Français estiment que les Américains apprécient un peu trop les trus du gruyère européen. M. Mitterrand a remarqué que le système de la préférence communautaire était compensé par les accords du GATT, qui autorisent plus de la moitié de la production agricole américaine à pénétrer dans la Communauté sans taxes. La balance des échanges, observé-t-il, est favorable aux Etats-Unis pour 6 à 8 milliards de dollars. « Si l'on ajoute encore à ce déséquilibre, alors on se trouvera dans une situation dramatique », a-t-il déclaré.

#### Pour un plan Marshall planétaire

Plutôt que de continuer dans la voie sans issue des accusatoires réciproques de protectionnisme, M. Mitterrand a proposé une nouvelle fois de « tout mettre sur la table » et d'organiser une conférence Europe-Etats-Unis, ou au moins France-Etats-Unis, entre professionnels. Des représentants des agriculteurs français et des agriculteurs américains s'étaient déjà rencontrés lundi à Chicago. « Il faut reformuler ce dossier dans quelque temps », a affirmé M. Mitterrand, pour que les 2 milliards d'hommes qui en ont besoin puissent bénéficier de nos productions. M. François Guillaume a dit pour sa part : « Plutôt que de nous opposer sur les mar-

chés, peut-être conviendrait-il de nous organiser afin d'accroître nos productions et de venir en aide aux pays qui ont faim. »

Une sorte de plan Marshall de transfert des connaissances et du savoir à l'échelle de la planète, c'est ce que M. Mitterrand a proposé mardi soir à l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh (Pennsylvanie). Le chef de l'Etat l'estime « plus nécessaire et créateur aujourd'hui que toute la science financière ». Dans le monde entier, il faut des « transferts de classe sociale, de culture à culture », a-t-il ajouté. M. Mitterrand pense que les citoyens des pays industrialisés prennent conscience de cette nécessité et que les autres, ceux du tiers monde, l'entendent « comme le pain, le riz, le mil, comme la vie ».

Toute l'intervention de M. Mitterrand a été consacrée à ce thème, celui de la formation des hommes par les moyens les plus modernes, et d'abord par l'informatique. « L'orientation fondamentale de la France a été fixée. Elle ne cesse plus d'inspirer nos efforts, nos mutations, notre politique à long terme », a-t-il dit en évoquant le « projet français ».

En présence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dont le Conseil mondial a travaillé en collaboration avec l'université de Pittsburgh, M. Mitterrand a affirmé que, « après avoir constaté la rapidité des mutations technologiques, on

n'a encore rien dit si l'on ne comprend pas que c'est l'adaptation des hommes qui représente finalement l'obstacle (...). Tout passe aujourd'hui par la connaissance des techniques de l'informatique, c'est la discipline commune ».

Le chef de l'Etat a cité à ce propos les actions entreprises en France : diffusion populaire de la culture informatique, formation de jeunes ingénieurs à ces techniques par des étudiants volontaires.

Ses interlocuteurs ont accueilli son discours avec enthousiasme. Le professeur Cyert, président de l'université de Pittsburgh, a dit de M. Mitterrand qu'il est « le premier et le seul parmi les grands responsables politiques à mesurer l'importance de la culture informatique pour l'avenir des peuples ». « Le prestige de la connaissance est le premier pas, le pas décisif vers le décollage des pays pauvres », a dit par sa part le professeur Raj Reddy, fils de paysans indiens, aujourd'hui directeur de l'Institut de robotique de Carnegie Mellon, auquel M. Mitterrand a remis les insignes de la Légion d'honneur.

Deux universitaires ne font pas l'Amérique. Plongés dans leur campagne de l'élection présidentielle, tournés vers leurs problèmes économiques intérieurs, les Etats-Unis ne sont peut-être pas disposés à recevoir de suite un tel message, fruit d'une réflexion « accélérée » sous la poussée de la crise - d'un socialiste.

JEAN-YVES LHOMEAU.

## L'INSTALLATION DES MISSILES DE L'OTAN

### La tension monte aux Pays-Bas à l'approche de la décision du gouvernement

Les Etats-Unis - dont le secrétaire à la défense, M. Weinberger, doit venir plaider à La Haye la cause des euromissiles de l'OTAN jeudi 29 mars - ont confirmé, mardi, leur intention de réaliser un système de défense antimissiles fondé sur les technologies nouvelles (laser, faisceaux de particules, etc.). La réalisation de ce dispositif de protection, a précisé M. Weinberger à Washington, sera « une très haute priorité » dans les années à venir.

#### De notre correspondant

Amsterdam. - Le gouvernement de centre droit se trouve dans une situation de plus en plus délicate à mesure qu'approche le moment où il lui faudra prendre une décision au sujet de l'installation de quarante-neuf missiles de croisière de l'OTAN sur le territoire néerlandais.

M. Caspar Weinberger, le secrétaire américain à la défense, qui se rendra à La Haye le jeudi 29 mars, mettra en garde son hôte sur le fait qu'un « non » néerlandais porterait un coup fatal aux espoirs de faire redémarrer les négociations sur le désarmement à Genève. Un haut fonctionnaire américain, qui a voulu garder l'anonymat, a informé, au début de semaine, la presse de Washington, que tel était l'objectif de la visite de M. Weinberger en Hollande. Dans ses déclarations publiques, le gouvernement américain avait, jusqu'ici, toujours pris soin d'éviter de donner l'impression qu'il exerçait une pression sur La Haye.

Du côté des pacifistes, le gouvernement est également au butte à des pressions considérables, dans le sens opposé. Lundi dernier, le Conseil néerlandais des Eglises, qui affirme parler au nom d'environ neuf millions de chrétiens, toutes tendances confondues, a publié le texte d'une lettre adressée au gouvernement et au Parlement de La Haye, dans laquelle il lance un appel au refus des missiles de croisière. Le Conseil estime qu'un non-déploiement aux Pays-Bas « est de nature à permettre les négociations sur le désarmement ».

C'est la première fois que les évêques catholiques se sont joints aux protestations contre l'installation des missiles de croisière, prévue par l'OTAN pour 1986. Jusque-là, l'Eglise catholique des Pays-Bas s'était bornée à condamner les armes nucléaires en général.

Depuis décembre 1979, lorsque l'OTAN a pris sa double résolution, les gouvernements néerlandais ne se sont toujours pas prononcés claire-

ment pour ou contre l'installation des missiles de croisière. La coalition conservatrice actuelle a promis de trancher au mois de juin, au plus tard.

L'affaire des euromissiles est traditionnellement entourée d'une atmosphère de crise aux Pays-Bas. Les libéraux viennent d'affirmer qu'ils quitteront la coalition si M. Ruud Lubbers, le premier ministre chrétien-démocrate, refuse de se conformer au souhait de l'OTAN.

Au cours des mois à venir, il est à prévoir que les pressions sur le gouvernement iront bon train. La semaine dernière, trois cents « personnalités » chrétiennes-démocrates ont appelé les députés de leur parti, le CDA, à voter contre une éventuelle décision gouvernementale en faveur des euromissiles. Lundi, l'ambassadeur soviétique à La Haye, M. Victor Belitsky, dans un discours prononcé à l'université de Nimègue, a donné l'assurance que l'URSS « n'attaquera jamais les Pays-Bas avec des armes nucléaires si ces derniers refusent d'accueillir des missiles de croisière ». Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié mardi cette déclaration de « chantage politique ».

RENÉ TER STEEGE.

## L'ITALIE RENDRA OPERATIONNELLE A LA FIN DU MOIS UNE PREMIERE BATTERIE D'ENGINS, confirme M. Spadolini

### (De notre correspondant.)

Rome. - Respectant le calendrier fixé par son gouvernement, l'Italie rendra opérationnelle à la fin du mois le premier contingent de missiles installé à Comiso, a annoncé mardi 26 mars à la Chambre des députés, M. Spadolini, le ministre de la défense, sans indiquer le nombre de ces engins (véritablement secrets). Le gouvernement a, par ailleurs, confirmé la validité de l'hypothèse de la destruction des missiles si les Etats-Unis et l'URSS parviennent à un accord à Genève. « La décision d'installer des missiles », a affirmé M. Spadolini, « ne relève pas d'un automatisme aveugle », et l'Italie n'exclut pas « une interruption du programme d'installation » ni un « éventuel retrait de ceux qui sont déjà installés ».

Pour M. Spadolini, le déploiement des missiles constitue « la première riposte concrète, mais encore limitée, à la supériorité de l'URSS en ce qui concerne le type d'armement ». Il doit être compris comme un « signal » de fermeté, sans pour autant constituer « une renonciation à la volonté générale de réduire le péril nucléaire ». Enfin, toutes les précautions seront prises pour les manœuvres effectuées dans la région de Comiso avec les missiles, qui resteront « inertes », a affirmé M. Spadolini. Celui-ci a en outre déclaré que l'Italie était favorable à une intensification de la coopération européenne en matière d'armements conventionnels, « afin de diminuer le risque nucléaire et de doter la Communauté européenne des moyens, compris militaires, lui permettant de jouer un rôle accru sur la scène internationale ».

Ph. P.

# PROCHE-ORIENT

## Liban

### MM. Choysson et Hernu pourraient assister au départ des derniers soldats du contingent français

Deux cent cinquante soldats français ont embarqué, le mardi 27 mars, au port de Beyrouth, à bord du cargo Estrel - y rejoignant quelque deux cent cinquante autres qui avaient embarqué dimanche dernier - à destination des côtes françaises, qu'ils devraient rejoindre après une traversée de trois jours.

Quatre-vingt-un véhicules - blindés, camions, jeeps et voitures particulières - ont également été chargés à bord de l'Estrel, alors que l'escorteur d'escadre d'Essraies - la frégate lance-missiles Duquesne croisière - était prêt du port de Beyrouth en protection.

Un groupe d'alerte, soit douze hommes du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), a débarqué mardi à Beyrouth, avec pour mission, selon le commandant de cette unité, le lieutenant Lionel Chesneau, d'assurer « la protection des personnalités civiles et militaires appelées à embarquer dès à la fin de l'opération » de retrait.

Celle-ci doit, officiellement, se terminer samedi prochain. Aucune précision n'a pu être obtenue sur l'identité de ces personnalités. Mais on apprend à Paris, de bonne source, que MM. Claude Choysson et Charles Hernu pourraient assister au départ des derniers soldats du contingent. A défaut des ministres des relations extérieures et de la défense, ce serait MM. François Guillaume, secrétaire général du Quai d'Orsay, et le général Jeanmon La-caze, chef d'état-major des armées, qui accompliraient cette mission.

Une dernière réunion du Haut-Comité de coordination, groupant les représentants diplomatiques des pays membres de l'ex-force multinationale au Liban (France, Italie, Etats-Unis et Grande-Bretagne), et

les commandants en chef des quatre contingents, s'est tenue mardi sous la présidence du ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem. Ce dernier a exprimé ses remerciements « aux gouvernements, aux peuples et aux soldats » des pays participant à la FM pour les sacrifices consentis. « Il est temps, a-t-il ajouté, que les Libanais comptent sur eux-mêmes et cessent de demander de l'aide de l'Est ou de l'Ouest, tout en maintenant de bonnes relations avec les pays amis et en poursuivant la lutte active de la paix dans la région et dans le monde ».

Dans un communiqué diffusé ce mercredi, le ministère des relations extérieures indique, d'autre part, que les observateurs français chargés de surveiller l'application de l'accord de cessez-le-feu à Beyrouth ont été observés libanais arrivèrent dans la journée dans la capitale libanaise.

Le communiqué du Quai d'Orsay précise : « Agissant au nom de toutes les composantes représentées à la conférence de réconciliation nationale, le président de la République du Liban a exprimé le souhait que des observateurs français, collaborateurs de cette mission (surveillance du cessez-le-feu) aux côtés des observateurs libanais. Le gouvernement français a accepté d'envoyer de France une quarantaine d'officiers et de sous-officiers qui seront ainsi mis à la disposition des autorités responsables libanaises. Ces observateurs français, commandés par un officier supérieur français, relèveront directement du haut comité politique et militaire » dont la création a été décidée à Louvain. Ils en recevront les orientations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et lui feront rapport. »

## LA GUERRE DU GOLFE

### Les assureurs Lloyds confirment qu'un cargo a été atteint par un missile

Les Lloyds ont confirmé dans la nuit de mardi au mercredi 28 mars qu'un pétrolier grec, le *Filikon*, a été touché mardi par un missile à une centaine de kilomètres au sud de l'île de Kharg.

Le groupe d'assureurs britannique, citant le ministre grec de la marine marchande, a précisé que ce navire de 41 000 tonnes, qui venait du Koweït et dont la destination finale était la Sicile, n'avait pas subi de dommages importants. Le navire, qui n'a pas fait de demande d'assistance, poursuit sa route, ont ajouté les Lloyds.

Un porte-parole irakien avait indiqué mardi que des Super Etendard, avions de fabrication française, avaient touché mardi après-midi deux navires au sud-ouest de l'île de Kharg et attaqué une station de pompage dans la région de Khorramshah au nord de Dezful (sud de l'Iran). Les Irakiens annonçaient ainsi pour la première fois l'entrée en action de Super-Etendard - la France en a livré cinq - dans le conflit du Golfe. Le gouvernement de Téhéran observait le silence à ce sujet en fin de matinée mercredi.

En revanche, l'Iran a invité tous les gouvernements, en particulier islamiques et du tiers-monde, à condamner l'Irak, après la publication du rapport des experts des Nations unies confirmant l'utilisation d'armes chimiques entre les forces islamiques. Bien que n'ayant pas l'intention de démentir formellement une condamnation analogue par les Nations unies, l'ambassadeur iranien à l'ONU a insisté cependant que si le Conseil de sécurité ne donnait pas suite au rapport des experts, il ne serait pas totalement exclu que Téhéran ait recours, à son tour, aux armes chimiques. Il n'espérait que nous serons jamais amenés à faire un tel choix.

## Israël

### LES ELECTIONS LEGISLATIVES AURONT LIEU EN JUILLET

Jérusalem (AFP) - Les élections législatives anticipées se tiendront au mois de juillet prochain, ont décidé, mercredi matin 28 mars, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, et le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Peres.

« Une déclaration des Dix. - Les ministres des affaires étrangères des Dix ont rendu public, mardi 27 mars, une déclaration dans laquelle ils invitent Israël à « mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis 1967 » et à l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés. Sans nommer l'Irak, les Dix condamnent en outre l'usage d'armes chimiques et demandent aux belligérants du Golfe de respecter les lois internationales. - (Reuter.)

## ATTENTATS ARMÉNIENS A TÉHERAN : DEUX DIPLOMATES TURCS BLESSÉS

Deux membres de l'ambassade de Turquie à Téhéran ont été blessés mercredi matin 28 mars par des inconnus, qui avaient ouvert le feu sur eux, annonce l'agence iranienne IRNA. Peu après, les deux attentats ont été revendiqués par l'ASALA (l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), un indigène diplomate turc.

On apprend de même source que les deux diplomates ont été attaqués par des groupes séparés. M. Ismail Tamukcu, attaché militaire adjoint, a reçu une balle dans la tête, et se trouve dans un état grave. M. Hassan Oktom, premier secrétaire, a été blessé à l'épaule et un membre ; ses jours ne seraient pas en danger.

Toujours selon l'ambassade de Turquie à Téhéran, deux autres attentats contre des diplomates turcs ont été déjoués. Un attentat ce même mercredi matin. La police iranienne a arrêté les assaillants avant qu'ils ne passent à l'action.

(Publicité)

## LE DEFI ISRA�ËLIEN ET LA CONQUÊTE DU NEGUEV

Avec :  
- M. ARI HARRARI, attaché culturel près de l'Ambassade d'Israël ;  
- M. YIP MAGEN, éditeur européen ;  
- M. PAUL CHANA, secrétaire général.

JEUDI 29 MARS, à 20 h 30

présentation avec les Amis de l'Université Ben-Gourion  
Projection de film

CENTRE RACH 30, bd de Port-Royal 75006 Paris  
Tél. : 331.99.20

RUN  
IBM  
DOS  
BIT  
ROM  
CPM  
BUG  
TRI  
RAM  
BUS  
DMA  
OPC

Voici OPC, le magazine des utilisateurs d'ordinateurs personnels IBM PC et compatibles... et dans le cas du PC, des compatibles il y en a beaucoup, des vrais et des faux. C'est d'ailleurs un sujet fort du numéro d'OPC.

Alois pour profiter pleinement du phénomène IBM PC, laissez OPC. Édité par le 1<sup>er</sup> groupe mondial de presse informatique, OPC c'est vraiment le magazine efficace pour l'utilisateur.



**ITALIEN EN ITALIE**

Cours intensifs de langue italienne, tous niveaux, à Padoue.  
Cours mensuel (80 heures) + hébergement = 2750 FF

ISTITUTO CULTURALE BERTRAND RUSSELL

Via Cavour 1 - 35100 PADOVA  
Italie - Tél. (49) 654051

Préparez un "Master of Business Administration" M.B.A. Le diplôme de gestion le plus recherché dans le monde des affaires internationales

La filière la plus rapide et la plus efficace pour accéder aux Business Schools américaines les plus prestigieuses :  
• un nouveau modèle pédagogique  
• une réelle formation à la vie internationale des affaires et à la prise de décision

Admission sur concours :  
• en 1<sup>ère</sup> année : BAC + 4 ans en France + 1 an aux USA  
• en 2<sup>ème</sup> année : Prépa... DEUG. + 3 ans en France + 1 an aux USA

mba INSTITUTE créé par ipesup Leader préparation HEC + ESSEC

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé  
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris - Tél. (1) 325.63.30

ASIE

# ASIE

## Selon des « sources gouvernementales » nippones LA FRANCE SOUHAITERAIT VENDRE DES ARMES AU JAPON

(De notre correspondant.)  
Tokyo. — La France a-t-elle demandé au Japon de lui acheter des armes afin de redresser le déficit de la balance commerciale bilatérale, ainsi que l'a annoncé ces jours derniers la presse japonaise en anglais, citant des « sources gouvernementales » et précisant que « cette question sera probablement abordée par le ministre français de l'Industrie et de la Recherche, M. Laurent Fabius, attendu ici le 12 avril » ?

De source diplomatique française à Tokyo, on dément d'une part qu'une telle demande ait été faite récemment de la part du gouvernement français. D'autre part, on précise que « pendant la préparation de la visite de M. Fabius entre France et Japon, la question de ventes d'armes n'a jamais été abordée ». On ajoute que « elle ne le sera pas non plus pendant la visite du ministre, qui se bornera aux problèmes concernant son ministère et non pas à ceux du déficit commercial et des ventes d'armes ».

On admet néanmoins, de même source, que, dans le cadre de la visite que doit effectuer prochainement le premier ministre japonais en France, et compte tenu du déficit commercial, « les Français proposent à un rassemblement général des relations bilatérales ». A ce titre, « ils ont sans doute passé en revue les affaires en discussion dans le domaine de la défense » entre l'administration et le secteur privé français d'une part, et les Japonais de l'autre. On souligne la différence fondamentale existant entre une telle « mise à l'air » et une « demande officielle ».

De toute évidence, on n'apprécie guère du côté français que des « sources gouvernementales » japonaises non identifiées cherchent à présenter, explicitement, M. Fabius comme le marchand de canons du gouvernement français, et sa démarche, implicitement, comme un aveu de l'incapacité de la France de rétablir l'équilibre commercial autrement qu'en jetant le poids de ses armes dans la balance. Certains, au Japon, ont d'ailleurs essayé de présenter la visite officielle de M. Mitterrand ici, en 1982, sous cet aspect.

Il est embarrassant, pour le moins, que la première visite ministérielle française, deux ans après le voyage présidentiel — ce qui constitue déjà une bien longue « absence » — soit présentée officiellement de façon aussi sélective. Au minimum, on s'attendrait à ce que, au moins, on s'explique aussi cette apparente contradiction avec l'impression que ce même ministre a choisi de donner, anonymement, à la presse japonaise en déclarant savoir que « la France souhaite et essaie depuis longtemps de vendre des armes au Japon ». Cet intérêt aurait-il soudain été « officiellement » manifesté lors d'une démarche auprès du ministre japonais des affaires étrangères.

R.-P. PARINGAUX.



**berdy**  
le prêt à porter des grands  
(1 m 85 à 2 m 15)  
— et des costauds  
PARIS 12<sup>e</sup>  
86, av. Ledru-Rollin  
TÉL : 628.18.24  
PARIS 17<sup>e</sup>  
79, av. des Termes  
TÉL : 574.35.13  
LYON 6<sup>e</sup>  
22, cours F-Roosevelt  
TÉL : 865.93.96

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### M. Gary Hart remporte largement l'élection primaire du Connecticut

De notre correspondant :

Washington. — Un semaine avant l'importante primaire de New-York, M. Gary Hart s'est classé, mardi 27 mars, premier, avec une très large avance, dans l'état limitrophe du Connecticut. Devantant M. Mondale de 24 points (53 % contre 29 % des voix), le sénateur du Colorado a ainsi redressé sa position dans la course à l'investiture démocratique.

L'ampleur de son succès fut en effet contrepoisée à la série d'échecs essuyés ces dix derniers jours, notamment dans le Michigan et l'Illinois, les deux grands Etats industriels du Centre-Ouest où M. Mondale était parvenu à reprendre l'avantage grâce surtout à l'appui des syndicats.

De même que le Michigan et l'Illinois, terres d'industries lourdes, étaient des bastions de l'ancien vice-président de M. Carter, le Connecticut était taillé sur mesure pour M. Hart car la population de cet Etat prospère et dynamique est à la fois jeune et d'un niveau de qualification professionnelle élevé. Ces « jeunes cadres », étudiants au tournant des années 60-70 et en conséquence aussi éloignés des républicains que des démocrates traditionnels, également compréhensifs à leurs yeux dans la guerre du Vietnam, ont maintenant un nom, populaire, sur l'équipe de M. Hart : « Yuppies » pour « Young Urban Professionals ». Ils constituent par excellence la clientèle électorale du sénateur du Colorado, qui avait fait aussitôt campagne dans le Connecticut afin d'aborder sur une victoire la primaire de New-York. New-York arriva, en effet, avec la Californie, l'une des deux plus importantes délégations à la convention.

Pour attendre qu'elle ait été, la victoire remportée, mardi, par M. Hart lui permet de démontrer que, contrairement à ce qui commençait à se murmurer, le « feu de paille » dont il avait bénéficié dans les deux premières semaines de campagne n'est pas un feu de paille. Il est maintenant confirmé — et sans ambiguïté — que la percée du jeune

sénateur ne relève pas d'un simple effet d'amplification de sa victoire initiale et imprévue du New-Hampshire, mais d'un désir d'une large partie de l'électorat de procéder à une relève de génération en refusant également le conservatisme passif de M. Reagan et le retour au pouvoir de l'appareil démocrate incarné par M. Mondale.

### Le pasteur Jackson : l'homme-clé

De victoire de l'un en échec de l'autre, l'issue de la convention de juillet demeure très incertaine. Au bout de deux semaines de campagne, M. Mondale s'est assuré 691 délégués, et M. Hart, 426. L'avantage va donc pour l'instant à l'ancien vice-président, mais, outre le fait qu'on est à peine à mi-chemin du processus des « primaires », 271 des délégués déjà élus sont « non engagés ». Autrement dit, aucune majorité n'est encore garantie à aucun des deux favoris. D'autant qu'il faut compter avec M. Jackson qui, pour n'avoir obtenu que 12 % des voix dans le Connecticut, a néanmoins déjà fait élire 86 délégués sur son nom, plus 35 autres qui lui sont acquis. Recueillant de plus en plus nettement l'écrasante majorité des votes de sa communauté, le candidat noir apparaît comme l'homme-clé de la convention. Si MM. Hart et Mondale comptent « vent à leur avantage », il fera payer cher ce soutien.

Le « blocage » sur le nom de Jackson du vote noir (20 % des suffrages dans la primaire de New-York) d'ores et déjà couduit MM. Mondale et Hart à rivaliser d'empressement auprès des électeurs noirs, qui constituent, eux, 40 % de l'électorat démocrate de l'Etat et déclinent donc du vainqueur. Dans cette bataille, M. Mondale a pour lui le soutien d'un appareil démocrate particulièrement puissant à New-York, et M. Hart d'avoir, jusqu'à maintenant, gagné tous les Etats de la côte est.

BERNARD GUETTA.

## Chili

### Le pays a été paralysé pendant une journée

(Suite de la première page)

Si le bain de sang tant redouté ne s'est pas produit, la violence n'a pu être totalement évitée. Une nouvelle fois, ce sont les étudiants et les habitants des quartiers populaires qui sont opposés en première ligne. Des batailles rangées ont opposé carabiniers et étudiants autour de la faculté de droit, de l'école d'ingénieurs et du toujours très combatif *Pedagogico* (école normale). Jets de pierres d'un côté, gaz lacrymogènes de l'autre, mais aussi tirs à balles, qui blessèrent gravement un étudiant de vingt-deux ans.

Affrontements également à Concepcion, où un étudiant de vingt-quatre ans a été tué d'une balle en pleine poitrine. A Valdivia, près de Valparaiso, un manifestant a été abattu par des inconnus.

Les *pobladores* (habitants des banlieues pauvres) étaient décidés à ne pas laisser pénétrer les forces de l'ordre dans « leur » zone. Répétant l'expérience des protestations antérieures, ils ont dressé, avant et après le couvre-feu, des barrières. Abrutis derrière des pneumatiques en flammes, ils ont résisté durant plusieurs heures aux assauts des carabiniers. Les combats ont été particulièrement violents dans les localités de La Hermita, Pudahuel, la Cisterna et La Victoria, tout autour de la capitale. Un enfant de treize ans et un ouvrier de quarante-huit ans ont été tués à Pudahuel, non loin de l'aéroport international. A La Victoria, un père français, le Père Dubois, a été interpellé... au moment où il s'efforçait de calmer les manifestants qui harcelaient un groupe de carabiniers isolés. Il ne fut libéré qu'en fin de soirée, grâce à l'intervention de l'ambassade de France et de l'archevêque de Santiago.

Plusieurs communes du grand Santiago ont été, en outre, plongées dans l'obscurité. Dans la plupart des cas, la technique utilisée par les manifestants a été la même : une chaîne lancée contre des câbles de haute tension.

Le centre de Santiago, et en particulier l'Alameda, ont été également le théâtre d'affrontements. Les forces de l'ordre ont procédé à de nombreuses arrestations ; mais aucun incident grave ne s'est produit.

Le général Pinochet, qui a survolé, mardi soir, en hélicoptère, la zone des populations, s'est déclaré satisfait : « Je n'ai vu que de petits groupes qui avaient mis le feu à des pneumatiques... Les rues étaient vides. Jusqu'à présent, tout est tranquille. »

Pour les autorités, la protestation a été un échec. L'état d'urgence et le couvre-feu ont, selon elles, préservé le pays de troubles. Et dans le souci de veiller sur la « sécurité des biens et des personnes », le couvre-feu a été prolongé d'une nuit, jusqu'à jeudi 29 mars, à 5 heures du matin.

Un autre son de cloche chez les responsables du CNT, qui déclarent que, mardi soir, leur satisfaction. M. Hernán Flores, président de l'ANEF (employés de l'Etat), affirmait, avec tout de même un peu d'exagération : « Le pays a été paralysé du nord au sud ». M. Seguel, de son côté, se félicitait de l'attitude du peuple chilien. « La protestation a été dans l'ensemble pacifique ». Satisfaction également dans les rangs de l'Alliance démocratique. Pour son président, le démocrate chrétien M. Gabriel Valdés, « la protestation a été une magnifique démonstration de maturité civique ».

Sans toutefois oser le dire ouvertement, tous les dirigeants de l'opposition sentaient à l'issue de cette première « journée nationale » de 1984, que la possibilité d'appeler à la grève générale n'était plus si lointaine.

JACQUES DESPRÉS.

## Rigueur et austérité seront les thèmes dominants au Congrès national

### Côte-d'Ivoire

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Dans leur créole imagé, les Ivoiriens se disent « gâtés complais » (fichus) ou, plus justement, « conjoncures » (vicieuses de la conjoncture). Il est vrai que les premières coupures de courant à Abidjan, la métropole la plus moderne d'Afrique occidentale, ont fait l'effet d'une douche glaciale. Pour la première fois, la Côte-d'Ivoire négocie cette année, auprès des clubs de Paris et de Londres, le rattachement d'une dette extérieure globale évaluée à peu près de 7 milliards de dollars. Le coup d'arrêt ainsi porté à une expansion continue et remarquable depuis un quart de siècle semble d'autant plus brutal qu'il coïncide, on presque, avec l'équation posée par la succession de M. Houphouët-Boigny, dont le cinquième mandat présidentiel prend fin l'an prochain, quand il sera, officiellement du moins, âgé de quatre-vingt ans. Le vieux lieutenant finirait-il par déclarer forfait ?

L'atmosphère qui règne aujourd'hui en Côte-d'Ivoire n'est guère conforme à ce schéma. Dans sa solitude, le Vieux contemple son peuple... et continue de redémontrer, de le diriger et de redresser le barre quand il est entré dans le feu. Pour les meilleurs financiers internationaux, Abidjan demeure, en dépit de son endettement, un « bon risque ». Le corps social ivoirien encaisse, avec beaucoup de souplesse, la réduction de son pouvoir d'achat. Si des vols à main armée ont en lieu à Abidjan, la criminalité y demeure bien plus réduite qu'à Lagos ou à Nairobi. Surtout, les Ivoiriens commencent à comprendre que la crise n'est pas forcément insurmontable et que leur pays n'est pas, pour autant, paralysé.

Premier constat, donc, le président a réagi. A l'automne dernier, à son retour après cinq mois d'absence, il aurait piqué quelques colères bien senties en réalisant que son pays s'était endetté — souvent maladroïtement — au-delà du supportable. Il en aurait fait tout autant, quelques semaines plus tard, quand l'inévitable été annoncé : la sécheresse avait vidé les retenues d'eau, imposant des délestages d'électricité. La sonnette d'alarme avait été tirée dès septembre 1979. Peut-être parce qu'ils ont été mal conseillés, les Ivoiriens ont réagi avec un bon temps de retard, laissant ainsi un énorme trou de caisses sur le plan financier. « Mais pour rattraper le dérapage, après un été dit qu'il fallait aller, sans trop savoir le où et le comment », explique un diplomate occidental. Et c'est le Vieux qui, une fois de plus, s'est mis à secouer son petit monde.

### Un plan de restructuration

On a fait venir de France, en toute hâte, quatre turbines d'une capacité globale de 100 MW, de quoi assurer — au prix fort, il est vrai, puisqu'elles sont alimentées en fuel — la soudure jusqu'en septembre 1984, quand des pluies, apparemment précoces, auront rendu au pays sa capacité hydro-électrique. Un plan de restructuration de l'administration est appliqué : réduction du nombre des portefeuilles ministériels et de l'assistance technique étrangère, reconduction pour un an du blocage des salaires, renforcement des rentrées fiscales. Deux complexes acriers sur six seront fermés au terme de la campagne en cours. Les prix de l'eau, de l'électricité, des transports en commun, du riz, du pain et de l'essence ont fait un bon. Du coup, en mars, la

Coupe d'Afrique de football, qui a coté fort cher, est apparue comme un dérivatif. Les Ivoiriens ont un moment oublié qu'on les invitait, chaque jour davantage, à se serrer la ceinture.

Certes, le président Houphouët-Boigny se montre moins ce public. Mais au cours de ses longues absences, qu'il séjourne en Suisse ou à Marné-la-Coquette, il surveille son monde de la même façon qu'il le fait de son palais de Yamoussoukro ou de la bien plus modeste propriété qu'il occupe à Cocody, la banlieue la plus chic d'Abidjan. Et quand il se montre, il est en forme, prenant son temps pour suivre la finale de la Coupe d'Afrique ou recevoir, le lendemain, les organisateurs et les élus de cette manifestation sportive. Ceux qui le voient le disent très alerte. « Au cours d'une audience, le Vieux sait toujours ce que son interlocuteur a à lui dire ; il juge l'homme, non un propos qui le surprend rarement », explique un de ses familiers.

En avril 1983, lorsque le président a fait une mémorable sortie devant les responsables du PDCI, parti unique, évoquant au passage les menaces pesant sur sa famille et l'étendue de ses richesses — ses plantations, mais aussi ses biens à l'étranger — certains s'étaient demandé s'il n'avait pas été marqué par la crise ouverte un peu plus tôt par une grève d'enseignants. « Houphouët s'est retrouvé tout seul, mais il a bien joué. Le discours est passé dans le public. La démonstration a payé. Bon gestionnaire pour lui-même, il a expliqué qu'il était tout autant pour son pays. Et pourquoi cacher ce qui est de notoriété publique, d'avoir qu'il possédait des biens à l'étranger ? », explique un observateur occidental.

Il est vrai que les finances de la Côte-d'Ivoire — trop d'emprunts à court terme, trop de crédits commerciaux — se portent bien mal. En outre, les productions de café et de cacao ont également souffert de la sécheresse. Enfin, le pétrole ne répond pas aux besoins initiaux, puisque la production actuelle — 1,2 million de tonnes en 1983 — permet d'envisager d'atteindre le seuil de l'auto-suffisance (1,8 million de tonnes) et non d'encaisser d'intéressantes rentrées de devises. Quant au gaz, il constituera un jour une ressource importante, mais strictement pas à court terme puisque l'investissement nécessaire à son exploitation est évalué à quelque 100 milliards de francs CFA.

Mais la Côte-d'Ivoire n'est ni le Ghana ni même le Nigeria. Parti de loin, l'Etat a réussi là où des pays mieux dotés — comme la Guinée — ont complètement échoué. L'infrastructure est en place. L'intégration des étrangers — un habitant sur trois n'est pas ivoirien, mais dispose du droit de vote — et l'exploitation des ressources agricoles et forestières ont permis de construire un Etat moderne dont le revenu par tête d'habitant — 1 200 dollars — est comparable à celui de la Tunisie. Certes, il y a eu des excès, des creux et les complexes sociaux en sont le meilleur exemple — et des dépenses de prestige dont Yamoussoukro, capitale et ville natale du président, est un peu le symbole. Mais le résultat est là : un seul a été franchi, le Côte-d'Ivoire connaît des problèmes de développement, non de sous-développement.

### Criblé de dettes

L'auteur de cette page d'histoire, le Vieux de Yamoussoukro, a prouvé à ses compatriotes et au reste de l'Afrique que l'on pouvait réussir. « Quand la crise s'est amorcée en 1980, si Houphouët avait alors pris conscience de son ampleur et arrêté sur-le-champ les dépenses, la situation serait nettement moins grave aujourd'hui. On aurait pu réduire la dette à froid. Mais cela veut également dire que tout n'est pas perdu ». Juge un expert étranger qui pense, comme beaucoup d'autres, que « les Ivoiriens peuvent s'en sortir ».

A quel prix et, surtout, selon quelles méthodes ? Locomotive des deux premières décennies de l'indépendance, grand farouquier de cadres dans un pays qui n'en avait pas, l'Etat a défriché et ouvert des voies. Il est aujourd'hui criblé de dettes et le restera, au mieux, jusqu'en 1987-1988. L'élite politico-administrative, très gâtée, semble encore assez laxiste. En raison du manque d'entrepreneurs autochtones — le commerce et l'industrie demeurent entre des mains étrangères, — le libéralisme affiché s'accommode de la prééminence

d'un Etat tentaculaire qui donne des signes d'essoufflement. Changer de vitesse, imaginer une relève ? « Beaucoup d'investissements ont coûté trop cher, expliquera un économiste occidental. Le pays s'est voulu libéral mais l'Etat a tout fait et pas toujours très bien. Il y a encore de l'argent mais, après avoir vu trop grand et étatique, il va falloir voir plus petit et privé ».

Rigueur et austérité promettent d'être les mots d'ordre du Congrès national — grand rassemblement de la classe dirigeante — qui s'ouvre jeudi 29 mars. Mais il en faudra davantage pour renforcer la solidarité entre la grande majorité, qui subit la crise, et les couches les plus aisées, encore peu affectées. Les députés, pour prendre un exemple, le savent. Dispensaires et hôpitaux de campagne fonctionnent mal, faute de médicaments et même de médicaments. A la veille de l'échéance électorale de 1985 — le mandat de l'Assemblée prend également fin — ces élus sans pouvoir et sans grands moyens se sentent un peu coupés : « S'ils disent la vérité, le parti risque de les sanctionner et s'ils se taisent, la masse les lâche », juge un observateur.

Grippé, le système a besoin d'un bon coup de fouet, de prouver qu'il peut se ressaisir, faite de quoi il sera victime de la désaffection d'une population, notamment rurale, auprès de laquelle M. Houphouët-Boigny conserve non seulement le prestige du bâtisseur mais également celui de l'homme qui, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avait remporté une formidable victoire politique en obtenant l'abolition du travail forcé.

### La succession

Si 1984 s'annonce, pour des raisons financières, l'année la plus difficile, 1985 sera l'année des échéances politiques puisque la Constitution, révisée à cet effet, prévoit l'élection d'un vice-président sur le « ticket » du président. M. Houphouët-Boigny saisira-t-il cette occasion — qu'il a, après tout, voulu — pour désigner son successeur ? Le problème demeure entier. Personne ne se risque à poser publiquement la question. Le Vieux donne, ces temps-ci, l'impression d'écouter davantage ses petits-enfants que ses enfants », autrement dit les « jeunes » : cinq sur les neuf membres du comité exécutif du PDCI, élu en 1980, sont âgés aujourd'hui de moins de quarante-cinq ans, ce qui est également le cas de plusieurs ministres. La plupart sont issus du MEECI, la branche étudiante du parti, et s'étaient rangés aux côtés du président lors de la crise étudiante du printemps 1983.

Mais, tout en laissant parfois manœuvrer un personnel politique bien prudent, M. Houphouët-Boigny ne prend pas parti. Ceux qui attendent « se positionner » dans la perspective de la succession le font à leurs risques et périls. Le peu qui des noms tourne d'ailleurs très vite court. Le chef de l'Etat ne se conduit même pas en arbitre. Il se comporte comme si l'héritage devait se mériter, laissant planer la plus grande incertitude sur le choix de l'an prochain. « Il pense, nous dira un de ses proches collaborateurs, qu'il serait trop facile d'affirmer la vice-présidence à quelqu'un, que le peuple l'a choisi lui-même pour des raisons précises et que son successeur devra accéder au pouvoir de la même façon ».

« En 1980, juge de son côté un diplomate, on s'était demandé s'il tiendrait le coup jusqu'au terme de son mandat. Aujourd'hui, on s'interroge surtout sur les conditions dans lesquelles il sollicitera un sixième mandat. Le problème de la succession ne semble, en effet, soulever ni passions rentrées ni graves inquiétudes. Nombreux sont ceux qui misent sur la sagesse d'une classe dirigeante qui, le jour venu, aura intérêt à préserver des acquis substantiels. Enrichie, parfois sans mesure, la Côte-d'Ivoire garde le souvenir de son dénuement à la date de l'indépendance, quand les paris sur le développement se reportaient sur certains de ses voisins, aujourd'hui en difficulté et parfois même ruinés ».

On s'interroge pas le passé, on s'inquiète davantage d'assurer le futur. « On est encore dans le flou, il n'y a plus de plan, il va falloir provoquer la reprise, non l'attendre », jugera un économiste. Et pour un banquier ivoirien, la crise actuelle ne comporte pas que des aspects négatifs puisqu'elle traduit aussi — in rangé d'un certain succès —

JEAN-CLAUDE POMONTI.

# AFRIQUE

Cette semaine dans le Monde Informatique, relevez :

## LE DEFÍ INFORMATIQUE

lancé aux professionnels de l'informatique par 6 leaders de l'informatique.

Répondez à leurs questions et gagnez :

1<sup>er</sup> prix : un séjour de 9 nuits pour 2 personnes à l'hôtel HANAK SAINT-FRANÇOIS en GUADELOUPE.

2<sup>e</sup> prix : un micro-ordinateur Macintosh d'Apple.

3<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> prix : un micro-ordinateur Tandy TRS 80 modèle 100.

... ou l'un des 85 autres prix.

NE MANQUEZ PAS UN SEUL NUMERO

### LE MONDE INFORMATIQUE

chez votre marchand de journaux habituel

# AFRIQUE

## LA GUINÉE APRÈS LA MORT DE SEKOU TOURÉ

M. Lansana Beavogui, soixante et un ans, premier ministre, a été nommé chef du gouvernement par intérim, en remplacement du président Sekou Touré, par le bureau politique du Parti démocratique de Guinée, a annoncé un communiqué du bureau politique du parti unique guinéen. La décision de nommer M. Beavogui chef du gouvernement, a été prise, conformément à la Constitution, à l'issue d'une réunion du bureau politique élargie aux membres du gouvernement, mardi 27 mars au début de l'après-midi, précise le communiqué.

À CONAKRY, plusieurs milliers de militants du Parti démocratique de Guinée (PDG), selon Radio-Conakry, se sont rassemblés mardi au Palais du peuple pour rendre hommage au président Sekou Touré. Les militants de la révolution guinéenne, très émus, psalmodiaient des versets coraniques comme

le veut la religion islamique, affirme la radio. Le bureau politique du PDG avait prescrit que des prières soient dites dans les lieux de culte de toutes les confessions religieuses du pays, pour le repos de l'âme du président défunt.

La dépouille mortelle de Sekou Touré est arrivée ce mercredi en fin de matinée à Conakry. Elle sera exposée sur l'esplanade du Palais du peuple, au centre de la ville. La cérémonie religieuse de vendredi se déroulera à la grande mosquée de Conakry, avant que le corps du président Sekou Touré ne soit transporté au Manssoulé des héros nationaux.

La plupart des capitales africaines ont réagi à la mort du président guinéen.

À RABAT, où le chef de l'État guinéen jouissait d'une grande estime, la radio marocaine a inter-

rompu ses émissions pour faire part de cette nouvelle en priant Dieu « d'avoir le défilé en sa miséricorde et de lui accorder sa grâce ». Un deuil de trois jours a été décrété au Maroc. Ami personnel du roi Hassan II, Sekou Touré était un « conseiller écouté » aussi bien pour les affaires africaines qu'islamiques. Le président guinéen présidait depuis 1981 le Comité islamique de bons offices entre l'Irak et l'Irak. Lors du sommet islamique de Casablanca, du 15 au 19 janvier dernier, il avait été l'un des chefs de file en faveur de la réintégration de l'Égypte au sein de l'OIC.

À PARIS, M. Mauroy a exprimé, mardi, les condoléances de la France au peuple guinéen. « C'est avec une grande émotion que j'ai appris la brutale disparition du président Ahmed Sekou Touré, écrit le premier ministre. Le deuil qui frappe ainsi le peu-

ple guinéen ami de la France sans également ressentir dans l'Afrique tout entière, dont le président Sekou Touré aura marqué l'histoire, en particulier dans son combat d'émancipation ».

C'est le premier ministre, accompagné de M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, qui représentera le gouvernement français aux obsèques du président guinéen. M. Guy Penne, conseiller de l'Élysée pour les affaires africaines et malgaches, représentera personnellement le président de la République.

M. Mauroy qui devait se rendre vendredi à N'Djamena, première étape d'une visite dans trois pays africains - Tchad, Côte d'Ivoire et Gabon - ne s'y rendrait que lundi 2 avril au terme de son séjour à Libreville et Francville.

### Les successeurs possibles

Le successeur du président Sekou Touré sera officiellement désigné par le peuple guinéen, au terme du délai - constitutionnel - de quarante-cinq jours. Dans les faits, les choses se passeront un peu différemment. A l'instar des systèmes socialistes, le « parti-État », en l'espèce le Parti démocratique de Guinée (PDG), aura indiqué au peuple le « bon choix » en désignant au sein du bureau politique national le candidat unique à l'élection présidentielle. La mort brutale du chef de la révolution guinéenne a pris de court la classe dirigeante de Conakry qui constitue, en raison des privilèges dont elle jouit, une « nomenklatura ». Trop d'intérêts - notamment financiers - sont en jeu pour que le choix du futur chef de l'État entraîne un quelconque bouleversement de l'ordre établi.

Aussi, et bien qu'il n'ait rempli jusqu'à présent un rôle effacé, le premier ministre (la fonction a été créée pour lui en 1972), le docteur Lansana Beavogui, pourrait faire figure de candidat de transition. Compagnon de l'indépendance, il est de la même génération (soixante et un ans) que le président défunt et est reconnu comme l'un des principaux dépositaires de la pensée - profane - d'Ahmed Sekou Touré. Sa désignation présenterait en outre l'avantage de ne pas mettre en cause les équilibres ethniques.

Né à Macenta, en Guinée Forestière, M. Beavogui appartient au groupe ethnique minoritaire des « Forestiers ». Les Foulah (Foules), les Malinkés (ethnie du président Sekou Touré) et les Soussous n'ont donc, a priori, rien à craindre, en tant qu'ethnie, de lui. M. Beavogui n'affirme personne, dans la mesure où son nom n'a jamais été prononcé à propos de la répression qui, pendant de nombreuses années, s'est déroulée en Guinée.

M. Ismaël Touré, le demi-frère de l'ancien chef de l'État, est une personnalité plus complexe. Réputé « pro-américain », il eut l'occasion, comme ministre des mines et de la géologie, de mener les négociations avec les sociétés mixtes étrangères travaillant dans le secteur de l'extraction minière. Au cours de nombreux voyages à l'étranger, il a pu nouer des contacts étroits avec des hommes d'affaires occidentaux. C'est certainement le candidat « préféré des milieux d'affaires ». Sa réputation est double : on lui reconnaît généralement une grande efficacité et une compétence certaine, mais on le craint. Le nom d'Ismaël Touré a été souvent cité à propos du « camp Boiro », le sinistre camp de détention.

Il aura l'appui d'une partie de la « famille ». Mais, au sein du clan des Tourés, les jeux ne sont pas encore faits. Les membres de la famille, qui ont essaimé dans les rouages de l'État et du secteur privé, vont probablement, comme à chaque décision importante, se retrouver à Faranah, village natal d'Ahmed Sekou Touré. Leur décision quant au nom du successeur du « Guide suprême » sera déterminante. Un autre membre de la famille, M. Siaka Touré, ministre des transports, s - au moins - l'ambition nécessaire pour revendiquer le lourd héritage de son oncle. Paradoxalement, cet officier supérieur, ancien commandant en chef du camp Boiro, jouit d'une assez bonne réputation. On lui reconnaît, en outre, une vraie personnalité. Il est, dit-on, « intelligent et séduisant ».

### L'absence de popularité

Un autre homme pourrait prétendre à la succession de son oncle, le chef de l'État, M. Mamadi Keita, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Sa réputation de marxiste lui

vient probablement du fait qu'il s'est longtemps occupé des problèmes de coopération avec les pays de l'Est, notamment l'Union soviétique. Longtemps proche du camp socialiste, M. Mamadi Keita s'est néanmoins rallié à la volonté du président Sekou Touré de faire renaitre la coopération franco-guinéenne. Son nom a également été cité à propos des « activités » du camp Boiro.

M. Sénaïnon Béhanzin, ministre des fermes agropastorales et des coopératives agricoles (ex-pénance de secrétaire collectiviste, dont l'échec est patent), a régressé de la quinzième à la trentième place dans la liste du comité central élu lors du douzième congrès du PDG, qui s'est tenu en novembre 1983. Idéologue et conseiller écouté de l'ancien président, M. Béhanzin est éduqué et, à ce titre, n'est guère aimé de la population. Ses chances de retrouver un poste de responsabilité après la mort de Sekou Touré apparaissent minces. Comme M. Damontag Camara, président de l'Assemblée nationale et secrétaire permanent du bureau politique national, c'est néanmoins un fidèle du président disparu.

D'autres personnalités, comme M. Moussa Diakité, ministre chargé des domaines, de l'habitat et de l'urbanisme, ou M. Sékou Keita, commissaire général de la révolution de Conakry et beau-frère de l'ancien président, auront leur mot à dire. Tous possèdent actuellement une part du pouvoir. La difficulté de la succession d'Ahmed Sekou Touré réside dans le fait qu'aucun d'entre eux ne possède une réelle popularité. Pour une raison simple : être populaire, c'est, à terme, porter ombrage au « guide suprême de la révolution », qui avait un charisme certain et était capable d'exercer une véritable fascination sur ses interlocuteurs.

LAURENT ZECCHINI.

### Un appareil répressif impitoyable

« La France a été induite en erreur, aucun individu n'a été poursuivi en Guinée pour activité politique ». Alors qu'il sort de l'Élysée le 17 septembre 1982, reçu pour sa première visite officielle en France par un président socialiste, le président Sekou Touré fidèle à sa tactique, balaye toutes les interrogations sur le sort des prisonniers politiques en Guinée. Le « guide suprême », le père de la révolution guinéenne, ne veut d'ailleurs pas comprendre cet « acharnement » de la presse à l'interroger sur les droits de l'homme. En février 1982, la Guinée a-t-elle pas ratifié la charte africaine des droits de l'homme et des peuples ?

Contrairement aux Idi Amin Dada, Bokassa ou Macias Nguema, « tuteurs » sans finesse », le dictateur guinéen, intelligent et rusé, avait mis en place une machine de répression bien huilée, particulièrement efficace, qui a broyé successivement tous ceux qui pouvaient lui porter ombrage. Depuis 1958, date de l'indépendance de la Guinée, le président Sekou Touré n'avait pas dénoncé moins de quatorze « complots contre la révolution », autant d'occasions d'envoyer dans les camps de détention, dont le plus célèbre demeure le camp Boiro à Conakry, des milliers de personnes dont la plupart « disparaîtront » sans laisser de trace.

Dans son rapport de 1983, Amnesty International souligne le refus constant des autorités de fournir des renseignements sur le sort d'environ deux mille neuf cents prisonniers « disparus » de la machine de répression entre 1969 et 1976. Selon l'organisation humanitaire, les seize derniers détenus (sur les quatre mille environ) arrêtés à la suite des « complots » de 1969, de 1970 et de 1976, ont été relâchés fin 1980, mais deux mille neuf cents personnes manquent à l'appel, victimes, selon toute probabilité, des conditions de détention particulièrement sévères, des tortures, dont la plus célèbre consistait en la « diète noire », c'est-à-dire la privation de toute nourriture et d'eau dans une cellule entièrement fermée, ou plus simplement d'exécutions.

### UN COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRANÇAISES DE PRISONNIERS POLITIQUES

Mme Nadine Bari, présidente de l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée, nous a fait parvenir la réaction suivante :

Après la mort du président Sekou Touré, l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée souhaite que la Guinée s'achemine maintenant vers la démocratie. Sa première réaction a été celle des familles guinéennes de disparus, une réaction d'espoir : espérer que les prisons s'ouvrent, que les langues se délient, que le bilan des morts et des vivants soit enfin établi.

Il est bien évident que le nouveau gouvernement guinéen, quel qu'il soit, devra faire la lumière sur les milliers de disparitions survenues depuis un quart de siècle et cause partielle de l'exil de plus de deux millions de Guinéens. Cependant, la réaction des familles françaises est mitigée par la crainte que le successeur de Sekou Touré puisse étouffer cet espoir.

L'association souhaite que le gouvernement français, jusqu'ici soutien implicite de la dictature guinéenne, mais qui s'affirme défenseur des droits de l'homme, demande les éclaircissements nécessaires sur les disparus en Guinée. L'association espère notamment que les circonstances de l'exécution sommaire et sans jugement de huit maris de Françaises seront communiqués aux veuves et orphelins et qu'une enquête sera menée dans les plus brefs délais sur l'évasion présumée du neveu, Abdoulaye Bari, époux de la présidente de l'association.

Mme Bari est l'auteur d'un ouvrage retraçant toutes les démarches faites pour obtenir des nouvelles sur le sort de son mari, Grain de sable, édition du Cestron, dont le Monde a rendu compte dans son numéro daté 6-7 novembre 1983.

Dans un livre-témoignage (1), un ancien détenu du camp de Boiro, Amadou Diallo, raconte la vie des détenus guinéens et, en particulier, la fin du plus connu d'entre eux, victime innocente du terrorisme de Guinée, Diallo Telli, premier secrétaire général de l'OUA, qui a succombé, en 1977, à la « diète noire ».

Depuis quelques années, le président guinéen avait quelque peu ouvert son pays et Amnesty International avait pu se rendre en Guinée en décembre 1981. L'organisation humanitaire souligne cependant que l'utilisation continue de la détention politique sans inculpation ni procès demeure et que les responsables politiques ont continué à user largement des mises en détention pour étouffer toute opposition.

Ces détentions politiques, souligne Amnesty International, souvent plusieurs années durant, paraissent avoir sanctionné des infractions mineures, par exemple le fait d'avoir critiqué le PDG ou négligé de suivre une de ses directives. Aucune forme d'intervention ni de recours judiciaire n'est alors possible en faveur du détenu. En raison de l'usage apparemment très répandu de la détention à des fins politiques, tant dans les villes que dans les régions rurales, et de la politique officielle du secret en matière de détention politique, Amnesty International se déclare incapable d'évaluer le nombre des détenus.

Pendant les vingt-six ans de « règne » de Sekou Touré, on peut estimer à plusieurs milliers les hommes morts pour avoir risqué de faire de l'ombre au tyran de Conakry, qui d'avait qu'une seule idéologie : son maintien au pouvoir.

F. C.

(1) Le Monde a rendu compte de ce livre La Mort de Diallo Telli, Editions Khartala, dans son numéro du 10-11 juillet 1983.

### M. MITTERRAND : un des chefs d'Etat les plus remarquables d'Afrique

M. François Mitterrand a envoyé ce mercredi 28 mars, le télégramme suivant à M. Lansana Beavogui, premier ministre de Guinée : « J'apprends avec une grande émotion la disparition brutale du président Ahmed Sekou Touré. Sa part sera durablement ressentie tant en Guinée que sur le continent africain tout entier dont il était l'un des chefs d'Etat les plus remarquables et les plus écoutés. Les liens anciens qui nous unissent me font ressentir profondément ce deuil en présentant mes plus sincères condoléances à sa famille, au gouvernement et au peuple guinéen. En mon nom propre et en celui du peuple français, je tiens à rendre hommage à l'œuvre et à la personnalité du grand disparu ».

M. Michel Debré, ancien premier ministre, a déclaré que le président Ahmed Sekou Touré était « un chef d'Etat et, il ne faut jamais oublier, un chef parfois cruel ». M. Debré a ajouté : « Il a rompu toute allégeance avec la France, et, de ce fait, avec l'Occident. Il a été élu de ses rapports avec l'Est et a pris conscience de la solidarité africaine qu'il avait sans doute méconnue au début. Il a conduit son pays dans l'impasse et n'a pas eu le temps de réparer ses erreurs ».

Lisez

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

### Le premier échec de Moscou en Afrique

Seul pays de l'Afrique francophone à opter pour l'indépendance dès 1958, la Guinée s'est tournée vers les pays socialistes et, en particulier, vers l'URSS, autant pour briser son isolement économique que par conviction idéologique. Cette antipathie lui a donné le privilège de constituer aussi le premier échec de Moscou en Afrique. La méconnaissance du continent et l'insadéquation de l'aide proposée ont donné lieu à des situations ubuesques, devenues la caricature de la présence soviétique dans le tiers-monde, tels ces chasse-neige débarqués des avions gros porteurs soviétiques sur l'aéroport de Conakry.

Sekou Touré a toujours pris garde de ne pas laisser les Soviétiques empiéter sur un nationalisme chatouilleux. Et la première crise dans les relations avec l'URSS, marquée par des cycles de rapprochement et de tension, a justement été provoquée par l'intrusion jugée trop intense que l'ambassadeur soviétique, M. Daniel Solod, porta, en 1961, à un conflit entre le gouvernement et

les étudiants guinéens. Le représentant de Moscou fut prié de quitter Conakry du jour au lendemain.

Ainsi Sekou Touré refusa-t-il toujours aux Soviétiques le droit d'installer une base militaire dans l'île de Tamara, au large de Conakry, pour surveiller les activités de la flotte américaine dans l'Atlantique. Les observateurs à Moscou pensent que le Kremlin va profiter de l'échec de la tête de l'État guinéen pour reposer la question.

Après l'incident Solod, les relations soviéto-guinéennes avaient connu une période de froid qui dura jusqu'en 1965. Au mois d'août de cette année-là, Sekou Touré est accueilli à Moscou avec tous les honneurs dus au dirigeant d'un pays ami. En novembre, il accuse la France et les pays modérés de l'Afrique occidentale d'avoir formé un complot contre son régime et il rompt les relations diplomatiques. La lune de miel recommence avec le camp socialiste, tandis que Sekou Touré accuse régulièrement les Occidentaux de chercher à le destituer. Après une tentative de débarquement de « mercenaires », il demande l'aide de l'URSS.

### Arogance et maladresse

La coopération militaire atteint son apogée. En 1975, le port et l'aéroport de Conakry sont la plaque tournante de l'aide soviéto-cubaine aux Angolais d'Agostinho Neto. Des fusées sol-air fabriquées en URSS et destinées au MPLA transitent même par la Guinée. A partir de 1974, les Soviétiques exploitent le gisement de bauxite de Kindia, dont ils « achètent » 90 % de la production, pour leur plus grand profit et au plus grand déplaisir des Guinéens. « L'allié indéfectible des peuples en voie d'émancipation » paie en effet au tiers du prix mondial le précieux minerai dont son territoire est dépourvu (est une des rares matières premières qu'il ne possède pas) et reprend aux Guinéens la

moitié des recettes pour se rembourser l'aide qu'il leur a fournie.

Quand Sekou Touré se rapproche à nouveau de l'Occident à la fin des années 70, il s'éloigne de Moscou. En 1977, il interrompt les vols de reconnaissance des Tupolev 95 au-dessus des routes maritimes au large de l'Afrique occidentale. Moscou en prend ombrage, cesse les livraisons de pièces et ralentit la fourniture des pièces détachées destinées aux avions d'Air-Guinée. Le nombre des assistants techniques soviétiques, dont une bonne partie de conseillers militaires, est réduit. Les Guinéens supportent mal l'arrogance et la maladresse des « coopérants » de l'Est et le racisme latent que ressentent leurs étudiants en URSS.

La Guinée de Sekou Touré, malgré quelques tentations, n'aura pas été la base avancée du socialisme soviétique que le Kremlin souhaitait en Afrique occidentale. L'URSS a connu d'autres échecs sur le continent noir mais sa réussite depuis vingt-cinq ans est d'avoir toujours su compenser des reculs dans une région par des avancées dans d'autres.

D.V.

M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères du général de Gaulle en 1958, a déclaré : « Vingt-six ans plus tard [après le sort de la Guinée] le temps a fait son œuvre. Sekou Touré n'est pas mort à Moscou mais aux États-Unis, où il était venu pour se faire soigner après avoir, il y a déjà longtemps, rétabli avec la France des relations normales. Sekou Touré jouait son rôle dans les organisations internationales africaines, mais son problème réel était celui de l'état de son propre pays. Les successeurs auront la tâche dure ».

Lisez LE MONDE diplomatique

(Publicité)

**FINANCIAL TIMES**

Traduction du message publicitaire inséré page ci-contre

Son passeport est belge, son patron français et sa voiture allemande. Pourquoi lit-il un quotidien de langue anglaise ?

Posez-lui la question et, avec un peu de chance, il lèvera les yeux de son *Financial Times* pour vous répondre.

Il vous dira qu'en tant qu'homme d'affaires il a besoin de savoir ce qui se passe dans le monde, pourquoi cela se passe ainsi et ce qui va se passer ensuite. Il vous expliquera que les informations économiques en provenance d'Europe, du Moyen-Orient, des États-Unis, du Japon et d'Extrême-Orient paraissent dans le *Financial Times* plus vite qu'ailleurs. Et comme elles sont commentées par des Européens pour des Européens, il a plus de chance d'y trouver les réponses à ses interrogations.

A l'actif du *Financial Times*, il se peut qu'il mentionne aussi, outre les nouvelles du monde, celles de la vie des sociétés, les articles sur les prix mondiaux et les taux de change... Et même l'analyse des tendances du marché.

Bref, il conclura, affaires obligent, que ses journées de travail commencent toujours par le *Financial Times*. Même s'il doit le partager avec son coiffeur.

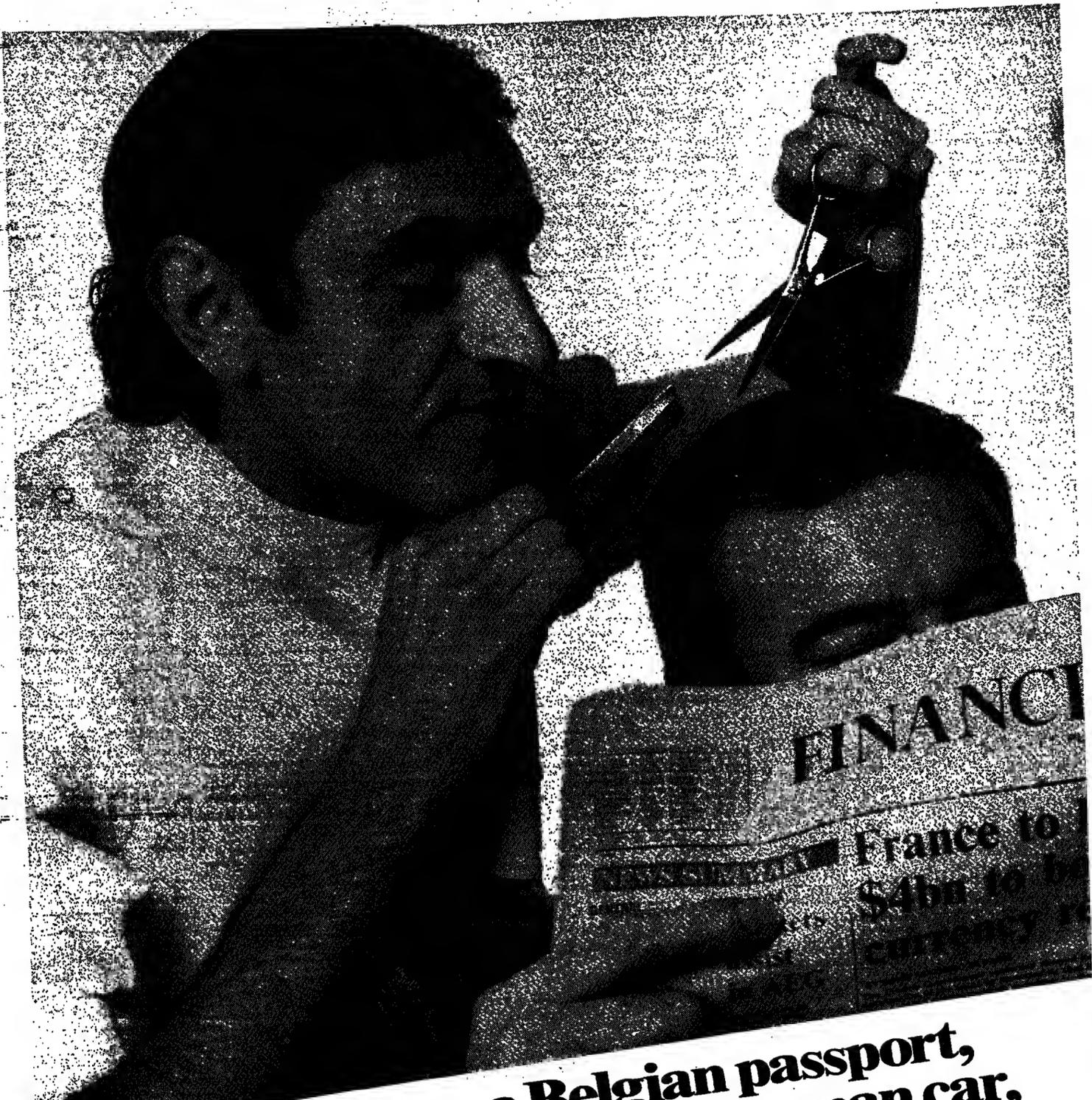
Le *Financial Times*, un langage universel.

Pour plus d'informations sur la façon de recevoir régulièrement le *Financial Times* :

Ben HUGHES, au 297-20-00.

Journal de la nuit

Handwritten signature or mark in a box.



# He has a Belgian passport, a French boss and a German car, so why is he reading an English-speaking newspaper?

Ask him, and maybe he'll look up from his Financial Times for a moment to give you some of the answers.

He'll tell you that, as a businessman, he needs to know what is happening in the world, why it is happening and what is going to happen next.

He'll explain that the FT's daily coverage of business news from Europe, the Middle East, the United States, Japan and the Far East is earlier than other newspapers.

And that because it is written for Europeans **Everyone speaks the Financial Times.**

by Europeans it is more likely to give him the kind of overall picture he needs.

As well as world news, he may mention the FT's company news.

Its coverage of world prices and exchange rates. And its reporting of market trends.

As far as he's concerned, the FT's interpretation of the business world is where the day's business begins. Even when he has to share it with the barber.



For more information about how to receive a regular copy of the FT, or if you would like to know more about using English for Business and would like full details of the Harrods/Financial Times Business English Course, ring or write to, Ben Hughes, Financial Times (Europe) Ltd., Centre d'Affaires Le Louvre, 168 rue de Rivoli, F-75044 Paris Cedex 01. Tel: 297 0623, Telex: 220044.

EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les députés socialistes envisagent une réforme de la taxe d'apprentissage

Entre le noyau dur du peuple de gauche et le gouvernement, il y a un grand écart, mais c'est nous qui vivons la déchirure musculaire. Le député socialiste qui s'exprime ainsi, à propos de la question scolaire, n'est pas un défenseur acharné de la « laïcité pure et dure ».

En tout cas, l'idée, avancée par M. Pierre Joxe, d'un collectif budgétaire pour aider l'enseignement public à mieux préparer la rentrée de l'automne 1984 - qui, d'après M<sup>me</sup> Véronique Neiertz, porte-parole du groupe, s'annonce « plus difficile que les deux précédentes » - est reprise par tout le monde.

Mardi après-midi, les élus socialistes, en séance plénière, ont débattu de la valorisation et de la popularisation de l'œuvre législative déjà accomplie. « Fiers et satisfaits », pour reprendre l'expression de M<sup>me</sup> Neiertz, ils constatent que leur travail n'est pas apprécié à sa juste valeur par la population.

Nol ne pouvait douter que la question scolaire occuperait une bonne partie de la séance plénière de mercredi et que, dans l'après-midi, M. Pierre Mauroy serait interpellé sur ce sujet.

Mardi après-midi, les élus socialistes, en séance plénière, ont débattu de la valorisation et de la popularisation de l'œuvre législative déjà accomplie. « Fiers et satisfaits », pour reprendre l'expression de M<sup>me</sup> Neiertz, ils constatent que leur travail n'est pas apprécié à sa juste valeur par la population.

THÉRY BRÉHER.

M. CHIRAC A TF 1

« M. Mitterrand doit à ses prédécesseurs son bon accueil aux États-Unis »

Sans être aucunement embarrassé par les questions des journalistes, M. Jacques Chirac a pu, mardi 27 mars, exposer ses idées politiques au cours de l'émission « Politiques » de TF 1.

A la fin de l'émission, interrogé sur le voyage de M. Mitterrand aux États-Unis, le président du RPR a déclaré : « Nous sommes très contents du succès de ce voyage. Mais j'aurais été curieux que ce soit le contraire. Quand les États-Unis qui sont nos alliés reçoivent le président de la République française, il convient qu'ils le reçoivent bien, ce qui est le cas. Il a aussi été bien reçu par le peuple américain... »

Apparavant, plus de la moitié de l'émission avait été consacrée à l'Europe. M. Chirac a ainsi précisé sa position à l'égard de la Grande-Bretagne : « Il n'est pas très convenable de dire que je veux bouler les Anglais hors de l'Europe. Il faut que l'Angleterre comprenne très clairement qu'il faut qu'elle respecte les règles du jeu et sa signature approuvée à trois reprises déjà, ou qu'elle estime ne pas pouvoir l'accepter. Il faut alors qu'elle tire les conclusions et qu'elle-même dise, eh bien ! comme pour le système monétaire européen - où elle n'est pas présente - je me mets en congé de politique agricole commune. Chaque pays assume des contraintes pour faire l'Europe. (...) L'Europe n'a pas résisté à l'élargissement. Ce qu'on pouvait faire à six (...) sera complètement impossible demain si M. Mitterrand obtient satisfaction et que l'Espagne et le Portugal entrent dans la Communauté. Ou alors il faut admettre que l'Europe est une entité politique avec une coopération politique, capable d'avoir une politique étrangère et puis sur le plan technique admettre que dans tel domaine, on le fait à trois, à quatre, à cinq, à six, comme dans le domaine monétaire où nous ne sommes que neuf. Si l'on fait une station orbitale, on peut bien n'être que quatre ou cinq. C'est une Europe à deux vitesses. »

M. Chirac a estimé prématurée la proposition de M. Giscard d'Estaing d'être au suffrage universel le président du conseil européen.

montré nos cartes, nous avons lâché du lest, accepté des sacrifices très importants pour nos agriculteurs sans s'assurer qu'on aurait un accord final. Le journaliste de l'Humanité ayant parlé de « l'appel de Cochin » lancé en 1978 par M. Chirac, celui-ci lui a répliqué : « En matière de parti de l'étranger, vous êtes un expert », ajoutant : « le parti de l'étranger ne se visait être le parti de la passivité, car si l'Europe ne coordonne pas ses efforts elle deviendra otage sur le plan de sa sécurité et vassale sur le plan de son indépendance notamment économique. »

L'Europe à deux vitesses

A propos de la politique intérieure, M. Chirac déclare : « Les sondages disent que la majorité est au creux de la vague mais que l'opposition n'en profite pas. C'est possible, mais l'opposition gagne les élections. À croire qu'il y a un décalage entre les sondages et les élections. » Il ajoute que « la politique conduite par les communistes et les socialistes est globalement négative et mauvaise pour la France ; que l'opposition doit apporter une solution et un programme, elle doit être déterminée, mais elle ne doit pas jeter de l'huile sur le feu et être respectueuse de la démocratie. »

M. Chirac estime que l'opposition n'a pas la possibilité de s'exprimer suffisamment et il annonce qu'il présentera « un projet de véritable liberté de communication ». Car si « les pouvoirs publics ont toujours eu tendance à mettre la main sur l'information, ce que je reproche au gouvernement actuel c'est d'y avoir mis les deux mains ». Évoquant le problème de l'enseignement libre, M. Chirac a répondu à plusieurs reprises que sa solution concernait que les parents d'élèves, estimés que le compromis n'était pas bon et assuré : « Si démocratiquement l'alternance joue, nous ouvrirons avec les parents d'élèves de l'école libre la concertation nécessaire pour établir le pluralisme, c'est-à-dire faire en sorte que chaque famille puisse mettre son enfant dans l'école de son choix sans qu'elle ait de contraintes financières. (...) D'ailleurs, je trouve stupéfiant qu'en France on vous dise maintenant que pour enseigner, il faut être obligatoirement fonctionnaire. M. Mitterrand aux États-Unis a été très admiratif de certaines initiatives. Il devrait regarder comment s'y fait l'enseignement (...) La plupart des enseignants n'y sont pas des fonctionnaires. »

M. MESTRE (UDF) ET LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE

L'idée de l'instauration d'une procédure permettant la pratique du référendum d'initiative populaire fait son chemin, du moins au sein de l'opposition.

M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, expose, dans le numéro de mars de la Revue des Deux Mondes, un projet qu'il souhaite voir figurer dans le programme de l'opposition, ce qui impliquerait une révision de la Constitution. La proposition de M. Mestre prévoit une procédure à trois étapes, qu'il décrit ainsi :

« Dans un premier temps, une pétition devrait être signée de dix mille électeurs au moins comptant parmi eux mille élus, dont cent députés ou sénateurs représentant au moins trente départements. Cette pétition, comportant le texte du projet de loi soumis au référendum, serait présentée au Conseil constitutionnel. Celui-ci trancherait sur sa recevabilité après avoir vérifié la réalité et l'origine des signatures. »

« Dans un deuxième temps, si le Conseil constitutionnel avait jugé la pétition recevable, il en assurerait la diffusion dans chacune des mairies du territoire. C'est là que, dans un délai d'un mois, les électeurs inscrits dans la commune pourraient venir signer la pétition en apportant la preuve personnelle de leur identité. À l'expiration de ce délai, le Conseil constitutionnel vérifierait que la pétition a recueilli un nombre de signatures au moins égal à 10 % des électeurs inscrits et statuerait sur la régularité de l'ensemble de l'opération. »

« Alors s'ouvrirait le troisième phase : le Conseil constitutionnel saisi par la pétition le président de la République, en l'invitant à soumettre le projet de loi au référendum dans les conditions prévues à l'article 11 de la Constitution. Ce projet de loi entrerait en application s'il recueillait la majorité des suffrages exprimés à l'occasion de la consultation référendaire sous réserve que le nombre de ces suffrages dépasse le quart des électeurs inscrits. »

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

Les Bucoliques de M. Mauroy

Sous la pression des réalités, la métamorphose de M. Pierre Mauroy continu. Le premier ministre avait déjà mis quelques bémols au lyrisme hugolien de sa première période gouvernementale. Voici venu, pour lui, le temps des Bucoliques virgiliennes. Invité de « Découvertes », l'émission de Jean-Pierre Ekaboch, mardi après-midi 27 mars, M. Mauroy a assimilé sa fonction à celle d'un modeste laboureur : « Le premier ministre, c'est un jardinier. La suite en train de semer, je fais attention à mes semis. Il y a les graines qui rapportent tout de suite, et il y a celles dont la récolte viendra plus tard... »

« M. Mauroy a même fait une confidence : il parle aux arbres du parc de l'Hôtel Mathurin : « Il m'arrive de parler avec eux. Ils apprennent la fonction de la durée... » A l'occasion du deuxième anniversaire de son installation rue de Valenciennes, il a planté un chêne, alors que son prédécesseur, M. Raymond Barre, avait lui, dans les mêmes circonstances, fait planter un érable... »

Que dit-il aux arbres ? Il leur dit son espoir secret qu'en dépit des multiples aléas d'aujourd'hui la mission en 1985, sera bonne pour la gauche : « Je crois qu'à l'heure des résultats les Français se diront finalement que le premier ministre et le gouvernement ont eu raison de faire ce qu'il fallait pour la France. Le moment venu, quand on examinera le bilan, en 1985, on verra que ce gouvernement a accompli ses engagements, qu'il n'y avait pas d'autre politique possible, sauf à la faire de manière brutale... » Il leur fait aussi un aveu : « Notre erreur a été de ne pas avoir trouvé ce qu'il fallait faire pour que les Français comprennent la nécessité de cette politique de rigueur. Pourquoi faut-il tant de temps »

pour que les Français en soient convaincus, pour qu'ils aient l'élan, les gestes qui approuvent, sans résignation mais dans une acceptation critique et raisonnée, cette politique courageuse qui mériterait d'être mieux partagée ? »

S'il conçoit parfois quelque amertume devant les manifestations de l'« égoïsme » collectif ou sectoriel - « le plus grand obstacle », à ses yeux, - M. Mauroy s'empresse d'ajouter que, pour autant, il n'a jamais été tenté de démissionner. S'il lui est arrivé, au sein du gouvernement, comme naguère à l'intérieur de son parti, d'accepter la « loi de la majorité », il assume sereinement sa condition en notant qu'à son poste « il faut une certaine capacité d'encaissement ». Et il souligne la qualité de son dialogue permanent avec M. François Mitterrand, qu'il préserve soigneusement de toute « indiscretion ».

Après avoir cru dur comme fer aux vertus du volontarisme, Mauroy le « jardinier » cultive ainsi un certain fatalisme.

Il se dégageait de cette évolution une impression d'impudence si au même moment les Français, dans leur nette majorité, n'apparaissent - selon un sondage de la SOFRES effectué pour un groupe de journaux de province - atteints, eux, par une métamorphose encourageante pour le gouvernement. Qu'il se trouve aujourd'hui 54 % de citoyens pour approuver la poursuite de l'effort de rigueur économique et prêts à y sacrifier une certaine boisson du pouvoir d'achat peut, en effet, laisser espérer à la gauche que les « graines » sarnées par M. Mauroy ne demeureront pas éternellement stériles.

A.-R.

UN SONDAJE DE LA SOFRES

Les Français et la rigueur

Une majorité des Français (54 %) souhaite que le gouvernement continue sa politique de rigueur économique même s'il faut accepter une certaine baisse du pouvoir d'achat. C'est ce qu'indique un sondage de la SOFRES réalisé du 10 au 15 mars pour un groupe de journaux de province, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Il ne sont que 29 % à préférer que le gouvernement préserve le pouvoir d'achat et accepte pour cela des déficits financiers plus importants.

Pour ce qui est du désir du gouvernement de limiter cette année les augmentations de salaire à 5 % pour juguler l'inflation, 51 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement « doit tenir bon et maintenir sa position » contre 33 %

qui considèrent qu'il devrait faire plus de concessions. Les Français, à 61 %, se déclarent partisans de maintenir le libre-échange entre la France et les autres pays contre 31 % qui préféreraient la fermeture des frontières de notre pays à certains produits étrangers.

Enfin, les récents mouvements sociaux sont diversement appréciés. Les Français approuvent largement les manifestations des mineurs (68 % contre 16 % qui les désapprouvent), les manifestations des partisans de l'école privée (56 % contre 31 %) et plus modérément les barrages des routes par les transporteurs routiers (45 % contre 44 %). La grève des fonctionnaires, en revanche, leur a semblé injustifiée : 66 % d'entre eux (contre 24 %) l'ont désapprouvée.

SURENCHÈRES A L'EXTRÊME DROITE

Le PFN demande le renvoi des immigrés de la deuxième génération

Grâce aux entours par la progression du Front national, son frère ennemi depuis la scission de 1974, le Parti des forces nouvelles (PFN), organisera le samedi 31 mars à Paris des assises nationales au cours desquelles ses délégués régionaux et départementaux arrêteront la position du parti pour les élections européennes. M. Jean-Marie Le Pen refusera, jusqu'à présent, de faire alliance avec lui. Il publiera à cette occasion une brochure précisant sa propre stratégie.

Le PFN, qui revendique « près de dix mille adhérents », mise, en fait, sur un essoufflement de l'« effet Le Pen » et se livre à une surenchère sur les

thèmes « porteurs » de l'immigration et de l'insécurité. Dans la pratique politique quotidienne, il oppose délibérément une volonté de collégiation au « culte du chef » auquel sacrifie, à ses yeux, le Front national.

C'est un « collectif » - composé du général Félix Besson, président du conseil national, et de MM. Thierry Gambier, membre du conseil national, Roland Hélié, membre du bureau politique, Jack Marchal, membre du bureau politique, Jean-Baptiste Vilbert, membre du conseil national, - qui a répondu à nos questions sur l'état du parti et ses rapports avec la formation de M. Le Pen.

« Les éléments les plus criminogènes du pays »

« Vous exploitez, vous aussi, les thèmes de l'immigration et de l'insécurité. En quoi vous différenciez-vous, sur ces thèmes, du Front national ? »

« Nous exprimons nos positions d'une façon pragmatique et plus politique que M. Le Pen, non pas au niveau de sa réaction épidermique et poissonnée. A la gravité des faits doivent correspondre la gravité de la réflexion et la radicalisation des solutions proposées, hors des demi-mesures. Dans un premier temps, et comme nous en a donné l'exemple la démocratie suisse à une majorité jamais atteinte dans son histoire (84 %, le 5 avril 1981), suppression des avantages sociaux - qui nous saignent - aux immigrés. »

Simultanément, arrêt puis inversion du courant d'immigration. Abrogation des clauses permettant à un quelconque sujet né de parents étrangers en France d'obtenir automatiquement la nationalité française. Abrogation du paragraphe 3, article 7, de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, enlevant aux citoyens français la primauté ou travail dans leur propre patrie. Renvoi, contrairement à M. Le Pen, des immigrés de la deuxième génération dans lesquels se trouvent les éléments les plus criminogènes du pays. C'est ce que par des mesures rigoureuses, draconiennes en ce domaine, que nous assurons - comme c'est notre devoir envers les générations à venir, notre pays, notre civilisation - la maîtrise absolue de notre destin et, par là, la dignité de notre place dans l'Europe.

« Sur quels thèmes pensez-vous pouvoir vous distinguer des autres formations de l'opposition ? »

« Nous disons ce que l'opposition officielle ne veut pas, ou ne sait

pas dire, en mettant en avant les questions - des questions tabou - qui touchent directement au devenir de notre communauté nationale :

1) L'effondrement démographique européen et le génocide par substitution que représente l'afflux de populations afro-asiatiques ;

2) L'indépendance de l'Europe. Condamner les manifestations pacifistes est insuffisant, encore faut-il travailler en direction d'une défense européenne autonome, désigner les objectifs d'une politique européenne digne de ce nom, c'est-à-dire : abolition du protectorat américain et libération des peuples d'Europe de l'Est avec tout ce que cela comporte - et notamment la réunification allemande ;

3) UDF et RPR feignent de croire que, un jour ou ils seront de retour dans les palais nationaux, les choses s'arrangeront d'elles-mêmes, et qu'il cessera le processus de décomposition nationale dans ses différentes manifestations : régression économique, montée des corporatismes, délinquance de masse. On n'y remédiera que par des solutions révolutionnaires. Il faudra une véritable mobilisation nationale. Le rôle de l'État devra se définir dans une nouvelle dialectique entre contraintes et consensus, libertés et autorité. Il n'est pas besoin pour cela de modifier le cadre institutionnel existant.

« Quel est votre jugement sur l'attitude des principaux partis de l'opposition ? A-t-il évolué depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir ? »

« L'opposition est toujours en retard d'une querelle. Elle ne sait rien prévoir, rien voir. Elle se laisse balloter d'un projet de loi à l'autre. Elle pousse la sottise jusqu'à jurer, chaque fois qu'un mouvement social est dirigé contre le gouvernement, qu'elle n'est pas pour rien. De Stira à Veil et de Veil en France, elle se présente comme une proie toute désignée pour toutes les manœuvres de division, aussi maladroites soient-elles.

Quant au fond, les réurgitations libérales de Giscard et les vagues références réagantaires affichées par Chirac ne peuvent évidemment nous satisfaire. Elles ne satisfont même pas les électeurs giscardiens et chiraciens... »

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

Journaliste

صوتنا في الوطن

# Quelques-unes des meilleures tables de la région.

**GILLE** - Table. Pin massif verni. Ø120 cm. Avec rallonge comprise: L 160 cm.



**KRISTINA**  
Chaise. Pin massif verni.  
**340F**



**JONAS**  
Chaise. Hêtre laqué blanc.  
**170F**

**VANSBRO** - Table à rabats. Hêtre massif verni. Plateau mélaminé blanc. 15/115 x 100 cm.



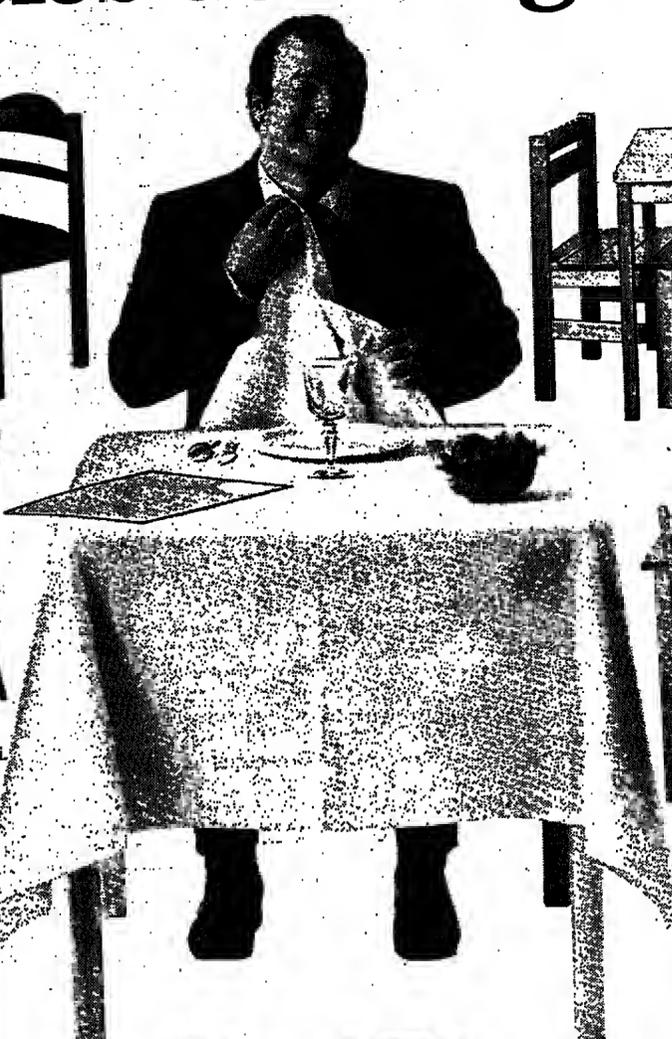
**BILLNÄS**  
Chaise. Pin massif verni.  
**220F**

**SMEDVIK** Table. Pin massif verni. 120 x 75 cm.



**TED**  
Chaise pliante. Laqué époxy. Plusieurs coloris.  
**59F**

**MOLKOM**  
Table à rabats. Piètement pin massif, non traité, plateau plaqué pin. 34/128 x 70 cm.



**KORPI** - Table à rabat. Sapin massif verni. 120/170 x 75 cm.



**KORPI**  
Chaise. (2 par emballage).  
**170F**



**RUSTIK** - Chaise. **540F**

**RUSTIK** - Table à rabat. Pin massif verni. sur glaciis fauve. 117/175 x 100 cm. **2190F**



**450F**  
**LACK** - Table laquée rouge. 143 x 77 cm.



**SÖRGÅRDEN**  
Table à rabats. Pin massif verni. 120/220 x 100 cm.  
**1570F**

**REBECKA**  
Chaise. Pin massif verni.  
**450F**



**BROMMA** Table. Structure hêtre massif. Plateau plaqué hêtre, glaciis brun. Ø105 cm. **295F**

**PER**  
Chaise. Structure bois massif. Assise bois lamellé. Teinté brun. **95F**

Dans la région, des bonnes tables, nous en connaissons plus d'une. Aucune ne figure dans les guides gastronomiques. Mais toutes sont réunies sous un même nom et dans un même endroit. Chez nous. **IKEA**.  
Chez **IKEA**, vous trouverez des tables de toutes sortes. De toutes tailles. Avec rabats.

Sans rabat. Avec tiroir. Sans tiroir. Sans dépenser beaucoup d'argent. Avec un peu de travail de votre part. Car c'est là un principe d'**IKEA**: nos meubles sont vendus non montés. Vous les emportez dans des cartons. Vous les montez tranquillement une fois chez vous. Rassurez-vous, c'est très simple. Et voilà

pourquoi **IKEA** peut se permettre d'afficher des prix aussi peu élevés sur des articles qui n'ont rien à envier à beaucoup de ses chers (oh oui!) collègues. Manque de modestie de notre part? Certainement pas. Nous ne faisons là qu'affirmer la vérité. Et la vérité, n'est-ce pas elle qui a fait le succès d'**IKEA**?

**IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD**  
SORTIE AIRE DE LISSÉS TEL. (6) 497.65.65.  
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.: 11-22 h  
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h

**RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS**

Ils sont fous ces Suédois



**IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2**  
TEL. (1) 832.92.95 (à 5 mn de la Porte de Pantin)  
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

**IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.**  
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.23.26  
Heures d'ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h

LES SUITES DES MUTATIONS DE POLICIERS

Les déclarations de MM. Mauroy Defferre et Gallo

Je souhaite que soient finies les inscriptions... a déclaré mardi 27 mars après-midi, sur Europe 1, M. Pierre Mauroy (...). Dès lors que des documents de l'Etat se trouvent systématiquement dans les journaux, je crois que les journalistes font leur travail - je ne les critique pas - mais je critique les fonctionnaires qui se sont laissés aller à leur donner de tels documents (...). Que les journalistes fassent leur travail, les fonctionnaires le leur, mais les fonctionnaires, eux, dépendent de l'autorité du gouvernement et de ceux qui sont aux postes de responsabilités.

LA FERMETURE DU BUREAU DE PRESSE QUAI DES ORFÈVRES

Les réactions des journalistes

Les organisations professionnelles et syndicales de journalistes ont réagi avec vigueur à la décision du préfet de police de Paris, M. Guy Fongier, de fermer le bureau de presse du Quai des Orfèvres, au 36, quai des Orfèvres, les activités de la police judiciaire parisienne.

Le barrage de Loyettes (Ain) ne sera pas construit

Bourg-en-Bresse. - M. Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, a annoncé, le 27 mars à FR3 Lyon, que le texte classant le site de Loyettes était signé. Cette décision représente une victoire pour les écologistes, les agriculteurs et les pêcheurs, et un échec pour la Compagnie nationale du Rhône, qui projetait d'aménager deux nouveaux barrages hydroélectriques sur le Rhône : l'un à Loyettes et l'autre à 20 kilomètres en amont, à Saul-Brenaz - le seul pour lequel elle a reçu le feu vert. En août 1982, M. Michel Crépeau, alors ministre de l'environnement, était venu sur les lieux entendre les élus locaux et les associations.

Selon M. Defferre, cette mutation n'a - aucune rapport - avec l'affaire des Irlandais de Vincennes ni avec un éventuel ouvrage de l'écrivain Jean-Ederne Hallier sur la vie privée de M. François Mitterrand. « De très mauvaises habitudes avaient été prises, a-t-il insisté. Les journalistes étaient dans les couloirs, dans les bureaux. Les fuites se répétaient. C'était très grave dans certains cas. » « Je n'admets pas qu'à travers moi on essaye d'atteindre le président de la République, a conclu le ministre de l'intérieur. S'il y a un responsable, c'est moi. »

De son côté M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré à TF1 que « personne ne s'en prendrait aux journalistes (...). Il faut respecter deux choses : la liberté de la presse et l'efficacité de la police. » L'écrivain Jean-Ederne Hallier a demandé la saisie de bande télévisée de l'intervention de M. Defferre sur Antenne 2 « afin de déterminer quelles suites judiciaires lui donner - il a chargé son avocat, M. Francis Szpiner, d'entamer une procédure de référé à cet effet. M. Defferre a notamment déclaré, à propos de M. Hallier : « Il a disparu, la lumière n'a jamais été complètement faite sur cet événement. Par conséquent, ce que dit Edern Hallier n'est pas d'être retenu. » M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris chargé de l'information contre X pour arrestation illégale et séquestration de personne, ouverte après la disparition de M. Hallier en avril 1982, a rendu, le 2 mars, une ordonnance de non-lieu dans laquelle il estime que « si les investigations entreprises n'ont pas infirmé la réalité de l'enlèvement, elles n'ont pas permis d'identifier les auteurs ». Contredisant les premières réquisitions qui concluaient, elles aussi, au non-lieu, le parquet a fait appel de cette ordonnance.

APRÈS UNE OPÉRATION DANS UN FOYER D'IMMIGRÉS

Le nouveau procureur de Paris rappelle à l'ordre le préfet de police

Le conflit entre la police et la justice s'est envenimé mardi 27 mars. Le parquet de Paris a en effet décidé de faire relâcher trente et un immigrés « clandestins » qui avaient été interpellés, selon lui, dans des conditions irrégulières. M. Michel Jéol, procureur de Paris, a adressé une note à M. Guy Fongier, préfet de police, pour se plaindre que, dans cette affaire, le code de procédure pénale n'ait pas été respecté.

EN BREF

Le tribunal de Pontoise s'oppose à l'expulsion de deux étrangers

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de Pontoise, présidée par M. Jean-Claude Bizot, vient de rendre deux jugements par lesquels elle remet en cause le principe de la reconduite immédiate à la frontière des étrangers arrêtés en France sans titre de séjour.

Deux inculpations pour provocation à la haine raciale

Chargé d'une information ouverte contre X... le 28 décembre 1983, en raison de propos tenus le 16 octobre 1983 à Paris lors de la quatrième Journée nationale d'unité française (le Monde du 19 octobre), M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, vient d'inculper deux des participants à cette réunion organisée par des mouvements d'extrême droite.

Incendie dans un hôtel parisien

Trois personnes sont mortes dans l'incendie d'un hôtel parisien la « Novello-Orléans », 25, avenue du Général-Leclerc (14<sup>e</sup>), dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 mars. Il s'agit d'un couple retrouvé asphyxié dans une chambre et d'une femme qui, prise de panique, est tombée d'une fenêtre du cinquième étage. Les pompiers ont réussi à sauver une dizaine de clients bloqués aux étages supérieurs en utilisant la grande échelle.

L'immobilisme et ses alibis

Qu'on est loin du rapport Belorgey sur les réformes de la police, de janvier 1982, selon lequel il fallait « s'efforcer de répondre à une demande collective d'information sur le fonctionnement des services de police » ! Pour comprendre le risque encouru, il suffit de rappeler le seul précédent dans cette mesure : durant la guerre d'Algérie, le correspondant de l'AFP fut expulsé du Quai des Orfèvres par M. Maurice Papon, pour avoir alerté des responsables politiques sur les brutalités dont il avait été témoin à l'encontre des prévenus algériens.

Écoutes téléphoniques

Mais les « fuites », dira-t-on ? Quelles « fuites » ? A l'exception de son propre rapport sur les effectifs policiers parisiens, publié par le Point du 19 mars, le préfet de police ne peut citer d'articles de presse récents ayant menacé la stabilité de l'État, empêché une arrestation ou discrédité une personnalité. Le débat est biaisé, tant l'on joue sur les mots : à suivre le préfet de police de Paris, toute information non contrôlée par la hiérarchie policière devient une « fuite », presque un délit.

Le pouvoir de M. Ménage

S'agit-il de mater ou de transformer la police ? Si la police a besoin d'être dirigée, encore faudrait-il que ce soit pour aller dans une direction qu'elle puisse accepter ainsi que la population. La voie qui était tracée depuis cet été n'est-elle plus suivie ? On semble lui préférer des chemins de traverse, créant des problèmes là où il n'y en a pas, en préférant, par exemple, multiplier un « grand fic » qui, professionnellement, domine toute satisfaction : plutôt que de s'attaquer à la réforme, sans doute nécessaire, des brigades centrales du Quai des Orfèvres.

EN BREF

Le tribunal de Pontoise s'oppose à l'expulsion de deux étrangers

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de Pontoise, présidée par M. Jean-Claude Bizot, vient de rendre deux jugements par lesquels elle remet en cause le principe de la reconduite immédiate à la frontière des étrangers arrêtés en France sans titre de séjour.

Deux inculpations pour provocation à la haine raciale

Chargé d'une information ouverte contre X... le 28 décembre 1983, en raison de propos tenus le 16 octobre 1983 à Paris lors de la quatrième Journée nationale d'unité française (le Monde du 19 octobre), M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, vient d'inculper deux des participants à cette réunion organisée par des mouvements d'extrême droite.

Incendie dans un hôtel parisien

Trois personnes sont mortes dans l'incendie d'un hôtel parisien la « Novello-Orléans », 25, avenue du Général-Leclerc (14<sup>e</sup>), dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 mars. Il s'agit d'un couple retrouvé asphyxié dans une chambre et d'une femme qui, prise de panique, est tombée d'une fenêtre du cinquième étage. Les pompiers ont réussi à sauver une dizaine de clients bloqués aux étages supérieurs en utilisant la grande échelle.

Une police de l'information ?

(Suite de la première page.) Fermer, c'est fermer. On verra, jeudi soir, à Antenne 2, le film de Raymond Depardon - Fais ce que vives - tourné dans un commissariat de Paris, et qui montre, au contraire, tout l'intérêt qu'il y a, pour l'image des « flics », à ouvrir les portes.

Le pouvoir de M. Ménage

S'agit-il de mater ou de transformer la police ? Si la police a besoin d'être dirigée, encore faudrait-il que ce soit pour aller dans une direction qu'elle puisse accepter ainsi que la population. La voie qui était tracée depuis cet été n'est-elle plus suivie ? On semble lui préférer des chemins de traverse, créant des problèmes là où il n'y en a pas, en préférant, par exemple, multiplier un « grand fic » qui, professionnellement, domine toute satisfaction : plutôt que de s'attaquer à la réforme, sans doute nécessaire, des brigades centrales du Quai des Orfèvres.

EN BREF

Le tribunal de Pontoise s'oppose à l'expulsion de deux étrangers

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de Pontoise, présidée par M. Jean-Claude Bizot, vient de rendre deux jugements par lesquels elle remet en cause le principe de la reconduite immédiate à la frontière des étrangers arrêtés en France sans titre de séjour.

Deux inculpations pour provocation à la haine raciale

Chargé d'une information ouverte contre X... le 28 décembre 1983, en raison de propos tenus le 16 octobre 1983 à Paris lors de la quatrième Journée nationale d'unité française (le Monde du 19 octobre), M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, vient d'inculper deux des participants à cette réunion organisée par des mouvements d'extrême droite.

Incendie dans un hôtel parisien

Trois personnes sont mortes dans l'incendie d'un hôtel parisien la « Novello-Orléans », 25, avenue du Général-Leclerc (14<sup>e</sup>), dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 mars. Il s'agit d'un couple retrouvé asphyxié dans une chambre et d'une femme qui, prise de panique, est tombée d'une fenêtre du cinquième étage. Les pompiers ont réussi à sauver une dizaine de clients bloqués aux étages supérieurs en utilisant la grande échelle.

Une police de l'information ?

(Suite de la première page.) Fermer, c'est fermer. On verra, jeudi soir, à Antenne 2, le film de Raymond Depardon - Fais ce que vives - tourné dans un commissariat de Paris, et qui montre, au contraire, tout l'intérêt qu'il y a, pour l'image des « flics », à ouvrir les portes.

Le pouvoir de M. Ménage

S'agit-il de mater ou de transformer la police ? Si la police a besoin d'être dirigée, encore faudrait-il que ce soit pour aller dans une direction qu'elle puisse accepter ainsi que la population. La voie qui était tracée depuis cet été n'est-elle plus suivie ? On semble lui préférer des chemins de traverse, créant des problèmes là où il n'y en a pas, en préférant, par exemple, multiplier un « grand fic » qui, professionnellement, domine toute satisfaction : plutôt que de s'attaquer à la réforme, sans doute nécessaire, des brigades centrales du Quai des Orfèvres.

EN BREF

Le tribunal de Pontoise s'oppose à l'expulsion de deux étrangers

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de Pontoise, présidée par M. Jean-Claude Bizot, vient de rendre deux jugements par lesquels elle remet en cause le principe de la reconduite immédiate à la frontière des étrangers arrêtés en France sans titre de séjour.

Deux inculpations pour provocation à la haine raciale

Chargé d'une information ouverte contre X... le 28 décembre 1983, en raison de propos tenus le 16 octobre 1983 à Paris lors de la quatrième Journée nationale d'unité française (le Monde du 19 octobre), M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, vient d'inculper deux des participants à cette réunion organisée par des mouvements d'extrême droite.

Incendie dans un hôtel parisien

Trois personnes sont mortes dans l'incendie d'un hôtel parisien la « Novello-Orléans », 25, avenue du Général-Leclerc (14<sup>e</sup>), dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 mars. Il s'agit d'un couple retrouvé asphyxié dans une chambre et d'une femme qui, prise de panique, est tombée d'une fenêtre du cinquième étage. Les pompiers ont réussi à sauver une dizaine de clients bloqués aux étages supérieurs en utilisant la grande échelle.

Une police de l'information ?

(Suite de la première page.) Fermer, c'est fermer. On verra, jeudi soir, à Antenne 2, le film de Raymond Depardon - Fais ce que vives - tourné dans un commissariat de Paris, et qui montre, au contraire, tout l'intérêt qu'il y a, pour l'image des « flics », à ouvrir les portes.

Le pouvoir de M. Ménage

S'agit-il de mater ou de transformer la police ? Si la police a besoin d'être dirigée, encore faudrait-il que ce soit pour aller dans une direction qu'elle puisse accepter ainsi que la population. La voie qui était tracée depuis cet été n'est-elle plus suivie ? On semble lui préférer des chemins de traverse, créant des problèmes là où il n'y en a pas, en préférant, par exemple, multiplier un « grand fic » qui, professionnellement, domine toute satisfaction : plutôt que de s'attaquer à la réforme, sans doute nécessaire, des brigades centrales du Quai des Orfèvres.

EN BREF

Le tribunal de Pontoise s'oppose à l'expulsion de deux étrangers

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de Pontoise, présidée par M. Jean-Claude Bizot, vient de rendre deux jugements par lesquels elle remet en cause le principe de la reconduite immédiate à la frontière des étrangers arrêtés en France sans titre de séjour.

Deux inculpations pour provocation à la haine raciale

Chargé d'une information ouverte contre X... le 28 décembre 1983, en raison de propos tenus le 16 octobre 1983 à Paris lors de la quatrième Journée nationale d'unité française (le Monde du 19 octobre), M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, vient d'inculper deux des participants à cette réunion organisée par des mouvements d'extrême droite.

Incendie dans un hôtel parisien

Trois personnes sont mortes dans l'incendie d'un hôtel parisien la « Novello-Orléans », 25, avenue du Général-Leclerc (14<sup>e</sup>), dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 mars. Il s'agit d'un couple retrouvé asphyxié dans une chambre et d'une femme qui, prise de panique, est tombée d'une fenêtre du cinquième étage. Les pompiers ont réussi à sauver une dizaine de clients bloqués aux étages supérieurs en utilisant la grande échelle.

VA A Une usi Agne-Acters de Fos un dentils très m 180000 tonnes Pour un tier rationale Un tiers à h bérance Un tiers à la 5 600 millions d'affaires en 19 moté à l'exporti et le Con Pour vous

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

Handwritten signature or mark in a box.

(PUBLICITÉ)

## RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

# VA-T-ON SACRIFIER UGINE-ACIERS A FOS-SUR-MER ?

*Une usine ultra-performante sur le marché mondial de l'acier*

**Ugine-Aciers regroupe sur le site de Fos un ensemble unique d'outils très performants :**

- Un four électrique qui rivalise avec les meilleurs au niveau mondial ;
- Une unité de dégazage de l'acier liquide de très haut niveau ;
- Le laminoir à barres le plus puissant de France : l'égal des Japonais ;
- Une installation de flammage automatique unique sur le plan national ;
- Un train à fils spécialement conçu pour les aciers alliés ;
- Une tréfilerie complète pour des spécialités difficiles.

**La compétitivité de ses produits fait de ce site industriel un leader mondial de l'acier.**

- Une production de plus de 180 000 tonnes destinée :
  - Pour un tiers à la consommation nationale ;
  - Un tiers à la Communauté européenne ;
  - Un tiers à la grande exportation.
- 600 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983, dont plus de la moitié à l'exportation.

- Un plan de charge 1984 qui dépasse toutes les prévisions.

**Le savoir-faire de son personnel permet à Ugine-Aciers Fos d'être le seul spécialiste français des aciers pour roulements à billes.**

- 1 250 personnes hautement spécialisées avec une expérience déterminante de l'acier à roulements (95 % de la production française).
- Une renommée mondiale dans le domaine du traitement de l'acier et notamment dans la pratique du laminage.

**Construite il y a à peine dix ans, dernière-née des aciéries françaises, c'est une usine d'avenir.**

- Une pratique très poussée de l'automatisation et de l'informatisation.
- Des options techniques de développement qui répondent aux exigences du marché de l'acier des prochaines décennies.
- Des possibilités de création sur place d'unités de transformation de la production.

*Le plan acier fera-t-il disparaître cet outil leader de l'économie régionale en Provence - Alpes - Côte d'Azur ?*

*Fermer Ugine-Aciers à Fos-sur-Mer, cela veut dire :*

- Augmenter de 400 millions de francs le déficit de la balance commerciale ;
- Priver notre pays de l'unité d'élaboration des aciers spéciaux la plus récente ;
- Abandonner la production des aciers à roulements ;
- Compromettre à moyen terme l'emploi dans les entreprises de cette filière ;
- Annoncer le déclin de la zone industrielle portuaire de Fos-sur-Mer ;
- Entraîner le gaspillage inutile d'un outil d'une valeur de 4 milliards de francs ;
- Faire disparaître à terme près de deux mille emplois dans une région déjà très fortement touchée par le chômage.

**L'Intersyndicale de l'usine de Fos  
et le Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur se sont associés  
pour vous présenter l'usine d'aciers spéciaux la plus moderne de France.**

*Intersyndicale Ugine-Aciers  
BP 30, 13771 Fos-sur-Mer*

# SOCIÉTÉ

## Les avions renifleurs : histoire d'une « invention »

### I. - 1965-1976 : galops d'essai

De notre envoyé spécial SERGE MARTI

La Suisse, les Baléares, l'Espagne encore avec l'Andalousie, puis les Canaries. De 1965 à 1976, les investisseurs des « avions renifleurs » ont recherché l'investissement de l'eau et du pétrole. Avec l'aide de M. Alfredo Sanchez Bella, alors ministre du général Franco.

Madrid. - Bien avant de s'intéresser à l'or noir, des chercheurs français ont été frappés par le choc pétrolier de 1973. Le curieux tandem composé de MM. de Villegas et Bonassoli se faisait fort de trouver de l'eau et du pétrole. C'est en Espagne que devaient avoir lieu ces premiers travaux d'investigation dans ces contrées.

Le 5 avril 1965, un groupe d'hommes d'affaires comprenant déjà M. Aldo Bonassoli, sans portefeuille, et le comte Alain de Villegas, administrateur, avaient fondé une société baptisée La Grolla (du nom local d'un récipient utilisé dans le Val d'Aoste). Le siège avait été fixé à Genève. Cet organisme avait pour but de financer des découvertes scientifiques dont le contrôle était confié à une société d'Anvers, la Scientec, dirigée par M. Bonassoli. Le « Professeur » s'engageait alors à fournir, dans le délai maximum d'un mois, « les données complètes pour l'exécution d'une unité capable de débiter 500 litres d'eau potable par minute à partir d'eau de mer à forte teneur saline ».

Assistât dit, assistât fait. Un laboratoire était monté en toute hâte à Ibiza, la troisième, par la taille, des Baléares. « Une pompe avait été

installée pour puiser l'eau de mer et la refouler dans un récipient, le sel devait se déposer au fond », raconte aujourd'hui le baron Bernard de Mercken de Mercken, ami et compatriote du comte de Villegas, qui perdit dans l'aventure une « certaine somme ». « L'eau était effectivement dessalée, mais pas potable pour autant », admet M. de Mercken de Mercken, qui a assisté - de loin - à cette expérience. M. Bonassoli, qui tenait « à maintenir le secret autour de son projet », avait en effet délégué à bonne distance du théâtre des opérations les « associés » qui avaient financé le déplacement et les frais d'installation. Prudants, ces derniers s'étaient cependant équipés de jumelles et avaient été fait de comprendre qu'on s'était joué d'eux. L'investisseur italien ne dut qu'à l'intervention énergique du comte de Villegas d'éviter un bain forcé. Les deux sociétés furent dissoutes en 1967-1968, « au grand dam des actionnaires délestés de dizaines de milliers de francs suisses », précise le baron.

Cet échec allait-il marquer la fin d'une courte carrière ? Non. Portés par la foi, les deux hommes, qui avaient brigué entre-temps un parachemin au concours Lépine, poursuivaient vaillamment leurs travaux. Ils cherchent à intéresser surtout des financiers de haut niveau qui d'émotions personnelles politiques de leur fournir le nerf de la guerre qu'ils entendent mener contre la soif dans le monde. Mais il faut bien attendre quelques années avant que

soit estompé le souvenir douloureux d'Ibiza. C'est en 1970 que l'équipe, réduite à ses deux fondateurs, décroche le gros lot : l'appui de M. Alfredo Sanchez Bella, ministre espagnol de l'information et du tourisme, au service du général Franco.

#### Un pistolet fouineur

À l'époque, se souvient-il, « j'ai reçu une lettre de l'avocat français, M. Violet, un vieil ami et un homme irréprochable. Il m'explique qu'il connaît un comte belge [M. de Villegas] qui a mis au point une technique pour découvrir de l'eau et dont il veut faire don à la Banque mondiale. Je trouve l'idée excellente et, comme il faut bien que cet investisseur effectue quelques expériences, je propose que cela se passe en Espagne, où ce ne sont pas les régions désertiques qui manquent ». Quelques temps après, des recherches furent entreprises sur une ferme d'Etat située au cap de la Gaia, à une vingtaine de kilomètres d'Almería, sur la Costa-del-Sol, une région touristique où se posent de nombreux problèmes d'eau potable.

« C'est là qu'ils sont restés trois ou quatre mois, sur un terrain qui appartenait à Entusora, une entreprise espagnole de tourisme qui était donc du ressort de mon ministère », explique M. Sanchez Bella. « Il y avait aussi M. Crosby Kelly, un technicien américain, un homme d'affaires très important, et par la suite M. de Weck, le patron d'une banque suisse, venu constater le résultat des travaux. Toute l'équipe est venue en camion avec des câbles et quelques appareils scientifiques. La thèse de Villegas était simple : de l'eau, il y en avait partout, il suffisait d'aller la chercher. Alors, ils utilisaient une sorte de pistolet qu'on enfouissait dans la terre. Dès que cet engin détectait une nappe d'eau, il émettait un son particulier. Trois ou quatre forages ont été effectués, mais un seul a réellement débouché sur de l'eau en quantité insuffisante toutefois pour ce que je voulais faire : créer une zone touristique susceptible d'accueillir huit à dix mille personnes. Alors, les recherches ont été arrêtées, mais il reste encore la margelle du puits... »

Le financement ? « Oh, c'était peu de chose. On a simplement écrit deux ou trois sociétés, et les frais ont été réglés par mon ami Carlo Pesenti, industriel italien. Ce qui est sûr, c'est que cela n'a pas coûté une seule peseta à l'Espagne ! »

Échec à Ibiza, mais à Almería. On ramasse les pièces ? Pas du tout ; on plie délicatement le jeu et on s'en va à destination des Canaries. « Moi, je n'ai rien su des expériences qui ont pu être tentées aux Iles Canaries. Je sais simplement qu'en a été ramené un jour ou l'autre », dit aujourd'hui M. Sanchez Bella, précisant qu'il n'a joué aucun rôle particulier dans cette affaire. En fait, le ministre est bien intervenu pour recommander le docteur Villegas-Bonassoli au délégué provincial de l'information et du tourisme de l'époque, M. Lopez Merino, aujourd'hui décédé (voir encadré).

#### Le ministre du Caudillo

À Las Palmas, chef-lieu de la province de Grande Canarie, le passage - confirmé - du « scientifique » n'a pas laissé de souvenir impérissable. « Des gens qui débarquent ici avec un plan miraculeux pour trouver de l'eau, il en débarque régulièrement », explique-on au service des eaux, l'air un tantinet blasé. « Comme nous sommes bien élevés, nous les recevons avec courtoisie, mais pour le reste... Notre île est volcanique et, malheureusement, il n'y a pas plus d'eau que de pétrole... »

Le pétrole, justement... Reparti beaucoup des Canaries, le comte de Villegas a acquis la conviction qu'il a en main un procédé à applications multiples. On ne trouve pas d'eau ? Il va chercher - maintenant de l'or noir pour le compte des puissances occidentales, brusquement mises à genoux par ces pays exportateurs de pétrole bien décidés maintenant à utiliser leurs ressources « au juste prix ».

À partir de 1973, la même équipe, qui a entre-temps modernisé son matériel, va se mettre en chasse pour trouver des compagnies intéressées par sa « technique nouvelle ». C'est ainsi que, en 1975-1976, au terme de tractations compliquées, contact est pris entre M. de Villegas et les responsables d'Elf-Erap. Et tout naturellement, lorsqu'il s'agit de trouver quelques références à défaut de véritable caution morale, nos inventeurs s'en vont retrouver M. Sanchez Bella, qui occupe depuis deux ans le fauteuil doré de président du Banco Hipotecario de Espana, juste récompense après les services rendus au Caudillo.

« Bien sûr, j'ai accepté cette mission. Au nom de mon expérience

passée et dans l'intérêt de mon propre pays, raconte l'ancien ministre, car je me disais bien que si Elf-Erap trouvait effectivement du pétrole avec ces techniques nouvelles, ce serait l'Espagne, grâce à sa propre compagnie, Hispanoil, qui en bénéficierait tout de suite après. J'ai donc rencontré toute l'équipe d'ingénieurs français animés par M. Alba. J'ai même vu M. Guillamot [président du groupe pétrolier à l'époque de l'air]. Le président Giscard d'Estaing ? « Non, je n'ai pas eu cet honneur, mais M. de Weck [alors directeur de l'Union de banques suisses], lui, j'ai même volé à deux reprises, en 1976 ou 1977, à bord des avions renifleurs, notamment au-dessus de Bordeaux et de Saint-Jean-de-Luz ».

Pria dans le tournoir de ses obligations professionnelles et de ses nombreuses occupations annexes « au service du monde hispano-lusitanique », son idée fixe, l'ancien ministre a limité à son rôle de faire-

valoir. Après coup, faisant abstraction de la rupture consommée entre le couple Villegas-Bonassoli et les dirigeants de la compagnie pétrolière - et de l'échec français - M. Sanchez Bella n'a pas pour autant retiré toute confiance aux « investisseurs ».

« Ce ne sont pas des investisseurs », dit-il fermement. « Simplement, une invention demande des années d'efforts de nombreux collaborateurs et techniciens et beaucoup d'argent pour parvenir à un résultat. Et c'est justement pour leur secret et leur dévouement que ces personnes ont préféré faire capoter et triquer leur dernière expérience devant l'état-major d'Elf... »

[Cet encadré a été réalisé avec la participation de Thierry MALINIAK à Madrid, Philippe PONS à Rome et Vincent MAURUS.]

#### Prochain article :

LE SACRÉ ET LE SECRET par Daniel SCHNEIDERMAN

### Faits divers

#### Le général de gendarmerie Guy Delfosse tué par un malfaiteur à Lyon

Le général de division Guy Delfosse, cinquante-huit ans, commandant la 1<sup>re</sup> Région de gendarmerie, a été tué par un malfaiteur au cours d'un hold-up dans une agence de la Banque nationale de Paris, rue Victor-Hugo à Lyon. Les deux auteurs du hold-up ont pris la fuite avec un butin estimé à 25 000 F. (Nos dernières éditions du 28 mars.)

#### « Il a fait son devoir »

De notre correspondant régional

Lyon. - Il était en uniforme et sans arme, il a été exécuté froidement par un homme et rondouillard, de quarante à cinquante ans, parlant sans accent, d'une voix forte et assurée, comme l'ont rapporté des témoins. C'est parce qu'il était en uniforme de gendarme - son habit de commandement se trouve à une centaine de mètres seulement de l'agence bancaire - et parce qu'il a tenté de s'interposer que le général Delfosse est mort. Une mort qui n'a pas été sans conséquence. Le général Christian Pradier, adjoint du général Delfosse, a été promu à la place. Le général Delfosse est mort en gendarme, comme il l'a été toute sa vie. Il était général avec trois étoiles sur ses manches, mais il a agi comme un homme, simple gendarme. Il a donné l'exemple pour nous, gendarmes, qui pourrions nous enorgueillir de nos décorations, mais sans en faire un vain bruit.

Ses collègues le décrivent comme un homme « calme, sûr, réservé », qui n'avait même pas soupçonné être présent aux journalistes locaux au moment de sa récente prise de fonctions à Lyon, au mois d'octobre dernier. Un homme qui « n'avait ni les honneurs ni le décorat. Près du terrain, et surtout près de ses hommes ».

Un officier non comble, c'est à fait son devoir. Nous n'avons pas de sergent-major d'exception ou de héros... CLAUDE RÉGENT.

de l'établissement. Cette précision ne leur paraissant pas suffisante, ils ont tenté d'arrêter un employé de la banque qui leur avait fait passer le butin. Il s'est écoulé de trois à cinq minutes entre le moment où il a été arrêté et le moment où il a été tué. Tout le contraire d'un crime de l'affolement ou de l'impétuosité.

Le soir même, au siège du commandement régional de gendarmerie (17 000 hommes répartis sur 25 départements), les hommes en faction ont le visage fermé, la confiance nulle. Le général Christian Pradier, adjoint du général Delfosse, a été promu à la place. Le général Delfosse est mort en gendarme, comme il l'a été toute sa vie. Il était général avec trois étoiles sur ses manches, mais il a agi comme un homme, simple gendarme. Il a donné l'exemple pour nous, gendarmes, qui pourrions nous enorgueillir de nos décorations, mais sans en faire un vain bruit.

Ses collègues le décrivent comme un homme « calme, sûr, réservé », qui n'avait même pas soupçonné être présent aux journalistes locaux au moment de sa récente prise de fonctions à Lyon, au mois d'octobre dernier. Un homme qui « n'avait ni les honneurs ni le décorat. Près du terrain, et surtout près de ses hommes ».

Un officier non comble, c'est à fait son devoir. Nous n'avons pas de sergent-major d'exception ou de héros... CLAUDE RÉGENT.

#### Une note « technique » de M. de Villegas

Le 6 avril 1970, le comte Alain de Villegas adressait à l'ambassadeur d'Espagne en Belgique, M. Jaime Alba, afin d'obtenir son appui en vue de rechercher de l'eau aux Canaries, une note des plus succinctes. Qu'on en juge :

#### « Les eaux souterraines Etudes et recherches »

« Importance de l'eau dans la vie moderne, de toutes les richesses « naturelles », l'eau, qu'elle soit de surface ou souterraine, est sans conteste celle qui conditionne avec le plus de rigueur le développement industriel et agricole d'un pays.

« Une technique nouvelle. « Après de nombreuses années de recherches, nous avons mis au point une méthode et des appareils électroniques de mesure permettant sans forages préalables de :

« déceler la présence de l'eau dans un rayon de 20 kilomètres. Les zones balayées sont d'une superficie supérieure à 100 kilomètres carrés lorsque la configuration des terrains s'y prête.

« localiser l'eau avec une parfaite exactitude.

« établir la profondeur exacte à laquelle elle se trouve ».

« évaluer son débit ; « distinguer l'eau douce des eaux souterraines ou sulfureuses.

#### Applications

« Cette technique nouvelle permet de : « dresser la carte des eaux souterraines de régions entières ; « d'en faire l'inventaire tant quantitativement que qualitativement.

« Le 2 mai 1970, l'ambassadeur d'Espagne en Belgique adressait cette note à M. Alberto Fernandez Galar, gouverneur civil de Las Palmas (Canaries). Dans une lettre, il assurait que le comte de Villegas « était disposé à assurer personnellement les frais de recherche avec possibilité de fournir en temps utile une caution bancaire avec en retour l'opportunité de participer aux bénéfices d'exploitation en cas de réussite ».

« Je crois qu'il a déjà réalisé diverses expériences en Italie avec des résultats prometteurs », ajoutait alors M. Jaime Alba. Cette recommandation devait rester lettre morte, les pouvoirs publics se contentant de fournir une réponse courtoise qui devait être interprétée comme une fin de non-recevoir.

#### 150 millions de francs sont restitués au groupe ELF-ERAP

Cant cinquante millions de francs sont restitués dans la caisse de l'ERAP. Mardi 27 mars, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Christian Goux, député socialiste du Var, a été le premier à annoncer cette nouvelle. Président de la commission des finances, il précise aussi la mission d'information créée fin janvier sur les « avions renifleurs ».

Cette mission a entendu de nombreuses personnes concernées par cette affaire et, d'après M. Goux, obtenu des résultats si intéressants qu'il souhaite qu'elle continue ses travaux au mois d'avril.

A demi-mots, M. Goux laisse entendre que le travail accompli par la mission a facilité la restitution de ces 150 millions de francs. Les deux mandataires de M. Alain de Villegas, dans ce cas précis, il doit avoir eu seul, et car dans ce genre de situation, il faut être très discret. Il s'est rendu en Suisse, a rencontré des personnes qui lui ont fourni l'information et ont pu confirmer, ce qui lui a permis, décide-t-il dans un communiqué, de soutenir et les efforts entrepris par les dirigeants actuels de l'ERAP pour récupérer certaines références détenues par l'établissement.

#### Le solde est réglé

Les propos de M. Goux ont provoqué une vive réaction de M. Alain Chalandon, ancien président du groupe Elf-Aquitaine. « C'est une fausseté », dit-il. La commission des finances n'a pas attribué un centime à l'ERAP, a déclaré ce dernier sur les ondes d'Europe 1. Précisant que, depuis la fin de l'année 1978 du second contrat d'association signé par le groupe français avec les « investisseurs », il n'y a eu aucune restitution de l'ERAP, l'ancien président du groupe nationaliste a insisté sur le fait que les « investisseurs » ont été remboursés par le groupe Elf. « Je ne vois pas ce que le gouvernement a pour intention de faire », a-t-il ajouté.

De fait, les quelque 150 millions remboursés le 28 mars à l'ERAP, holding détenue les parts de l'Etat dans le groupe ELF, correspondent

au solde dû et jusqu'ici non restitué par les « investisseurs », au titre du second contrat dénoncé par le groupe. Car, des deux contrats signés entre l'ERAP et la société des « investisseurs », le premier, l'un en 1976, le second en juin 1978, seul le second a été dénoncé par le groupe français. Le contrat initial (de 460 millions de francs français), simple contrat de service, avait, lui, reçu en 1978 le plein du groupe, qui consistait à l'époque que ses clauses avaient été respectées. En revanche, le second contrat (500 millions de francs français) n'avait pas été respecté, puisque le matériel finalement livré à ELF, après moult difficultés, ne correspondait pas à celui attendu et relevait de la supercherie pure et simple.

Dénoncé par ELF, ce contrat avait été partiellement remboursé en 1979, grâce à l'intervention de l'Union de banques suisses (UBS), intermédiaire financière du groupe français et les « investisseurs ». Selon M. de Weck, ancien président de l'UBS, il restait 43,06 millions de francs français non remboursés, soit, au cours actuel, 159,3 millions de francs français. Le liquidateur des sociétés créées par les « investisseurs » a été nommé M. Daniel Boyer, nous avait précisé en janvier dans un entretien (le Monde du 21 janvier) que « tout ce qui n'a pas été déjà remboursé (...) le sera, comme cela avait toujours été convenu avec ELF, dans les mois à venir - dès qu'une détermination de la liquidation des actifs des sociétés créées par M. de Villegas ».

Cette restitution pourrait rendre partiellement satisfaites l'information judiciaire déléguée en France, « être restitués que cet effet a été pour le moins « satisfaisant ». Or, si l'annonce est vraie, elle est probablement plus difficile à démentir pour le premier, approuvé par le groupe ELF.

Les responsables de l'affaire, et notamment les deux « investisseurs », MM. de Villegas et Bonassoli, avaient donc tenté dès lors que la justice se saisisse du dossier, de rembourser au plus tôt le solde dû au titre du second contrat, afin de déjouer les dévotions poursuivies contre eux par la justice.

RENÉ MAURUS

### SCIENCES

#### Des chercheurs ouest-allemands réussissent la synthèse d'un nouvel élément chimique

Le tableau de Mendeliev, qui donne la liste de tous les éléments chimiques, vient de s'enrichir d'un nouveau venu. Des physiciens de Darmstadt, MM. G. Müllenberg, S. Hofman, S. Reisdorf et K.A. Schmidt, ont en effet, réussi la synthèse de l'élément 108, dont le noyau contient cent huit protons. Cette découverte, qui a été présentée mardi 26 mars à Innsbruck (Autriche), lors de la réunion des physiciens nucléaires des sociétés allemandes et autrichiennes de physique, était, d'une certaine manière, attendue. Dès par deux fois, les équipes de Darmstadt avaient, grâce à leurs spécialistes (un accélérateur linéaire de 420 mètres), découvert des éléments chimiques inconnus sur terre. En février 1981, ils avaient « créé » le 107 et, en septembre 1982, le 108 (le Monde du 30 septembre 1982). Il ne restait plus qu'à trouver le 108 avant de construire la course vers les nombres atomiques plus élevés.

Pour obtenir cet élément, dont le vie est extrêmement brève - il se désintègre au bout de deux millièmes de seconde par émission de particules alpha et non, comme on pouvait le penser, par fission spontanée - les physiciens de Darmstadt ont projeté sur une cible de plomb ou plutôt de stromes de plomb « épluchés » de

leurs électrons. L'énergie communiquée par l'accélérateur linéaire de Darmstadt à ces ions lourds est telle, en effet, qu'elle a permis aux noyaux de plomb de résonner avec ceux de la cible de façon à leur faire franchir les barrières de la charge électrique dont ils sont porteurs. La réaction d'est ainsi nouvelle et a été utilisée avec succès pour la découverte des éléments 107 et 108.

L'abandon de cet élément 108, qui intervient au moment même où l'élément 107 a été découvert, est un phénomène très curieux. Cette course à la recherche d'éléments dits « super-lourds ». En effet, la plupart des éléments qui ont été créés ces dernières années ont une durée de vie très brève. Mais certaines théories laissent à penser que les éléments chimiques portant un numéro atomique compris entre 114 et 118 pourraient avoir des durées de vie longues et même, pour certains, être stables. Les chercheurs français devraient à l'avenir être présents dans cette recherche des « îlots de stabilité », grâce à la mise en service du grand accélérateur régional à ions lourds (GANIL) de Caen, qui présente un domaine d'énergie plus large que celui offert par le synchrotron allemand.

(Né le 29 novembre 1925 à Paris (Nord), Guy Delfosse, ancien officier de la 1<sup>re</sup> Région de gendarmerie et ancien élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, a rejoint le groupe de la Banque nationale de Paris en 1947, à l'occasion de la fusion de la Banque de France et de la Banque d'Algérie. Il est resté à la Banque nationale de France jusqu'en 1973, où il a été nommé directeur de la Banque nationale de France à Lyon. Il a été promu général de division en 1978. Il a été nommé à la tête de la 1<sup>re</sup> Région de gendarmerie en 1982.)

#### Les réactions

Le meurtre du général Delfosse a provoqué plusieurs réactions. M. Charles Heron, ministre de la Défense, faisant part de son « indignation » après « ce crime lâche et odieux », déclarait : « que tout soit mis en œuvre pour retrouver les auteurs de ce crime ». M. Pierre Magnan, ministre de l'Intérieur, dans un communiqué de presse adressé à la famille de la victime, exprime « la profonde douleur ressentie par nous tous qui ont la charge de l'Etat ».

Le secteur régional du Syndicat national des policiers en tenue (SNAPT), « dans un communiqué émis autour d'une mort aussi injuste qu'horrible », attire l'attention des pouvoirs publics et de la population sur « la nécessité de mener une enquête sérieuse et approfondie ».

Le meurtre de l'ancien général de division Guy Delfosse, ancien officier de la 1<sup>re</sup> Région de gendarmerie et ancien élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, a rejoint le groupe de la Banque nationale de Paris en 1947, à l'occasion de la fusion de la Banque de France et de la Banque d'Algérie. Il est resté à la Banque nationale de France jusqu'en 1973, où il a été nommé directeur de la Banque nationale de France à Lyon. Il a été promu général de division en 1978. Il a été nommé à la tête de la 1<sup>re</sup> Région de gendarmerie en 1982.

Le meurtre du général Delfosse a provoqué plusieurs réactions. M. Charles Heron, ministre de la Défense, faisant part de son « indignation » après « ce crime lâche et odieux », déclarait : « que tout soit mis en œuvre pour retrouver les auteurs de ce crime ». M. Pierre Magnan, ministre de l'Intérieur, dans un communiqué de presse adressé à la famille de la victime, exprime « la profonde douleur ressentie par nous tous qui ont la charge de l'Etat ».

Le secteur régional du Syndicat national des policiers en tenue (SNAPT), « dans un communiqué émis autour d'une mort aussi injuste qu'horrible », attire l'attention des pouvoirs publics et de la population sur « la nécessité de mener une enquête sérieuse et approfondie ».

سكرا من الاصل

LA PROCHAINE SIGNATURE DU CONTRAT DE PLAN

18 milliards de francs pour le développement de l'Île-de-France

Le bureau du conseil régional d'Île-de-France a approuvé il y a quelques jours le contrat de plan (1984-1988) présenté par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan. Les deux partenaires ont abouti à un accord qui prévoit l'engagement de près de 18 milliards de francs de dépenses pour stimuler le développement de la région capitale.

Ce contrat, qui comporte six chapitres et trente-neuf articles, ainsi que plusieurs annexes, sera présenté le 5 avril au public, et devrait être signé officiellement au milieu du mois. Son chapitre essentiel, celui qui engage les sommes les plus importantes, est relatif aux transports et à la circulation.

L'Etat et la région se sont mis d'accord sur « une liste unique d'opérations routières correspondant à un programme maximal de travaux de 5 875 millions de francs ». L'Etat s'est engagé à verser une enveloppe budgétaire annuelle de 450 millions de francs, auxquels s'ajouteront 100 millions de francs en 1984, au titre du fonds spécial des grands travaux. La garantie d'une rallonge annuelle de 100 millions, demandée par le conseil régional, n'a pas été retenue.

L'effort portera essentiellement sur la réalisation de l'autoroute A-86 dans son tronçon compris entre l'autoroute du Nord (A-1) et l'autoroute du Sud (A-6), la construction de rocade et de liaisons rapides interdépartementales, la desserte des villes nouvelles et la réduction des principales nuisances phoniques. Les crédits régionaux destinés à cofinancer cet effort seront votés chaque année.

L'Etat consacrera 335 millions de francs par an aux transports collectifs qui auront fait « l'objet d'une liste établie en commun par l'Etat et la région ». Les deux partenaires se sont mis d'accord sur le mode de financement des opérations nouvelles : « L'Etat s'engage à subventionner à 50 % les opérations en site propre et à 40 % les opérations d'infrastructure. La région s'engage

à subventionner à 50 % les opérations en site propre et à 40 % les opérations d'infrastructure, en accordant à ces dernières, pour 20 % des travaux, des prêts bonifiés remboursables à la RATP et à la SNCF banliarde. »

Le financement du surcroît de tramway Saint-Denis - Bobigny, projet que la région n'a jamais estimé comme satisfaisant, sera pris en charge pour moitié par l'Etat (soit 75 millions), ce qui augmenterait sa participation de 15 millions de francs par an pendant cinq ans; pour le quart (37,5 millions) par le département de la Seine - Saint-Denis, le quart restant étant supporté par la région.

Le deuxième chapitre important du contrat de plan est celui de l'habitat. « L'Etat et la région s'engagent à réhabiliter en commun dix mille logements chaque année dans les vingt-neuf îlots sensibles recensés par la Commission nationale pour le développement social des quartiers. »

La région s'engage à maintenir pour l'ensemble de ces îlots son taux privilégié d'intervention à 20 ou 30 % du coût des travaux, soit 80 millions de francs par an environ.

L'Etat affectera, d'autre part, 66 millions (en 1984) et 49 millions (les autres années) aux investissements et aux actions sociales dans les îlots sensibles, tandis que la région s'engage à financer à hauteur de 40 millions de francs les équipements nécessaires par le développement social de ces quartiers. Les deux partenaires vont, enfin, créer un fonds d'intervention dans ces îlots, auquel ils consacreront 10 millions de francs par an chacun à partir de 1985.

Toujours au chapitre du logement, l'Etat et la région ont décidé de mener « une étude pour déterminer les moyens financiers les plus adéquats pour faciliter l'acquisition par les communes des immeubles anciens mis en vente, de façon à les maintenir dans le parc social ». Enfin, pour « faciliter l'implantation de logements sociaux en centre-ville, l'Etat s'engage à verser à la région un montant de crédits de surcharge foncière égal à 35 % de

l'enveloppe nationale, la région affectant à ces mêmes actions une enveloppe au moins égale à la moitié des crédits de l'Etat. »

Au chapitre du développement économique, c'est « l'aide au transfert de technologies au bénéfice des PMI et à l'acquisition par les établissements scientifiques d'équipements mis à la disposition des PMI - qui se voit affecter les crédits les plus importants : 32,5 millions de francs par an par chacun des partenaires.

Politique de l'eau et environnement

Pour favoriser le développement des entreprises artisanales (adaptation à l'environnement, modernisation), l'Etat et la région consacreront chacun 4,5 millions de francs sur cinq ans.

L'Etat consacrera 675 millions de francs aux villes nouvelles - elles sont cinq en Île-de-France: 275 millions viendront du ministère de l'urbanisme et du logement pour le financement de la voirie; 400 millions seront versés par le ministère des finances pour participer au financement du différé d'amortissement des emprunts. La région réservera une enveloppe de 625 millions de francs, sur la durée du plan, dont 225 millions seront consacrés à la voirie et 400 millions au financement du différé d'amortissement. Le contrat de plan précise que le rythme annuel de construction de logements sera maintenu, de manière à ce que les villes nouvelles accueillent 20 % au moins des constructions neuves dans la région.

La politique de l'eau fait l'objet d'un long chapitre qui prévoit la construction du barrage de l'Aube (1 330 millions de francs). Seront financés, l'Etat versera une subvention de 200 millions à l'installation interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, maître d'ouvrage, et 60 millions de francs environ pour l'actualisation des travaux déjà engagés. La région s'engage à verser une subvention de 60 millions à la même institution et 20 millions pour l'actualisation.

Une somme de 2850 millions de francs est inscrite au contrat de plan pour le programme « Seine propre » (assainissement des eaux usées). L'Etat ne peut s'engager que sur l'année 1984, durant laquelle il octroiera 50 millions au programme de la station d'épuration de Valenton. Il autorisera, d'autre part, l'agence de bassin Seine-Normandie à prélever une redevance spécifique qui lui permettra un engagement de

400 millions de francs au cours du IX<sup>e</sup> Plan. La région versera 500 millions au cours du plan à ce programme.

Dernier chapitre de ce contrat de plan : l'environnement. La protection phonique du boulevard périphérique drainera les subventions les plus importantes. Un programme qui comporte la mise en place d'écrans anti-bruits, le double vitrage des fenêtres des riverains et

la couverture partielle ou totale de certains tronçons, évalué à 270 millions, sera financé à 40 % par les collectivités locales. L'Etat s'engageant à verser 67,5 millions (25 %) et la région 94,5 millions (35 %). Les bases de loisirs, le parc régional de la vallée de Chevreuse et la récupération des déchets font aussi l'objet de financements Etat-région pour 115 millions de francs environ.

O. S.

Ni vainqueur ni vaincu...

Après des mois de négociations acharnées, l'Etat et la région Île-de-France sont enfin tombés d'accord sur un « contrat de plan » définitif. « Succès inespéré », affirme-t-on au cabinet de M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, « un bon travail et un contrat sérieux », estime-t-il au cabinet de M. Lucien Vochet, préfet de région.

Certains chercheront à distinguer, à l'issue de cette partie de bras de fer, un vainqueur d'un vaincu. Incontestablement, en termes politiques, on peut estimer que le gouvernement socialiste s'est forgé, par ces contrats de plan, un instrument de contrôle non négligeable sur la vie des régions. Ainsi - on la voit en Île-de-France - le préfet de région sera-t-il associé, chaque année, à la définition de programmes d'actions économiques - aides au PMI, action sociale dans les îlots sensibles, politiques des transports - de manière très formelle puisque inscrite dans le plan et régissant le versement de certaines aides financières.

La mise en garde que formulait, en mai 1983, M. Alain Crottey, vice-président (UDF) du conseil régional chargé des finances, reste toujours valable : le contrat de plan engage environ 75 % du budget régional sur cinq ans, ce qui ne va pas dans le sens d'une plus grande autonomie du

pouvoir régional vis-à-vis de l'Etat.

Pour ce qui est des dossiers plus strictement régionaux, le contrat de plan ne laisse pas apparaître véritablement de vainqueur ou de vaincu. M. Giraud n'a pu obtenir de l'Etat qu'il s'engage à hauteur de 550 millions de francs par an sur le financement du programme routier. Mais, alors qu'il demandait à l'Etat de verser 1 574 millions pour les transports en commun, celui-ci s'est engagé sur une somme de 1 575 millions et a accepté de prendre une part plus importante du financement du tramway Saint-Denis-Bobigny.

Au chapitre de l'environnement et de l'eau, le conseil régional demandait une participation d'au moins 587 millions de francs à l'Etat pour la réalisation de l'opération « Seine propre ». Il n'a rien obtenu. Rien non plus pour l'aménagement de la « ceinture verte » de Paris. En revanche, alors que l'Etat n'y était pas disposé, il a obtenu l'inscription de la réalisation du barrage Aube au contrat de plan ainsi que des crédits pour la station d'épuration de Valenton, l'amélioration du système d'annonce des crues et de protection contre les inondations.

C'est peut-être au chapitre de l'habitat que l'Etat a pu imposer le mieux ses conceptions. Les îlots sensibles, dossier favori du préfet de région, ont le part belle.

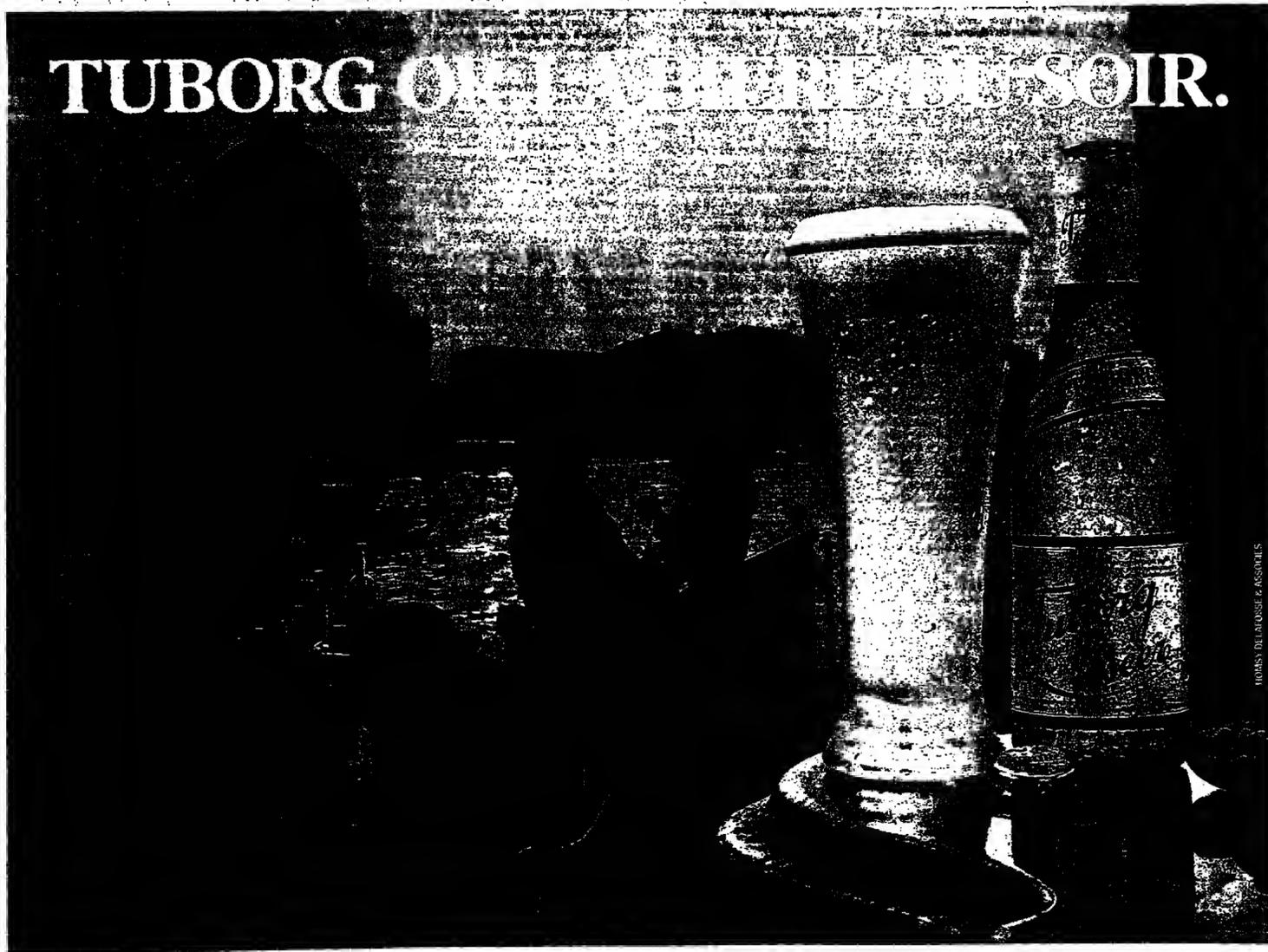
Et alors que M. Giraud réclamait la réhabilitation de 15 000 logements par an, le contrat n'en prévoit que 10 000.

L'attitude des communistes

Au chapitre du développement économique, l'Etat semble avoir réussi à grappiller quelques millions à la région, qui avait décidé d'y affecter 27 millions. Finalement, 35 millions viendront de la région et de l'Etat pour aider essentiellement les PMI.

Tous comptes faits, le résultat auquel sont arrivés les deux partenaires peut être considéré comme satisfaisant pour chacun. Reste que ce contrat n'a pas l'heur de plaire au département de la Seine-Saint-Denis, qui l'a déjà qualifié d'« inacceptable ». M. Jean-Louis Mons, président communiste du conseil général, estime, en effet, qu'« il est marqué par le refus du conseil régional d'utiliser tous les moyens juridiques et financiers dont il dispose pour contribuer réellement au développement économique de l'Île-de-France ». Gageons que le polémiste ne fait que commencer et que le secrétaire d'Etat au Plan, M. Jean Le Garrec, aura un certain mal à convaincre ses alliés communistes de la région-capitale à accepter ce plan.

OLIVIER SCHMITT.



# INFORMATIONS « SERVICES »

## JEUNES

### Tout ce que l'on doit savoir sur la sexualité

« Dis, où ils sont les bébés dans le ventre ?... » Quels sont les pères et les mères qui n'ont pas entendu, un jour ou l'autre, ce genre de questions ? Quel est celui, ou celle, qui ne s'est pas précipité - en vain - vers la « bible » familiale (la Feuille Rousse illustrée) dans l'espoir de trouver quelques croquis des organes reproducteurs pour éclairer ses explications ? S'il est possible de tout savoir, grâce à cet ouvrage, sur le squelette, le système nerveux, les muscles et la circulation sanguine, il est impossible d'y trouver la moindre illustration concernant les appareils génitaux.

Heureusement, depuis quelques années, fleurissent des brochures vulgarisatrices. La dernière en date : *Eric et Lena*, une plaquette de 24 pages publiée par la Fédération nationale Couple et famille (1). Claire et abondamment illustrée, elle essaie de donner une réponse aux questions essentielles sur la puberté, les organes génitaux, le cycle féminin, la fécondation, la grossesse, la naissance, la contraception ainsi que sur l'interruption volontaire de grossesse et les maladies sexuellement transmissibles. Rédigée simplement, elle s'adresse en priorité aux adolescents, mais beaucoup d'adultes gagneraient à la parcourir... au risque de devoir remiser au grenier quelques clichés. Qui s'en plaindra ?

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le domaine de la sexualité est encore encombré d'idées fausses ! Couple et famille peut en témoigner. Cette association, créée en 1968 et reconnue d'utilité publique en

1975, a pour vocation d'aider les personnes et les couples à vivre leur sexualité d'une manière responsable et de leur apporter des informations, tant sur le plan biologique que psychologique. Elle organise des réunions, des entretiens individuels avec les adultes, mais aussi des rencontres pour les jeunes dans les établissements scolaires, les maisons pour tous.

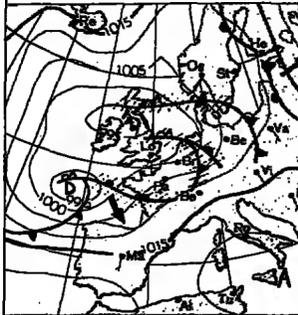
C'est à partir de ces échanges avec des adolescents que l'idée d'une brochure informative a germé. L'équipe qui a rédigé l'ouvrage a apporté le maximum d'attention au texte où se retrouvent simplement les mots désir, responsabilité, amour, et risques. Certains buteront peut-être sur cette définition volontairement restrictive de l'acte sexuel : « rapprochement de deux personnes sexuellement différenciées », tandis que d'autres se féliciteront de voir relativisée la notion de plaisir abordée dans l'ouvrage : « la sensation de plaisir de chacun est plus ou moins intense selon les circonstances ». On peut tout de même déplorer que, par souci de « respect des choix moraux de chaque famille », l'association ait refusé, dans son chapitre sur la contraception, de mettre en garde les utilisateurs sur l'efficacité des différentes méthodes, laissant cette tâche aux médecins.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) *Eric et Lena*, Fédération nationale Couple et famille, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : 283-25-98. Également en vente dans certains magasins FNAC ou dans les différentes antennes de l'association. 24 pages. Prix : 5 F.

## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 28.3.84 A 0 h GMT.



Evolution probable de temps en France entre le mercredi 28 mars à 0 heure et le jeudi 29 mars à 24 heures.

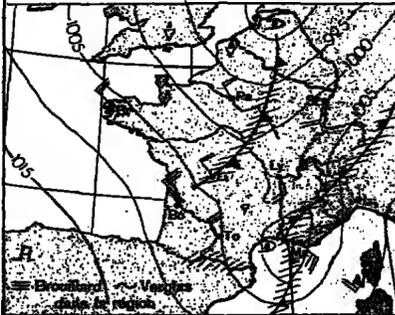
La dépression se déplaçant de l'ouest de la Bretagne vers l'est du Danemark jeudi commande la circulation d'une perturbation très active.

Jeudi, le temps en France sera très nuageux et fort pluvieux. Le front froid de la perturbation et son occlusion se rabatant autour de la dépression directrice apporteront des précipitations de type continu et orageuses en régions méridionales, du nord de la Seine au Nord-Est, aux Alpes et régions méditerranéennes le matin, des Vosges à la Corse l'après-midi. A l'arrière, le ciel restera très chargé et des averses localement fortes se produiront. Elles cessent progressivement l'après-midi avec développement de quelques éclaircies près de l'Atlantique. Les températures seront inférieures aux normales saisonnières et le vent sera assez fort à fort près des côtes de l'Ouest.

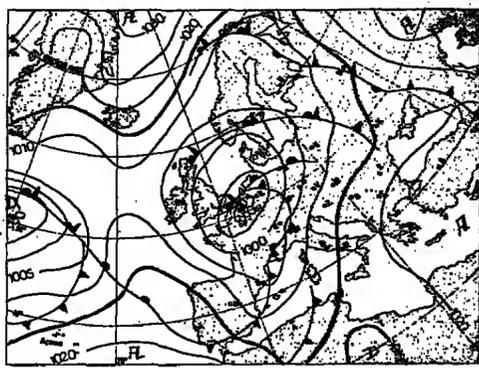
La pression atmosphérique réduite au néan de la mer était à Paris, à 7 heures, le 28 mars, de 1 000 millibars, soit 750,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars; le second le minimum de la nuit du 27 au 28 mars): Ajaccio, 16 et 5 degrés; Biarritz, 18 et 11; Bordeaux, 15 et 9; Bourges, 11 et 8; Caen, 10 et 6; Caen, 13 et 3; Chambourg, 10 et 4; Clermont-Ferrand, 15 et 7; Dijon, 12 et 8; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 17 et 7; Grenoble-Saint-Georis, 14 et 7; Lille, 9 et 4; Lyon, 14 et 9; Marseille-

### PRÉVISIONS POUR LE 29.3.84 DÉBUT DE MATINÉE



### PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Margiane, 16 et 11; Nancy, 11 et 8; Nantes, 13 et 9; Nice-Côte d'Azur, 17 et 8; Paris-Montsouris, 12 et 7; Paris-Orly, 10 et 7; Pau, 20 et 10; Perpignan, 17 et 8; Rennes, 13 et 8; Strasbourg, 14 et 8; Tours, 12 et 7; Toulouse, 19 et 10; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 20 et 7 degrés; Amsterdam, 10 et 5; Athènes, 20 et 9; Berlin, 11 et 3; Bonn, 13 et 6; Bruxelles, 11 et 5; Le Caire, 21 et 11; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 2 et 1; Dakar, 24 et 19; Djérba, 23 et 13; Genève, 13 et 6; Jérusalem, 14 et 6; Lisbonne, 16 et 13; Londres, 10 et 1; Luxembourg, 9 et 3; Madrid, 12 et 9; Moscou, 1 et 2; Nairobi, 29 et 22; New-York, 10 et 6; Palma-de-Majorque, 17 et 5; Rome, 17 et 9; Stockholm, 0 et -3; Tenez, 25 et 14; Tunis, 20 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

## SPORTS

### Le Comité national olympique réclame 1 milliard de francs de ressources supplémentaires pour les clubs

« Les moyens pour une politique ambitieuse en faveur du sport français : tel est le titre du rapport rédigé par une commission composée de parlementaires et de représentants du mouvement sportif qui a été adopté à l'unanimité, le 27 mars, par l'Assemblée générale du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Concrètement, le mouvement sportif réclame 1 milliard de francs de ressources supplémentaires.

« Nous ne pouvons pas nous résoudre éternellement à gaspiller quelques dizaines de millions pour améliorer l'ordinaire », a déclaré M. Nelson Paillou, président du CNOSF, qui va soumettre aux pouvoirs publics quatre propositions n'excluant pas une augmentation de la part du sport dans le budget de l'État. La première consisterait à créer un « Loto » sportif, la part revenant au sport étant de 33 % pour les vingt tranches annuelles pouvant rapporter chacune 150 millions de francs. La deuxième viserait à augmenter le pourcentage revenant au sport sur le montant des paris du Loto actuel (+ 5%) et du PMU (+ 2,5%). La troisième solution combinerait les deux premières. La dernière revendiquerait d'établir un concours de pronostics sur les mat-

ches de football, comme il en existe notamment en Italie. Cette dernière proposition a été placée en fin de liste car elle a déjà fait l'objet de nombreuses polémiques et elle ne serait défendue par le CNOSF que si les trois premières solutions étaient écartées.

M. Paillou a précisé que, sur le milliard de ressources supplémentaires, 600 millions de francs seraient affectés au sport de masse : « Cela représenterait quatre heures d'animation pendant quarante-cinq semaines pour soixante-dix mille clubs. Ce ne serait pas trop au moment où les dirigeants s'efforcent et ne peuvent plus se satisfaire de discours », a-t-il ajouté. Le président du Comité olympique doit présenter les quatre propositions au président de la République, qui le recevra début avril. Le ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, M. Edwige Avice, a cependant noté dans son allocution de clôture de l'assemblée générale qu'il n'était pas possible de tout faire en même temps : si le projet d'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992 aboutissait, cela représenterait un engagement de plusieurs milliards de francs, a précisé le ministre.

● **Football : Les « olympiques » français en danger.** - L'équipe de France olympique de football a compromis ses chances de participer aux Jeux de Los Angeles en faisant match nul (1-1) avec son homologue de la République fédérale d'Allemagne, mardi 27 mars au Parc des Princes. Devant trente mille spectateurs, dont dix-huit mille scolaires invités, les Français avaient ouvert le score à la 29<sup>e</sup> minute par le Lenois Daniel Kuerbe, mais les Allemands ont égalisé à cinq minutes du coup de sifflet final par Schatzschneider, le successeur de Hirbesch à Hambourg. Le match retour, qui désignera le représentant de l'Europe occidentale aux Jeux, aura lieu le 17 avril à Bochum.

● **Matches de première division en retard.** - Les deux matches en retard du championnat de première division disputés le 27 mars se sont soldés par des résultats nuls, d'une part entre Sochaux et Saint-Etienne (1-1) et d'autre part, entre Strasbourg et Rouen (0-0). Au classement général, Rouen huitième, Strasbourg neuvième, Sochaux onzième, gagnent une place tandis que Saint-Etienne reste à la seizième.

## EN BREF

### CHANTEURS ET COMÉDIENS

**DONNEZ DE LA VOIX.** - La Fédération nationale des activités musicales (FNAMU) organise, du 31 mars au 8 avril, une rencontre entre choristes, solistes et musiciens autour du Messie de Haendel, sous la direction de Norma Basco, chef de chœur, et de Jean-François Gonzalez, chef d'orchestre. Un stage « Voix en mouvement » aura lieu en Ardèche du 1<sup>er</sup> au 8 avril.

★ FNAMU, 41 bis, quai de la Loire, 75019 Paris; tél. : (1) 201-95-98.

### CONCOURS

**FUTURS HISTORIENS.** - Organisé chaque année par les Archives nationales pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans, le Concours de l'histoire de demain portera cette année sur « La vie des Français en 1914-1918 ». Les candidats devront remettre, avant le 18 avril 1984, un court dossier illustré relatant l'atmosphère de cette époque dans leur ville ou leur région. Ils s'appuieront sur les archives, la littérature de guerre, les articles de presse, caricatures, affiches illustrées, etc. Pour les aider, les services éducatifs des Archives nationales et départementales organisent des expositions commentées.

### EXPOSITION

**FASCINATIONS HIMALAYENNES.** - Le Club alpin français présente jusqu'au 13 avril une exposition consacrée au projet architectural d'un camp de base pour l'expédition himalayenne de Pokhara, au Népal. Au Club alpin français, 7, rue La Boétie à Paris 8<sup>e</sup>, de 12 heures à 17 heures.

**MOTARDS.** - Sous la forme d'un petit dépliant illustré « Chic ! un casque pour tous les chics », l'AFNOR, en six questions-réponses simples, apprend aux motards à choisir un casque et comment rouler en sécurité.

### DROITS DE L'HOMME

**ADRESSES POUR MILITANTS.** - La Ligue des droits de l'homme publie le Guide du militant pour les droits de l'homme, un supplément de 16 pages au dernier numéro de sa revue *Hommes et Libertés*. Un guide - non « un répertoire exhaustif », avertit la rédaction - des organismes et associations qui agissent pour les droits de l'homme. Douze rubriques orientent la recherche : information-opinion, étrangers, marginalité, femmes, cadre de vie, culture-éducation, droits économiques et sociaux, année, jeunesse-famille, paix-désarmement, racisme-fascisme et justice-prison. Le compositeur écrit cinquante adresses. Une liste d'organisations internationales et une bibliographie complètent l'information. Le numéro : 8 francs au siège, 12 francs par la poste.

★ Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 707-56-35.

### PARIS EN VISITES

**VENDEMI 30 MARS**  
- La Conciergerie, 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, M<sup>o</sup> Dubouché.  
- Le mobilier urbain, 14 h 30, angle rue Froment, boulevard Richard-Lenoir, M. Gazquez-Romero (Caisse nationale des monuments historiques).  
- Exposition Bouguereau, 14 h 30, Petit Palais (Approche de l'art).  
- Hôtel des ventes, 15 heures, métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).  
- La Seine et ses ponts, 15 heures, place du Châtelet (Paris autrôtois).  
- Les Catacombes, 15 heures, 2, place Daufert-Rochereau (Paris et son histoire).  
- Fanbourg Saint-Antoine, 14 h 30, métro Faidherbe-Chaligny (Réurrection du passé).

### STAGES

**MISSER LA VOILE.** - Le directeur temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France organise un stage d'initiation technique à la planche à voile et au dériveur, du 23 au 28 avril à Jehlène (Seine-et-Marne) et un stage de découverte de la randonnée nautique, du 21 au 26 mai à La Rochelle.

★ Renseignements au 584-12-05, postes 618 et 623.

### JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 28 mars :

### DÉS DÉCRETS

● Modifiant le décret du 13 mars 1972 relatif aux commissions spécialisées des marchés, pris en application de l'article 207 du code des marchés publics, modifié par le décret du 15 mai 1981.

### Fixant la composition et les règles de fonctionnement des comités économiques et sociaux et des comités de la culture, de l'éducation et de l'environnement des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion.

● Portant création d'un Conseil pour la protection sociale des Français de l'étranger.

## P T T

### Le « pneu » c'est fini

Ouvert à Paris, en 1967, le service pneumatique sera supprimé le 30 mars prochain à 17 heures. Les pneux étaient délivrés en deux heures, préparés dans des traxys souterrains par de l'air pulsé, depuis cent dix-sept ans. Toute une époque...

La suppression du « pneu » fait partie depuis longtemps par les PTT (Le Monde du 21 décembre 1983). Concomitamment par le téléphone, le téléx et les nouveaux services offerts par l'Administration, le pneumatique a vu son trafic passer de 2,7 millions de pneux, en 1973, à 650 000, en 1982. Les lourdes machines ont vieilli, le réseau de traxys est, par endroits, hors d'état et le déficit du service atteint une cinquantaine de millions de francs.

Les PTT, qui souhaitent supprimer le « pneu » dès le début de l'année, ont attendu de trouver le moyen de recenser le personnel (environ cent cinquante « machinistes » et cent cinquante porteurs vacataires), et mettre en place deux services équivalents : Pontclair (créé fin 1983), qui permet la transmission par télex d'un document entre deux bureaux de poste pour un prix de 12 à 15 F, et Postexpress (créé en janvier dernier pour la région parisienne), qui permet la délivrance d'un pli le jour même s'il est déposé avant une certaine heure matinale. Le CCT proteste contre l'arrêt du « pneu » et critique l'Administration qui « refuse depuis des années de rénover ce réseau ».

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 3677

1	2	3	4	5	6	7	8	9
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

### HORIZONTALEMENT

I. - Une œuvre qui tourne autour de son héros. - II. Jour de la lycéenne des veilles de nuit. - III. Se montre facile pour tenter d'obtenir des faveurs. - IV. Peut qualifier un berger, mais jamais un pasteur. Lieu d'élection au pays de Mirville. V. Empêches des vapeurs de se dégager. - VI. Scriu auquel il se facile de cloquer le bec. Jumelles suisses. - VII. Laurier-sauce à l'américaine. - VIII. Font partie des risques. Evocation de Fanfan pour les fans de Gérard Philipe. - IX. L'île moderne. Planer. - X. D'ailleurs. Voilà, d'après Ponce Pilate. - XI. En bonne compagnie ou en verticale posture.

### VERTICALEMENT

I. Qualificatif généralement attribué à l'administration « chinoise ». - II. Pneu. C'est souvent un Maure au sein d'une netare morte. - III. Leur administration ne relève pas de l'église catholique. Plaisante. - IV. En cela s'exprime la Tyrolienne. Si cette femme vous fait des signes de la main, n'en tirez pas pour autant une conclusion galante ! - V. Le prince de la jungle. - 6. Paradoxalement revêtu pour avoir su éviter une veste. C'est souvent opter pour le retrait anticipé. - 7. Propagateur de la foi aux hommes pas catholiques. Procède à la deuxième phase d'un programme antipollution. - 8. Personnel. Point d'honneur. Façon de tomber providentielle ou danger de chute. - 9. Entremetteur grec. Coule en France.

### Solution du problème n° 3676

**Horizontalement**  
I. Pharmacie. - II. Ail. Es. Ma. - III. Reclut. Ba. - IV. Arquérier. - V. Dague. Un. - VI. Irréparable. - VII. Scuse. A.M. - VIII. Robe. - IX. Pis. Paris. - X. Réclu. Ben. - XI. Nasse.

### Verticalement

1. Paradis. Pré. - 2. Hiérarchie. - 3. Allegro. Sen. - 4. Equine. La. - 5. Mennets. Pus. - 6. Ast. Aère. - 7. Orbe. - 8. Imbrûlable. - 9. Eau. Néméens.

GUY BROUTY.

(Publicité)

## LOTO :

### CAGNOTTE DE 6806011 F POUR LE 31 MARS

6806011 F : ce sera le montant de la cagnotte pour le tirage du Loto du samedi 31 mars 1984.

Pour la première fois en effet depuis la création du second tirage, personne n'a trouvé les six bons numéros le 24 mars dernier. De ce fait, cette fort coquette somme sera attribuée à ceux qui trouveront les six bons numéros en fin de semaine.

Les prochains tirages auront lieu mercredi 28 et samedi 31 mars.

Une très bonne raison de participer au tirage du samedi.

Liez  
et  
PHILATISTES  
LE MONDE DE LA POSTE

Joly, Michel

# Le Monde ARTS ET SPECTACLES

## LA CHANSON FRANÇAISE AVANT LE PRINTEMPS DE BOURGES



**L**E Printemps de Bourges présente sa huitième édition du 31 mars au 8 avril. Renand, Daniel Balavoine, Jacques Higelin, Claude Nougaro, Nina Hagen, Pierre Akendengué, une série de créations originales, une scène ouverte, des soirées spéciales, dont une avec la participation de William Burroughs, de nouveaux espaces scéniques vont donner tout son éclat à cette fête annuelle où la chanson démontre sa vitalité, sa magie et son invention.

Car le paysage a changé depuis huit ans, poissé par l'évolution des sensibilités et du langage, entraîné dans une série de crises qui ont amené l'industrie phonographique à se remettre peu à peu en question. La firme AZ a disparu du marché il y a quelques mois. Eddie Barclay a quitté un début de l'année la maison qui porte son nom et qui appartient désormais au groupe Polygram. Certes, celui qui, dans les années 60 et 70, a représenté d'une certaine manière le pouvoir dans le show-business n'a

pas renoncé à la production : à la tête d'une nouvelle société, la Compagnie française de production artistique et audiovisuelle. Friedland, Eddie Barclay annonce la publication des premiers albums sous sa nouvelle griffe. Mais il est pour le moins marginalisé.

Des trois importantes expériences françaises de catalogue discographique (Barclay, AZ, Vogue), deux ont disparu et aucune nouvelle n'apparaît à l'horizon. Patrick Zelnik, jeune président dynamique de Virgin France, explique ce tarissement par le fait que toute entreprise nouvelle n'existe que par rapport à l'environnement, aux banques, à l'Etat, aux autres maisons phonographiques, aux disquaires : « Si vous arrivez seul sur le marché actuellement, vous ne trouverez pas de financement, ni de conditions de paiement, ni de contrats de distribution ».

Virgin France a été créé en juillet 1980. Son chiffre d'affaires, un an plus tard, était de 30 millions de francs. Il représente aujourd'hui 153 millions, soit environ 5% du marché français. Le catalogue anglais constitué uniquement par le rock des années 70 et 80 (Peter Gabriel, Human League, Tangerine Dream, Tom Verlaine, XTC, Culture) a assuré au départ un chiffre d'affaires minimum qui a permis de financer un catalogue français rassemblant des artistes influencés

par le rock au sens large du terme (Julien Clerc, Richard Gotainer, Valérie Lagrange, Bill Baxter, Taxi Girl, Téléphone). A l'intérieur d'une industrie en crise, Virgin a su, en peu de temps, prendre une place non négligeable. En Grande-Bretagne, Virgin a investi dans tous les domaines des loisirs et de la communication. Elle possède des discothèques, des sociétés vidéo, elle édite des livres, produit des longs métrages et se lance à présent dans le câble. « En France, souligne Patrick Zelnik, nous allons être amenés à entreprendre une diversification identique ».

Produire un album aujourd'hui coûte en moyenne entre 300 000 et 400 000 francs, somme qu'il faut multiplier par deux s'il y a un peu de publicité. Il faut donc vendre 40 000 à 33 000 copies pour récupérer la mise. Or il n'y a plus de fidélisation du public. L'enjeu est devenu permanent pour les artistes français. C'est un phénomène nouveau qui s'explique aisément par la limitation du budget du consommateur sollicité par les diverses formes de loisirs et qui doit faire une sélection de plus en plus sévère dans ses choix.

« Avec les artistes nouveaux, dit Patrick Zelnik, il faut, à l'évidence, raisonner à long terme. Ce n'est pas forcément le premier ou le deuxième album qui aura du

succès. Mais le troisième. Il y a un problème de maturation qui peut durer plusieurs années : ce fut le cas de Bernard Lavilliers et de Jacques Higelin. Il est donc nécessaire d'investir de l'argent mais avec des bénéfices de plus en plus incertains et une chute de moitié des gains obtenus avec le fonds de catalogue. La crise est une contrainte. On doit en tenir compte. Mais ça n'exclut pas la réussite. Cela demande simplement une stratégie différente ».

« Il y a un décalage flagrant entre l'écriture d'une chanson et son prolongement possible dans l'image. Il y a un fossé entre la chanson et le désir de l'interprète de faire de son produit un vidéo-clip. Cela doit changer. Nous avons besoin d'artistes qui ont un look et des idées. Pour réussir, il faut non seulement un bon enregistrement et une pochette bien exécutée, mais une solide promotion dans laquelle le vidéo-clip a de plus en plus d'importance. Virgin va produire des vidéo-clips avec de jeunes artistes. » - C. F.



### GAINSBOURG Les belles harmonies

**S**ERGE GAINSBOURG n'est jamais allé au Printemps de Bourges. Est-ce parce qu'il est à la fois idéaliste et provocateur, mystificateur et démythifiant ? Parce qu'il a l'air de toujours s'amuser, lui qui travaille comme un artisan faisant son ouvrage avec une facilité déconcertante qui cache une longue maturation ? Toujours est-il que depuis huit années cette manifestation qui a vu défiler tout le gratin de la chanson française n'a pas reçu sa visite ni bénéficié de ses réponses à l'emporeur-pièce, de son humour, de sa dérision. Comme si après son « parcours du combattant », où s'entrechoquaient les chansons, les films et les spots publicitaires pour le lave-vaisselle « silencieux » et Palmolive, il ne s'était jamais identifié à son art, à son métier, à ces « trucs qui font des trous dans le fromage à la renneline ».

Jacques Brel disait souvent à Gainsbourg : « Tu es un crooner », et si l'auteur de la *Javanaise* fait le compte, il se dit qu'effacement dans cette chanson comme dans les « plans » de chanteur de charme. Pourtant, la première vraie rencontre de Serge Gainsbourg avec la chanson, elle a lieu avec Fréhel, avec cette voix rauque qui venait du ventre.

En 1938, Gainsbourg avait dix ans et il habitait 11 bis, rue Chaptal, là où il y avait le Grand Gauguin. Le père (émigré russe) de Serge Gainsbourg était pianiste dans une boîte de nuit à Figally. « Il m'a expliqué, dit le chanteur, ce qu'était Fréhel : « Du gris qu'on prend dans ses doigts et qu'on roule ».

Serge Gainsbourg chante à voix basse, à la recherche du temps retrouvé. Il jure qu'il n'a jamais, depuis, écouté la chanson :

« Dans ses bras il tenait sa belle  
Mais sur la table j'ai pris  
Et ma vengeance fut cruelle.  
Où j'étais gris, j'ai fait une  
boîte.  
J'ai tué mon gigolo  
Devant la copine, comme  
une coquette. »

Dans le cou, j'ai mis mon  
couteau  
Donnez-moi de la coco  
Pour troubler mon cerveau.  
C'est là, le code subtilisé :  
L'esprit s'envole vers le Set-  
gneur  
Mon amour de cœur m'a  
rendue folle. »

Un jour, au retour de la commune, Serge Gainsbourg, la croix d'honneur du bon élève scotchée sur la blouse noire, prend le tournant de la rue Chaptal et se heurte à Fréhel, que la vie mouvementée, la boisson et la drogue ont transformée en une femme massive, usée, sans âge. Elle a le regard de celle qui a perdu depuis longtemps toute illusion. Elle passe la main dans les cheveux de Serge Gainsbourg et lui dit : « Toi, t'es un brave garçon. » Elle portait toujours sur elle un peignoir déguenillé, dit Gainsbourg, un peignoir sous l'aisselle, et un gigolo se tenait derrière elle, à 3 mètres réglés. « T'es un bon p'tit. Viens au café. Je te paie une grenadine et une tartelette. » Et elle a vidé un litre de rouge. »

**Nuits blanches**

Serge Gainsbourg s'est produit pour la première fois en public au cabaret *Milord l'Arrouille*, en 1958, à l'époque de l'agonie de la rive gauche. Huit jours après ses débuts, Yves Montand et Simone Signoret surgissent, s'assoient à gauche de la scène. « Montand, se rappelle Gainsbourg, me convoque à sa table. C'était la star :  
« Qu'est-ce que vous voulez faire p'tit gars : auteur, compositeur, interprète ?  
« D'une voix innocente, je balance :  
« Moi, je veux tout. »  
Montand fait le masque, et moi je me cogne. Mais Signoret sort de son silence :  
« Rappelle le p'tit.  
Alors Montand se lève, viens vers moi et, la main sur l'épaule, me dit :  
« Eh ! p'tit gars, on va travailler ensemble. T'as, prends mon numéro de téléphone. Tu m'appelles, je suis là. »

Mais à ce premier rendez-vous place Dauphine, il ne s'est rien passé. Je lui ai montré toutes mes chansons sans qu'il y ait eu suite. »

Serge Gainsbourg n'a pas un titre dans ses tiroirs. Il n'a rien au chaud comme on dit. Je l'aime moi non plus à pour occasion le film *Les Cars* vers. Ellis, le film *l'Horizon*. En 1973, il compose une jolie valse pour le *Volteur de cheveux*. Après la sortie du film, il ajoute des paroles à la musique, appelle Montand et lui propose la chanson.

« A ce deuxième rendez-vous, quinze ans après, dit Gainsbourg, je me suis mis dans ma tête de petit Russe que j'allais lui montrer comment on buvait du whisky sans glace. J'en ai pris beaucoup et j'ai joué ma valse. Montand s'est exclamé : « Hein ! Simone, elle est belle la valse de Gainsbourg. » Signoret a répondu : « Gainsbourg, il est vraiment joli ce thème. Tout un coup, je me suis demandé : qui peut chanter ça avec toutes ces belles harmonies ? Mais c'est Montand. Lui, très imposant, très classe : « On fait le 45 tours tout de suite. J'avais une idée de face B : l'alcool qui tue. Quand je suis sorti place Dauphine, j'ai rubi mon chemin de croix. J'ai géré tout l'alcool. Je n'ai pas eu de nouvelles de Montand. »

Serge Gainsbourg continue aujourd'hui son chemin avec tous les signes extérieurs de la légende : le dandyisme décadent, l'ironie provocatrice, la voix travaillée par l'alcool, le tabac, les nuits blanches. Et aussi les blessures profondes et désolées, la sexualité et la fragilité. Il vient de fabriquer en trois mois douze spots publicitaires. Il est l'un des réalisateurs les plus demandés et « les plus chers ». Juste auparavant, il avait fait les derniers albums d'Isabelle Adjani et de Jane Birkin. Il prépare son propre disque, dont la sortie est prévue en septembre. « Surtout pas de sclérose. Toujours en mouvement ! Sinon, je me fais prier la cervelle. Et je parle sérieusement. Pas d'arrêt image. *Traveling avant.* »

C. F.

### MIREILLE L'élégance pour toujours

**M**IREILLE, soixante-dix-huit ans, célèbre cette année le trentième anniversaire du *Petit Conservatoire de la chanson*. Pris de quatre-vingt mille jeunes l'ont fréquenté et aussi François Hardy, Colette Magny, Hugues Aufray, Hervé Cristiani. Aujourd'hui encore, ce *Petit Conservatoire* est animé par Mireille, minuscule, la voix acide, pointue, qui a composé plus de cinq cents chansons imaginées comme une sorte de *veganisme musical* et qui, au début des années 30, a ouvert la brèche où allait s'engouffrer Charles Trenet et, derrière lui, une grande partie de la chanson française moderne.

« Le *Petit Conservatoire* a trente ans, dit Mireille. Deux fois par semaine, le sort cinquante à venir, à se placer comme ils peuvent, à échanger des musiques, des chansons. Lundi dernier, j'ai reçu pour la première fois le visite d'un jeune haricodé qui chantait dans le métré. J'ai vraiment subi d'un coup autant de talent. Toute la classe, d'abord, a fait une « standing ovation ». Il m'a demandé : « Voulez-vous, madame, que je vous fasse un yogourt ? » Les élèves connaissent l'expression, et ils ont ri. Je lui demandé de m'expliquer. Parce que ce sont toujours les élèves qui m'apprennent. Je n'ai jamais rien enseigné à personne. La chance ou la gouaille, ça ne s'acquies pas. Ça que je peux faire, c'est écrire, détecter, parler. Je vais quitter mon appartement à quatre heures et demi. Cinq élèves m'ont téléphoné pour me demander s'ils pouvaient pour me chercher. Je sais tout avec eux. Le yogourt, c'est un amalgame de rythmes et d'onomatopées. J'ai été tellement ébouée par les dons du jeune haricodé que je lui ai demandé s'il n'avait pas un autre « yogourt ».

« Vous venez d'écrire une chanson sur un élève. »  
« J'arrête pas. Je vis comme une fourmi. Évidemment, j'aurais préféré être une abeille. »

« J'ai toujours du plaisir à me mettre au piano. L'autre jour, pour une fête, j'ai chanté *Couché dans le foir, le Jardinier, le Vieux Château, le Carrosse*, tous ces titres que les gens, miraculeusement, ont encore perfolés dans la tête. Moi, je crois qu'en dépit des modes la chanson ne se renou-

velle pas beaucoup. La base musicale ne change pas. Il y a des yogourts, il y a des fromages. Mais le fond reste le même. Les yogourts ont moins besoin de mélodie. Ce sont des sons martelés. Ça ne résiste pas au temps. Mais ce n'est pas fait pour cela. »

« Je suis de l'école de Gerstwin. J'ai été fascinée par lui. Au début des années 30, j'ai eu la chance de le rencontrer et je me suis dit : « Tiens ! il fait la même musique que moi ! »

« Les mots, les rythmes, les sons, ce sont des passades. Ce qui ne bouge pas, c'est l'élégance. C'est quelque chose de naturel, l'élégance. Françoise Hardy disait un soir avec moi, dans la cuisine. Je lui avais prêté le haut d'un pyjama de Théodore et je la regardais devenir égarée avec une veste de pyjama qui, tout à coup, s'est mise à faire des plis, des draps. Quelqu'un m'a demandé récemment ce qu'il fallait pour pouvoir entrer au *Petit Conservatoire*. »

« J'ai eu un énorme fou rire et j'ai répondu : « Il faut être gentil. »

#### La dédicace

« La « look », par définition, c'est quelque chose qui se regarde, qui se voit. La « look » a suivi le phénomène Michael Jackson. Il y a eu d'abord le voix, le rythme, la manière de danser. Beaucoup de garçons et de filles ont peut-être le même talent que lui, mais ils n'ont pas pu s'imposer. Michael Jackson est sorti de la boîte et pas un autre. Il y a eu un défilé en plus. »

« La popularité mondiale et soudaine de Michael Jackson n'est pas sans rappeler celle qu'a eue le champion de tennis Bjorn Borg. »

« Oui. Aujourd'hui, les gens éprouvent de l'admiration pour tel ou tel chanteur, mais ils ont moins d'amour. Ça va trop vite. On ne peut plus garder une chanson dans sa poche comme avant. »

« Il y a quelques semaines, je suis allée signer mon livre à Strasbourg, dans un grand magasin. Les gens faisaient la queue et il y avait deux bons vieux avec bonnets et gants de laine qui restaient devant moi et sou-

rirent. Les gens enviaient avec le livre, je le dédicai et je continuais à voir un peu plus loin le couple en train de sourire. Je ne pouvais pas faire autre chose que de leur répondre. A un moment, tous les deux ont sorti leur porte-monnaie. Ils ont compté leurs sous. Ils n'avaient pas assez pour acheter le livre. J'étais entourée de vendeurs et de gens qui voulaient une dédicace. Je n'avais rien sur moi, je ne pouvais que leur sourire. Et puis ils sont partis. »

« Ils sont revenus, une demi-heure après, le livre à la main. Je leur ai demandé de s'asseoir à côté de moi et, un peu sous forme de boutade, je leur ai dit : « Vous allez le lire quand ? » L'homme m'a répondu : « Nous ne savons pas lire. Je ne savais plus comment faire pour retourner les choses. Mais l'homme m'a dit tout à coup : « Vous faites partie de notre vie. Quand on s'est marié, vous chantez. Papa n'a pas voulu. A notre premier enfant, on écoutait à la radio *Couchés dans le foir*. D'autres chansons de vous ont coincé avec des petits événements de notre vie. Et puis il y a aussi les photos dans le livre. On les a vues. »

« Vous-même, avez-vous ressenti ces dernières années un sentiment très fort pour un chanteur ? »

« J'ai eu une espèce de folie pour David Bowie. J'ai regardé ses films, j'ai assisté à son dernier concert à Autel. J'ai été très impressionnée par le personnage. Quand je me suis mariée - je ne l'ai été malheureusement que quarante ans - la première chose que j'ai vue chez Théodore, c'est à dire Emmanuel Bérl, c'était des mains magiques qui ponctuaient chaque phrase comme des arabesques. J'ai été éblouie. Lorsqu'une chose vous séduit à ce point, vous avez envie de voir, d'écouter. Il n'y a plus de détail. Après, je me suis dit : « Oui, il doit avoir un regard, une couleur des yeux. »

« Pourquoi ne pas s'arrêter aujourd'hui ? »

« C'est un secret tout simple qui me maintient active : Tout me vie, j'ai eu l'impression d'être assise dans un char conduit par des lutins et de me laisser guider. »

Propos recueillis par  
**CLAUDE FLEOUTER.**

PARCOURS A NEW-YORK

MODERN DANCE

ARRIVER à New-York le jour de la Saint Patrick, c'est tomber dans un tourbillon blanc et vert de drapeaux et de guirlandes claquant au vent glacé.

Chaque séjour new-yorkais, trop bref, engendre l'excitation, un sentiment d'urgence devant tout ce qui vous sollicite.



Martha Graham

Actuellement c'est Martha Graham qui tient la vedette. Elle attire le public au State Theater du Lincoln Center, où elle présente une dizaine de ballets.

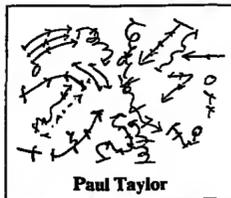
Le programme met l'accent sur l'hommage qui lui a été rendu au janvier à l'Opéra de Paris, excellente opération publicitaire pour Nourouev

largement évoqué à cette occasion. Le Sacre constitue une œuvre majeure de Graham, une manière de boucler la boucle et de revenir à sa première source d'inspiration, le primitivisme.

Avec un certain détachement vis-à-vis de la musique de Stravinsky elle développe de manière très théâtrale un sacrifice rituel avec des danses hachées, circulaires, le martèlement des talons et des attitudes profilées repellant les fresques aztèques.

Non loin de là, au City Center, Merce Cunningham - un dissident de la grande prêtresse, qui a mis longtemps à s'imposer lui aussi - fait salle comble.

A soixante-quatre ans, Cunningham n'a pas fini d'étonner. Sa nouvelle création, Pictures (2), d'un ton neuf, insolite, en raison de la musique lyrique de Mark Lancaster et d'une chorégraphie extrêmement sensible et raffinée.

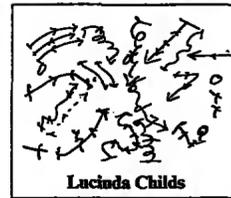


Paul Taylor

Paul Taylor, autre disciple de Graham, va succéder à Cunningham au City Center. On le trouve dans son loft en bas de Broadway où il met le dernière main à une répétition, assistée par Betty de Jung, très pincans-vins, et qui fut - on s'en souvient encore - l'interprète de Big Bertha.

Grand, massif, cheveux ras, pantalon large de bûcheron, flequé de son inséparable chien, Taylor parle d'une petite voix douce : Vous n'avez jamais été mieux, dit-il à ses danseurs, vous vous reposez maintenant pendant deux jours, tout va bien et, comme s'il s'agissait d'un rêve, il commence à évoquer Paris du temps où il dansait encore avant d'avoir forcé, mai 68 qui l'a touché de plein fouet, au Théâtre de l'Odéon où il n'a pu donner qu'un spectacle.

D'un loft à l'autre, on retrouve des figures connues, Valda Setterfield avec ses airs de Mistinguett. Elle vient de créer The Photographer, histoire d'un meurtre passionnel, sur une musique de Phil Glass et une chorégraphie de son mari David Gordon, une œuvre curieuse avec des tableaux vivants.



Lucinda Childs

Lucinda Childs est là, plus lumineuse que jamais. Elle prépare un ballet sur poèmes pour la compagnie de danse de Seattle et doit venir à Paris en avril discuter avec Nourouev d'un projet pour l'Opéra.

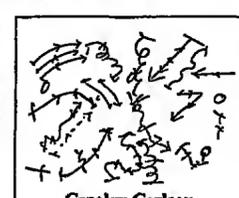
Au hasard de brunches où l'on déguste d'excellentes pâtes au basilic et des quiches aux poireaux délicieuses - la cuisine est un art très pratiqué à New-York - on rencontre Meredith Monk, Bob Ashley, des jeunes danseurs français venus nombreux s'initier aux techniques et à l'état de la chorégraphie.

Un lieu de ce genre existe à Chelsea, le Dance Theater Workshop, nouvellement aménagé, avec une centaine de places, un plateau large mais un peu bas et une forte affluente du public.

la tête d'une compagnie, il semblerait s'orienter vers une danse banale et racoleuse inspirée des anciens vaudevilles.

Convaincu de sa suprématie chorégraphique, New-York s'intéresse peu à la production étrangère, à moins qu'il ne s'agisse du ballet classique dont la fascination demeure totale, surtout le ballet soviétique dont l'Amérique est privée.

Si la modern dance a profondément pénétré l'Europe et l'Asie, la réciproque n'existe pas. La danse japonaise est acceptée seulement à travers des chorégraphes installés aux Etats-Unis comme Kei Takai, qui vient de se produire à La Mama, ou des danseuses formées à la technique Graham. Eiko et Koma viennent de réüssir une perle au Dance Theater Workshop, mais le mouvement Buto n'est connu à New-York qu'à travers des films vidéo.



Carolyn Carlson

Carolyn Carlson, invitée cet hiver à la Brooklyn Academy avec Underwood, a connu un succès d'estime sans plus. L'accueil qui sera réservé à Pina Bausch, attendue en juin avec Le Sacre du printemps, Côté Muller, Barbe-Bleue, teste une inconnue mais la chorégraphie suscite déjà une forte curiosité.

Workshop, où il a assez bien marché. D'autres, encouragés par le relatif succès des groupes français au festival de Durham, tentent l'aventure. C'est le cas d'Anne Dreyfus puis de Michel Haitet actuellement programmés au Theatre de Riverside Church à hauteur de la 120<sup>e</sup> Rue.

Apparemment, la danse américaine se porte bien, même si l'on constate un manque de renouvellement du côté des post modern passés du minimalisme à une certaine tendance au baroque, il est un peu facile d'annoncer leur décadence, alors que des artistes aussi différents que Twyla Tharp, Lucinda Child ou Thelma Brown sont en pleine activité créatrice.

Mais New-York demeure un lieu privilégié de la danse, un centre de formation technique unique, un creuset pour toutes les expériences. On comprend pourquoi une Karole Armitage a besoin d'y retourner de temps à autre pour se ressourcer.

MARCELLE MICHEL

\* Illustration : schéma d'un ballet par Merce Cunningham.

- (1) Biennale internationale de la danse de Lyon, les 2 et 3 juillet. (2) Lyon, 5-6 juin et Paris au Théâtre de la Ville, 12-17 juin. (3) Lyon, du 12 au 14 juin, et au Théâtre de la Ville du 16 au 20 juin.

MUSIQUE A TOKYO

L'empire des sons européens

L'INVASION de la musique européenne dans l'empire du Soleil-Levant, qui remonte à cent ans auparavant à l'époque Meiji, constitue un phénomène de civilisation troublant : alors que la cuisine occidentale, si brillamment représentée soit-elle dans les grands restaurants, garde un caractère exotique qui n'a guère influencé la « culture » culinaire du Japon, notre musique a été adoptée très vite, massivement, comme si elle émanait du fond même de la tradition.

Certes l'antique musique domestique, et même reprise vigueur et pureté dans les dernières décennies, mais elle reste marginale, et le nombre des concerts qui lui sont consacrés est minime à côté des concerts symphoniques et des récitals, pour lesquels Tokyo n'a rien à envier à New-York, Londres ou Paris. Et s'il n'y avait le né et surtout le kabuki dont les salles ne désespèrent guère, même pendant les heures de travail, on se demande ce qui subsisterait dans l'âme collective des vestiges de la musique japonaise.

Tokyo n'a pas moins de huit grands orchestres symphoniques qui organisent chacun quelque cent soixante concerts par an, drainant des foules considérables dans des salles de vastes dimensions : quatre mille places à l'auditorium de la radio NHK, et la plupart jouent dans le superbe Bunka Kaikan, situé dans le parc Ueno, non loin des collections artistiques du Musée national (1), une excellente salle de deux mille trois cents places qui allie harmonieusement le béton, le marbre et le bois ; l'adroite architecture donne à chaque auditeur une impression d'intimité assez remarquable, car personne, fût-ce aux cinquièmes galeries, n'est très loin de la curieuse scène aux pans coupés, comme l'âtre d'une cheminée, où l'on a l'agréable sentiment d'être bien au chaud avec l'orchestre !

Personne ne s'étonnera que ces formations soient composées d'artistes presque exclusivement japonais ; les conservateurs sont ici si prolifiques et d'un niveau si remarquable que ce sont au contraire les

musiciens nippons qui peuplent les orchestres occidentaux, ce qui en dit long sur l'assimilation généralisée de la culture européenne.

On en aura un bon exemple (les 7 et 8 mai à Paris, les 9 et 10 à Lille) avec la venue de l'Orchestre philharmonique de Tokyo, l'un des plus renommés, au cours d'une tournée qui le mènera aussi en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Finlande et en Tchécoslovaquie, répondant ainsi aux visites fréquentes des orchestres européens au Japon (comme celui de Lille l'an passé ou l'Orchestre de Paris en mai prochain).

Des « produits japonais »

Cet ensemble, fondé en 1938 et formé alors par un chef allemand, est dirigé depuis 1974 par Tadaaki Otaka, qui a travaillé avec des maîtres tels que Kolibeth, Sawalisch et Swarowski. Et il n'est toujours accueilli les plus grands solistes occidentaux, d'Alfred Cortot à Alfred Brendel, en passant par Casadesu, Yepses, Rostropovitch, Gualda et Perlman.

Cependant, à côté du Carnaval de Dvorak, de la Cinquième Symphonie de Chostakovitch et de la Sixième de Tchaikovski, le Philharmonique de Tokyo présentera à Paris des « produits » authentiquement japonais. On retrouvera avec intérêt le pianiste Izumi Tateno, qui avait fait une forte impression au Concours Messiaen de Royan, en 1968, par son jeu d'un lyrisme très intense, dans le Concerto d'Akiyoshi. Ce musicien, né en 1929 et mort prématurément à quarante-sept ans, avait étudié la composition en France avec Nadia Boulanger et Tony Aubin, mais cette œuvre de style occidental recèle assez souvent une harmonie poétique d'un parfum extrême-oriental. Et le violoncelliste Tsuyoshi Tsutsumi créera un nouveau Concerto de Toru Takemitsu à l'enseigne contemplative d'Orion et les Pélées.

Takemitsu, comme compositeur, Ozawa, comme interprète, nous

semblent les meilleurs exemples d'un mariage réussi entre des cultures fort dissimilaires. Ils restent cependant des exceptions. Les chefs et les solistes de leur pays sont souvent de prodigieux techniciens et des artistes sensibles, mais rares sont ceux qui affirment une véritable originalité. Et, pour les compositeurs, la situation paraît encore bloquée.

Selon le musicologue Takehiko Tomimaga (large visage solaire et longue barbe en pointe de sage oriental) que nous avons rencontré à Tokyo, « Les jeunes musiciens ont beaucoup de difficultés à trouver ce qu'ils veulent exprimer... Ils se sentent les représentants d'une nation très originale et homogène, mais dont la riche tradition musicale a été complètement mise de côté pendant un siècle, ce qui les oblige à s'exprimer aujourd'hui en un langage fondamentalement étranger. Beaucoup, pour en sortir, regardent vers l'art ancien, mais comment combler le fossé technique et spirituel qui les en sépare ? Certains, comme Maki Ishii, ont su réaliser une synthèse très personnelle, à la manière de Isang Yun en Corée. Mais Takemitsu, à l'origine très authentiquement japonais, devient maintenant de plus en plus un compositeur quasi européen ».

La docilité du public à l'égard d'une musique occidentale qui sem-

ble lui convenir parfaitement contraste avec l'intérêt marqué de certains compositeurs européens pour les traditions extrême-orientales. Cependant, M. Tomimaga ne semble pas très convaincu par ces tentatives de rapprochement, ni par l'inspiration du gagaku (musique de la cour impériale) dans la Course du temps, de Stockhausen, ni par l'expression d'une philosophie japonaise à travers la musique électronique dans Gaku-No-Michi, de Jean-Claude Eloy.

En revanche, il découvre davantage d'affinités dans la musique d'Olivier Messiaen (Sept Histoires), car « le sentiment que celui-ci montre dans son rapport avec la nature est très proche du nôtre ; c'est pour cela sans doute que ses œuvres sont tellement appréciées chez nous ».

Le public de Tokyo aura, dans les jours qui viennent, l'occasion de se familiariser avec les œuvres de Xenakis et d'Eloy, qui feront l'objet d'un petit festival. Mais on n'est pas près de guérir le malaise, très supportable et fort bien supporté, de la musique au Japon...

JACQUES LONCHAMPT.

(1) D'une grande richesse, mais laissées en général dans une présentation médiocre qui doit dater d'un siècle.

CENTRE CULTUREL CORÉEN 2, av. d'Iéna, 75116 Paris, t. 720-84-15 Céramiques peintes, gravées et calligraphiées Poèmes de M. Sue Jong-Jou Peintures de M. Lee Hang-Sung et M. Lee Seung-II VERNISSAGE DE L'EXPOSITION Mercredi 4 avril, 17 heures

PROSCENIUM 35, rue de Seine, 75006 Paris 354-92-01 CLAYETTE « PHANTASMES VÉNITIENS »

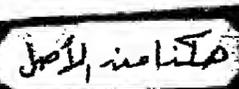
GALARTE 13, rue Mazarine - 75006 PARIS - Tél. 325.90.84 ZORKO Sculptures de marbre, bois, métal Du 1<sup>er</sup> mars au 7 avril

GALERIE DENISE RENÉ 196, boulevard Saint-Germain, Paris, 222-77-57 PEREZ-FLORES « PROCHROMATIQUE » VERNISSAGE JEUDI 29 MARS, à 19 h 30

Sotheby's LONDON prépare actuellement ses prochaines ventes de gravures modernes et anciennes des 14 et 15 juin 1984. Collection de 50 gravures botaniques. Eau-forte, reliées dans un album (vendue le 6 décembre 1983, 17.600 \$). Les personnes désireuses de rencontrer nos spécialistes, les 4 et 5 avril, sont priées de contacter : SOTHEBY PARKE BERNET 3 rue de Miromesnil 75008 Paris - Tél. : 266.40.60

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 58, rue de Richelieu (2<sup>e</sup>) 201-82-83 dix siècles d'enluminure italienne V<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles tous les jours de 12 h à 18 h - DU 8 MARS AU 3 JUN

GALERIE DU MESSAGIER 31 mars - 5 mai Tous les jours sauf dimanches et fêtes MESSAGIER MUSÉE DE LA POSTE 34 boulevard de Vaugrard - Paris 15<sup>e</sup> MP



L'AMÉRIQUE A PARIS

Au Grand Palais

La peinture des pionniers

VOILA une exposition qui doit faire plaisir au président Reagan. Elle veut montrer, à Paris, que l'art américain a un passé, une histoire vieille de deux siècles, comme la nation elle-même.

Ces cent dix tableaux peints entre le milieu du dix-huitième siècle et le début du vingtième ne sont pas seulement une découverte pour les publics français et européens, mais aussi pour les Américains, auxquels ils viennent d'être montrés.

Qui, dans le public, a eu l'occasion de voir un portrait de Copley ou de Peale, un paysage mystique de Cole ou de Church ? Alors que les noms de Pollock et Rothko sont dans toutes les bouches...

appris son extraordinaire métier de coloriste. Etabli à Boston, premier centre d'art de la pré-Amérique, où il bénéficiait des commandes des riches négociants...

Et c'est aussi de Philadelphie que sortit l'artiste dont le savoir-peindre étouffa l'Amérique du moment, sans écoles d'art, ni académies, ni musées.

Inspiré du Titien

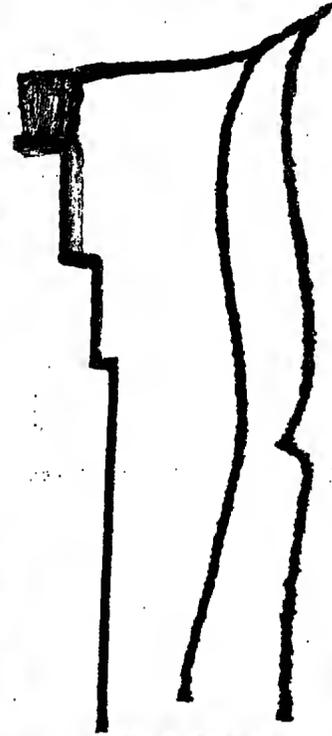
Peinture d'histoire également que l'œuvre de Copley le Bostonien, qui raconte à la façon du réalisme anglais l'épopée de Watson, le marchand tombé à l'eau dans la mer de La Havane...

est le cas de John Vanderlyn, qui croyait « épater » les bourgeois de New-York avec son grand nu endormi Ariadne et en fut pour ses frais.

Aucune tentative de se démarquer de l'Europe n'a vraiment atteint son but. Ainsi le paysage idéal de Fitz Hugh Lane, peintre de bateaux tranquilles...

de Mark Twain. C'est le peintre notalgique, vite oublié, de l'Amérique perdue d'avant la guerre de Sécession, alors que les grands bateaux à aube avaient déjà remplacé les pirates.

L'isolationnisme cède bientôt devant la poussée internationaliste de 1860-1865, après la guerre civile. Surtout plus riche, plus puissant, le pays s'ouvre.



\* Terre haute, 1982, de Bryan Hunt.

Au musée du Luxembourg

Nouvelles images

L'INFORMATION sur l'art contemporain et ses nouveautés circule si vite depuis quelques années qu'il faut en permanence se défendre de cette impression de déjà-vu avant même d'avoir vu.

La confrontation est utile et a plusieurs effets : elle confirme la place de New-York dans le branle-bas de combat des « nouvelles images ».

donné, même si le format est grand.

Qu'on s'étonne de cela, de ce vedettariat, c'est oublier sans doute que New-York est New-York, et veut le rester, en réaffirmant son titre de grande métropole de l'art et de la création ouverte et cosmopolite.

Revenu en 1979, après trois ans d'errance en Europe, la tête pleine de souvenirs, de références multiples, savantes et populaires (de Barcelone, de Gaudi - du Paro Guell notamment), l'artiste a-t-il trouvé là à point pour apparaître comme le garant des liens traditionnels et sacrés entre le Vieux et le Nouveau Monde...

Formes et figures

De l'énergie portée à grande échelle, une recherche poussée à bout de quelque chose « qui fonctionne visuellement », c'est aussi ce que l'on retrouve chez David Salle.

comme de grands hiéroglyphes décoratifs.

Les autres artistes présentés sont plus âgés et ne sauraient être mis tout à fait sur le même plan que ces derniers-nés. Leurs sources sont autres. Ils affirment par-dessus tout le caractère formel de leur travail, et sont les héritiers de l'abstraction cool même si la figure apparaît.

Un mot encore du seul sculpteur présent, Bryan Hunt, dont les bronzes dressés sont autant de lambeaux d'images et de corps symboliques, avant de revenir à ce grand peintre qu'est Susan Rothenberg. Susan Rothenberg (née en 1945) a sûrement été une des premières artistes de cette génération à faire émerger l'image d'un vaste champ abstrait.

GENEVIÈVE BREERETTE.

\* Musée du Luxembourg, jusqu'au 25 avril. L'exposition, conçue par Carmen Jimenez, a été présentée à Madrid et Barcelone avant Paris.



\* Marchands de fourrures descendant le Mississippi, 1845, de George Bingham.

La réussite de l'avant-garde des années 40-50 a occulté l'existence de l'art américain le plus ancien, le plus laborieux, comme si ce passé n'avait pas existé.

Leur premier servent fut Copley, peintre dont on veut faire un père fondateur. Reynolds et Gainsborough sont ses modèles, et c'est à travers des gravures anglaises qu'il a

montré un tel soutien capable des plus saisissantes images de la nature rapportées à la suite d'expéditions, en chasseur d'images, en reporter qui a mis tout son génie dans la patience pour donner à voir des merveilles de la nature embrassées du surplomb des montagnes.

La Fayette a sans doute fait beaucoup dans l'intérêt des artistes américains pour la France. Après la rupture des relations avec Londres, Paris devint un point de mire. Les artistes, qui ont commencé par aller copier au Louvre, ont fini par établir une tradition du « grand tour » en Europe s'achevant dans les studios du quai Malaquais.

Mais revenir des Salons parisiens avec un art accompli, marqué par le néo-classicisme, était une tare. Tel

montré un tel soutien capable des plus saisissantes images de la nature rapportées à la suite d'expéditions, en chasseur d'images, en reporter qui a mis tout son génie dans la patience pour donner à voir des merveilles de la nature embrassées du surplomb des montagnes.

Le plus cher

Vendu ces dernières années 2,75 millions de dollars par l'université qui l'avait reçu en legs pour financer une construction nouvelle, il est resté le tableau américain le plus cher jusqu'à ce qu'un autre le détrône : la Vue de l'intérieur du Louvre, par Samuel Morse - le Louvre de la Joconde et de Claude le Lorrain - qui dépassa les 3 millions de dollars.

Une génération d'artistes qui estimait, elle, parfaitement inutile le « grand tour » en Europe suivit cette poussée nationale à travers l'Éden américain. Il lui paraissait même nuisible, puisqu'il s'agissait d'un retour aux sources, au pays profond et à ses paisibles scènes rurales où les enfants s'amusaient de payer très cher des tableaux dont nul ne voulait négocier pour quelques dollars.

arts. Pour les artistes qui veulent capter un urticé national qui leur échappe, le voyage à Paris est plus que jamais une nécessité. Il passe par la fréquentation des maîtres de l'académisme qui leur enseignent les secrets, très intellectuels, de la composition à la française.

Désormais, à chaque mouvement à Paris correspond une vague de peintres qui viennent s'initier au nouveau know-how. Et les impressionnistes ont naturellement leurs appels. On a fait peu de place dans cette exposition aux tableaux de Chase et de Robinson, qui ont essayé, avec dix ans de retard, d'adapter cette peinture du bateau en plein air au sentiment poétique exprimé par Walt Whitman et Thorvald.

Ces tableaux, qui évoquent la conquête américaine de ses propres frontières artistiques, étaient, hier encore, dans les premiers des familles ou des antiquaires, quand ils n'étaient pas dans des institutions spécialisées, dans des universités. Les grands musées d'art les ignorent. Le Metropolitan de New-York n'a obéi qu'au tournant des années 80 en mettant en place une « american wing ».

\* Peinture du Nouveau Monde, au Grand Palais, jusqu'au 11 juin.

En préparation : FÉLIX VALLOTTON 1885-1925 Catalogue raisonné de l'œuvre peint Les personnes détenant des tableaux de cet artiste ont susceptibles de fournir des renseignements utiles sont priés d'écrire à : GALLERIE VALLOTTON Grand-Chêne 6 1002 Lussigny, Suisse

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE 47 bis, avenue Daumesnil (7<sup>e</sup>) - 066-79-18 Henri CARTIER-BRESSON « CARNETS DE NOTES SUR LE MEXIQUE » T.J.J. et dim. 10 h-18 h, sam. 14 h-18 h 15 MARS - 28 AVRIL GALERIE JEANNE CASTEL Marie-José LEFORT TOUBEAU Dessins et Peintures 8 Mars - 11 Mai 3, rue du Cirque 75008 Paris 359-71-24

peens

AGIER

SELECTION

CINÉMA

« Sans témoin » de Nikita Mikhalkov

Pendant une nuit - le temps du film, - un homme qui a raté sa vie par ambition et compromissions s'efforce de détruire une femme autrefois aimée, abandonnée par lui depuis neuf ans. Dramatique face à face de deux grands comédiens, Mikhaïl Oulianov et Irina Koupchenko, prodigieuse mise en scène en espace clos, au-delà duquel on perçoit les défauts d'une société où il est difficile d'être en harmonie avec soi-même.

ET AUSSI : Vertigo (Sussex froides), d'Alfred Hitchcock (le chef-d'œuvre); les Copains (de Lawrence Kasdan (que sont mes amis devenus?)); le Temps suspendu, de Peter Cothar (Hungarian graffiti); Mauvaise conduite, de Nestor Almendros et Orlando Jimenez Leal (Cuba no); Laisse béton, de Serge Le Péron (enfance); In Femme flambée, de Robert Van Ackeren (l'Amour marchand); Carmen, de Francesco Rosi (c'est elle).

THÉÂTRE

« Cinna » à la Comédie-Française

Les ambiguïtés de l'amour, de l'ambition, de la politique. Les débuts de la tragédie classique, dans la mise en scène épurée de Jean-Marie Villégier, qui présente également, en parallèle, un chef-d'œuvre presque inconnu du théâtre baroque, la Mort de Sénèque, de Tristan L'Hermite.

ET AUSSI : Ionesco à l'Odeon (Jean Carmet, Ionesco très humain); la Mouette et le Héron à Chaillot (les oiseaux de Vitez); Faut-il choisir? Faut-il rêver? à Cénier (Bruno Bayen baroque); Terre étrangère à Nanterre (jusqu'au 5 avril, l'enchantement).

MUSIQUE

Cocteau à Cap-d'Agde

Brillamment inauguré l'an passé avec la « Venise de Vivaldi », le Festival de Cap-d'Agde, sur la côte languedocienne, sera consacré cette année à « Jean Cocteau et la musique française ». Une exposition de deux cents dessins, décors de cinéma et de théâtre, poteries, photographies, costumes (au musée de la Clape), dix films de et sur Cocteau (du 1er au 5 avril), seront accompagnés de cinq concerts (du 6 au 22 avril) donnés par J.-P. Collard, les Solistes de Montpeller et l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard, qui illustreront un large panorama de la musique française de Lully et Delalande à Debussy et Ravel, en passant par des musiciens languedociens tels que Jean Gilles et Dédodat de Séverac. (Renseignements : Centre des congrès, Cap-d'Agde; tél. : (67) 94-08-58).

« Aéroformes » de François Bayle

An cours de deux ateliers à l'Espace de projection de l'IRCAM, les 29 et 30 mars, François Bayle présentera sa dernière œuvre, Aéroformes, à laquelle il a travaillé pendant deux ans sur les fameux « processus audionumériques 4A et 4X » de l'Institut, où il joue avec « des images audibles qui se produisent dans l'air, naissent et se développent, invisibles et mobiles, mais présentes et comme touchées par l'ouïe ».

GALERIE JACOB 28, rue Jacob (6<sup>e</sup>) - Tél. : 633-90-66 LEGENDRE - LEMOINE - SCHMIT SEGERAL - STERLING Dessins Jusqu'au 15 avril

jeudi 29 vendredi 30 mars 20 h 30 AEROFORMES et séance mensuelle de FRANCOIS BAYLE Espace de projection loc. 278 79 95

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12. Sauf mardi, de 12 h à 22 h; sam. et dim. de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

DANSE

« Marco Spada » à l'Opéra de Paris

Reconstitution par Pierre Lacotte d'un ballet romantique composé en 1857 par Joseph Mazilier. En fait, Pierre Lacotte a refait la chorégraphie en déplaçant le centre d'intérêt sur le personnage de Marco Spada, bandit d'honneur, dont le rôle, à l'origine, était mimé.

Momix au Théâtre de la Ville

Un des groupes issus du Pilobolus et animé par l'inventif Moses Pendleton. Moins installé dans un répertoire que la troupe mère, Momix a opté pour le changement permanent, l'improvisation collective et un style burlesque assez proche des Marx Brothers.

ET AUSSI - Festival Danse au présent : Jean-Christophe Paré (avec et sur une musique de Serge Aubry) et la Compagnie Limbes (Rester immobile est très dangereux); Ecritures scéniques au Centre Georges-Pompidou; Pleinair synthétique de Jean-Marc Matte (exploration des rapports danse, ordonnateur, vidéo); Kenneth King au Centre américain (le roi de la performance).

EXPOSITIONS

Les trésors de Saint-Marc au Grand Palais

Sculptures, icônes, émaux, vases, travaux de verre et de cristal de roche, objets filigranés... Le trésor de la basilique Saint-Marc de Venise à Paris. Une exposition présente cet ensemble précieux qui fut le butin de la quatrième croisade des Véniticiens, partis en 1204 à la conquête de l'Empire byzantin, et augmenté au cours des siècles d'œuvres romanes, gothiques, islamiques. A défaut d'aller à la basilique des doges, il faut aller voir ou revoir au Grand Palais ce témoignage de la splendeur de la République de Venise.

ET AUSSI : Les nouvelles acquisitions du département des peintures, au Louvre; « Bonnard », au Centre Georges-Pompidou; « Images et imaginaires d'architecture », au CCI; « Atelier 84 », à l'ARC.

RHONE-ALPES SUISSE ROMANDE Le supplément au 4 « Arts et spectacles » consacré à la région Rhône-Alpes et à la Suisse romande paraîtra dans le Monde du 5 avril, dans cette région, avec une enquête sur la situation culturelle à Chambéry, un portrait de Jean-Luc Bidon, une sélection des principales manifestations artistiques du mois.

GALERIE JACOB 28, rue Jacob (6<sup>e</sup>) - Tél. : 633-90-66 LEGENDRE - LEMOINE - SCHMIT SEGERAL - STERLING Dessins Jusqu'au 15 avril

jeudi 29 vendredi 30 mars 20 h 30 AEROFORMES et séance mensuelle de FRANCOIS BAYLE Espace de projection loc. 278 79 95

EXPOSITIONS

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

JOAN PAULA. Prix Bourdelle 1983. Musée Bourdelle, 16, rue A-Bourdelle (549-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 mai.

MNAM

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h; le samedi, à 11 h, entrée de musée (troisième étage); lundi et mardi, 17 h. galeries contemporaines. PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai. UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai. TEXTE DU NORD : Culture et industrie - CULTURE TECHNIQUE EN NORD-PAS-DE-CALAIS. Jusqu'au 28 mai.

BPI

CARNAVALS ET FÊTES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril. THÉÂTRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai. THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davans. Bibliothèque des enfants. Pizca. Jusqu'au 16 avril.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général Eisenhower (261-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 20 h; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F; le samedi, 12 F (gratuite le 26 avril). Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 21 mai. Jusqu'au 25 juin. JACQUES-HEINRI LARTIGUE. Papier d'émoussé. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 16 septembre. Entrée : 8 F.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1895. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

HALLES ET MARCHÉS D'ILE-DE-FRANCE. Grand Palais, espace 404 (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Musée de Louvre, pavillon Fier, entrée porte Jaurès (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée de Louvre (voir ci-dessus).

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS 1973-1983. Musée de Louvre (voir ci-dessus).

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (271-82-83). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

JEAN-LUC TARTIÈRE. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale.

4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 13 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

BAUBAUS ET PHOTOGRAPHIE, 1920-1935.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (722-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 mai.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ATELIERS 84 ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ESLAM. CHAPITEAUX ROMAINS. Jusqu'à fin octobre. - NOUVELLES ACQUISITIONS - CONTIGUITÉS - REGARDS SUR L'ART. Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

L'EMPIRE DU BUREAU 1900-2000. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h; sam. et dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

CENDRE ET ALCOOLS. Centre de publications de la collection Rodriguez. Musée de la publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 avril.

PASTELS DU MUSÉE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 18 h; mercredi, jusqu'à 14 h. Entrée : 15 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures.

Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

ANDRÉ BORDIER. Peintures.

Galerie de la Ville de Paris, 17, rue de Valenciennes (533-76-58). Jusqu'au 27 avril.

Centre Pompidou

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Musée des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 6 mai.

LE CORBIUSIER-SAVINA. Sculptures et dessins.

Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanchet (288-41-53). Sauf dimanche, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY. Fac-similé intégral. Fondation de France-Thiers, 27, place Saint-Germain (872-14-33). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

CLASSICISME NORDIQUE 1910-1930. Dessins et aquarelles originales, objets, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

WILFRED VOET. Théâtres, musées, peints, objets, Institut norvégien, 121, rue de Tolbiac (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-22). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

JUDITH WOLFE. Peintures. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dimanche, de 12 h à 19 h; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 avril.

AU-DELÀ DE L'IMAGE RÉPÉTÉE. Heywood, Sewell, Tammen. Centre culturel hongrois, 5, rue de Constantin (251-61-73). Sauf dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

CONSTRUIRE POUR LA CULTURE

Jusqu'au 12 mai - BEY-ROUTH. Photographies de S. Ristow. Musée de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 mai.

MISES EN BOITE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

TORDMAN

Centre Rambaud, 19-21, rue de Valenciennes (563-13-19). Sauf dimanche, de 15 h à 20 h. Jusqu'au 10 avril.

CARTIER-BRESSON

Centre de textes sur le Mexique. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dimanche, de 10 h à 18 h; sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 avril.

RONESCO

Des routes et des carrières. Théâtre national d'Odéon, place Paul-Claudel (325-80-92). Jusqu'au 15 avril.

Galerie

REFLEXION RÉFLÉCHIE. Livres d'art/écritures/œuvres. NRA, 2, rue du Jour (508-19-38). Jusqu'au 15 avril.

GARACHE TAKIS

Galerie Maingault-Lelong, 13, rue de Tolbiac (563-13-19). Jusqu'au 13 avril.

ALAIN KRILL AKI KUBODA

Galerie Adrien Mosquet, 46, rue de Beauregard (252-07-12). Tous les jours, de 15 h à 20 h. Jusqu'au 10 avril.

AQUARELLES

Par André, S. Bar, E. Damour, E. Dietman, etc. Galerie J. Briance, 23-25, rue Godefroid (326-85-51). Jusqu'au 7 avril.

LES TROIS NOLL

Galerie Muséode, 21, rue du Petit-Musc (272-15-40). Jusqu'au 5 mai.

COLLAGES 1960-1988. Œuvres de Cohn, Coppet, Downing, Le Brez, Orléan et Sitman. Galerie Jacques, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 avril.

JEAN-MICHEL ALBÉROLA. Sesons et les vitraux. Galerie D. Temple, 30, rue Beaumont (272-14-10). Jusqu'au 4 avril.

GEORG BASELITZ

Gravures 1964-1983. Galerie Gillespie-Lango-Salomon, 24, rue Beaumont (278-11-71). Jusqu'au 25 avril.

FRANÇOIS BEALU

Gravures récentes. Galerie J. Mayor, 34, rue Mazurine (326-60-34). Jusqu'au 14 avril.

PIERRE BITTENKOURT

Galerie Beaumont, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 26 avril.

ANDRÉ BORDIER

Peintures. Galerie de la Ville de Paris, 17, rue de Valenciennes (533-76-58). Jusqu'au 27 avril.

Centre Pompidou

BRAM VAN VELDE. Lithographies 1974-1981. Galerie Passic, 6, rue Marini (770-39-59). Jusqu'au 14 avril.

PIER PAOLO CALZOLARI

Peintures. Galerie de France, 52, rue de la Verrière (274-38-00). Jusqu'au 15 avril.

CANESI Visible - Invisible

Galerie M. Grail, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 12 mai.

LUCIANO CASTELLI

New Paintings. Galerie Faridat Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 17 avril.

CHAMBRAS

Peintures. Galerie Krief-Raymond, 52, rue de Mazurine (329-32-37). Jusqu'au 21 avril.

CLAYETTE

Plasticiens réalistes. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 14 avril.

CONDÉ

Galerie du Marais, 33, rue des Francs-Bourgeois (277-17-25). Jusqu'au 5 mai.





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 28

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Myung Whun Chung (Bach, Debussy, Elgar).

JEUDI 29

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 21 h : voir le 28.

VENREDI 30

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de Chambre de Paris, dir. E. Aiello (Katal, Chopin, Schubert).

GAUMONT AMBASSADE - GAUMONT RICHELIEU - GAUMONT HALLES - GAUMONT SUD ATHENA - MONTPARNOS GRAND FAVOS Plus la périphérie.

Les Malheurs de Heidi. Image of a woman and child.

Eglise Saint-Jules-le-Pauvre, 20 h 45 : Choral A. Hesse, dir. J.-J. Werner (Prokofiev, Scriabin, Liszt).

DEMANCHE 1er

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : A.-M. Baris (Verdi).

LUNDI 2

A. Déjazet, 20 h 30 : voir le 1er.

MARDI 3

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Choral E. Brasseur, Orchestre français d'opéra, dir. J. Perrizon (Beethoven, Handel).

Jazz, pop, rock, folk

A-DÉJAZET (887-57-34), 22 h 30 :

Y. Mizenmacher (dern. le 31).

ATMOSPHERE (249-74-30), le 28 à

22 h 30 ; Distance, les 29, 30, 31 à

22 h 30 ; Boston.

CAVEAU DE LA RUCHELETTE (326-

65-05), 21 h 30 ; G. Collier's London All

Stars (dern. le 2) ; le 3 : E. Sellin,

G. Vasseur.

CENTRE MATHIS (241-50-80), le 31 à

15 h 30 ; J.-J. Courtils.

CHAPELLE DES LOMBARDES (357-

24-24) (D. L.), 22 h 30 ; Mésambo

(dern. le 31).

CITRHA (357-99-26), le 28 à 20 h ; Vive

l'Action ; le 29 à 20 h ; Tweek ; le 30 à

20 h ; Corneille ; le 31 à 20 h ; RITA

(dern. le 31).

DUNOIS (584-72-00), le 30 à 20 h ; le 31,

le 1er : E. Kungah ; le 2 : L. César Erwanne.

L'ÉCUME (542-71-16), les 28, 29, 30, 31

à 20 h 30 ; Pandos ; le 28 à 20 h ; J. Riano.

ELDORADO (208-18-76), le 29 à 19 h ;

le 30 à 20 h 30 ; Little Bob Story.

ESPACE BALARD, le 29 à 19 h ;

G. Moore.

ESPACE CARDIN (266-17-81), le 3 à

20 h 30 ; Catherine, Escoude, Lockwood.

FORUM (297-43-47), le 30 à 20 h ; J.-

P. Milsson ; le 31 à 20 h 30 ; Anikim ; le

2 à 21 h ; Gogol 1er et La Horde.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-

96-91), les 29, 30, 31 à 21 h 30 ; Sham-

rock.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 31 à

20 h 30 ; J. Sicard, J.-Y. Colson.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer.,

23 h ; J. Kaka, L. White, Sonya ; jeu,

23 h ; M. Acoustics ; ven., 22 h ; Y. Cho-

lela ; 24 h ; A. Lauwman ; dim., 23 h ;

A. Lauwman ; lundi, 23 h ; Worthy et

A. Sanders ; mardi : Clément, Céline,

Worthy.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30,

les 28 à 20 h et 23 h ; R. Carter, T. W-

Eams, R. Hanna ; le 1er à 16 h ; les 28

à 21 h 30 ; S. Rivers.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 31 à

21 h 15 ; Outre mesure.

PHILONE (776-44-26), le 28 à 21 h 30 ;

M. Bannin ; les 30, 31 à 22 h ; Apartheid

Net.

PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h :

mer : M. Gouland Trio ; Jeu : Watergate

Seven + One ; ven. : Quintette de Paris ;

sam. : Cyril Jazz Band ; dim. : F. Hot Jazz

Quartet ; mar. : Ophélie Colista.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h :

J.-Ph. Bordier, Ph. Duchemin, J.-Ph. Vi-

rest, Ph. Chaignon.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (324-

15-16), le 29 à 20 h 30 ; F. Lockwood,

T. Rabouan, J.-F. Jemy-Clarke ; le 30 à

19 h ; Libre-parcours Jazz.

ROCK'N'ROLL CIRCUS (268-05-20),

les 28, 29 à 23 h 30 ; J.-P. Kalton.

SAVOY (277-85-88), 21 h, les

28, 29, 30, 31 : Zool Fleischel, M. Bertaux,

Ch. Schneider, L. Benhamon ; les 2, 3 :

L. Van Wimsberghe, R. Holland.

SLOW CLUB (233-84-30) (D. L.),

21 h 30, 28 ; Royal Temocoupler ; les

29, 30, 31 : Zamin Jazz Section, S. Wood-

ward ; le 3 : G. Collier's London All

Stars.

SUNSET (261-46-60) (D. L.), 23 h,

le 28 à 20 h 30 ; J.-P. Kalton.

SAVOY (277-85-88), 21 h,

le 28 à 20 h 30 ; Zool Fleischel, M. Bertaux,

Ch. Schneider, L. Benhamon ; les 2, 3 :

L. Van Wimsberghe, R. Holland.

STUDIO BERTRAND (783-99-16)

(mar.), 20 h 30 ; Transatlantic.

VIEILLE HERBIE (321-33-01), le 29 à

20 h 30 ; E. Paré.

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30),

le 28 à 20 h ; Bonjour.

ATMOSPHERE (249-74-30), les 28, 29,

30 à 20 h 30 ; Métamorphose d'une

melodie.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.),

20 h 45, dim. 16 h ; P. Perret (dern. le

1er) ; (à partir de 2) : J. Lapointe.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D.

soir, L., Mar.), 20 h 45, mer., sam., dim.

16 h ; Hair B.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 ;

J. Villere (dern. le 21).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. L.),

20 h 30 ; Il était une fois Piaf (dern. le

31) ; 20 h 30 ; G. Carver.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.),

20 h 30, dim. 17 h ; P. Desproges.

GYMNASSE (246-79-79), 21 h : Odette

(dern. le 31).

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h ; G. De-

han (dern. le 31) ; les 2, 3 à 19 h 45 ;

Marguerite.

MAISON DES AMANDEIERS (201-

56-65), le 31 à 21 h ; N. Pereira.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.),

20 h 30, dim. 17 h ; J. Goldman (dern.

le 1er) ; le 3 à 20 h 30 ; Linda de Souza.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90)

(Mer., J. D. soir), 20 h 30, sam. 21 h,

mer. 15 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 ; Hol-

iday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.

soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h ; Jim van der

Woude (dern. le 31).

PENICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h :

les Gueypas « Boris super Vini » (dern.

le 31).

RANKLACH (288-64-44), les 28, 29, 30,

31 à 20 h 30 ; From Harlem to Broadway.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), mer.,

sam., dim. à 15 h ; le Paradis volant ;

mer. ven., sam. à 18 h ; le Mariage

forcé ; (L.) à 21 h ; R. Montiel.

LE TROU NOIR (570-84-29), les 29, 30,

31, le 1er à 21 h ; R. Montiel.

TROTTORS DE BUENOS-AIRES

(260-44-41) (D. L.), 20 h ; E. Martil-

son ; 22 h ; Joséphine ; 24 h : D. Frias,

R. Barbera.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre E. Giscard (666-

02-74), 21 h : Liberté à Brême (dern. le

31).

AULNAY, MC (868-00-22), le 28 à

20 h 30 ; PCE.

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 30 à

20 h 30 ; B. Halber.

BOUSSY-SAINT-LÉGER, salle des Ir-

lands (895-59-18), le 31 à 20 h 30 ;

Groupe Chant et Cocktail.

CERGY, CC (030-33-33), 28 à 18 h 30, les

29, 30 à 21 h : la Pense écarlate.

CHAMPIGNY, CC G-Philippe (890-

89-28), le 29 à 20 h 30 ; la Camélie ; le

30 à 20 h 30 ; l'Éclair de Colomb.

CHILLES, CAC (421-30-36), le 30 à

20 h 45 ; Cocteau-Maria.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Emond (890-

89-79), les 28, 29, 30 à 20 h 30 ; la Perle

de la Conchilie.

CORREIL-ÉSSONNES, CAC P.-Nardus

(089-00-72), le 31 à 20 h 45 ; Carte de

séjour.

COURBEVOIE, Mésage pour tous (333-

63-52), le 29 à 21 h : J.-P. Cabré.

CRETEIL, Mésage des arts A.-Mélancu

(899-94-50), les 28, 29 à 20 h 30 ; l'Iti-

lienne à Alger ; Conquête de Créteil (339-

21-87), jeu., ven., sam., 20 h 45 ; la Be-

noîte de M. Tardou.

ENGHEN, Th. de Cœuvres (412-90-00), le

31 à 20 h 45 ; les Rustres.

ÉPINAY, MJC (822-41-40) (D. soir, L.),

20 h 30, dim. 15 h ; Archirac.

GENNEVILLIERS, Th. (793-26-30), le

30, 31 à 21 h ; Mer d'acier, Rimbaud

sur 84.

MAISON-ALFORT, Th. Cl.-Debeyre

(375-72-58), le 29 à 20 h 45 ; Ensemble

orchestral de Paris, dir. J.-P. Waller

(Haydn, Stravinsky).

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 28 à

20 h 30 ; Moving Picture Music Show.

MONTREUIL, TEM (852-65-33), le 31 à

partir de 10 h ; Journée pour ouverte.

NANTERRE, Th. des Amateurs (721-

18-81) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h ;

Terre étrangère.

NOGENT-SUR-Meuse (828-58-19), le 31 à

20 h 30 ; Groupes Clémentine Tango et

Doc Lebrun.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des

arts (848-10-30), le 30 à 20 h 30 ; Ballet

Théâtre de l'Arche.

PONTOISE, Th. des Lœuvres (030-

33-33), le 29 à 21 h ; Et attendez Go-

dot.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malaux

(749-77-22), le 29 à 21 h ; Tranches de

700 84.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philippe (243-

00-59), I ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim.,

17 h ; la Délicieuse ; II ; (D. L.), 20 h 30 ;

Mechtild Grossmann.

SAINNES, Centre C.-de-Bergerac (981-

81-56), le 30 à 21 h ; Discolibation vé-

ner ; Hop et post. ; 7. 2e.

SURESNES, Th. J.-Vibes (772-38-80),

le 30 à 21 h ; Moving Picture Music show.

VERSAILLES, Th. Montmaieur (950-

71-18), les 28, 29 à 21 h ; Cocteau-

Maria.

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 28 à

21 h ; le Cabaret hollandais.

VILLEPINTE, salle J.-Prévert (383-

74-00), le 30 à 21 h ; Gwendal.

VILLIERS-SUR-MARNE, Café de l'Avé-

nière (305-42-82), les 30, 31 à 21 h ; l'As-

semblée.

VILLEJUIF, Th. Romane-Rolland (898-

58-18), le 1er à 15 h ; Groupes Cocktail,

Doc Lebrun, Paracéte.

VINCENNES, Th. D.-Soyeux (374-

73-74), jeu., mer., jeu. à 18 h 30 ; Bolfo ;

(S. D. soir, Mar.), à 21 h, dim. 18 h ;

FEMMES DE PERSONNE (Fr.): En-... 1° (297-53-74); Richelieu, 2° (233-56-70); Parismont Métro, 2° (296-80-40); Parismont Odéon, 6° (223-59-83); Publicité St. Germain, 6° (562-75-90); Marignan, 6° (359-92-42); St-Lazare Paquebot, 6° (387-35-43); Parismont Opéra, 6° (742-56-31); Parismont Bouffes, 12° (343-79-17); Nations, 12° (343-04-67); Parismont Gobelins, 13° (707-12-29); Parismont Montparnasse, 14° (329-30-10); Montparnasse, 14° (327-32-37); Convention St. Charles, 15° (379-33-00); Paris, 16° (285-62-94); Parismont Marais, 17° (758-24-24); Parismont Châtelet, 18° (322-46-04).

19-08); George V, 6° (562-41-46); v.l./Rex, 2° (236-83-93); Montparnasse Paris, 14° (320-12-06); Blevasseau Montparnasse, 15° (544-14-27).
LES FILMS NOUVEAUX
FEMME-TROUBLE (M.), film américain de John Waters (v.o.); Spectacle Art Beaubourg, 4° (278-34-15); Action Christine, 6° (325-47-46); Parismont, 14° (329-83-11).

Club du Monde des Spectacles
Réservation
Liste des Spectacles
Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles
Renseignements : 281.26.20
Salle Gaveaux : Dashi Akhmetovitch (jeudi) ; Greg, Herson, Fauré, Dubouy, Albanis ; le 23/04 : 20 h 30, 78 F au lieu de 90 F. Olivier Gaudin (jeudi) ; le 23/04 : 20 h 30, 78 F au lieu de 90 F. Estelle Heronimy (jeudi) ; le 23/04 : 20 h 30, 78 F au lieu de 90 F. Karin Lachner (jeudi) ; le 19/04 : 20 h 30, 78 F au lieu de 90 F.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club
COSMOS - OLYMPIC ENTREPOT - STUDIO DE L'ÉTOILE
APRÈS 'CINQ SOIRÉES' et 'OBLOMOV'
Sans témoins
LE NOUVEAU MIKHALOV
DISTRIBUÉ PAR LES FILMS COSMOS

SALLES : VOIR RUBRIQUE SPECTACLES
CERITO FILMS, VIFILMS, SOPROFILMS ET CARTHAGO FILMS PRESENTENT
BILMONDO
LES MORFALOUS
UN FILM DE VERNEUIL
DIALOGUE DE AUDIARD
DISTRIBUTION : A.A.A. - CERITO RENÉ CHATEAU

DES ARMES
ACH
Coach Bag



COMMUNICATION

Mercredi 28 mars

«La croissance de l'audiovisuel est retardée» nous déclare le PDG de la RFP, M. Philippe Le Méstrel

Depuis octobre 1983, date de son introduction, la publicité a fait sa place sur les chaînes de service public et est devenue l'une des composantes de base...

procédure, la Régie française de publicité (RFP) joue un rôle de régulation, de coordination et de contrôle entre ses propres filiales, les annonceurs, les agences de publicité... M. Philippe Le Méstrel, président des requêtes au Conseil d'Etat...

Pendant les six ans durant lesquels vous avez assuré sa présidence, la Régie française de publicité ne s'est pas fait que des amis dans le monde des médias...

La RFP, c'est vrai, est une entreprise qui pèse lourd. Mais si elle assure un monopole, c'est un monopole qui marche et qui va rapporter cette année 3 milliards de francs de recettes nettes à l'audiovisuel public.

Ce que l'on a pu nous reprocher, ce sont nos méthodes de commercialisation. La RFP est toujours en concurrence avec le privé, bien français des négociations tarifaires qui aboutissent parfois ailleurs à des prix inférieurs de 30 à 50 %, selon les clients...

La part de la publicité dans le financement des chaînes est toujours limitée à 25 % du budget global de l'audiovisuel, par une décision politique du gouvernement...

On ne peut pas attendre la longévité. C'est un problème de fond : dans tous les pays industrialisés, la télévision recueille entre 30% et 40% des sommes investies par les annonceurs dans les grands médias...

Combien les estimez-vous ? C'est très difficile à dire. Ce qui est sûr, c'est que les filiales de la RFP pourraient facilement faire 600 à 700 millions de francs de plus cette année...

Il est vrai que le service public a tendance à devenir de plus en plus accueillant à la publicité; d'abord sur RFL, puis depuis 1981 sur FR3 et RFO. Les plages horaires de l'après-midi sont aussi maintenant beaucoup plus ouvertes à la télévision...

Vous pensez que la publicité va jouer le rôle principal dans le développement de la communication ? Le problème essentiel, c'est bien celui du financement des entreprises de communication dans les prochaines années...

Le problème essentiel, c'est bien celui du financement des entreprises de communication dans les prochaines années. Mais le marché publicitaire, notamment en France, ne souffrira pas à y faire face...

En somme, vous pensez que le secteur audiovisuel est mis, en ce moment, inutilement à la diète ? L'audiovisuel pourrait en effet vivre beaucoup mieux; au lieu de ménager une transition vers un système d'équilibre réel entre médias et de développement du marché...

Mais la publicité a déjà beaucoup changé et va encore évoluer. Depuis quelques années, on assiste au développement de la publicité institutionnelle, publique ou privée, connue telle que l'ITT ou des assurances...

Un petit film nous a montré ensuite le musée aux Etats-Unis : une avalanche de chiffres et d'images en un minimum de temps. Sur ces entrefaites, un débat, à Paris, dirigé par Philippe Caloni, avec Michèle Cozza, Maurice Fleuret, Henri Dutilleul, Jean-Loup Loubert, un journaliste américain et une représentante de la firme Philip Morris...

Le président de la République « étudie le dossier » de la publicité sur les radios locales d'être logique avec moi-même, c'est-à-dire de faire que ces radios puissent représenter une force d'expression tout à fait conforme à ce que j'en ai voulu...

Effectué par téléphone le 26 mars, par la société Paris-Info, à la suite de la conférence de presse de M. Philippe Le Méstrel, président de la RFP, en présence de cinq autres membres du conseil d'administration de la RFP.

PREMIERE CHAINE : TF 1

- 20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 Magazine satiré : l'éthique médicale.
22 h 55 Journal.

DEUXIEME CHAINE : A 2

- 20 h 30 Sport : football.
22 h 15 Psy-show.
23 h 10 Journal.

TROISIEME CHAINE : FR 3

- 20 h 35 Agorà : l'homosexualité.
23 h 35 Journal.
0 h Prélude à la nuit.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FRANCE-CULTURE

- 20 h La belle œuvre : la 77 Symphonie, de G. Mahler.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert, perspectives du vingtième siècle.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de Zernstrog, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

Jeudi 29 mars

PREMIERE CHAINE : TF 1

- 11 h 30 Vision plus.
12 h 30 Le rendez-vous d'Arnicot.
13 h 45 Objectif santé.

DEUXIEME CHAINE : A 2

- 10 h 30 Antiope.
12 h 30 Journal (à 12 h 45).
13 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

TROISIEME CHAINE : FR 3

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FRANCE-CULTURE

- 20 h La belle œuvre : la 77 Symphonie, de G. Mahler.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert, perspectives du vingtième siècle.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de Zernstrog, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

Vertical advertisement on the left margin for 'SPECTACLE' and 'LEZ FILLES'.

VU Interminable

Belle occasion marquée, lundi soir pour la tournée de l'Orchestre symphonique aux Etats-Unis...

Un petit film nous a montré ensuite le musée aux Etats-Unis : une avalanche de chiffres et d'images en un minimum de temps...

Le président de la République « étudie le dossier » de la publicité sur les radios locales d'être logique avec moi-même, c'est-à-dire de faire que ces radios puissent représenter une force d'expression...

Effectué par téléphone le 26 mars, par la société Paris-Info, à la suite de la conférence de presse de M. Philippe Le Méstrel...

DEUXIEME CHAINE : A 2

- 10 h 30 Antiope.
12 h 30 Journal (à 12 h 45).
13 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

TROISIEME CHAINE : FR 3

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FRANCE-CULTURE

- 20 h La belle œuvre : la 77 Symphonie, de G. Mahler.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert, perspectives du vingtième siècle.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de Zernstrog, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FRANCE-CULTURE

- 20 h La belle œuvre : la 77 Symphonie, de G. Mahler.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert, perspectives du vingtième siècle.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de Zernstrog, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FRANCE-CULTURE

- 20 h La belle œuvre : la 77 Symphonie, de G. Mahler.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert, perspectives du vingtième siècle.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de Zernstrog, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

FRANCE-CULTURE

- 20 h La belle œuvre : la 77 Symphonie, de G. Mahler.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert, perspectives du vingtième siècle.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de Zernstrog, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

Vertical text on the right margin, possibly a continuation of an article or a sidebar.

# LE CARNET DU Monde

### Naissances

M. Franck MONTCHAMP et M<sup>me</sup>, née ROBERT, sont heureux de faire part de la naissance de

Brice,

le 26 mars 1984.

Résidence Ledru-Rollin, 14, passage Bullourde, 75011 Paris.

### Mariages

Marie Armelle DUSSOUR et André CHARCONNET se sont mariés dans la plus stricte intimité, le 23 mars 1984.

27, villa Sadi-Carnot, 75019 Paris.

### Décès

Toulouse.

M. et M<sup>me</sup> André Bazex, M. et M<sup>me</sup> Michel Bazex et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jacques Bazex, M. et M<sup>me</sup> Pierre Bazex et leurs enfants, M<sup>me</sup> Jean-Charles Bazex et sa fille,

ont la douleur de faire part du décès, le 25 mars 1984, de

Jean-François Christophe BAZEX.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 27 mars, à 16 h 30, en l'église de Montestruc-sur-Gers.

53, rue Bayard, 31000 Toulouse.

M<sup>me</sup> Marcel BEAU, née Anne-Marie BRETON,

a été rappelée à Dieu, le 26 mars 1984, munie des sacrements de l'Eglise. Messe le jeudi 29 mars, à 14 h 30, à Perrusson.

De la part de M. et M<sup>me</sup> Bernard Beau, M. et M<sup>me</sup> François Villemainot, M. et M<sup>me</sup> Pierre Froidevaux, M<sup>me</sup> Langlais, Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Brosse, Perrusson, 37600 Loches.

M<sup>me</sup> Henri Bellon, son épouse,

a la douleur de faire part du décès de

Henri BELLON,

contrôleur général de la marine (C.R.), officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu en son domicile, le 27 mars 1984, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin, Paris-5, le vendredi 30 mars, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de l'Isle-sur-Serein (Yonne), à 14 h 30.

70, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

Aix-en-Provence.

On nous prie d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Jean BERTRAND, née Germaine Cordier,

survenue, à Aix-en-Provence, le 21 mars 1984.

De la part de M<sup>me</sup> Louis Cordier, M. et M<sup>me</sup> Robert Cordier, M. et M<sup>me</sup> Maurice Robert, M. et M<sup>me</sup> Gérard Bourdaud et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Patrick Cordier, Le docteur et M<sup>me</sup> Gilles Robert et leurs enfants, M. Serge Robert, M. et M<sup>me</sup> Alain Bourgeon et leur fille.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-de-Malte, le 24 mars.

La famille demande d'associer à son souvenir son époux,

M. Jean BERTRAND,

président d'honneur du Festival de musique d'Aix, président de la Société du casino municipal d'Aix-Thermal et de la Société des thermes, gérant de la Société des grands hôtels d'Aix-en-Provence (hôtel du Roy René),

décédé le 13 août 1978. Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et M<sup>me</sup> Henri Cohen, M. et M<sup>me</sup> Edmond Jabès, M. et M<sup>me</sup> Jackie Crasson, Anne, Aurélien, Brigitte, M. et M<sup>me</sup> Robert Frascaria, Nathalie et Karine, M<sup>me</sup> Danièle Cohen et Stéphanie, M<sup>me</sup> Sylvie Cohen, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

M<sup>me</sup> Edith COHEN, née de Cattand.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 mars, à Genève (Suisse).

Les FF. de la R.A.L., Paris du G.O., D.A.F., ont le regret de faire part du passage à l'Œuvre, Eternel, de leur B.A.A.F.,

Philippe ETLIN, V.A.M., d'Hon.

Ce F. nous a quittés après avoir donné le meilleur de lui-même pendant soixante-deux ans de Mag. Que son épouse Jacqueline, ses enfants et petits-enfants soient assurés de trouver en nous l'affection frat., qu'il nous avait inculquée.

Gémissons. Gémissons. Gémissons... Espérons.

Grand-Orient de France, 16, rue Cadet, 75009 Paris.

Jacques Caillart, président de la société Phonogram, et tous les membres du personnel, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collaboratrice et amie,

Nicole de KERGUENEC,

survenue le 25 mars 1984, à l'âge de quarante-huit ans.

Un service sera célébré à la nouvelle église de Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, le lundi 2 avril, à 18 h 30.

On nous prie d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Chama GOFFMANN, née Spéktor,

survenue le 23 mars 1984 à Paris. De la part de Klara, Michel et Marianne Guenkin.

109, rue Saint-Charles, 75015 Paris. 21, allée de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne.

Nous apprenons la mort du dessinateur,

Raoul GUÉRIN,

survenue à Paris, le 27 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Personnage pittoresque de la bourgeoisie parisienne, où il était né en 1890, Raoul Guérin avait consacré de multiples années avant de se lancer dans le journalisme. Gravement blessé lors de la première guerre mondiale, il collectionna, après 1918, à plusieurs journaux parisiens. Il fut le « Gringois », à qui il donna chaque semaine une chronique dessinée de l'actualité.

En 1934, il inventa Toto, personnage de génie de Paris au bêtisier d'arrondissement vivait sur le site. Il est aussi caricaturiste dans des journaux.

André Laurent, son épouse, Annie Talazac-Laurent, sa fille, Gilles Laurent, son fils, Cyrena Landaburu, sa petite-fille, Tante et famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Raymond LAURENT,

survenu le 26 mars 1984, en son domicile.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

244, rue de la Convention, 75015 Paris. 7, place Saint-Michel, 75005 Paris. 12, rue d'Odessa, 75014 Paris.

Max A. Edward BUNFORD, très ému par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du rappel auprès de Dieu de

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, font part du décès de

Jeanne LEGOUF, née Lerbès,

survenue en son domicile, le 26 mars 1984, 44, avenue du Bois-de-Verreries, 92160 Antony.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 29 mars, en l'église Saint-Saturnin d'Antony (Hauts-de-Seine).

Le professeur Aurel Nana, son épouse, Le docteur et M<sup>me</sup> Marthe Mircea Nana, ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Félicia NANA,

survenue le 25 mars 1984, à Cluj (Roumanie).

Les obsèques ont eu lieu à Cluj, ce mercredi 28 mars, à 12 h 30.

Un service religieux a été célébré ce mercredi 28 mars, à 12 heures, en l'église orthodoxe roumaine, à Paris.

### Remerciements

M<sup>me</sup> Max A. Edward Bunford, Dominic-Anthony et Amalie,

très émus par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du rappel auprès de Dieu de

Max A. Edward BUNFORD,

remercient toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leur présence, leurs prières, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à leur grande peine.

### Anniversaires

Pour le troisième anniversaire de la mort de

Hugues COSTA,

à l'âge de vingt-deux ans, à Delhi, des prières seront dites le vendredi 30 mars 1984, à 12 h 45, au cimetière du Montparnasse.

Merci d'y assister en de nous y rejoindre par la pensée.

Il y a dix ans, le 28 mars 1974, le

général Pierre MANHÉS,

quittait les siens.

Sa famille rappelle son souvenir à ceux qui l'ont connu et aimé.

### Messes anniversaires

En l'église Saint-Merri, rue de la Verrerie, 75004 Paris, dimanche 1<sup>er</sup> avril 1984, à 11 h 15, unions nos prières pour

Christina SLOP,

parti pour l'Eternité à l'âge de vingt-six ans, le 2 avril 1977.

### Communications diverses

L'Orchestre de chambre de guitares de Madrid, sous la direction de Jorge Cardoso, donnera un concert le 30 mars, à 21 heures, salle Marcel-Fagnou, rue Cassini, 95400 Villiers-le-Bel. Au programme : Vivaldi, Mozart, Haendel, Bartok, musique sud-américaine. Prix des places : 50 F, groupes : 40 F. Renseignements et réservations au Centre Aleand. Tél. : 990-67-92.

Vendredi 30 mars, à 20 h 45, Centre culturel, 2, avenue d'Iéna, à Paris, conférence-débat organisée par l'Ordre des templeurs (OSMTJ), avec la participation du professeur Clair. Sujet :

« L'ordre dans le monde d'aujourd'hui »

Pour tous renseignements écrire : Réflexion 2000, 81, rue Nollet, Paris-17<sup>e</sup>.

Colloque de recherches spirituelles sur le thème : « Créativité et développement de la personne » sous la direction de Pir Vilayt avec des conférenciers musulmans et chrétiens, des philosophes et psychiatres, le vendredi 30 mars, à 20 heures, jusqu'au samedi 31 mars, au Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Renseignements : 23, rue de la Tuilerie, 92150 Suresnes.

### Soutenances de thèses

#### DOCTORAT D'ÉTAT

Université Paris-II, vendredi 30 mars, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Khelifa Kharruvi : « Cessation des paiements et ouverture des procédures collectives. »

#### Distinctions

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a remis les insignes de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand à l'économiste François Perroux, professeur honoraire au Collège de France, au cours d'une cérémonie intime à laquelle assistaient notamment le nonce apostolique et MM. Alain Pober, Jacques Delors et Raymond Barre.



**HERMÈS**  
24 Faubourg Saint-Honoré 75001 Paris

**SOLDES**

MERCREDI 28 MARS  
JEUDI 29 MARS  
VENDREDI 30 MARS

9 h 30 à 12 h / 14 h à 18 h

Carrés • Cravates • Coats  
Prêt-à-porter homme et femme  
Maroquinerie  
Chaussures John Lobb



**Entrepreneurs ambitieux, choisissez la banque qui finance depuis 60 ans.**

En 1983, plus de 300 entrepreneurs ambitieux sont venus rejoindre les entreprises qui nous font confiance. Ils ont découvert le pré-paiement BTP : un système de financement global de leurs marchés, exclusif, simple, peu coûteux, parfaitement adapté au secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. En 1984, le BTP poursuit le développement du pré-paiement. Elle vous propose une formule permettant d'associer vos banques habituelles au financement de l'ensemble de vos marchés et commandes. Vous y gagnerez en simplicité et en sécurité. Notre but est de permettre à tous les chantiers de demain de s'élever plus vite. Adressez-vous à votre agence de la BTP habituelle ou à l'Agence Centrale, 253, boulevard Péreire 75852 Paris Cedex 17 - Téléphone: 574.98.80.

**BTP**  
BANQUE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

*Handwritten signature or mark*

# MONACO

## Une ville dans son Etat

### 195 hectares et quelques arpents de rêve

Monaco, c'est d'abord un décor et quelques mythes tenaces. La réalité est moins simple. Monte-Carlo, c'était hier.

POUR l'œil, Monaco, c'est d'abord un décor. Il fut toujours facile. Les idées reçues sont souvent trop bien ancrées pour être dépassées. La tentation est grande d'abord de tenir pour assez dérisoire, dans une Europe et un monde en crise, cette principauté souveraine de 195 hectares, soignée de toujours par elle-même sur le principe d'une monarchie héréditaire et constitutionnelle. Désormais aussi cette prospérité apparente, ce développement urbain qui, depuis les années 60, a empilé tant d'immeubles sur tant d'immeubles, et continue de le faire en empiétant maintenant sur la mer. C'est pourtant de cette réalité qu'il faut aujourd'hui tenir compte avec tous les paradoxes qu'elle comporte, toutes les surprises qu'elle dissimule.

Paradoxe d'abord, cette exigence qui permettait à chacun d'aller d'un bout à l'autre à pied sans que, ici, fait que l'on compte plus de deux voitures par habitant. Paradoxe encore, ces 27 000 habitants dont 4 800 seulement sont des nationaux.

#### Des Spégluges à Monte-Carlo

Qui eut l'idée de changer tout cela, de loger vers l'exemple de petites principautés allemandes comme celle de Hombourg, où le jeu assurait la prospérité? D'aller solliciter un banquier français, François Blanc, qui avait fait ses preuves dans ce genre d'exercice? En tout cas le destin monégasque était scellé, de ce jour de 1863 où Charles III, après avoir créé une Société des bains de mer et du cercle des étrangers, en donna pour cinquante ans la concession à François Blanc. Les Spégluges, baptisées « quartier de Monte-Carlo » par une ordonnance de 1866, allaient changer de visage. Ce fut le temps des premiers grands travaux avec, la construction du casino, de l'Opéra signé, comme celui de Paris, par Charles Garnier, celle de l'hôtel de Paris promu au rang d'Établissement, et de quelques autres. Les villas se multiplièrent. Une clientèle arrivait, oisive ou active, dissipant de ces fortunes qu'a permises d'un bout à l'autre de l'Europe l'apparition de l'ère industrielle. L'argent attiré l'argent. Monte-Carlo éclipsa Monaco. Mais lui donna la tortue.

Aujourd'hui qui oserait renier ce passé? C'est lui qui a fait prendre conscience aux Monégasques de leur situation particulière. C'est par lui qu'ont été attirés dans la principauté tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, en assurent aujourd'hui la continuité. Et ceux-là, comme le dit M. Charles Rey, en admettant qu'il paraît « un peu rétrograde », souhaitent « vivre, travailler, réussir ». Pour cela « l'horizon doit être maître chez lui ». Autrement dit, même « minoritaires dans une population aux multiples nationalités, les 4 800 Monégasques n'entendent pas concéder de droits politiques, ni même seulement économiques, aux 12 000 Français, 4 600 Italiens, 1 500 Britanniques, qui sont avec eux les résidents. Et M. Rey ajoute : « Nous apprécions les étrangers mais nous pouvons dire aussi que nous leur facilitons la vie, que nous leur offrons des conditions d'existence peu déplorables ».

C'est une façon de répondre à quelque grogne qui, quand même, s'exprime notamment dans la communauté française, en tout cas dans sa composante la plus affirmée qu'est le monde du tourisme, affiliée à l'Association démocratique des Français résidents à l'étranger. Ceux-là font valoir que l'ancienneté ne leur apporte

rien, que la priorité d'emploi est toujours réservée aux Monégasques, que le gouvernement peut mettre fin à tout moment à certains contrats de fonctionnaires français détachés à Monaco.

Mais encore? Assurément la réussite est belle. Jusqu'en 1870, Monaco resta une petite cité de la Méditerranée. On y vivait chichement de pêche et aussi des courses de mer. On s'y nourrissait de pain trempé dans l'huile et frotté d'ail. La devise restait à l'image de cette condition précaire : « Je suis Monaco sur un écuil, je ne sème ni ne récolte et pour moi le vent meger ». Les secousses de l'histoire furent celles inhérentes aux luttes d'influence des puissances du moment.

rien, que la priorité d'emploi est toujours réservée aux Monégasques, que le gouvernement peut mettre fin à tout moment à certains contrats de fonctionnaires français détachés à Monaco.

« On a du mal à avaler ces choses », dit M. Tony Pettavino, qui siège au conseil économique provisoire, et qui ajoute : « En dépit des liens privilégiés avec la France, les Français sont ici des étrangers comme les autres. Ils peuvent même s'y sentir encore plus pénalisés que les autres depuis les accords de 1963, qui ont mis fin à l'exemption de l'impôt sur le revenu pour tous ceux qui se trouvent en principauté depuis le 13 octobre 1957, la date néfaste ».

La communauté française est morose. Peut-être. Elle est pourtant présente partout. Au gouvernement d'abord, où le ministre d'Etat, aujourd'hui M. Jean Héry, est de droit un des siens, comme le sont le conseiller du gouvernement pour l'intérieur, le directeur des services fiscaux, celui des services judiciaires, le chef de la police. Elle garde dans le secteur privé une place prépondérante, même si elle se sent un peu en recul depuis 1970.

« C'est pourtant aux Français que Monaco doit le lancement de son économie », dit M. Pettavino, qui s'inquiète d'une possible italico dans l'hôtellerie, américaine dans les jeux, et aussi de la présence de plus en plus affirmée de multinationales anglo-saxonnes, ce qui jure sur les décisions de l'Etat monégasque.

repris son essor. Encore faut-il s'entendre. L'immobilier en baisse, cela veut dire que là où l'on vendait soixante-quinze appartements on n'en vend plus que dix. Mais 1 000 mètres carrés de terrain à construire demeurent hors de prix. Avenue de Grande-Bretagne, 1 500 mètres carrés ont été vendus sans difficulté 120 millions de francs. Le prix des appartements, lui, ne monte plus. En France constants, comme disent les économistes, cela signifie baisse. Resto qu'à Monte-Carlo « on n'a rien à moins de 20 000 F à 25 000 F le mètre carré ». Et 25 000 F « c'est une très bonne affaire », car on a vu

### Chers voisins de l'Hexagone

La France considère la principauté comme un Etat à part entière et entretient avec elle des relations diplomatiques desormais amicales.

LES relations franco-monégasques? On sourit. Et on a tort, comme à peu près chaque fois que l'on est tenté, hors des « frontières » de la principauté, de considérer avec commisération ce micro-Etat dont l'histoire est consubstantielle à celle de l'Europe et tout particulièrement de la France. Les différents chefs d'Etat français qui ont eu, de Louis XIII à François Mitterrand, à s'intéresser aux rapports avec Monaco, s'en sont d'ailleurs bien gardés.

« L'histoire franco-monégasque est la plus ancienne de celles qui lient actuellement Paris à des capitales étrangères. « Bon d'accord, ça ne veut pas le parapluie nucléaire américain, jadis regardé comme essentiel pour la sécurité de la France, ou même la réconciliation franco-allemande comme moteur de la construction européenne, note avec humour un vieux Monégasque. Mais c'est quand même important. Et nous apportons aujourd'hui à

des ventes il n'y a pas très longtemps à 45 000 F.

« On a changé de clientèle », explique de son côté M. Jean Pastorelli, à la direction de l'économie et du budget. Il veut dire par là que ceux qui aujourd'hui achètent le font pour venir habiter et non pour louer ou spéculer. Quant aux groupes immobiliers, ils jouent le long terme, l'assurance d'une présence le jour où cette crise se dénouera.

Il reste que, dans le budget de l'Etat - 1 690 millions de francs pour 1984 - 50 % des recettes sont apportées par la TVA, 13,50 % pro-

venant des monopoles de l'Etat et 5,50 % seulement des monopoles concédés, la fameuse SBM, avec ses casinos, ne fournissant que 3,65 %. Voilà qui illustre bien la fin de la légende « Monaco ville du jeu. Monaco vivant du jeu. De toute façon, il faut bien vivre et, pourquoi pas, vivre bien. Monaco sait trop qu'elle ne peut rougir d'une prospérité maintenue sans laquelle elle irait à sa perte. C'est pourquoi ses gestionnaires, Rainier III en tête, donnent aujourd'hui « la priorité des priorités » à l'équipement, qui représentera cette année 43 % des dépenses. L'équipement, c'est, bien sûr, Fontvieille, vaste chantier de

l'ouest conquis sur la mer. A l'urbanisme forcé des années 60, au feuillage de béton, a succédé un programme de raison à la mesure des exigences contemporaines et aussi de ce « Monaco réel » qui n'est pas celui des étrangers riches et lointains, mais celui des 10 000 ou 12 000 salariés cossus capables d'accéder à un bon luxe moyen. Sans doute ne sont-ils pas tellement différents d'esprit. Quelle que soit leur nationalité, ils tiennent eux aussi à cette sécurité dont la principauté fait un de ses mots-clés.

JEAN-MARC THÉOLLEIRE.  
(Lire la suite page 28.)

l'Hexagone bien davantage qu'on ne semble le croire chez vous.

« Pour le pire et le meilleur »

Si les gestes de courtoisie et de bonne volonté n'ont pas manqué dans l'histoire - tel celui de Louis XIV choisissant le prince de Monaco comme ambassadeur de France auprès du Saint-Siège en 1698, - cette belle entente a aussi traversé certaines périodes sombres ou agitées. Notamment pendant la Révolution, où la principauté fut purement et simplement annexée à la République, Honoré III et sa famille, emprisonnés, et une de ses belles-filles, Thérèse de Choiseul-

Stainville, condamnée à mort par un tribunal révolutionnaire et guillotinée - peut-on pousser plus loin l'infortune? - le jour même où la Terreur prenait fin, le 9 Thermidor.

En outre, les infortunes militaires françaises ne sont pas toujours restées sans conséquence pour le statut de la principauté, d'autant moins que l'un des termes de l'accord était précisément que la France se chargeait de la sécurité des Monégasques. Ceux-ci ne sont ainsi trouvés plus ou moins annexés, à plusieurs reprises, par les vainqueurs du moment ou par des puissances méditerranéennes, comme la Sardaigne. Mais le Second Empire a permis de renouer les liens anciens entre la principauté et Paris. Et il est frappant de voir combien, en chaque circonstance difficile d'une histoire française qui n'a en ces temps manqué depuis un peu plus d'un siècle, les princes de Monaco ont mis non seulement leur nom et leur influence, mais leur épée, comme on disait bellement jadis, au service de la République tréflurée.

En 1870, en 1914 et en 1939, la famille Grimaldi a rejoint spontanément l'armée française, et y a servi dans des conditions qui ont valu aux princes des distinctions qui ne devaient être aux usages diplomatiques. Beau sujet de méditation pour

ceux qui ne voient éternellement Monaco que comme une principauté d'opérette... Le « prince héréditaire » Rainier ne s'est pas contenté de s'engager, il a fait une résistance active et est titulaire de la croix de guerre, de la Légion d'honneur à titre militaire, et a fini la guerre, comme lieutenant à Berlin à la mission militaire française. En 1951, Rainier III, qui est monté sur le trône deux ans plus tôt, renouvella ses liens avec la France en signant la « convention de voisinage et d'assistance administrative mutuelle », le 23 décembre. Il sera reçu par de Gaulle en 1959 à l'Élysée, visite rendue officiellement en octobre 1960 à Monaco. Ces rapports diplomatiques - et pourtant « consubstantiels » - ont duré jusqu'à la « période contemporaine » deux ans plus tard.

#### L'affaire de 1962

L'affaire de 1962, on en parle encore aujourd'hui avec des mines un peu embarrassées dans la principauté. Elle commença par un incident qui semblait appelé à se régler rapidement : le prince s'était opposé à la négociation de l'Élysée de Paris, d'un certain nombre d'actions de la société Images et Son, juridiquement monégasque, mais que l'Etat français contrôlait indirectement à 25 %. Cette décision fut rapportée à Paris, poussant l'avantage, formel des engagements politiques, mais aussi fiscaux, qui appartenaient au palais comme une véritable déposition, de stricto iure au profit de l'économie monégasque.

Le ministre d'Etat de l'époque, l'ancien ministre de l'Intérieur français Emile Pelletier, fut congédié par le prince, ce que de Gaulle prit mal. La querelle devint échauffée vers l'été 1963, après plus d'un an de négociations houleuses. Il était désormais convenu que seuls les Monégasques, les vrais, ceux qui sont titulaires d'un passeport de la principauté, échapperaient à l'impôt sur le revenu, ainsi que de rares Français parmi ceux - nombreux - qui étaient établis à Monaco. Mais, pour l'essentiel, la principauté avait été « absorbée » par la France, son statut de « principauté » n'étant que le résultat d'un jeu de mots.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas, parfois, des craintes chez les Monégasques à l'égard de leurs voisins. « C'est un peu comme Hong-Kong devant la Chine, toutes proportions gardées », explique un résident français de la principauté. Même langue, même culture, mais complexe de la minorité, et aussi influence d'un très grand cosmopolitisme par rapport au nationalisme d'une « grande » puissance. « Le climat idéologique en moins, tout de même... Encore que certains, ici, aient éprouvé une réelle inquiétude le 10 mai 1981. Mais la France des socialistes et des communistes n'a pas nationalisé Monaco, et M. Mitterrand est venu prononcer les paroles amicales qu'on attendait.

BERNARD BRIGOLLEIX.  
(Lire la suite page 29.)

**BNP**

**IMPLANTE DANS 78 PAYS  
LE GROUPE BNP EST PRÉSENT  
EN PRINCIPAUTE DE MONACO  
DEPUIS 1904**

**MONTE-CARLO**

- 1, boulevard des Moulins, tél. (93) 50.63.90, télex 469918
- Place des Moulins, "La Continental", tél. (93) 30.05.41
- Avenue des Spégluges, Galerie Charles III, tél. (93) 50.63.90.

**Siège spécialisé dans l'accueil et le conseil de la clientèle des NON RESIDENTS (investissements, portefeuille, gestion de trésorerie...).**

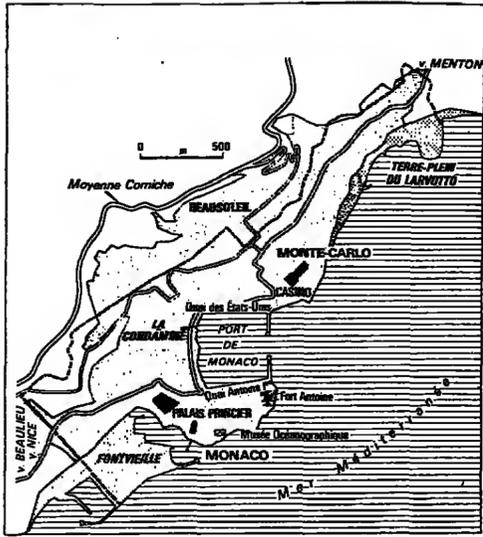
**MONACO**

- 5 bis, boulevard Albert-1<sup>er</sup> (Monaco-La Condamine) tél. (93) 30.21.05.

**BANQUE NATIONALE DE PARIS**

Siège social : 16, bd des Italiens 75009 Paris  
Tél. 244.45.46 - Télex : 280 605

صكزا من الاصل



## Fontvieille-Nouvelles-Terres

**Les Monégasques sont en train d'équiper un terre-plein de 22 hectares gagnés sur la mer. C'est leur Far-West.**

IMAGINE-T-ON la France accolant à ses rivages une seconde Bretagne, entièrement gagnée sur la mer ? C'est ce qu'a fait, à son échelle, la principauté de Monaco. La « Bretagne monégasque » s'appelle Fontvieille, un terre-plein de 22 hectares - soit le septième du territoire national pré-existant - construit sur endiguage au pied du rocher des Grimaldi. L'extension la plus considérable jamais réalisée par l'Etat princier, qui n'a cessé pourtant depuis près d'un siècle de repousser artificiellement ses limites territoriales. Sur ces nouvelles terres s'éleva un quartier satellite de 5 000 habitants, à vocation économique autant que résidentielle et sportive.

Fontvieille est une longue histoire qui commence en 1965 par un véritable exploit technique : la construction d'une digue de près de 1 kilomètre de long par des fouds de 40 mètres. L'ouvrage repose sur une fondation d'enrochement de 100 mé-

tres de large, est couronné par quarante caissons alvéolaires en béton de 150 000 tonnes chacun et est équipé d'un dispositif brise-lames inédit mis au point par la société française SOGREAL. En volume trois fois la pyramide de Khéops, et un record du monde dont viendront notamment s'inspirer les Japonais et les Américains.

Le terre-plein ou, flanqué de deux ports de plaisance, l'un à l'est de 3,5 hectares, l'autre à l'ouest sur la commune de Cap-d'Ail de 3,5 hectares, est achevé à la fin de 1971. La Société anonyme pour le développement immobilier de Monaco (SADIM), un puissant groupe italo-franco-suisse, qui l'a réalisé, envisage d'édifier sur les terrains nouvellement émergés une cité de vingt et unième siècle de 5 000 logements, à la pointe de l'innovation urbanistique et à même temps écologique. L'architecte du projet, Mandredi Nicoletti, a imaginé des mégastuctures de 25 à 75 mètres de hauteur formant un amphithéâtre ouvert sur la mer, mais écrasant de leur masse le rocher qu'elles auraient dépassé de quelque 25 mètres. Le prince exprime son désaccord.

Malgré plusieurs variantes, explique M. Bernard Fautrier, le directeur général du département des travaux publics de la principauté, les promoteurs de l'opération n'arrivent pas à respecter les règles du jeu. L'indépendamment des problèmes d'urbanisme et d'architecture, la perspective de voir naître sur une portion importante - et privée - du territoire national une ville nouvelle pouvant abriter 40 % de la population avait aussi donné à réfléchir aux autorités monégasques. Les conditions économiques n'étaient plus déjà celles de la décennie « flamboyante » des années 60. On peut aussi supposer que le prince ait craint que la SADIM ne s'érigât un jour en groupe de pression.

Au terme de longues négociations, l'Etat rachètera finalement le terre-plein à la société en juin 1973. Coût : 400 millions de francs, soit à l'époque près de deux fois le budget annuel de la principauté. Il avait été prévu de faire appel à des concours bancaires, qui pourtant ne seront pas utilisés. Presque aussitôt l'Etat vendra un peu moins de 6 hectares à deux groupes : l'un italien ayant pour mandataire le Banco di Roma, l'autre français, La Hélin, respectivement acquéreurs de parcelles de 45 119 mètres carrés et de 14 022 mètres carrés.

Cet ensemble de transactions, M. Charles Soccal, secrétaire général de l'Union des syndicats monégasques et alors conseiller national (Mouvement d'union démocratique), les a toujours jugées défavorables aux intérêts de la principauté. Même si le rachat de Fontvieille s'est effectué à un prix, selon lui, « infériorité pour le SADIM », on ne peut dire cependant que l'Etat ait mal revendu. Pour la cession d'un peu plus du quart de la superficie du terre-plein, il a récupéré en effet la moitié de son investissement, soit 200 millions de francs. Pour cette somme, il est vrai, les promoteurs ont obtenu des droits de construction représentant 185 000 mètres carrés de plancher, dont les deux tiers pour le groupe italien désigné aujourd'hui sous le nom de son représentant, l'avocat d'affaires international Roberto Memmo.

Mais la crise immobilière a sévi. Les deux groupes ont dû alléger leurs programmes. De nouveau, en 1981 et 1983, l'Etat monégasque doit intervenir pour racheter une partie des droits à construire qu'il avait négociés huit ou dix ans auparavant. Au total, 185 000 mètres carrés de plancher, dont 23 000 rétrocedés par La Hélin et 35 000 par Memmo. La Hélin, qui avait réalisé d'importants travaux d'infrastructure dans la partie la plus délicate du terre-plein - le secteur sud-est, a aussi passé le relais pour trois immeubles en cours de construction à des filiales des groupes Empati et Rothschild. La principauté, elle, a déboursée 220 millions de francs supplémentaires sur la base du prix

de vente de 1974, simplement réactualisé. « On aurait pu en théorie faire l'opération sans ces rétrocessions croisées », note M. Fautrier, mais nous avons joué la carte de la prudence ».

Fontvieille aujourd'hui u pris corps. Sur les 2 000 logements du secteur privé qui doivent être construits à terme, 680 ont déjà été livrés en 1982 et 1983 par le groupe Memmo et 310 ont été mis en chantier par les successeurs de La Hélin. Le gouvernement monégasque s'est lancé de son côté dans un vaste programme de travaux correspondant aux options prioritaires de sa politique socio-économique, c'est-à-dire l'habitat social, les implantations industrielles et les équipements collectifs.

Une première tranche de 180 logements sociaux financés sur des fonds budgétaires et gérés par l'Etat a été terminée l'an dernier. Une seconde de 350 sera entamée l'an prochain. Ces logements sont uniquement réservés aux Monégasques, qui, passé une période de cinq ans, peuvent s'en rendre acquéreurs grâce à des prêts de l'Etat - au taux préférentiel de 6 % - pouvant atteindre 80 % du prix global.

Pour faire face à la révolution industrielle de la fin du dix-septième siècle, la principauté avait déjà commencé à rambler la grève de Fontvieille en créant de 1880 à 1910 une plate-forme de 5 hectares. Celle-ci avait d'abord servi à l'implantation d'activités de production d'énergie. Puis elle s'était profondément transformée, les vieilles usines faisant place à des immeubles industriels de grande hauteur dans lesquels plus de 100 000 mètres carrés de plancher

Fontvieille, c'est enfin une zone administrative et culturelle avec un bureau de poste, un centre de secours contre l'incendie, un commissariat de police, une église paroissiale ainsi qu'une zone scolaire de quinze classes et, surtout, un parc paysager de près de 4 hectares planté, entre autres essences, d'oliviers centenaires - achetés à grands frais en Espagne - et incluant une splendide roseraie dédiée à la princesse Grace.

Au total l'Etat monégasque investira entre 1,5 et 1,8 milliard de francs sur six ans. Une charge assez lourde qui absorbera la moitié de son budget d'équipement dans les deux ou trois prochaines années. Les risques ? Il en existe car il faudra faire vivre ce quartier surgi de rien.

Dans le secteur immobilier, Fontvieille est un produit inédit à Monaco : des constructions d'architecture méditerranéenne - avec toitures en tuiles romanes, loggias et façades polychromes - moins luxueuses que celles offertes jusqu'ici à la clientèle touristique traditionnelle. « Par rapport à l'offre venant de la principauté, les exigences urbanistiques et l'aspect architectural sont des éléments positifs », estime un jeune architecte monégasque, M. Henry Notari, mais on aurait peut-être pu opter pour une expression plus contemporaine. Un avocat passionné d'architecture, M. Georges Blot, déplore lui aussi l'absence à Monaco d'une « signature internationale ». (1) Il approuve pourtant les initiatives prises par les autorités monégasques « pour réguler le marché immobilier » - Fontvieille, ajoute-t-il, est de

## Barclays Bank S.A.

Direction Générale

33, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris - Tél. : (1) 265.65.65 - Télex 210015

dans la Principauté de Monaco

l'Agence Principale

31, avenue de la Costa  
Tél. (93) 50-67-11 - Télex 469951

le Bureau de la Condamine  
Immeuble l'Héraclys  
17, boulevard Albert-1er  
Tél. (93) 50-21-22

le Bureau du Larvotto  
Immeuble le Formentor  
27, avenue Princesse-Grâce  
Tél. (93) 50-63-42

effectuent  
en liaison avec  
les agences du Groupe Barclays  
dans toutes les grandes places financières,  
toutes les opérations de banque, de Change et de Bourse  
à Monaco et avec l'étranger,  
pour leur clientèle de particuliers et d'entreprises.

Barclays France

filiale du premier groupe bancaire britannique  
dont le réseau de 5.000 agences couvre 83 pays du monde

# PORT CAP D'AIL

**A 3 MINUTES DE MONTE-CARLO ET DE FONTVIEILLE, le nouveau quartier résidentiel monégasque du front de mer.**

200 places d'amarrage toutes catégories. Bassin d'honneur conçu pour abriter des unités de 50, 60 mètres et plus. Equipements ultra-modernes, service portuaire d'assistance et de surveillance 24 h. sur 24 tous les jours. Restaurants, chantier naval, gardiennage.

**VENTE ET LOCATION DES POSTES DE MOUILLAGE**

Voir COB n° 81178 du 8.12.81 paru au B.A.L.L. le 17.12.81. Les services de l'Etat ont traité le dossier d'information visé par le COB.

**SOCIÉTÉ ANONYME DU PORT DE CAP-D'AIL (S.A.P.C.A.) Service commercial**  
B.P. 21 - 06320 Cap-d'Ail (F)  
Tél. (93) 78.28.46

## Les frontaliers de Beausoleil

MONACO n'a de relations institutionnelles qu'avec Paris. Mais les réalités géographiques, l'appartenance à une même entité touristique, l'histoire locale, la façon de vivre, ont créé de multiples liens entre la principauté et ses voisins immédiats.

Les relations les plus concrètes entre Monaco et les Alpes-Maritimes se situent en fait au niveau de l'emploi. Sur les vingt-cinq mille salariés des secteurs industriel et commercial de la principauté, le moitié sont des Français résidant hors de Monaco dont la plupart dans les communes de la périphérie monégasque. Cette situation, qui a des avantages, présente aussi des inconvénients pour les communes intéressées. Comme le fait remarquer M. Franz, une partie de la richesse produite grâce à la main-d'œuvre française est exportée sous forme de salaires. Les non-résidents travaillant à Monaco sont aussi des contribuables locaux. Mais, en revanche, les taxes professionnelles versées par les entreprises monégasques qui les emploient vont, dans les caisses de la principauté. Or les communes hôtes doivent consentir d'importants efforts financiers, notamment pour le logement et les équipements sociaux, qui bénéficient indirectement à l'économie monégasque.

Beausoleil (douze mille habitants) est sans doute la plus mal lotie des trois communes littorales de la principauté qu'elle entoure d'est en ouest et pour laquelle elle représente le principal réservoir de main-d'œuvre. Un territoire étendu (239 hectares), un parc immobilier de faible valeur locative, des réserves foncières inexistantes, aucune entreprise industrielle et ce n'est pas une blanchisserie. Conséquence : un potentiel fiscal (703 F par habitant) inférieur de près de 40 % à la moyenne des communes de même taille et une gestion des plus difficiles. « Nous n'avons aucun avantage à l'égard de la principauté, qui nous offre des débouchés vitaux », déclare le maire-adjoint, M. Roger Bonnet, mais nous souhaiterions que nos problèmes de déséquilibre structurel soient pris en compte à travers, par exemple, un accord entre les deux Etats ».

Les deux maires communistes de Beausoleil, M. André Venco, et de Cap-d'Ail, M. Pierre Albarran, n'ont pas manqué d'attirer l'attention de M. François Mitterrand sur la « position particulière » de leur commune, à l'occasion de la visite faite par le président de la République à Monaco en janvier dernier.

G. P.

ont été construits au cours des quinze dernières années. Le nouveau terre-plein permettra une extension de cette zone industrielle arrivée à saturation. Un ensemble immobilier de huit étages et de 55 000 mètres carrés de plancher sera mis en chantier en septembre prochain (livraison fin 1986-début 1987). La commercialisation, qui ne semble pas soulever de difficultés si l'on en juge par la demande existante, se traduira par la création de 1 350 emplois s'ajoutant aux 4 000 de l'ancienne zone.

Parmi les équipements collectifs programmés, le plus spectaculaire est le nouvel ensemble Louis-II, qui sera terminé en novembre 1984. Il comportera non seulement un stade de football et d'athlétisme pouvant accueillir 20 000 spectateurs, mais aussi, dans les différents niveaux se trouvant sous la pelouse et les gradins, un éventail complet d'installations, dont une salle omnisports de 3 000 places, une piscine, des salles de judo, boxe, arts martiaux, escrime, tennis de table, gymnastique, squash, haltérophilie. On y trouvera aussi les bureaux de toutes les sociétés sportives, un centre médico-sportif, un club-house ainsi qu'un parking souterrain de 1 700 places.

Dans ce stade conçu selon les techniques les plus sophistiquées, les joueurs de football évolueront sur un terrain « juché » à 13 mètres de hauteur et tracé au laser, dont le gazon poussera sur une immense dalle de béton. Sur toute sa périphérie sera édifié un ensemble d'immeubles à usage de bureaux de 9 000 mètres carrés de plancher. Le site de l'ancien stade Louis-II jouxtant l'actuelle zone industrielle ne restera pas, bien entendu, sans affectation. Il sera occupé à partir de 1986 par un parking public de 900 places.

ce point de vue une sorte de vase d'expansion ».

La clientèle ? Les logements de Fontvieille ne sont destinés ni aux touristes ni aux milliardaires, mais aux cadres des entreprises et à la bourgeoisie moyenne de la ville. L'aménagement du terre-plein paraît bien être, quoi qu'il en soit, la dernière grande opération d'urbanisme du genre à Monaco. On a déjà travaillé à Fontvieille « aux limites de la science ». Que fera-t-on après pour résoudre le lancinant problème de l'espace ? « On nous a déjà soumis plusieurs projets d'iles artificielles », révèle, amusé, M. Fautrier. La principauté a pris conscience en fait du danger de se transformer en « Manhattan sur Mer ». L'urbanisme vertical que symbolisent notamment la chandelle du Millefiori (105 mètres) en arrière du port et une douzaine de tours de vingt-cinq à trente-cinq étages est désormais banni. Comme l'est, autant pour des raisons techniques que d'environnement, toute reconstruction du rivage.

L'opération de Fontvieille a été « une opportunité historique ». Elle marquera, entend-on à Monaco, le règne de Rainier III comme l'introduction des jeux dans la principauté et la création de Monte-Carlo restent attachées au souvenir de prince Charles III. Mais sans-on quelle « nouvelle Bretagne » le génie monégasque des affaires peut encore inventer ?

GUY PORTE.

(1) Sans remonter à Charles Garnier, l'architecte de l'un des salons du casino de Monte-Carlo, la principauté n'a jamais fait appel récemment au grand prix de Rome Henry Pottier pour la construction du Sporting d'été.

Handwritten signature or mark.



une ville dans son Etat

De fête en fête

A culture, à l'image de ce petit Etat princier où tout est lié, dépend du prince. Manifestations à vocation internationale, prestigieuses, qui n'oublient pas l'intérêt touristique. Les grands festivals succèdent aux soirées, gales de la Croix-Rouge, manifestations sportives et mondaines, rallyes automobiles, dîners aux chandelles en musique, bal de la Rose, etc., qui drainent toute l'année un tourisme de luxe, capable de remplir les nombreux palais appartenant à la puissante Société des Bains de mer.

Ce petit Etat, grand comme un mouchoir de poche, a un budget considérable pour la culture. Celle-ci représente 3 % du budget total de Monaco, soit 1,7 milliard de francs, qui servent essentiellement au fonctionnement de l'Orchestre philharmonique, de l'Opéra, de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco (qui regroupe trois institutions avec trois prix, un prix littéraire, un prix de composition musicale, un prix international d'art contemporain), du Musée des poupées, du théâtre Princesse-Grace, des conférences, et au déroulement des trois grandes manifestations annuelles : le Festival international de télévision, le Festival international du cirque, et le Printemps des arts de Monte-Carlo.

L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, qui porte ses cent vingt-sept ans, a une bonne réputation. Dirigé successivement par Bruno Walter, Victor de Sabata, Sir Thomas Beecham, Leonard Bernstein, et aujourd'hui par un chef d'orchestre américain, Lawrence Foster, il interprète des œuvres symphoniques, des opéras et des musiques de ballet. L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, qui est allé aux Etats-Unis, en Autriche, en Allemagne, et qui participe aux festivals de Menton, de Montreux, d'Abbeville, de Dresde ou de Leipzig, a reçu un certain nombre de prix du disque français et étrangers, notamment un pour l'enregistrement, inédit, de Wagner, de Wagner, pour la série Entée, qui a servi de support sonore au film de Syberberg. L'Orchestre participe aussi au Printemps des arts de Monte-Carlo, l'une des principales manifestations qui succède au Festival international des arts, créé en 1970.

Ce rendez-vous annuel, qui sera organisé cette année du 19 avril au 5 mai, regroupe une quinzaine de spectacles de disciplines différentes : art vocal, musique instrumentale et symphonique, théâtre et danse. Il mêle les grands noms - cette année Roger Reymond, Igor Stravinsky, Daniel Barenboim, le Nederlands Theater - à de plus jeunes talents - comme Michaela Martin, Andrea Lucchesini ou Jesus Li Cecilia.

Les plus grands clowns

Le Festival international de télévision de Monte-Carlo se développe d'année en année. Limité à l'origine à un concours (de fiction et d'actualité), il s'est brusquement agrandi avec la création d'un marché du cinéma et de la télévision. Il est devenu un point de rencontre traditionnel, avant le MIP-TV de Cannes, pour les distributeurs, acheteurs, vendeurs de programmes, compagnies privées et chaînes de télévision, câbles et réseaux du monde entier.

Le Festival international du cirque qui est à sa deuxième année présente enfin, en définitive, une sélection des numéros du monde entier : on y a vu les plus grands dressés, jongleurs, acrobates et équilibristes, les plus grands clowns (Charles Rival, Georges Carl et Oleg Popov). C'est un point de rencontre qui permet de suivre attentivement l'évolution du cirque dans le monde.

Le Monde RÉALISE CHAQUE SEMAINE UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE

spécialement destinée à ses lecteurs résidents à l'étranger Exemples sélectionnés sur demande

Adieu les grands ducs, bonjour les congressistes

« Monte-Carlo carrefour international du tourisme d'affaires » : c'est le nouveau slogan de la principauté.

EN Beauve, pour une bonne exploitation, il faut aller chercher dans les 200 ou 300 hectares de terres grasses, ici, suspendus aux 573 mètres de la Tête-de-Chien, ce qui, littéralement poussés à la mer par un tonnelier de rochers, voici 195 hectares (un Etat indépendant) de pentes arides où, l'an dernier, 240 000 personnes, venues des quatre coins de l'Europe, des deux Amériques, des îles du Japon ou du continent australien, ont passé 810 000 nuitées d'hôtel (1). Tous records battus pour les quatre-vingt-neuf (80 % des chambres monégasques) qui croissent et se multiplient « sous le divin firmament » de Monte-Carlo, lequel « suffit au bonheur des amants », comme le jure la chanson d'époque. 15 % d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 1982, et un taux annuel d'occupation à faire rêver les confères de tous les pays : 70 %.

Magie du « fascinant Monte-Carlo », comme disent les slogans publicitaires ? « Oui et non », répond le directeur du tourisme et des congrès, additif à ne pas oublier pour la suite de la visite. Il ne nie certes pas les prestigieuses légendes de la Belle Époque. Ses monuments sont toujours debout, glorieusement rétro en façade : casino de Garnier, Hôtel de Paris, Hermitage et la suite, deux enfants de l'histoire Société des Bains de mer. Toutefois, de ces fastes d'Empire - et de l'orgueil du territoire - ont jadis les

tours d'un petit Manhattan. La Défense-sur-Mer ? Qu'on se rassure. Le Mirabeau, hautement vertical, le Loews et ses ailes horizontales affouillées par les vagues, sont des quatre étoiles comme partout dans le monde. Comme le futur Métropole en construction, aussi Belle Époque en façade et sophistiqué à l'intérieur que ses grands ancêtres. Voilà les clés : passé plus présent, plus avenir. C'est de l'histoire.

Ouvert toute l'année

On part des origines, où il n'était saison que d'hiver - grands ducs et grands noms - pour en arriver aux quatre saisons pleines, après la longue plage de la saison d'été (tous les hôtels étaient fermés en hiver, jusqu'en 1960). Mutation. C'est vite dit. « Bouleversement impossible », précise le directeur du tourisme, sans une politique cohérente, sans une volonté, celle du prince Rainier. Le coup d'envoi est donné avec la mise en souterrain de la voie ferrée (1958-1964) qui coupait en deux la principauté. Monaco se réunit, respire, puis marche sur la mer : Portier, Larvotto, Fontvieille, en tout 45 hectares nouveaux conquis sur l'eau... et qui augmentent de près de 30 % la surface du territoire national. Infrastructures indispensables. Voulez un seul tourisme ? Attention ! Des idées venues tout d'abord : « Tourisme : 25 % du PNB monégasque. Industries (propres) : 30 % / De même pour les jeux : 95 % des recettes de l'Etat en 1980. Aujourd'hui : 4 % ».

L'hôtellerie d'alors, même somptueuse, était une simple annexe du casino. Pour rattraper le temps pré-

sent, il a fallu courir vite. Et quelques années, parallèlement à la modernisation (intérieure) des palaces, le nombre des chambres a doublé : 2 100. Et pour l'an prochain, 400 de plus. Une augmentation de 20 % en un an.

Défices des chiffres qui chantent l'expansion. Reste l'autre volet : les hôtes, les visiteurs, les amoureux et les oncles de Monaco. Sans eux les palaces d'hier et d'aujourd'hui, tout comme le futur grand trois-étoiles de demain (2) - on s'embellit, on s'agrandit aussi en direction de cette clientèle - ne seraient qu'un décor vide. Pour avoir oublié ce troisième certain grand réalisateur de France et d'ailleurs ont créé de remarquables départs de dix mois sur douze. Ici, objectif atteint. Monaco affiche maintenant : « Hôtels ouverts toute l'année ».

Comment ? La « politique des congrès » a fait resurgir de ses cendres la saison d'hiver de jadis. Bouclic bouclée. Certes, « nos agents à l'étranger » sont chargés de réunir ici les congressistes de tous les pays, mais ils ne partent pas sans brio. Le produit qu'ils présentent offre un éventail d'équipements selon grosseur, selon couleur. Culture, technique, affaires, trouvent un concentré de services spécialisés dans chacun des centres. On va de l'intimité douillette du centre de rencontres aux 1 000 places de l'Auditorium - bourré de juges électroniques - à la centre des congrès, en attendant les 5 000 mètres carrés (plus salles de conférences, plus salons, plus services) du prochain centre des expositions.

« Monte-Carlo, carrefour international du tourisme d'affaires », voilà le slogan-relais après les folles

nuits des grands ducs. Mais l'un ne chasse pas l'autre. Il arrive même que le congrès s'annule. Qu'à cela ne tienne ! L'Auditorium est à vocation variable, prêt pour recevoir l'orchestre symphonique national, ou les corps des ballets, ou du rock en trames. Et puis, revanche de l'exiguïté territoriale, tout est à quatre pas : les « grandes tables », l'Opéra Italien et la folie russe.

Pour les congressistes d'hiver comme pour les bronzés des plages et des piscines, il se passe quelque chose tous les jours à Monaco : sports, spectacles, soirées. Le calendrier des réjouissances y ajoute chaque mois un événement de dimension internationale, depuis le populaire Rallye automobile jusqu'au Festival du cirque en passant par le très sélect Gala de la Croix-Rouge, les nuits embrasées du Sporting-Club estival ou le Printemps des arts en avril. Princes et princesses le président.

« Passeport pour un rêve »

Donc, pas de quartiers d'hiver pour le quart gagnant (équipements, animation, accueil, services). Dès lors, pourquoi s'en tenir aux seuls congrès ? Après la carte de congressiste et ses privilèges, voici la dernière trouvaille : le passeport pour individuel. « Strictement personnel », il vous met dans l'avion jusqu'à Nice, en hélicoptère jusqu'à Rocher, en quatre étoiles pour votre séjour, le tout pour des prix très spéciaux (3). « Un rêve, une réalité », dit le slogan nouveau. Attraction en prime : les coupons déductibles du passeport offrent des entrées gratuites dans les hauts lieux

de la légende. Gros succès ! Ça marche si bien ! Un dans l'autre - congressistes et individuels du passeport - que les 80 % d'occupation annuelle sont à portée de la main. C'est tout dire. Et c'est en revenir à la crise. Comme la mer, elle frappe au Rocher sans cesser. Les touristes du monde font un détour. Un petit exemple. La montée générale de l'insécurité. « Ici, monsieur, les femmes sortent le soir, dans la rue, avec leurs bijoux. » Vrai ? Dans cette exposition de luxes, propre à attirer toutes les convoitises organisées ? « Nous avons pris nos dispositions, monsieur. »

Hors du temps, irréfelle, Monaco ? Oui, bien sûr. Elle le sait, elle le proclame. « Entrez dans 195 hectares de rêve, nous organisons une réalité. Réveillez, nous ferons le reste. » Dans son « site paradisiaque », dans sa légende (très) dorée, la principauté existe, on peut la rencontrer. Pour un mois, pour un week-end, pour un jour, « selon grosseur ».

JEAN RAMBAUD.

(1) La baisse du dollar avait entraîné un déclin du nombre des Américains en 1980-1981 : de 32 % des arrivées à 16 %. Avec une hausse de 21 % en 1983, ils représentent la deuxième place devant l'Italie (17 %), mais derrière la France : 23,4 % (+12 % de 1982 à 1983). Ensuite : Grande-Bretagne, RFA, Suisse, Belgique, Suède et Japon, en augmentation de 29 %.

(2) Actuellement, six trois-étoiles et trois deux-étoiles. Les cinq une-étoile, souvent baux ou touchés, offrent une centaine de chambres sur les 2 100.

(3) Au départ de Paris, avion et hélicoptère compris, à partir de 2 070 F le week-end (4 jours, 3 nuits, hôtel quatre-étoiles). Renseignements : agences Air Inter et agents de voyages.

MONTE-CARLO Un rêve. Une réalité. Image of the Monte-Carlo Casino and Auditorium.

Le haut lieu des loisirs devient le haut lieu des affaires.

Dans le monde entier, le nom de Monte-Carlo éveille toujours les mêmes échos : un site unique, la mer et le soleil, des activités artistiques et sportives toute l'année. Mais Monte-Carlo n'est pas seulement une destination pour le tourisme de loisir, c'est aussi un carrefour international du tourisme d'affaires grâce à un complexe d'accueil de congrès unique en Europe.

Des équipements de premier ordre. Monte-Carlo, très facilement accessible depuis le monde entier, mérite bien de figurer en première place sur votre liste de lieux de congrès ou de conférences. En effet, pour assurer à votre manifestation le succès que vous recherchez, Monte-Carlo ne manque pas d'atouts majeurs. Le Centre de Congrès Auditorium. Ce somptueux édifice hexagonal,

surplombant la Méditerranée, abrite cinq salles de réunion ; dont le prestigieux auditorium Rainier III, doté d'un équipement ultra-moderne, qui peut recevoir jusqu'à 1100 congressistes.

Le Centre de Rencontres Internationales. Cet ensemble entièrement modernisé dispose de deux salles de réunion d'une capacité respective de 500 et 100 personnes.

Des prix pour séduire. Du 1<sup>er</sup> septembre au 15 juillet, les hôtels de la Principauté pratiquent des prix spéciaux pour les congrès. Des

réductions supplémentaires sont accordées du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Monte-Carlo destination congrès vous offre donc le meilleur rapport qualité/prix. Quant au coût du déplacement vers Monte-Carlo, il est sans doute plus abordable que vous n'osez l'imaginer. Les compagnies aériennes proposent, en effet, des formules tarifaires avantageuses pour les groupes.

Une équipe efficace à votre service. La Direction du Tourisme et des Congrès de la Principauté de Monaco met ses spécialistes à votre service. Avec vous, et en fonction de vos impératifs, ils assureront la préparation, la coordination et la réalisation de votre manifestation. Consultez-nous sans engagement pour votre prochain projet de réunion. Nous vous établirons très rapidement une première proposition chiffrée.

Monte-Carlo Destination Congrès m'intéresse : [ ] envoyez-moi un dossier d'information, [ ] contactez-moi en vue d'un avant-projet chiffré, [ ] je souhaite continuer à être tenu informé. Envoyez-moi votre bulletin d'information "Monte-Carlo News". Nom, prénom : Société/Association : Fonction : Adresse : Tél. : Office du Tourisme et des Congrès de la Principauté de Monaco 9, rue de la Paix 75002 Paris Tél. 296.12.23 - Telex 215.946.

## Le dernier carré... dans le "Carré d'Or" de Monte-Carlo



Soyez l'un des derniers privilégiés à investir dans le Carré d'Or de Monte-Carlo. Il ne restera que quelques appartements disponibles au Park Palace.

Face à la mer, au milieu des jardins prolongeant ceux du Casino, le Park Palace vous attend et fon vous invite à visiter ses somptueux appartements, sa piscine intérieure privée, son système de sécurité sophistiqué et les boutiques de luxe de sa galerie "Les Allées Lumières". Le Park Palace, un nouveau style de vie et le plaisir de vivre à Monte-Carlo.

Renseignements et ventes :

**LEGADEL S.A.**  
25, avenue de la Costa Monte-Carlo  
Tél. (93) 50.92.86 Télex : Legven 479276 M.C.  
et auprès des Agences Immobilières de la Principauté de Monaco.

Financement : The Chase Manhattan Bank N.A. (Paris)  
Garantie d'achèvement des travaux : Banque de Placement et de Crédit (Monaco)  
(du Groupe de la Société de Banque Suisse)  
Garantie pour le Gouvernement : Banque Centrale Monégasque de Crédit

clip-accusé

## Les Américains mènent le jeu

**M**ÊME s'ils ne fournissent à l'Etat princier que son argent de poche - 72 millions de francs de prélèvements en 1983, - les jeux, en particulier de Monaco, vont très bien. La Société des Bains de Mer (SBM) s'apprête à clore, le 31 mars, son exercice 1983-1984 par un résultat record, de l'ordre de 600 millions de francs de produit brut au lieu de 491 millions de francs l'an dernier.

A titre de comparaison, ce chiffre représente plus de 70 % des recettes brutes de l'ensemble des cent trente-cinq casinos français, quatre fois et demie celles du premier d'entre eux, Divonne, ou encore plus du double des cagnottes réalisées en 1982-1983 par les douze casinos de la Côte d'Azur. Le haut niveau d'activité atteint par la puissante société monégasque n'est pourtant pas sans lui poser certains problèmes. Une profonde mutation s'est produite, en effet, depuis quelques années dans la structure des jeux en principauté. A l'origine : l'introduction des jeux de table américains et des appareils automatiques, qui ont supplanté en recettes (65 % en 1982-1983) les jeux européens traditionnels.

Désireuses de s'ouvrir un nouveau marché, les autorités monégasques avaient fait appel, en 1972, au groupe américain Loew's auquel fut confiée la réalisation d'un ensemble comprenant, notamment, un palace de six cent soixante chambres. Innovation majeure : l'ouverture dans l'hôtel Loew's d'une salle de jeux américains (black jack, roulette américaine, craps, punto banco) équipée d'appareils automatiques (slot machines).

Le contrat signé entre la SBM, bénéficiaire du monopole des jeux en principauté, et la société américaine prévoyait une exploitation conjointe et un partage à 50 % des revenus. L'opération était censée réussir au-delà de toutes les

prévisions. Au cours des six derniers exercices, les résultats nets enregistrés par la SBM-Loew's ont plus que quadruplé, passant de 7 millions de francs environ en 1977-1978 à près de 28 millions de francs en 1982-1983.

Malgré la reconstruction, en 1974, du casino d'été du sporting club et la création, en 1979, d'une salle de jeux américains dans le « temple » du casino de Monte-Carlo, les résultats obtenus par la SBM seule ont évolué dans le même temps en dents de scie. Excellents en 1977-1978 (31,8 millions de francs) et en 1978-1979 (30,1 millions de francs), ils ont été ensuite beaucoup moins satisfaisants, atteignant, pour le mieux, 7,7 millions de francs en 1981-1982 et se révélant négatifs à deux reprises : lourdement en 1979-1980 (- 9,8 millions de francs). Les joueurs fortunés du Proche-Orient contribuent pour 12 % aux recettes de la SBM, loin derrière les Italiens (65 %), mais devant les Américains (6 %, à égalité avec les Français).

Le succès des jeux américains a été très profitable, financièrement, à la SBM. Mais il a eu aussi des incidences moins positives. Avant de céder, en 1982, son fauteuil de président du conseil d'administration de la société à M. André Saint-Mieux, ancien ministre d'Etat du gouvernement princier, le prince de Polignac n'avait pas caché ses préoccupations devant « une certaine rétroaction de la clientèle traditionnelle des jeux européens. » « Il nous faudra tenir compte, avec une grande vigilance, de l'évolution qui se manifeste », prévenait-il, en préconisant « des efforts promotionnels pour soutenir les jeux européens, dont le casino de Monte-Carlo doit rester à la fois le symbole et le centre d'attraction. » En d'autres termes, l'image de prestige de la principauté devait être défendue contre une trop grande démocratisation des jeux.

Les décisions ont suivi. Relançant sa promotion en direction de la « belle clientèle », la SBM a voulu rétablir dans sa plénitude l'ambiance ancienne du casino de Monte-Carlo. Exit les jeux américains et les appareils automatiques, qui seront transférés dans une salle du Café de Paris, rasé au début de l'an prochain - puis reconstruit sur un parking souterrain de six cents places (coût du transfert : environ 140 millions de francs). On retrouvera aussi sur les terrasses du casino le fameux Bar du Soleil, indissociable du passé légendaire de la principauté. Bref, une révolution à l'envers, ou plutôt la réhabilitation d'un sanctuaire.

L'introduction des jeux américains avait entraîné des difficultés sociales, illustrées par des grèves de personnel et une typhoïde de procès devant la juridiction du travail. « Il y a eu des problèmes d'adaptation », concède M. de Saint-Mieux. « Le Loew's, commente plus directement un observateur de la vie monégasque, c'est Atlantide-City et des méthodes qui ont empoisonné le climat social. » Une détente est pourtant intervenue à Monaco après la signature d'une nouvelle convention, au début de l'été dernier.

Reste une question : que se passera-t-il à l'expiration du monopole des jeux de la SBM, en 1987 ? La société a officiellement sollicité le renouvellement de sa concession d'exploitation. Les négociations sont en cours. Les syndicats ont fermement pris position pour le statu quo. Mais on ne l'attend pas à des bouleversements, puisque la SBM s'est lancée dans d'importants investissements et projette, notamment, la construction d'un nouvel hôtel en bord de mer. Sans la même des jeux, ce programme serait réduit à néant.

G. P.

## 195 hectares et quelques arpents de rêve

(Suite de la page 25.)

Dans la panoplie publicitaire, cette sécurité n'est pas la dernière à être mise en avant. C'est avec fierté que l'on parle des 300 policiers qui veillent jour et nuit à la tranquillité de 27 000 habitants, avec le concours de caméras de télévision à tous les points stratégiques, de liaisons directes avec Interpol et la police française. Le guet fait son office. Ses hommes, qu'ils soient formés sur place ou rodés par des stages en France aux méthodes de l'anti-gang, connaissent leur affaire autant qu'ils connaissent les gens. Cela n'empêche pas, malgré tout, quelques cambriolages, mais la grande criminalité ne vient pas se froter à ces supermen. Peu encombrés, les tribunaux peuvent juger vite et « sans laxisme ». On insiste beaucoup sur l'expression. De même on se préserve sans mal d'une délinquance économique et financière à la fois par des contrôles rigoureux de gestion des entreprises et par des enquêtes préalables suffisamment sérieuses pour parer à la venue des gens incertains. Aussi bien les trois syndicats de faillite et administrations

judiciaires établis à Monaco ne sauraient subsister s'ils n'étaient en même temps experts-comptables.

Mais il faut bien observer aussi que les 27 000 habitants de Monaco ne sauraient à eux seuls faire tourner cette entreprise. Chaque matin arrivent ici 15 000 travailleurs qui en repartent le soir. Ils sont italiens ou français. Ils occupent les emplois subalternes, que ce soit sur les chantiers de construction ou dans l'industrie, cette industrie légère établie sur l'ancienne zone de Fontvieille, dans des immeubles inconfortables où l'on travaille en étage, et qui, disent les dirigeants « coûtent horriblement cher ». Le plastique, l'électronique, l'alimentation, la chimie, l'industrie des cosmétiques et celle de la pharmacie occupent le plus grand nombre. Au lendemain des accords de 1963 et des nouvelles données fiscales qu'ils imposaient aux sociétés françaises, on se posa sérieusement la question : partir ou demeurer ?

On choisit finalement le maintien. Tous comptes faits, Monaco offrait plus d'avantages que d'inconvénients. Non seulement il était plus facile d'attirer des clients sur la Côte d'Azur qu'ailleurs, mais le gouvernement et le prince préféraient eux aussi assurer la continuité d'une économie avec des sociétés et des hommes qui, malgré tout, avaient la fibre monégasque. « Alors », dit M. Pierre Besse, directeur de la Monégasque, conserverie d'anchois établie par un Français, on s'est accroché. » Il a tout de même fallu

s'accommoder de certaines réalités, ouvrir des filiales au Maroc et à Salonique, tabler sur l'exportation. Et aussi ramener de 400 à 80 le nombre des emplois à Monaco. C'est signifier que la crise a eu ses répercussions et qu'il aussi il a fallu en passer par les licenciements ou les préretraites, étant entendu que sont frappés dans l'ordre les étrangers, les habitants des communes limitrophes, les résidents et, seulement en dernière nécessité, les Monégasques. Cela dit, le chiffre d'affaires de la Monégasque prospère bon an mal an de 7 à 8 %.

Ainsi va Monaco avec 21 000 salariés dans le secteur privé, 2 128 fonctionnaires, des banques dans tous les coins et un établissement réservé aux professions libérales. Le reste, c'est ce que chacun peut voir : un tourisme florissant et sentimental, l'indéfectible attraction qu'exerceait à la fois le palais princier au style indéfinissable et les environs du casino, complétés par les salles de jeux du Loew's américain, des galas éclatants, une saison lyrique, une autre de ballets, l'opulente architecture du Musée océanographique. Et puis partout ces plaques commémoratives qui rappellent tout ce que firent les princes et les princesses, ces canons symboliques autant que les pyramides de boulets posés à leur côté, le négoce d'une bimbeloterie qui n'a rien à envier à celle de Lourdes, des pèlerinages au déambulatoire de la cathédrale où le tombeau de Gracie fera encore longtemps verser des larmes.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

### MATIERES PLASTIQUES TECHNIQUES

MICROTECHNIC

PRODEM

VOS PARTENAIRES

**ACTIVITE TRADITIONNELLE DE SOUS-Traitance**

- BUREAU D'ETUDES
- FABRICATION DE MOULES
- INJECTION DE PIÈCES TECHNIQUES
- MONTAGE ET ASSEMBLAGE D'ENSEMBLES

Spécialisé depuis vingt-cinq ans dans la transformation des matériaux plastiques techniques.

**MEMBRE LES INDUSTRIES**  
5, rue de Stade  
MC 98000 MONACO (Principauté)  
Tél. (93) 58-42-18  
TELEX MICTEC 479641 MC

**ACTIVITE NOUVELLE**

- Conception et réalisation de produits propres à MICROTECHNIC
- Recherche de développements nouveaux dans les plastiques techniques, les matériaux composites...
- Ingénierie dans les matières plastiques : assistance à réalisation d'usines ou de chaîne de production clés en main.

**MEMBRE EUROPA**  
Place des Moulins  
MC 98000 MONACO (Principauté)  
Tél. (93) 38-63-58  
TELEX MICTEC 489203 MC

\* Division PRODEM : PROSPECTION DEVELOPPEMENT MICROTECHNIC.

# MONTE-CARLO

## La Carte d'Or SBM, précieux atout de vos voyages d'entreprises.

Dans le site privilégié de Monte-Carlo, la Société des Bains de Mer possède de nombreux atouts qui garantissent la réussite de vos séminaires et voyages de stimulation.

**La Carte d'Or :**  
nécessaire d'un univers exclusif

Dès leur arrivée dans l'un des prestigieux hôtels de la SBM : Hôtel de Paris, Hôtel Hermitage, Hôtel Mirabeau ou Monte-Carlo Beach Hôtel, les participants de vos voyages d'entreprises se verront remettre la Carte d'Or, qui leur donnera le libre accès à tous les hauts lieux de Monte-Carlo : le Casino, rendez-vous de l'histoire et de l'élégance, le Monte-Carlo Beach avec sa piscine nautique, la piscine

des Terrasses et son centre de remise en forme. Ils bénéficieront non seulement de l'accès gratuit, mais aussi de conditions très avantageuses, au Golf Club du Mont-Agel et au Monte-Carlo Country Club dont les 23 courts de tennis voient de plus, la SBM saura les faire profiter de ses implantations exclusives au cœur d'un espace exceptionnel qui réunit centres de conférences, salles de réunions, restaurants, cabarets et night-clubs.

Un choix de programmes en et : La SBM s'attache avant tout à simplifier vos problèmes d'organisation et vous propose des formules de séjours adaptées, comprenant les trans-

ports, un accueil personnalisé, l'hébergement et le petit déjeuner des visites touristiques, des dîners à thèmes et une soirée de gala avec spectacle.

A titre d'exemple, un séjour de six nuits reviendra en 1984, à environ 4.830 F par personne taxes et service compris.

La SBM vous offre les atouts qui garantissent le succès de votre prochain voyage d'entreprise. Sachez les utiliser en vous adressant à votre agent de voyage ou à :

Société des Bains de Mer - Direction des Ventes.  
Place du Casino - Monte-Carlo.  
Tél. (93) 50.80.80. Télex : 460.227.  
SBM Paris - 24, rue Marbeuf - 75008 PARIS.  
Tél. (1) 236.13.82. Télex : 610.854.

## Banque Industrielle de Monaco

BANQUE PRIVEE MONEGASQUE FONDÉE EN 1949

8, boulevard des Moulins - B.P. 115  
Monte-Carlo, principauté de Monaco

Télex 469551 BANKIM  
Téléphone : (93) 30-73-11 (lignes groupées)

Adresse télégraphique :  
CREDUSTRIEL MONACO

Des footb...  
 hers vois...  
 RAD...  
 TÉLÉVISION...  
 CMC est...  
 Agence Cen...

Monte Carlo

une ville dans son Etat

### Des footballeurs à l'abri du besoin

**L'Association sportive de Monaco ne connaît pas les fins de mois difficiles. C'est le fait du prince.**

La principauté se veut un haut lieu du sport grâce aux trois épreuves de prestige qu'elle organise chaque année : le Rallye de Monte-Carlo en janvier, l'Open de tennis à Rapra et surtout le Grand Prix de Formule 1 le dimanche qui précède l'Ascension.

De tous les grands prix, celui de Monaco est le plus suivi de par le monde avec près d'un million de téléspectateurs. De façon plus confidentielle, mais aussi plus continue, le sport professionnel est aussi représenté en principauté par les footballeurs qui participent au championnat de France.

L'Association sportive de Monaco est une équipe à part entière, mais aussi entièrement à part dans le championnat de France. Sur le plan sportif, les Monégasques ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que leurs adversaires. A quatre reprises, ils ont été champions de

France (1961, 1963, 1978, 1982) et ils ont gagné la coupe autant de fois (1960, 1961, 1963, 1980). C'est dans le domaine financier que se situe la différence. L'AS Monaco ne connaît pas les difficultés ni les fins de mois difficiles.

Cette situation enviable est, bien sûr, le fait du prince. Lorsqu'il a succédé, en 1949, à son grand-père Louis II, Rainier III a encouragé les dirigeants de l'AS Monaco à opter pour le professionnalisme, en leur garantissant une subvention importante chaque année par le Conseil national pour équilibrer les comptes. Depuis, cette subvention n'a jamais fait défaut et elle représente désormais plus de la moitié du budget du club.

Il serait faux d'en conclure que l'AS Monaco a un train de vie princier. Son budget, qui atteindra cette saison les 15 millions de francs, est inférieur de moitié à ceux des Girondins de Bordeaux ou du Paris-Saint-Germain, par exemple. Avec moins de soixante-cinq mille spectateurs pour l'ensemble de la saison - trois mille quatre cents de moyenne par match - les Monégasques figu-

rent en 1983 au dernier rang, en première division.

Avec une population de vingt-sept mille habitants en principauté et un stade Louis-II dépourvu de toute zone de stationnement pour les spectateurs venus des communes voisines, le club monégasque ne pouvait espérer rassembler de grandes foules. Cette faible fréquentation constitue aussi un handicap, les supporters pouvant jouer un grand rôle dans la motivation des footballeurs.

La construction, à proximité de l'ancien, d'un nouveau stade Louis-II d'une capacité de vingt mille places devrait contribuer à améliorer cette situation.

Limités dans leurs recettes, les dirigeants monégasques ont choisi depuis 1976 de miser gros sur leur centre de formation. Une politique de sagesse qui avait porté ses fruits en 1982 puisque, dans l'équipe championne, figuraient huit joueurs passés par ce centre : Ettori, Amoros, Vitalis, Ninot, Christophe, Bijot, Couriol et Bellone. Cette réussite tourna-t-elle quelques têtes ? La saison suivante fut pour le club la plus mauvaise des six der-

nières années. Des clans s'étaient formés entre joueurs. L'entraîneur Gérard Banide était contesté par certains. L'équipe termina sixième.

Le docteur Campora, président du club, décida alors de trancher dans le vif, Gérard Banide préféra partir. Ce fut la grande lessive. Le Suédois Edstrom, le Suisse Barberis, Pecont, Vitalis, Couriol, Ricord, Mengual furent changés de maillot. « On a sacrifié des joueurs qui avaient déstabilisé le club », dit le docteur Campora. L'Allemand Krause, l'Argentin Simon, Leroux, Bendit, Genghini, Bravo sont arrivés en principauté en compagnie de Lucien Muller, un ancien du stade de Reims, qui avait continué sa carrière de joueur et d'entraîneur en Espagne.

La greffe est, semble-t-il, réussie, même si l'équipe est désormais plus à l'aise sur terrain adverse. Avec moins de panache, mais plus de combativité et de rigueur que leurs prédécesseurs, les Monégasques font aujourd'hui figure de favoris pour le titre. Pour l'inauguration du nouveau stade Louis-II, la saison prochaine, l'AS Monaco peut espérer

être encore en course dans une coupe européenne. Mais le plus sûr garant de l'avenir du club, c'est peut-être le prince Albert dont la fidélité aux matchs ne se dément pas

lorsqu'il est en principauté. Tant que des princes veilleront sur elle, l'AS Monaco ne saurait être un club comme les autres.

GÉRARD ALBOUY.



### COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE

Société Anonyme Monégasque au capital de 120.000.000 F

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX GESTION SPÉCIALISÉE DE PORTEFEUILLE

MONTE-CARLO « Les Terrasses » - 2, av. de Monte-Carlo B.P. 167 Tél. (93) 60-40-50 Téléfax : 479 289 MC - Cable : COMBAN R.C.L. 76 5 1557 S.S.E.E. : 833 MC 226 0 141 - 1

### Chers voisins de l'Hexagone

(Suite de la page 25.)

Il reste que l'influence française sur la principauté est très importante. Le « ministre d'Etat », chef du gouvernement monégasque et responsable de ses relations extérieures (un terme qui a eu droit de cité au palais bien avant le Quai d'Orsay), est traditionnellement un haut fonctionnaire français. De même que plusieurs responsables de premier plan : le conseiller pour l'intérieur et l'éducation nationale, le directeur de la sûreté, celui des services juridiques, des services fiscaux, du port, le premier président de la cour d'appel, etc. Mais c'est tout de même le prince qui les choisit, sur une liste de trois postulants qu'il reçoit séparément, et qui les rémunère.

En fait, la France met à la disposition du prince une poignée de spécialistes chevronnés, dans le recrutement serait, pour de simples raisons statistiques, très difficile parmi les « vrais » Monégasques. Il en va de même pour de nombreux emplois

publics, notamment ceux de commissaire de police.

**Une certaine condescendance**

Générosité pure du grand voisin protecteur ? Pas seulement, bien sûr. Mais, en principe, ces hauts fonctionnaires ne doivent obéissance, pour le temps de leur détachement, qu'aux autorités monégasques. Ce qui fait que l'actuel ministre d'Etat, M. Jean Herby, diplomate de carrière, a eu, voici quelque temps, l'occasion de signer une convention sur la modification du tracé de la limite des eaux territoriales avec « son » ministre, M. Claude Cheysson ! Il n'en reste pas moins que, par ce biais, Paris continue d'exercer une forte discrète, mais bien réelle, de contrôle sur bon nombre d'affaires monégasques.

Aujourd'hui, la plupart des dossiers franco-monégasques relèvent davantage des traditionnels pro-

blèmes de mixité que d'un véritable contentieux politique. Ces problèmes sont nombreux, mais mineurs, et les rapports entre les deux Etats connaissent depuis de longues années une nouvelle embellie. Les quelques quatorze mille Français qui vivent dans la principauté sont l'illustration vivante de la cordialité des rapports, sans parler des innombrables travailleurs frontaliers, concurrents et non concurrents, qui viennent travailler chaque jour à Monaco, de l'immense principauté. Mais l'enseignement, d'ailleurs contrôlé par l'inspecteur académique de Nice, est très largement dominé par les professeurs français.

Cette prééminence est également manifeste pour ce qui est de la monnaie : si le franc monégasque a droit de cité sous les espèces, c'est le cas de la pièce à l'effigie du prince, le franc français circule librement et constitue la seule monnaie en billets. De nombreux

accords techniques harmonisent en outre le régime salarial et social avec celui de la France. Celle-ci exerce un certain contrôle de fait sur le droit d'établissement des sociétés à Monaco, et sur la naturalisation ; la principauté, qui instruit les dossiers, tient au décompte, de son côté, à éviter désormais toute complaisance à cet égard, et il n'est plus possible d'obtenir une carte de résident aux seules fins d'échapper à l'impôt direct ou au service militaire.

Il reste que, psychologiquement, les rapports entre la France et Monaco ne seront sans doute jamais tout à fait aussi simples qu'ils devraient l'être. Et l'on s'irrite manifestement un peu, dans la principauté, d'une certaine condescendance française, non pas officielle mais populaire : non de n'être pas aimé, mais plutôt d'être aimé pour ce que l'on n'est pas.

BERNARD BRIGOLEUX.

# RADIO MONTE CARLO

# RADIO MULTI COMMUNICATIONS

**La communication, un nouveau secteur désormais essentiel à notre économie : RMC, en diversifiant ses activités, et en investissant dans tous les médias, est présent dans ce domaine à Monaco, en France, et en Méditerranée.**

**TÉLÉVISION**

RMC est actionnaire de Télé Monte Carlo avec 20% du capital. TMC émet en France et en Italie.

**CINÉMA**

RMC est partenaire de Parafrance pour la distribution et production de films, avec 10% de participation.

**PRESSE**

RMC est actionnaire à 25% de l'A.C.P. (Agence Centrale de Presse).

**RADIO**

RMC est la première station du Sud de la Loire, la seconde en Italie et l'une des radios les plus écoutées dans les pays d'Afrique du Nord. Elle émet sur toutes les longueurs d'ondes.

Ondes longues : (218 KHz).

Ondes moyennes : (1467 KHz) Alpes-Maritimes - Var.

Ondes courtes : (702 KHz) RMC Italie (en langue italienne).

**Modulation de fréquence**

- (98,5 MHz) RMC Côte d'Azur.
- (93,5 MHz) RMC Rock.
- (102,7 MHz) RMC Classique.

RMC a pris une participation de 10% dans Gestival (Groupe Sud Radio). RMC détient 55% de Radio Monte Carlo Moyen-Orient qui touche 9 millions d'auditeurs de l'Égypte à l'Irak. RMC présente dans Radio Méditerranée Internationale qui émet en français et en arabe sur les pays du Maghreb.

**PRODUCTION**

RMC a ses propres filiales de production, télévision et cinéma : RMC Audiovisuel, Technisonor.

**ÉDITION**

RMC s'associe avec les Éditions Flammarion pour fonder une nouvelle maison d'édition : « Les Éditions Radio Monte Carlo ».

**MUSIQUE**

RMC possède 50% des Éditions Musicales Train Bleu.

## Radio Monte Carlo



# économie

## LA DIRECTION DE RENAULT JOGE « IMPOSSIBLE » TOUT ACCORD SALARIAL AVEC LES SYNDICATS POUR 1984

Les négociations salariales pour 1984 ont échoué le 27 mars à la Régie Renault, la direction ayant constaté qu'un accord avec les syndicats était « impossible ». La direction de la régie entendait s'inscrire dans les directives gouvernementales (5 % en niveau et 6,1 % en masse pour 1984) mais devait compter avec un effet report des augmentations de 1983 sur 1984 de 4,10 %.

Le 13 mars, elle avait proposé trois augmentations générales des salaires (1 % au 1<sup>er</sup> juin, 1 % au 1<sup>er</sup> septembre et 1,5 % au 1<sup>er</sup> décembre) aboutissant, grâce à leur échelonnement sur le second semestre, à un effet en masse de 1 % le 1<sup>er</sup> janvier 1984, pour rester dans l'enveloppe de 6,1 % - devait permettre l'intégration du placement vieillesse-pensionnés et la mise en place de nouveaux barèmes.

Devant le refus unanime des syndicats, la direction a renoncé à tout calendrier pour les semaines de 1984. Les salaires seront augmentés de 1 % au 1<sup>er</sup> avril. D'ici quinze jours, la direction proposera aux syndicats un protocole d'accord sur une nouvelle grille de classifications. Cela devrait aboutir à une augmentation de 1 % de la grille (ceux des agents de production et des P1, soit environ 50 000 salariés sur 102 000). Dans les premiers jours de juin, la direction renouvellera les négociations « pour faire le point et examiner ce qui pourrait être fait dans le contexte de l'époque ». Le 28 mars, la CGT et la CFDT avaient appelé à des débrayages contre la politique salariale d'Alison, un appel à vingt-quatre heures de grève a été suivi par 10 % des salariés. A Billancourt, un débrayage de deux heures a été suivi à 30 %.

## LES NEGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

### Les propositions de M. Le Pors sur les bas salaires sont jugées très insuffisantes par les syndicats

Alors que M. Anicet Le Pors résumait, dans la conjoncture de la grève du 8 mars, les sept fédérations de fonctionnaires pour une « concentration » sur les bas salaires, M. Pierre Mauroy a procédé ce même 27 mars au lever de rideau. Interviewé sur Europe 1, le premier ministre a indiqué que le rajustement des traitements de 1 % au 1<sup>er</sup> avril est pour 1984, confirmant ainsi l'analyse de ses conseillers... « 1 % qui est domé en 1984, c'est 1 % pour 1984 ». Mais, « si-t-il joué, « en tout cas » la négociation salariale pour 1984 n'a pas encore été ouverte », la réunion du 27 mars ne portant que sur les bas salaires. Soumis d'entrée de jeu à la question sur ce 1 %, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a refusé d'en dire plus que précédemment.

Devant la presse, M. Le Pors a marqué quelque irritation sur ce sujet - « un débat dépassé », - soulignant seulement que le premier ministre avait indiqué que la négociation « pour 1984 » n'était pas encore ouverte. Peu de temps auparavant, le secrétaire d'Etat diffusait pourtant un communiqué sur « l'ouverture de la deuxième phase de négociations salariales dans la fonction publique ». Face à une telle attitude, FO, qui avait fait de cette clarification un préalable, a décidé, près de deux heures après le début de la réunion, de quitter la négociation. La CGC a également quitté la porte. (1). FO se dit « prête à négocier sur tous les dossiers, notamment ceux relatifs aux catégories C, D et aux retraités, à condition que le gouvernement mette un terme

au bénéfice des plus défavorisés, même dans une conjoncture particulièrement difficile ».

Les fédérations ne semblaient pas aussi convaincues. La FEN, qui avait évité de mettre en avant tout problème, ne cachait pas son amertume. M. Jacques Foumattan parlait de « propositions très nettement insuffisantes » et notait que, à ce rythme, la mise en œuvre du rapport Pinet - dont le coût des mesures a été évalué à 2,5 milliards de francs - demanderait un quart de siècle. M. Le Pors essaiera sans doute par la suite d'accrocher le CGT qui devrait participer au rassemblement à Metz ce mercredi après-midi - souligne que « des risques d'explosion existent aujourd'hui. La colère serait justifiée si le gouvernement choisissait l'alignement sur les plans Davignon et du CNPF et supprimait des milliers d'emplois. Qu'on ne vienne pas nous dire que les schémas de casse et de déclin sont sains pour l'économie. Quant aux travailleurs, ils ne vivent pas de promesses; ils jugent aux actes ».

Pour M. Sainjon - les directions des groupes jouent les sites les uns contre les autres. Les travailleurs ne doivent pas tomber dans ce piège. Ainsi elles opposent la modernisation du train à l'arrêt de Rombeaux (Sartor) à celui de Valenciennes (Ustior) et font maintenir les deux. Cela correspond aux besoins du pays, à une cohérence industrielle liée à la croissance en dehors de laquelle, on programme le déclin ».

Mardi matin, les syndicats indiquaient que la grève était « largement suivie ». Des sidérurgistes du bassin de Neuves-Maisons ont barré l'antenne A 33, près de Nancy, à Champ-le-Breuil. A Caen, de violentes échauffourées ont opposé le sénateur-maire, M. Girault et des membres de son conseil municipal à des manifestants de la Société métallurgique de Normandie. Un conseiller municipal, blessé au visage, a été victime d'un malaise et a dû être évacué.

Après une manifestation qui a réuni deux mille manifestants devant la préfecture, des sidérurgistes ont bloqué en début d'après-midi les ponts sur l'Orne.

« Echec provisoire des négociations sur les tarifs médicaux. - La réunion entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance-maladie, mardi 27 mars, pour la revalorisation des tarifs médicaux n'a pas abouti.

## La grève dans la sidérurgie lorraine

### M. SAINJON (CGT) : Des risques d'explosion existent

A la veille de la grève de vingt-quatre heures lancée dans la sidérurgie et les mines de fer lorraine le 28 mars par la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, M. René Lomet, secrétaire de la CGT, a affirmé que les sidérurgistes « agissent pour exprimer leur légitime colère » et que « si des décisions brutales devaient intervenir, ils n'arrêteraient pas les lutes ».

Dans une interview à l'Humanité du 28 mars, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT qui devait participer au rassemblement à Metz ce mercredi après-midi - souligne que « des risques d'explosion existent aujourd'hui. La colère serait justifiée si le gouvernement choisissait l'alignement sur les plans Davignon et du CNPF et supprimait des milliers d'emplois. Qu'on ne vienne pas nous dire que les schémas de casse et de déclin sont sains pour l'économie. Quant aux travailleurs, ils ne vivent pas de promesses; ils jugent aux actes ».

Pour M. Sainjon - les directions des groupes jouent les sites les uns contre les autres. Les travailleurs ne doivent pas tomber dans ce piège. Ainsi elles opposent la modernisation du train à l'arrêt de Rombeaux (Sartor) à celui de Valenciennes (Ustior) et font maintenir les deux. Cela correspond aux besoins du pays, à une cohérence industrielle liée à la croissance en dehors de laquelle, on programme le déclin ».

Mardi matin, les syndicats indiquaient que la grève était « largement suivie ». Des sidérurgistes du bassin de Neuves-Maisons ont barré l'antenne A 33, près de Nancy, à Champ-le-Breuil. A Caen, de violentes échauffourées ont opposé le sénateur-maire, M. Girault et des membres de son conseil municipal à des manifestants de la Société métallurgique de Normandie. Un conseiller municipal, blessé au visage, a été victime d'un malaise et a dû être évacué.

Après une manifestation qui a réuni deux mille manifestants devant la préfecture, des sidérurgistes ont bloqué en début d'après-midi les ponts sur l'Orne.

« Echec provisoire des négociations sur les tarifs médicaux. - La réunion entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance-maladie, mardi 27 mars, pour la revalorisation des tarifs médicaux n'a pas abouti.

## Selon la FAO

### LA PRODUCTION MONDIALE DE CÉRÉALES DEVIENDRAIT AUGMENTER DE 10 % EN 1984, MAIS L'AFRIQUE SERA ENCORE TOUCHÉE PAR LA SÉCHÉRESSE

La production mondiale de céréales devrait augmenter d'environ 10 % en 1984 par rapport à 1983, atteignant 1300 millions de tonnes, estime la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans ses premières prévisions pour l'année en cours.

La production de blé atteindrait ainsi 500 millions de tonnes (contre 495 millions en 1983), tandis que celle des céréales secondaires retrouverait son niveau de 1982, soit 800 millions de tonnes (contre 689 millions en 1983).

Une reprise est attendue aux Etats-Unis, où la production de céréales secondaires avait diminué en 1983, en raison à la fois de la sécheresse et des subventions gouvernementales pour réduire les emblavures.

Les conditions atmosphériques devraient en général être favorables dans l'hémisphère nord, tandis que la FAO estime qu'une troisième année consécutive de sécheresse en Afrique australe et en Afrique de l'Est aurait sur les récoltes d'importantes conséquences. En effet, en 1983, la production céréalière a diminué de 60 % par rapport à celle de 1981 en Afrique du Sud (6,1 millions de tonnes contre 15,4 millions de tonnes), comme au Zimbabwe (1,3 million de tonnes contre 3,3 millions de tonnes). Le seul pays réellement épargné serait le Malawi, qui connaît un temps plus clémente depuis deux mois.

« Lait : les coopératives préparent l'accord négocié à Bruxelles que pas d'accord au total. - A la veille de l'assemblée générale de la Fédération nationale des coopératives laitières (qui se tient à Paris les 28 et 29 mars), M. Fréjus Michon, son président, qui estime « très mauvais » l'accord sur le lait préparé à Bruxelles, juge cependant que si les Dix ne parviennent pas à un accord définitif sur les prix agricoles avant le 1<sup>er</sup> avril, « la situation va être intenable » pour les entreprises laitières. Faute de cet accord, « tout va s'aggraver », a-t-il commenté, car il y aura plus de soutien de marché du lait à brève échéance, et la Commission européenne risque de prendre des mesures très sévères pour faire des économies.

## Expulsion des occupants CGT de l'usine Tréfinmétaux de Dives-sur-Mer

Caen. - Après neuf jours d'occupation par la CGT de l'unité cuivre du groupe Tréfinmétaux, filiale de Péchiney, à Dives-sur-Mer (Calvados), deux escadrons de gendarmes mobiles ont expulsé mardi 27 mars vers 4 heures du matin une vingtaine de militants qui occupaient les installations de la fermeture des grilles. Cette intervention, première de genre depuis l'annonce de la fermeture de l'établissement (qui emploie actuellement huit cent cinquante salariés) le 22 juillet 1983, faisait suite à une ordonnance d'évacuation du juge des référés du tribunal de Lisieux, rendue après séance de la direction de l'usine, jeudi 22 mars.

De notre correspondant

L'affichage des premières propositions de mutation est à l'origine de cette action radicale menée par la CGT et soutenue au départ par Forcés ouvriers et la CFDT. Bien que M. Gilles-Bardou, sous-préfet de Caen, chargé des affaires économiques et animateur de la conférence permanente pour la conversion du bassin industriel de Dives-sur-Mer (le Monde du 14 février 1984), ait tenté une médiation en offrant de solennelles assurances quant au maintien du niveau d'emploi, la CGT a maintenu son mot d'ordre d'occupation.

En revanche, la CFDT et Forcés ouvriers avaient appelé les salariés à se prononcer par vote sur la possibilité de l'action de la CGT. Après l'évacuation manu militari des occupants, un protocole d'accord a été signé entre la direction, les sections syndicales-CFDT, FO, et la préfecture, sur la base des propositions de M. Bardou. Le travail n'a pas totalement repris dans tous les ateliers ce mercredi 28 mars en raison de la journée inter-syndicale d'action des travailleurs de la Société métallurgique de Normandie (SMN-Saclor), dont l'avenir de la filière fonte est à l'ordre du jour du conseil des ministres.

BERNARD LEBRUN.

## L'immobilier

appartements ventes

**1<sup>er</sup> arrdt**  
RUE DE LA PAIX  
20 m<sup>2</sup>, 300 000 F.

**3<sup>e</sup> arrdt**  
ARTS ET MÉTIERS  
De bon imm. s/rue et coin, 40 m<sup>2</sup>, 270 000 F.

**MARAIS ARCHIVES**  
Vie superbe rénovation totale (mobilier, parquet, etc.), 2 chambres, pers. SUDERON - 236-83-33.

**GÔTE DE TALLARD**  
Site plane, 78 m<sup>2</sup>, rue des Archives 14 à 18 m<sup>2</sup>, 274-18-82 ou le matin 502-12-53.

**4<sup>e</sup> arrdt**  
BULLY-MORLAND  
1400 m<sup>2</sup>, 400 000 F.

**HOTEL-DE-VILLE**  
2 pces, 200 000 F.

**LE DE LA CITÉ**  
CIVET NOTRE-DAME  
100 m<sup>2</sup>, 200 000 F.

**NOTRE-DAME**  
Laiterie 3 p., coin, belle, impeccable, imm. pierre de t., GARIN - 587-22-88.

**5<sup>e</sup> arrdt**  
GAY-LUSSAC  
Pierres 2 p., coin, belle, impeccable, imm. pierre de t., GARIN - 587-22-88.

**MONTE MAUBERT**  
2 pces, 200 000 F.

**7<sup>e</sup> arrdt**  
ECOLE MILITAIRE Pierre de t., coin, belle, impeccable, imm. pierre de t., GARIN - 587-22-88.

**12<sup>e</sup> arrdt**  
DALMAYRE 3 p., entrée, cuisine, bain, salle de bains, pers. SUDERON - 236-83-33.

**NATION GO STANDING**  
A/E PCEB, 2 bds, dressing, balcon, SUDERON - 236-83-33.

**15<sup>e</sup> arrdt**  
GOBELINS  
4 p., coin, bain, 100 m<sup>2</sup>, pers. SUDERON - 236-83-33.

**14<sup>e</sup> arrdt**  
PLAISANCE  
de bel imm. pierre de t., 2 p., entrée, coin, bain, pers. SUDERON - 236-83-33.

**15<sup>e</sup> arrdt**  
MORILLONS  
Imm. 3 chbres, salle de bds, pers. SUDERON - 236-83-33.

**16<sup>e</sup> arrdt**  
BO SUCHEZ 2 PIECES  
rue-jardin, possibilité garage, pers. SUDERON - 236-83-33.

**DIVERS 10<sup>e</sup>**  
Fondateur de l'imm. pierre de t., restaurant, 3 p., pers. SUDERON - 236-83-33.

**17<sup>e</sup> arrdt**  
ÉTOILE  
rue de l'Arp-de-Triomphe, imm. pierre de t., beau 3/4 p., coin, une et demi, pers. SUDERON - 236-83-33.

**45 BIS, AV. VILLIERS**  
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 p. et STUDIO, LUXE, pers. SUDERON - 236-83-33.

**2 P. MONTMONTANT**  
2 p., coin, bain, 100 m<sup>2</sup>, pers. SUDERON - 236-83-33.

**92 Hauts-de-Seine**  
BOULOGNE s/mme, coin, 2 pces, 100 m<sup>2</sup>, pers. SUDERON - 236-83-33.

**PROPRIETAIRES VOUS DESIREZ VENDRE**  
un logement avec ou sans off. Adm. - pers. SUDERON - 236-83-33.

**IMMO MARCADET**  
82, rue Marcadet, 75018 Paris. Pers. SUDERON - 236-83-33.

**RUE CUSTINE**  
bel imm. pierre de t., 2 p., coin, bain, pers. SUDERON - 236-83-33.

**SQUARE CARPEAUX**  
Dans très bel imm. pierre de t., 2 p., coin, bain, pers. SUDERON - 236-83-33.

**RUE LEPIC**  
Dans bel imm. pierre de t., 3 p., coin, bain, pers. SUDERON - 236-83-33.

**BO SUCHEZ 2 PIECES**  
rue-jardin, possibilité garage, pers. SUDERON - 236-83-33.

**DIVERS 10<sup>e</sup>**  
Fondateur de l'imm. pierre de t., restaurant, 3 p., pers. SUDERON - 236-83-33.

**17<sup>e</sup> arrdt**  
ÉTOILE  
rue de l'Arp-de-Triomphe, imm. pierre de t., beau 3/4 p., coin, une et demi, pers. SUDERON - 236-83-33.

**40, RUE DE BELLEVILLE**  
Plein soleil dans petite résidence, studios ou appart. toutes surfaces à aménager à partir de 140 000 F. AVIS, 404, rue de Valenciennes, 15-80-83 06-80 ou Paris 274-24-44.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p., PARIS, préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup>, 39<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 45<sup>e</sup>, 46<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 48<sup>e</sup>, 49<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup>, 51<sup>e</sup>, 52<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup>, 55<sup>e</sup>, 56<sup>e</sup>, 57<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup>, 59<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup>, 61<sup>e</sup>, 62<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 64<sup>e</sup>, 65<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup>, 67<sup>e</sup>, 68<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup>, 70<sup>e</sup>, 71<sup>e</sup>, 72<sup>e</sup>, 73<sup>e</sup>, 74<sup>e</sup>, 75<sup>e</sup>, 76<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup>, 78<sup>e</sup>, 79<sup>e</sup>, 80<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup>, 82<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, 84<sup>e</sup>, 85<sup>e</sup>, 86<sup>e</sup>, 87<sup>e</sup>, 88<sup>e</sup>, 89<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup>, 91<sup>e</sup>, 92<sup>e</sup>, 93<sup>e</sup>, 94<sup>e</sup>, 95<sup>e</sup>, 96<sup>e</sup>, 97<sup>e</sup>, 98<sup>e</sup>, 99<sup>e</sup>, 100<sup>e</sup>.

**GROUPES DRESSAY**  
RECH. pour tous les pays de l'Europe. P. PARTICULIER. - APPTS de 3 à 5 p. - PIED A TERRE. - 124-33-33.

**NOGENT-SUR-MARNE**  
PROX. IMMEDIATE BOIS ET PLEIN. TRÈS BEAU 3 p. 74 m<sup>2</sup> + balcon + garage. ÉTAT EXCEPTIONNEL. SOUL. TRÈS BELLE AFFAIRE. DEMICHELLI 873-50-22 et 47-71.

**NOGENT-SUR-MARNE**  
PROX. IMMEDIATE BOIS ET PLEIN. TRÈS BEAU 3 p. 74 m<sup>2</sup> + balcon + garage. ÉTAT EXCEPTIONNEL. SOUL. TRÈS BELLE AFFAIRE. DEMICHELLI 873-50-22 et 47-71.

**CHAMONIX**  
Plein soleil dans petite résidence, studios ou appart. toutes surfaces à aménager à partir de 140 000 F. AVIS, 404, rue de Valenciennes, 15-80-83 06-80 ou Paris 274-24-44.

**immobilier information**  
ANCIENS NEUFS  
DUN STUDIO AU 6 PÈCES  
SELECTION GRATUITÉ  
PAR ORDREUR  
Appeler ou écrire :  
Centre d'Information  
FNAIM de Paris 15-80-83  
LA MAISON DS L'IMMOBILIER  
27 bis, avenue de Villiers  
75017 PARIS - 227-44-44.

**Paris**  
POUR LOGER Cadres et ensemble personnel must IMPORTANT SOCIÉTÉ ELECTRONIQUE reth, après prêt pay. Paris et environs Px indifférent. 804-90-00.

**Région parisienne**  
Pour Stes européennes, charm. villas, pavillons pour CADRES. 888-99-99, 253-87-02.

**locations meublées demandes**  
Paris  
POUR LOGER Cadres et ensemble personnel must IMPORTANT SOCIÉTÉ ELECTRONIQUE reth, après prêt pay. Paris et environs Px indifférent. 804-90-00.

**locations meublées demandes**  
Paris  
SERVICE AMBASSADE pour cadres et cadres. Villas, pavillons pour CADRES. 888-99-99, 253-87-02.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

**LOCATIONS**  
VOTRE SIÈGE SOCIAL  
Constitutions de Sociétés et tous services. 356-17-50.

**VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS**  
à Paris 120 F/mois  
Construction de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques 355-17-50.

**CRÉATEURS D'ENTREPRISE!**  
dépense à 0 et 1000 F  
SIÈGES SOCIAUX et adresses commerciales, loc. bureaux, toutes démarches, pour constitution de sociétés. ACTE S.A. 359-77-55.

**ASPAC 293.60.50**

**CHAMPS-ÉLYSÉES**  
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., téléc., secrétaires, salle de réunion avec vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée. ACTE. 562-66-00.

**BOULOGNE**  
M. JEAN-JAURES, beau local indépendant, entrée cochère. 150.000 F. VERREL. 528-01-50.

**PANTHÉON**  
AFFAIRE A SAISIR local idéal TTE PTE 270 m<sup>2</sup> ENVIRON PLACEMENT EXCEPTIONNEL URGENT - 634-19-18.

**échanges**  
FACE AU BOIS  
VINCENNES  
Bel Hôpital particulier 200 m<sup>2</sup> habit., beau jard., salle vidéo, cinéma, studio contre appartement 300 m<sup>2</sup> et quartier résidentiel Paris. soude accepté si justifié. Tél. ABOU K.B. 548-23-78 ou le soir 873-26-86.

**ÉTOILE - GEORGE V**  
Nouveau directeur 1 bureau ou 2 avec trans. stand. 552-17-27.

# ÉTRANGER

## LA DETTE EXTÉRIÈRE DE L'ARGENTINE

### Buenos-Aires continue de souffler le chaud et le froid

Les Argentins continuent à souffler le chaud et le froid sur la communauté bancaire internationale. Lundi 26 mars, le ministre de l'économie du gouvernement du président Alfonsín, M. Bernardo Grinspun, a déclaré à Punta-del-Este (Uruguay), où il se trouvait pour assister à la réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement, que son pays ne pourrait pas verser d'ici au 31 mars les arriérés d'intérêt.

L'Argentine a pratiquement cessé tout paiement à ses créanciers étrangers depuis le 10 octobre dernier. Les intérêts restés impayés depuis cette date s'élevaient à la somme de 2,7 milliards de dollars, encore qu'il faille se méfier des estimations, puisque le montant total de l'endettement argentin, évalué à plus de 43 milliards de dollars, demeure métré à discussion. Le ministre a dit que c'est seulement au début du mois d'avril que les services compétents seront en mesure d'en présenter un tableau complet. C'est également à ce moment, selon M. Grinspun, que le gouvernement de Buenos-Aires fera connaître son nouveau programme économique-financier.

En attendant, le gouvernement argentin semble en prendre à son aise avec les délais qui ne le concernent pas directement : « Nous ne sommes pas responsables, a encore dit M. Grinspun à Punta-del-Este, des règles auxquelles les banques étrangères sont soumises pour la tenue de

leurs comptes. » On sait (le Monde du 15 mars) que, pour les banques américaines, la date du 31 mars est importante dans la mesure où, en vertu de la réglementation (du reste assez souple) à laquelle elles sont soumises, elles devraient, en cas où les Argentins n'auraient toujours pas rempli leurs obligations à cette date, classer les créances correspondantes dans la catégorie des « actifs non rentables » ce qui les obligerait entre autres choses, à déduire de leurs bénéfices les intérêts déjà courus mais non versés, et pourtant comptabilisés comme profit.

Des accommodements paraissent toutefois possibles, puisque le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a laissé entendre qu'un délai de grâce de quinze jours pourrait être accordé aux banques.

Si l'affaire est suivie avec autant d'attention, c'est qu'elle risque de faire voler en éclats la fiction, maintenue jusqu'à maintenant sans désespérer, qui veut que les créances sur les pays d'Amérique latine (et sur d'autres débiteurs en position aussi délicate) continuent à être considérées comme des actifs au sens plein du terme. Le pot aux roses serait enfin découvert mais il e depuis longtemps cessé d'être caché. Ce qui, toutefois, n'est pas une fiction, c'est l'importance des risques encourus par plusieurs des plus grandes banques du monde.

Le CBG américain (Securities and Exchange Commission) oblige depuis

pu les banques américaines à mieux informer leurs actionnaires sur ce point, ce qui a conduit récemment le *Wall Street Journal* à publier un classement des établissements les plus exposés. C'est ainsi que la Manufacturere Hanover a accumulé des créances sur les quatre principaux pays d'Amérique latine (Mexique, Brésil, Argentine, Venezuela), représentant 284 % de sa capitalisation boursière et 10 % du total de son bilan.

M. Grinspun, pour revenir à lui, a encore déclaré qu'il avait bon espoir qu'un accord pourrait être conclu avec les créanciers. Il a eu, à Punta-del-Este, un long entretien avec des représentants qualifiés du Fonds monétaire. On dit même que la lettre d'intention du gouvernement de Buenos-Aires au FMI serait prête. Si tel était le cas, les banques débloqueraient-elles le milliard de dollars « gelé » sur un crédit global de 1,5 milliard de dollars accordé l'été dernier ? Une grande partie équivalait à peut-être la moitié de la dette extérieure de l'Argentine est déjà échue ou doit échoir d'ici à la fin de 1986. M. Grinspun semble s'être donné jusqu'à la fin juin pour conclure un accord avec les créanciers auxquels seront sans doute demandés d'importants sacrifices.

Le Brésil et le Mexique remboursent pour leur part les intérêts grâce aux nouveaux prêts bancaires qui leur ont été consentis. Le Venezuela continue pour sa part à accumuler les créances.

C'est dans ce contexte que se réunira, le 12 avril, à Washington le comité intermédiaire du Fonds monétaire. Commentant cette prochaine réunion, le bulletin mensuel du FMI écrit : « Le nombre de pays faisant montre d'un renouveau de croissance adéquate est limité, le chômage demeure à des niveaux élevés dans de nombreuses économies, des déficits budgétaires excessifs et des taux d'intérêt réels élevés prévalent encore, cependant, ce qui pour de nombreux pays en développement, le service de la dette de même que le financement des déficits extérieurs demeurent un lourd fardeau. » La crise internationale ne paraît pas encore finie, aux yeux des experts du Fonds monétaire.

MANUEL LUCBERT.

P. F.

## Bataille pour les trente-cinq heures en RFA

Arrivée par le chômage, la bataille pour la semaine de trente-cinq heures reprend en Europe. Vendredi 30 mars, la Fédération européenne des métallurgistes, dont font partie la CFDT et FO, organise une manifestation à Paris - la CGT, s'étant opposée au refus, en est exclue. Des démonstrations du même type ont été préparées dans d'autres pays d'Europe, notamment en Belgique. Mais c'est

en Allemagne fédérale, que ce dossier semble le plus explosif, en raison de l'attentisme lancé pour le 29 mars par l'IG Metall, l'une des grandes fédérations qui composent le DGB (Deutscher Gewerkschaftsbund, confédération des syndicats ouest-allemands). L'IG Metall brandit, en effet, la menace d'une grève générale dans la métallurgie et la sidérurgie si le patronat refuse d'ouvrir des négociations.

### I. - Le « seul remède » ?

De notre envoyé spécial JEAN BENOIT

Bonn. - « Heute, Warnstreik ! » (« Aujourd'hui, grève d'avertissement ! ») ... Sous les banderoles du DGB et de sa principale fédération, l'IG Metall (2,5 millions de métallurgistes) ils étaient plusieurs centaines de grévistes, lundi 26 mars à Bonn, devant les bandes médusées. Les manifestants étaient plus nombreux encore les semaines précédentes, dans d'autres villes ouest-allemandes plus peuplées et dans les banlieues ouvrières. Dans la Ruhr, bien sûr, mais aussi en Bavière ou dans le Bade-Württemberg, et même à Berlin-Ouest.

Tout à tour, des entreprises de Düsseldorf, Mannheim, Dortmund, Sarrebruck, Cologne, etc., ont été frappées par ce mouvement. Au total, depuis trois semaines, plus de 100 000 ouvriers et employés de la métallurgie ont cessé le travail une heure ou deux, parfois plus, pour appuyer une revendication qui paraît « phénoménale » au patronat ouest-allemand : la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire.

### Catastrophisme

Drapeaux noirs et casques blancs : sombres cortèges et sombre Allemagne fédérale en ce début de printemps ! Comme si l'optimisme relatif du patronat et du gouvernement - qui tablent sur une croissance économique de 2,5 % à 3 % en 1984 - était démenti par les principaux intéressés, c'est-à-dire par les travailleurs. En tête des défilés, à Bonn, à Stuttgart ou à Francfort (11 000 manifestants dans cette dernière ville le 16 mars, selon l'IG Metall, 800 selon la police), de macabres épouvantails symbolisent, comme dans les années 30, le spectre du chômage.

L'esprit de collaboration de classes prévalait dans les organisations syndicales ; et surtout, à partir des années 20, la présence de grandes industries très hiérarchisées. Peut-être, les travailleurs se sont organisés, optant pour un système de cogestion, d'abord dans les secteurs les plus « réactionnaires » comme les mines et la sidérurgie, fondements de l'Etat industrialisé, puis dans toutes les entreprises de plus de 2 000 salariés. Mais le raccourcissement de l'horaire n'a été imposé que très lentement puisque, en 1956, la semaine de travail comportait toujours quarante-sept heures pour les ouvriers et quarante-neuf heures et trente minutes pour les employés.

Ce n'est qu'à partir des années 60 que l'intensification de la production, dans cette phase de forte croissance, incita les salariés à mettre en cause le néo-taylorisme importé - entre autres effets du plan Marshall - des Etats-Unis. Dès cette époque, le patronat est recouru à un premier dispositif de mise à la retraite anticipée pour un tiers des ouvriers, sinon pour des employés, poussés dehors malgré le manque de main-d'œuvre. Mais, en même temps, la diminution du volume de travail était compensée par des créations d'emplois.

Actuellement, l'Allemagne fédérale en est toujours pratiquement aux quarante heures, mais les Verts et autres écologistes du mouvement alternatif, qui comprennent une forte proportion de syndicalistes, font pression depuis plusieurs années sur le DGB « pour qu'on en finisse une fois pour toutes avec les vieux clichés du productivisme ».

Un tournant décisif avait été pris au congrès du DGB à Hanbourg, en 1979, où, en dépit des réserves de beaucoup de dirigeants, les militants avaient approuvé l'objectif d'une semaine de trente-cinq heures. Mais, une grève de six semaines entamée non sans témérité en décembre de la même année par l'IG Metall dans les aciéries de la Ruhr, pour une réduction progressive de la semaine de travail, s'était soldée par un échec. Et le DGB se cantonna, dès lors, dans la lutte pour l'allongement des vacances et pour une « semaine courte » calculée sur le modèle américain.

Quant à la relance, nous déclarait à Düsseldorf le Dr Hartmut Görgens, chef des services d'études économiques du DGB, elle est due, pour l'instant, à l'accumulation des stocks.

Face aux menaces qui continuent de peser sur l'emploi, le DGB, fort des 8 millions d'adhérents dont il se réclame, a décidé d'introduire une nouvelle revendication dans les négociations salariales entamées - comme d'habitude, région par région, - depuis le début de l'année, pour le renouvellement des conventions collectives. Celles-ci, soit dit en passant, ne concernent pas moins de 12 millions de travailleurs. La semaine de trente-cinq heures - autrement dit, un abaissement de cinq heures de la durée hebdomadaire du travail dans la quasi-totalité des entreprises - est le thème central des grèves d'avertissement qui se sont poursuivies depuis un mois. C'est là, affirment avec force le DGB et sa fédération l'IG Metall, le « seul remède ».

Ainsi résumé, le conflit qui oppose syndicats et employeurs peut paraître assez simple. Ce serait oublier les spécificités du jeu social ouest-allemand, caractérisé par le non-interventionnisme de l'Etat.

### Une revendication déjà ancienne

La semaine de trente-cinq heures n'est pas une revendication nouvelle en RFA. La durée du travail y est régie par des accords directs entre les syndicats ouvriers et les organisations patronales, conséquence de l'« autonomie tarifaire » définie par la Constitution. La plupart des autres problèmes - heures supplémentaires, conditions de travail, congés payés - sont réglementés de la même façon. Or l'Allemagne industrielle a toujours été, dans le passé, un terrain favorable pour le taylorisme. Et sa classe ouvrière a dû vaincre, plus qu'ailleurs, les résistances patronales pour arracher des conquêtes sociales acquises en France de longue date.

Certains facteurs socio-politiques ont contribué à cet état de choses : la discipline traditionnelle du peuple allemand, héritée de la bureaucratie prussienne et de ses règles normatives imposées par le haut, comme cela fut aussi pratiqué durant la période nazie ; l'économisme et

l'esprit de collaboration de classes prévalant dans les organisations syndicales ; et surtout, à partir des années 20, la présence de grandes industries très hiérarchisées. Peut-être, les travailleurs se sont organisés, optant pour un système de cogestion, d'abord dans les secteurs les plus « réactionnaires » comme les mines et la sidérurgie, fondements de l'Etat industrialisé, puis dans toutes les entreprises de plus de 2 000 salariés. Mais le raccourcissement de l'horaire n'a été imposé que très lentement puisque, en 1956, la semaine de travail comportait toujours quarante-sept heures pour les ouvriers et quarante-neuf heures et trente minutes pour les employés.

Ce n'est qu'à partir des années 60 que l'intensification de la production, dans cette phase de forte croissance, incita les salariés à mettre en cause le néo-taylorisme importé - entre autres effets du plan Marshall - des Etats-Unis. Dès cette époque, le patronat est recouru à un premier dispositif de mise à la retraite anticipée pour un tiers des ouvriers, sinon pour des employés, poussés dehors malgré le manque de main-d'œuvre. Mais, en même temps, la diminution du volume de travail était compensée par des créations d'emplois.

Actuellement, l'Allemagne fédérale en est toujours pratiquement aux quarante heures, mais les Verts et autres écologistes du mouvement alternatif, qui comprennent une forte proportion de syndicalistes, font pression depuis plusieurs années sur le DGB « pour qu'on en finisse une fois pour toutes avec les vieux clichés du productivisme ».

Un tournant décisif avait été pris au congrès du DGB à Hanbourg, en 1979, où, en dépit des réserves de beaucoup de dirigeants, les militants avaient approuvé l'objectif d'une semaine de trente-cinq heures. Mais, une grève de six semaines entamée non sans témérité en décembre de la même année par l'IG Metall dans les aciéries de la Ruhr, pour une réduction progressive de la semaine de travail, s'était soldée par un échec. Et le DGB se cantonna, dès lors, dans la lutte pour l'allongement des vacances et pour une « semaine courte » calculée sur le modèle américain.

### Pourquoi aujourd'hui ?

Une question vient alors à l'esprit : qu'est-ce qui fait bouger et dément le plus en plus malaisé en cette période de basse conjoncture de compter sur des augmentations de salaire. Ensuite, l'apparition d'un chômage massif conduit de nombreux militants à revendiquer la réduction du temps de travail au même temps que d'autres mesures garantissant leur avenir.

« Les trente-cinq heures, nous dit le Dr Görgens, c'est d'abord une pierre dans le jardin du chômage. Si la semaine de trente-cinq heures était réalisée, cela permettrait d'embaucher 1,5 million de chômeurs, pour une charge supplémentaire de 3 %, tout au plus, dans les entreprises. »

Quant à la revendication principale, celle qui suscite la plus vive hostilité du patronat, et qui a trait au maintien intégral du salaire, elle vise à conserver à son niveau actuel la masse du pouvoir d'achat, déjà fortement entamé par le chômage : on évalue à 25 milliards de deutschemarks (165 milliards de francs) la somme que lui consacrerait l'Etat fédéral, et à 125 milliards de deutschemarks (375 milliards de francs) ce qu'auraient produit les chômeurs... s'ils ne l'avaient pas été. Aussi le coût d'une telle réforme n'est-il pas plus élevé, soutient le porte-parole du DGB, pour quarante heures que pour trente-cinq heures. En effet, ajoute le Dr Görgens, « il n'en coûterait que 25 milliards de deutschemarks (75 milliards de francs) aux finances publiques, dépense compensée par une augmentation de productivité dans les entreprises. »

Telle n'est pas évidemment l'opinion des employeurs... ni celle du gouvernement fédéral. Lequel, au grand dam de l'opposition social-démocrate, soutient ouvertement les positions patronales.

### Prochain article :

TOUT, SAUF CELA !

## Les quotas d'exportations textiles de la Chine vers la CEE

### Marchandages sur les chemises et les pantalons

De notre correspondant

Pékin. - Les négociations entre la Chine et la Communauté européenne sur les textiles ont repris il y a une semaine à Pékin, après une interruption de trois mois. Une première phase de discussions formelles avait eu lieu en novembre et en décembre de l'année dernière à Bruxelles. Elles avaient été suspendues dans que les divergences aient pu être réduites. En l'absence d'un compromis, les négociateurs s'étaient toutefois entendus pour proroger tacitement, jusqu'à nouvel ordre, l'accord signé en 1979 et venant à expiration à la fin de 1983.

Tant la délégation chinoise que celle de la Communauté européenne ont exprimé à la reprise des conversations le 20 mars, leur désir d'aboutir à une solution mutuellement acceptable.

Joignant le geste à la parole, la partie chinoise a présenté, d'entrée de jeu, un document de source européenne, des demandes d'augmentation de ses quotas d'exportations inférieures à celles d'il y a trois mois. Cette concession a été appréciée par la délégation européenne qui l'a cependant jugée insuffisante. Si la Communauté est favorable à un nouvel accord, nous a déclaré M. Jean-Pierre Leng, responsable de la négociation pour la CEE, « elle ne l'est pas à n'importe quelle condition ». Aussi bien, la position communautaire ne paraît pas avoir beaucoup évolué depuis décembre, même si existe, selon M. Leng, « une possibilité de flexibilité ».

On se refuse, dans l'entourage de la délégation européenne, à parler chiffres de façon précise. Selon les informations qui avaient filtré en décembre, à Bruxelles, les Chinois réclamaient, à l'époque, une augmentation de leurs quotas de l'ordre de 20 %, tandis que la Communauté offrait, dans le meilleur des cas, un relèvement de 7 %. Mais les situations sont variables d'un poste à l'autre. Les marchandages les plus ardus se feront vraisemblablement, indique-t-on, au sujet des produits appartenant au groupe I. Y figurent notamment les fils et tissus de coton, les tissus synthétiques, les tee-shirts, les pantalons et les chemises.

D'autres questions, qui étaient restées en suspens en décembre, paraissent, en revanche, devoir être résolues sans trop de difficultés. Il s'agit de l'introduction d'une clause antitraffice et d'une disposition visant à éviter un gonflement excessif

(antisurge) et ponctuel des exportations d'un produit donné. De telles clauses existent entre la Communauté et les pays qui sont parties prenantes à l'accord multilatéral (AMF) relevant du GATT. La Chine, qui a accédé à l'AMF à la fin de 1982, semble tout à fait disposée à s'aligner sur ces dispositions dans le futur accord avec la Communauté.

MANUEL LUCBERT.

P. F.

# Manufacturers Hanover souhaite avoir le plaisir de votre visite à la Foire d'Hanovre.

Si vous venez à la Foire de Hanovre, ne manquez pas de rendre visite au stand de Manufacturers Hanover. Manufacturers Hanover sera le seul établissement bancaire présent à la Foire. Nous y présenterons notre dernière gamme de services informatiques de transfert de fonds et de gestion de trésorerie. Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir. N'hésitez pas à prendre contact avec nos représentants si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires - Manufacturers Hanover Banque Nordique, Paris, Tel-266 90 36.

Du 4 au 11 avril 1984  
à la Foire de Hanovre, Allemagne  
Exposition CeBIT  
Hall n° 1 Section B  
Stand n° 4006

**MANUFACTURERS HANOVER**  
The Financial Source<sup>SM</sup> Worldwide.

### CROISSANCE A LA COREENNE : + 9,3 % EN 1983

L'économie sud-coréenne a enregistré en 1983 un taux de croissance de 9,3 % en termes réels, sa meilleure performance depuis cinq ans, vient d'annoncer la Banque centrale.

La Corée du Sud avait connu une récession en 1980, avec un recul du produit national brut de 5,2 %. En 1981, la croissance avait repris (+ 6,2 %), puis s'était poursuivie (+ 5,6 % en 1982).

La forte croissance de l'an dernier est principalement due aux équipements publics (+ 14,2 %) et à la production industrielle (+ 10,6 %). - (AFP.)

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : DROITS DE DOUANE SUR CERTAINES IMPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

L'administration Reagan vient de décider de réduire la liste des produits des pays en voie de développement pouvant entrer aux États-Unis sans droits de douane. Cette mesure, qui porte sur 11,9 milliards de dollars d'importations...

PHILIPS VA LANCER DES MAGNÉTOSCOPES VHS SUR LE MARCHÉ BRITANNIQUE

Le groupe néerlandais Philips a annoncé, le 27 mars, qu'il allait lancer prochainement sur le marché britannique des magnétoscopes du système japonais VHS. La firme d'Eindhoven a cependant nié que cette introduction marque la fin de son propre système, le V 2000.

En 1983 Les commandes étrangères de matériels aéronautiques français ont chuté de 46 %

Les pays étrangers ont commandé en 1983 pour 23 836 millions de francs de matériels aéronautiques et spatiaux à la France, ce qui représente une chute de 46 % des prises de commandes par rapport à 1982.

RENAULT VA CRÉER UNE UNITÉ DE ROBOTIQUE PRÈS DE DENAIN

Renault Automation, filiale de la Régie, qui regroupe les activités productives de Renault, va installer dans la région de Denain (Nord) une unité industrielle et de services consacrée à la robotique.

FAITS ET CHIFFRES

M. Mitterrand et les manifestations paysannes

« IL FAUT DIRE LA VÉRITÉ AUX FRANÇAIS » (De notre envoyé spécial.) Pittsburgh. - M. François Mitterrand a évoqué, mardi, aux États-Unis, les manifestations paysannes qui se sont déroulées en France. Il a estimé nécessaire que « le gouvernement aborde chacun des problèmes avec courage, en disant la vérité à l'ensemble des citoyens français. Aucune des revendications catégorielles ne peut obtenir satisfaction contre l'intérêt général ». - J.-Y. L.

Affaires

● Informatique : accord Honeywell-NEC. - Le groupe américain d'informatique Honeywell a conclu définitivement ses négociations avec la compagnie japonaise NEC. Le groupe français Bull, partenaire de Honeywell, est également concerné (le Monde du 8 décembre 1983). L'accord signé « comprend un échange de brevets et de droits de copyright et accorde, à Honeywell et à Bull, des droits de distribution et de fabrication de certains gros ordinateurs de NEC pour dix ans au minimum ». L'accord porte notamment sur le système S 1000 de NEC.

LE DOLLAR AU-DESSUS DE 8 F

Les oscillations du dollar se poursuivent sur les marchés des changes. Après avoir glissé, mardi 27 mars 1984, au-dessous de 8 F à Paris, le dollar, mercredi 28 mars, est repassé au-dessus de ce cours, s'établissant à 8,02 F environ. A Francfort, il a franchi à nouveau la barre des 2,60 DM.

MONNAIES

Ces oscillations sont dues à l'incertitude dans laquelle se trouvent les marchés sur l'évolution future des taux d'intérêt américains, et sur la politique des autorités monétaires des autorités. On attend, également, les chiffres du commerce extérieur des États-Unis pour février, à savoir un déficit qui pourrait frôler les 10 milliards de dollars.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

● L'Assemblée européenne veut faire contrôler la conformité des nationalisations françaises aux principes de la CEE. - L'Assemblée de Strasbourg a adopté le 27 mars, par 136 voix contre 89 et 4 abstentions, une demande de contrôle par la Commission européenne de la conformité des nationalisations françaises aux principes de la CEE. « La transparence des relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques et le respect de la neutralité bancaire ». Adopté sur proposition de M. Delors par les conservateurs européens, ce texte a été qualifié de « mauvais coup de la droite » par les socialistes français.

● Baisse de la PIB des pays d'Amérique latine en 1983. - La production intérieure brute (PIB) des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a diminué de 3 % en 1983 - après un recul de 1 % en 1982, - et le revenu par tête a fléchi de 6 % selon la Banque interaméricaine de développement (BID). Le rapport préparé par la Banque à l'occasion de son assemblée générale annuelle, dont les travaux viennent de s'ouvrir à Punta-del-Este (Uruguay), ajoute que « l'aspect, peut-être le plus préoccupant de l'évolution de l'économie latino-américaine a été la baisse de la formation brute de capital fixe, qui avait déjà régressé de 13 % en termes réels en 1982 ». - (AFP.)

● Sonatrach algérienne demande un report de remboursement aux banques américaines. - La société énergétique algérienne Sonatrach a annoncé, le 26 mars, qu'elle avait demandé à ses banques américaines un report du remboursement des emprunts contractés pour assurer la livraison outre-Atlantique de gaz naturel liquéfié (GNL). Du fait du coût « trop élevé », selon elles, du gaz algérien, les firmes américaines El Paso et Transline ont suspendu leurs achats. L'Algérie estime que cette suspension constitue « une grave atteinte aux règles et usages du commerce international ». - (AFP.)

● Fort excédent commercial en février. - La Grande-Bretagne a enregistré un excédent de sa balance commerciale de 569 millions de livres en février, après un déficit de 339 millions en janvier, a indiqué, mardi 27 mars, le ministre du commerce et de l'industrie. Les exportations se sont élevées à 6,033 milliards de livres (contre 5,224 milliards en janvier), et les importations à 5,464 milliards (contre 5,563 milliards le mois précédent).

● Baisse de la PIB des pays d'Amérique latine en 1983. - La production intérieure brute (PIB) des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a diminué de 3 % en 1983 - après un recul de 1 % en 1982, - et le revenu par tête a fléchi de 6 % selon la Banque interaméricaine de développement (BID). Le rapport préparé par la Banque à l'occasion de son assemblée générale annuelle, dont les travaux viennent de s'ouvrir à Punta-del-Este (Uruguay), ajoute que « l'aspect, peut-être le plus préoccupant de l'évolution de l'économie latino-américaine a été la baisse de la formation brute de capital fixe, qui avait déjà régressé de 13 % en termes réels en 1982 ». - (AFP.)

GRANDE-BRETAGNE

● Fort excédent commercial en février. - La Grande-Bretagne a enregistré un excédent de sa balance commerciale de 569 millions de livres en février, après un déficit de 339 millions en janvier, a indiqué, mardi 27 mars, le ministre du commerce et de l'industrie. Les exportations se sont élevées à 6,033 milliards de livres (contre 5,224 milliards en janvier), et les importations à 5,464 milliards (contre 5,563 milliards le mois précédent).

● Baisse de la PIB des pays d'Amérique latine en 1983. - La production intérieure brute (PIB) des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a diminué de 3 % en 1983 - après un recul de 1 % en 1982, - et le revenu par tête a fléchi de 6 % selon la Banque interaméricaine de développement (BID). Le rapport préparé par la Banque à l'occasion de son assemblée générale annuelle, dont les travaux viennent de s'ouvrir à Punta-del-Este (Uruguay), ajoute que « l'aspect, peut-être le plus préoccupant de l'évolution de l'économie latino-américaine a été la baisse de la formation brute de capital fixe, qui avait déjà régressé de 13 % en termes réels en 1982 ». - (AFP.)

● Baisse de la PIB des pays d'Amérique latine en 1983. - La production intérieure brute (PIB) des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a diminué de 3 % en 1983 - après un recul de 1 % en 1982, - et le revenu par tête a fléchi de 6 % selon la Banque interaméricaine de développement (BID). Le rapport préparé par la Banque à l'occasion de son assemblée générale annuelle, dont les travaux viennent de s'ouvrir à Punta-del-Este (Uruguay), ajoute que « l'aspect, peut-être le plus préoccupant de l'évolution de l'économie latino-américaine a été la baisse de la formation brute de capital fixe, qui avait déjà régressé de 13 % en termes réels en 1982 ». - (AFP.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$E.U., S.fr., Yen (100), DM, F.R. (100), L. (1000).

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: SEULE, 3 MOIS, 6 MOIS, 9 MOIS, 12 MOIS. Rows include \$E.U., DM, F.R. (100), L. (1000), S. franc.

A Nantes CARREFOUR ET L'IFOP FONT APPEL APRÈS LEUR CONdamnATION POUR « PUBLICITÉ TROMPEUSE »

Le tribunal de grande instance de Nantes a condamné le 27 mars la société d'hypermarchés Carrefour et l'Institut de sondages IFOP (Institut français d'opinion publique) à verser chacun 100 000 F d'amende à la suite d'une plainte des centres Edouard Leclerc pour « publicité trompeuse ». Il ne s'agit pas de la récente affaire des « prix comparés », mais d'une autre campagne de publicité qui avait duré six mois, de mars à septembre 1979, sur un « indice des économies » assorti du slogan « Carrefour à Nantes, premier dans sa région ». La société Carrefour a interjeté appel. Par ailleurs, les centres Edouard Leclerc avaient, à la même époque, contre-attaqué par voie d'affiches en affirmant : « Pas besoin d'indices trompeurs pour être moins chers ». L'IFOP avait porté plainte devant le tribunal de grande instance de Paris et obtenu 10 000 F de dommages et intérêts. Les centres Leclerc avaient fait appel. Il faut maintenant attendre les arrêts des cours d'appel.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES

Le ministre de l'informatique et des marchés publics lance un appel d'offres international pour l'assainissement de la vallée de la gare à Yaoundé. Les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés et retirés au ministère de l'informatique et des marchés publics - direction centrale des marchés - à compter du 29 mars 1984 contre versement au Trésor public de la somme de 200 000 F CFA. Les soumissions, rédigées en français ou en anglais et contenant les offres, devront parvenir au ministère de l'informatique et des marchés publics, Direction Centrale des Marchés, YAOUNDE, au plus tard le 30 avril 1984 à 17 heures, heure locale, soit déposées contre récépissé, et devront porter la mention « Appel d'offres international de 30 avril 1984 pour l'assainissement de la vallée de la gare à Yaoundé - à s'ouvrir qu'en séance de dépoillement ». L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférences du ministère de l'informatique et des marchés publics par la commission centrale des marchés siégeant en séance privée.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (C.E.A.O.)

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AVIS DE PRÉQUALIFICATION POUR LE CHOIX D'UN PARTENAIRE TECHNIQUE POUR LES ÉTUDES ET L'EXÉCUTION DU PROJET DE LA FABRIQUE COMMUNAUTAIRE DE WAGONS

Dans le cadre du programme communautaire de développement industriel, la Direction des chefs d'Etat de l'Afrique de l'Ouest a adopté le projet de société communautaire de fabrication de wagons fixée à BOBO-DIOULASSO en République de Haute-Volta. La C.E.A.O. désire dès maintenant un partenaire technique pour l'assister aux divers stades de la réalisation projetée. Dans ce but elle lancera un appel d'offres à des entreprises ayant les qualifications suivantes : l'expérience industrielle de la construction en atelier de grande ensembles de chaudronnerie et la mécanique, l'accès au savoir-faire d'un constructeur de wagons, l'assistance humaine et financière suffisante pour offrir une construction clés en main adaptée, des références dans les pays de la C.E.A.O. La mission du partenaire technique consistera à : définir le programme détaillé de fabrication, établir les études d'exécution, construire la fabrique clés en main, adaptée si nécessaire, apporter l'assistance technique et transférer le savoir-faire, apporter une assistance à la gestion. De plus, le partenaire technique devra participer au capital de la société communautaire dans une proportion au moins égale à dix pour cent. Les entreprises industrielles désirent participer à l'appel d'offres-concours devront faire acte de candidature avant le 30 avril 1984 auprès de Monsieur le Secrétaire général de la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest, B.P. 643 OUAJAOUDOU, Haute-Volta. Elles doivent envoyer un dossier de préqualification rédigé en langue française, comprenant les pièces suivantes : 1. renseignements généraux concernant : forme juridique, statuts de la Société, importance et composition du capital, chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années et tous autres renseignements financiers, 2. références techniques dans les divers domaines de la mission du partenaire technique. Les procédures d'appel d'offres seront indiquées ultérieurement aux entreprises préqualifiées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Advertisement for Emprunt Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Text: 'Pour construire le futur avec passion. Emprunt Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. 810 millions de F. 26 Mars 1984. 14,10%. Émission de 162.000 obligations de 5.000 F. Prix d'émission : le pair. Jouissance, règlement : 9 avril 1984. Durée de l'emprunt : 12 ans. Amortissement : 12 annuités constantes (demi-tirage, demi-rachat). Taux de rendement actuariel brut : 14,10%'. Includes a map of the region.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

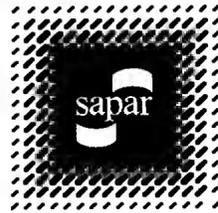
# EMPRUNT ENERGIE

MARS 1984

Emprunt à taux variable  
de 2 000 000 000 F en 400 000 obligations de 5 000 F nominal

garanti par Electricité de France

Prix d'émission : 5 015 F par obligation.  
Jouissance : 2 avril 1984.  
Intérêt annuel : égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés établis mensuellement par l'INSEE.  
Intérêt minimum garanti : 7,50 %.  
Durée : 10 ans.  
Amortissement : par remboursement au pair, en totalité le 2 avril 1994.  
Amortissement anticipé : interdit sauf par rachat en Bourse et par offres publiques d'achat.



**Souscriptions :**  
les souscriptions seront reçues aux caisses désignées ci-après, dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles :  
• Caisses de Crédit Agricole Mutuel,  
• Caisse Nationale de l'Énergie,  
• Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.  
**Cotation :** demandée à la Bourse de Paris.  
La Caisse Nationale de l'Énergie est chargée du service de l'émission.

Une note d'information (Visa COB N° 84-51 du 15 mars 1984) peut être obtenue sans frais auprès de la SAPAR et des Etablissements chargés du placement.

ETABLISSEMENT FINANCIER  
DU GROUPE EDF

Société Anonyme de Gestion et de Contrôle de Participations  
3-5, avenue de Friedland - 75008 PARIS  
8ALO du 19 mars 1984

SLIMINCO

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 23 mars 1984 sous la présidence de M. Henri Saury de Chalon afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983, lesquels seront soumis à l'approbation des actionnaires convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 mai 1984.

L'activité de SLIMINCO en 1983 a été satisfaisante. Ses engagements nouveaux, en nette progression par rapport à l'exercice précédent, se sont élevés à 233 millions de francs hors TVA pour seize opérations dont quatre en pleine propriété, portant le montant total de ses engagements bruts au 31 décembre 1983 à 883 millions de francs pour deux cent cinquante-huit opérations dont quarante-quatre en pleine propriété.

Le chiffre d'affaires, en progression de 12,35 % par rapport à l'exercice précédent, s'est élevé - hors éléments exceptionnels - à 282 millions de francs HT, dont 55,5 millions de francs au titre des recettes provenant de l'exploitation du patrimoine en pleine propriété. A ce chiffre s'ajoutent 5,3 millions de francs de produits exceptionnels.

Le conseil d'administration propose la distribution d'un dividende de 40,70 F par action, en progression de 10 % sur l'exercice précédent. Le bénéfice ainsi distribué correspond à 85,04 % de la masse des résultats soumis à l'obligation de distribution.



PETIT BATEAU VALTON S.A.

Au cours de sa réunion du 23 mars 1984, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires de la société a atteint 372,2 millions de francs contre 341,7 millions en 1982, soit une progression de 8,9 %. Le bénéfice net comptable s'est élevé à 11,1 millions contre 6,9 millions en 1982. Après une dotation aux amortissements de 8,9 millions, la marge brute d'autofinancement s'est établie à 20 millions contre 12,9 millions de francs en 1982.

Le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 560 millions, soit une progression de 12 %. Le résultat net consolidé dépasserait 18 millions contre 13,1 millions en 1982. La marge brute d'autofinancement consolidée s'éleverait à 33,4 millions contre 22,6 millions de francs en 1982.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui se tiendra début mai de fixer le dividende net à 10,80 F par action, soit un revenu global de 16,20 F (avoir fiscal compris) contre 15,50 F en 1982, en progression de 20 %.

LE PLUS IMPORTANT ÉMETTEUR DE CHÈQUES DE VOYAGE EN FRANCS FRANÇAIS ANNONCE UNE ANNÉE DE VENTES RECORD

La Société française du chèque de voyage (SFCV), créée en 1980 par la BANQUE NATIONALE DE PARIS, le CREDIT LYONNAIS, le CREDIT AGRICOLE, le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE et AMERICAN EXPRESS, a annoncé un résultat record en 1983, avec des ventes de chèques de voyage en francs français dépassant les 3 milliards de francs.

M. Georges Simulanski, président de la SFCV, s'adressant aux actionnaires lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 mars à Paris, leur a fait part de sa satisfaction pour le développement spectaculaire des ventes de la société à l'échelle mondiale en 1983, malgré une réglementation des changes plus restrictive imposée par les autorités françaises.

Ce développement a été favorisé par l'augmentation importante des touristes étrangers qui ont visité la France au cours de l'année écoulée.

Le marché du chèque de voyage en francs français est estimé à plus de 60 % par la SFCV, faisant de cette devise dans le monde. La distribution est assurée par ses actionnaires français à travers leurs implantations en France et à l'étranger, ainsi que par le réseau international American Express et plus de 20 000 autres guichets de banques françaises et étrangères dans le monde.

Une nouvelle progression des ventes est prévue en 1984.

MONDIALE PROVINCE  
INVESTISSEMENTS INVESTISSEMENTS

Les actionnaires des SICAV Mondiale investissements et Province investissements sont informés que les dividendes versés au titre de l'exercice 1983, respectivement fixés à F. 12,46 (assort d'un crédit d'impôt de F. 1,48) et à F. 14,83 (assort d'un crédit d'impôt de F. 2,98), seront mis en paiement le lundi 2 avril 1984.



Résultats 1983

Les résultats consolidés, qui seront présentés début avril au conseil d'administration, sont les suivants :

(en millions de francs)	1983 (1)	1982 (1)	1983/1982
Chiffre d'affaires	3 207,6	2 841,5	+ 12,9 %
Bénéfice avant impôt	251,7	262,1	- 4,0 %
Bénéfice après impôt	132,0	146,6	- 10,0 %
Marge brute d'autofinancement	330,3	307,2	+ 7,5 %
Investissements totaux	326,9	314,7	+ 3,9 %

(1) Nouvelle méthode : en application des principes internationaux, la conversion des comptes des pays à faible inflation est simplifiée (bonne SFAS 52). La méthode de conversion des comptes des pays à forte inflation (Brésil, Mexique) reste par contre inchangée.

A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires aurait été de 7 %.

Le fléchissement du résultat consolidé est dû principalement :  
- à la dévaluation exceptionnelle du cruzeiro, qui a perdu, en 1983, 70 % de sa valeur contre franc, ce qui implique - en application des principes internationaux - la constatation, dans les résultats consolidés de Legrand, de la dépréciation contre franc des actifs circulants de la filiale Fiat ;  
- dans une moindre mesure, à un léger tassement en volume des ventes France, avec un mois de décembre qui, traditionnellement fort, n'a pas apporté en 1983 le regain d'activité habituel.

On peut noter que, hors incidence du Brésil, le résultat du groupe aurait progressé de 6 %.

En ce qui concerne Legrand S.A., le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 030,2 MF, contre tout de la commercialisation, à partir de 1983, des produits de certaines filiales.

Le bénéfice d'exploitation, 146,2 MF, s'est nettement, notamment, après déduction des frais liés à l'augmentation de capital (13,3 MF) et d'une dotation aux amortissements en progression de 29 % (117,9 MF).

Le bénéfice net s'est élevé à 82,9 MF après une augmentation nette des provisions à caractère de réserve de 18,4 MF, et un impôt social de 39,5 MF.

Compte tenu de la progression de la M.I.A. consolidée et de la disponibilité des fonds provenant de l'augmentation de capital intervenue en juin 1983, le groupe - confiant dans le potentiel de son créneau, en France et à l'étranger - estime disposer des moyens nécessaires à la politique qu'il aura l'occasion de commencer lors de la réunion SFAF du 14 mai prochain, soit en bref :

- poursuite systématique des investissements de rationalisation et de productivité ;
- développement de nouvelles gammes destinées aux marchés français et internationaux ;
- prise de participation dans des affaires complémentaires, notamment à l'étranger.

C'est dans ce contexte que le conseil d'administration se réunira début avril pour arrêter les comptes de l'exercice et déterminer le montant de la progression du dividende par action proposée à l'assemblée générale des actionnaires.

S.A. VICAT

Au cours de sa réunion du 27 mars 1984, le conseil d'administration de Vicat a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1983, tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La marge brute d'autofinancement de l'exercice s'élève à 196 263 609,15 F contre 185 378 696,60 F en 1982.

Le bénéfice net de 1983 s'établit à 32 446 920,62 F contre 30 291 328,75 F.

Se conformant aux recommandations gouvernementales, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de fixer le dividende, au titre de l'exercice 1983, à 15,75 F par action contre 15 F en 1982, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), représente un revenu global de 23,625 F, contre 22,50 F l'année dernière.

Anticipé par la limite d'âge, le président André Merceron-Vicat a annoncé au cours de ce conseil, son retrait après cinquante ans d'activité au service du groupe, qu'il a hissé avec abnégation et exemplarité au troisième rang des pro-

ducteurs français de ciment. S'adaptant aux exigences nouvelles de la situation économique, pour faire face aux conséquences de la récession du bâtiment et des travaux publics de ces dernières années, il a choisi la voie de la diversification et de l'internationalisation. Nommé président d'honneur, à l'unanimité du conseil, M. André Merceron-Vicat, qui exerçait jusqu'alors les fonctions de vice-président-directeur général de la S.A. Vicat.

AMREP

La société est informée par certains de ses actionnaires que des conversations ont été engagées avec un important groupe industriel pour un examen en commun de la situation présente du groupe AMREP et ses perspectives d'avenir. Des conditions, indépendantes à la conclusion d'un accord, doivent être au préalable obtenues. Un communiqué sera publié au plus tard au début de la semaine prochaine.

LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE 1983

Sous le titre « Vents d'Ouest », le Monde vient de publier le Bilan économique et social de 1983, qui présente les événements essentiels de l'année écoulée dans cent quarante-cinq pays.

Les faits dominants - la reprise aux États-Unis, la montée du dollar, l'omniprésence du F.M.I., les difficultés financières de nombreux pays - sont illustrés de tableaux et graphiques.

Pour la France sont notamment présentés le plan du 25 mars, la troisième dévaluation et les ambitions oubliées. La situation dans les départements et territoires d'outre-mer est analysée pour la première fois.

Illustré de cartes et dessins, le bilan comporte des articles du fond sur les grands dossiers de l'actualité. Un double index par thème et par pays, une chronologie jour par jour, en facilitant la lecture.

\* Bilan économique et social 1983, supplément aux « Dossiers et documents » du Monde, janvier 1984, 226 pages, 32 F. En vente chez les marchands de journaux.

## Emission par l'ERAP d'obligations échangeables contre des certificats pétroliers Elf Aquitaine

montant: 700 Millions de Francs

Prix d'émission : au pair soit 230 F.

Echangeables à tout moment à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1985, à raison d'un certificat pétrolier pour une obligation.

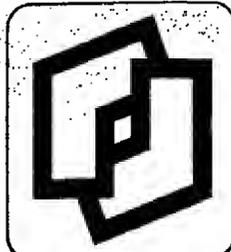
Intérêt: 10 % payable le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. (A titre exceptionnel un coupon de 16,38 F le 1<sup>er</sup> janvier 1985).

Amortissement

- Par annulation des obligations échangeables contre des certificats pétroliers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1985.
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1988 en trois tranches égales soit par remboursement, soit par rachats en Bourse. Le premier remboursement interviendra le 1<sup>er</sup> janvier 1989. Les porteurs d'obligations appelées au remboursement bénéficieront d'un délai de trois mois pour procéder à l'échange.

Souscriptions ouvertes à partir du 26.03.1984. Clôture sans préavis.

Une note d'information visée par la COB sous le numéro 84-55 en date du 22 mars 1984 est à la disposition du souscripteur. BALO du 26 mars 1984. Arrêté interministériel du 21 mars 1984 autorisant l'émission par l'ERAP de 5 000 000 de certificats pétroliers.



ER.A.P.  
Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières

Journal

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

28 MARS

PARIS

28 mars

Soutenu
La mi-carême a été fêtée mercredi à la Bourse de Paris avec vingt-quatre heures d'absence. Une troupe d'enfants déguisés et grimés dans les troupes, tandis que leurs accompagnateurs jouaient, qui de l'accordéon, qui du biniou, qui du tambourin...

NEW-YORK

Calmes et irrégulier

La volatilité s'est poursuivie mercredi à Wall Street. Les cours ont continué d'évoluer dans les deux sens, mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents, et, à la clôture, l'indice des industriels enregistrant un modeste gain de 1,37 point à 1.154,31.

Le bilan de la journée a été bien rééquilibré, et, sur 1.956 valeurs traitées, 736 ont monté, 719 ont baissé et 501 n'ont pas varié.

L'entrée d'ATT sur le marché des ordinaux (voir d'autre part) a soulevé quelque intérêt. L'action du groupe a été la plus importante que la veille avec 73,67 millions de titres échangés contre 69,07 millions.

Affaires est un bien grand mot car il n'y en a eu guère plus que les jours précédents. Même décar, même action, même situation : les investisseurs sont restés frileusement à quelques ajustements de position ; dans tous les compartiments, la tendance a été à l'irrigation, les écarts de cours ont été dans l'ensemble insignifiants.

Allez donc faire un commentaire dans ces conditions, quand, en plus, les professionnels évitent au mieux de se poser de questions.

C'est l'acrophonie plan.
Seule différence notable de la journée à l'autre : l'indicateur instantané a regagné (à 0,24%) les fractions abandonnées la veille.

Dans le sillage du dollar, la devise-titre s'est un peu raffermie pour s'échanger entre 9,93 F et 9,98 F contre 9,79 F/95 F.

A Londres, l'or a baissé : 385,75 dollars l'once contre 388,85 dollars.

A Paris, pour la première fois depuis le 25 novembre 1983, le lingot a valu moins de 100000 F pour couler 99750 F (-300 F).

Recrute du napoléon à 626 F (-8 F).
Le volume des transactions s'est fortement contracté, pour revenir de 18,66 à 10,81 millions de francs.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stock indices and their performance.

Table of stock prices for various companies, including Valeurs, Cours, and Différence.

Table of convertible bonds (Obligations convertibles) with columns: Valeurs, Cours, Différence.

Table of actions on the exchange (Actions au comptant) with columns: Valeurs, Cours, Différence.

Table of stock prices for the second market (SECOND MARCHÉ) with columns: Valeurs, Cours, Différence.

Table of stock prices for the over-the-counter market (Hors-cote) with columns: Valeurs, Cours, Différence.

Table of stock prices for SICAV 27/3 with columns: Valeurs, Cours, Différence.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GUY DECENNE. - L'œuvre « Guy Decenne », connu pour ses ouvrages sur le monde du travail, va faire son entrée le 9 avril prochain sur le second marché de la Bourse de Paris.

La société va mettre 40 000 actions à la disposition du public, soit environ 10 % de son capital, au prix d'offre minimal de 500 F par titre.

BOUWATER. - Ce fabricant britannique d'engrais et de matériaux de construction (il annonce aussi une activité de courtage) annonce, pour 1983, un bénéfice imposable de 68,3 millions de livres, inférieur à celui de 1982 (72,5 millions), mais supérieur à celui de 1981 (62 millions).

Après l'annonce de ces résultats, le président du groupe, lord Erroll, a révélé qu'il allait proposer aux actionnaires, le 19 avril, un projet radical de restructuration consistant à la séparation des intérêts américains du reste du groupe.

Ces intérêts américains, consistant principalement de forêts et de fabrication de pâte à papier journal, ayant contribué pour 485 millions de livres au chiffre d'affaires de la société en 1983 et 60 millions de livres à son bénéfice consolidé, seront confiés à une nouvelle compagnie, Bowwater Inc., devant être cotée à Wall Street, et dont 25 % du capital action sera offert aux investisseurs américains. Les autres actions étant distribuées aux actionnaires existants.

Les autres intérêts du groupe situés en Grande-Bretagne et ailleurs (essentiellement des emballages, papier-pele, et matériaux de construction), représentant un chiffre d'affaires de 1 milliard de livres environ et un bénéfice d'exploitation de 150 millions de livres, seront réunis au sein de la compagnie actuelle, qui conservera le nom de Bowwater Industries PLC.

La vente au public américaine de 2 % de Bowwater Inc. devrait produire une recette de 130 à 160 millions de dollars (environ 115 millions de livres).

Pour les analystes boursiers, il ne fait guère de doute que cette opération vise à déjouer l'OPA sur la compagnie qui, selon des rumeurs persistantes, serait en cours de préparation (le nom de Babcock International a été cité).

INDICES QUOTIDIENS

(BASE 100 = 29 oct. 1982)

Valeurs françaises... 180,1

Valeurs étrangères... 97,8

Coté des agents de change... 183,1

Indice général... 162,5

Taux du marché monétaire... 11,7/8%

Cours du dollar... 223,95

Cours du yen... 224,90

Règlement mensuel

Large table showing monthly settlement data for various companies, including Valeurs, Cours, and Différence.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including Dollar, Yen, and others.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices for various types of gold and silver.

Vertical text on the left margin, possibly a page number or reference.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

### IDÉES

2. LIBÉRALISME : « Nos privilèges », par Alfred Grosser.  
- LI : Histoire monétaire de la France (1800-1980), de Michèle Saint-Marc.

### ÉTRANGER

- 3-4. DIPLOMATIE
  - La nouvelle échec des Dix à Bruxelles.
  - La visite de M. Mitterrand aux États-Unis.
- 4. PROCHE-ORIENT
  - AMÉRIQUES
- 5. ÉTATS-UNIS : M. Gary Hart remporte largement l'élection primaire du Connecticut.
- 5. ASIE
  - La France souhaiterait vendre des armes au Japon.
- 5-6. AFRIQUE
  - CÔTE-D'IVOIRE : rigueur et austerité seront les thèmes dominants du Congrès national.
  - La Guinée après la mort de Sekou Touré.

### POLITIQUE

8. Les députés socialistes envisagent une réforme de la taxe d'apprentissage.  
- M. Chirac à TF 1.

### SOCIÉTÉ

- 10. Les suites des mutations de policiers.
- 12. Les « avions reniflants » : histoire d'une invention (I), par Serge Maréchal.
- 13. RÉGIONS : 18 milliards de francs pour le développement de l'Île-de-France.
- 14. SPORTS.

### LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

- 15. La chanson française avant le Printemps de Bourges. Rencontre avec Serge Gainsbourg et Mireille Mathieu.
- 16. La mode dans le New-York. L'empire des sons européens à Tokyo.
- 17. La peinture américaine à Paris.
- 18. Sélection.
- 19. Programmes des expositions.
- 23. COMMUNICATION.

### SUPPLÉMENT

25 à 29 : Monaco, une ville dans son État.

### ÉCONOMIE

- 31. SOCIAL : les négociations salariales dans la fonction publique.
- 32-33. ÉTRANGER : « La bataille pour les 35 heures en RFA » (I), par Jean Benoît.
- 33. Affaires.
- 33. Affaire.

### RADIO-TÉLÉVISION (23) INFORMATIONS « SERVICES » (14) : Jeunes ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés. Annonces classées (30) ; Carnet (24) ; Programmes des spectacles (19 à 22) ; Marchés financiers (35).

Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1984 a été tiré à 460 710 exemplaires

(Publicité)

## Moquette anti-taches? Artisans Récupérateurs.

ÉGAYEZ VOTRE HOME avec les étonnantes moquettes « sans coordination des Artisans Récupérateurs ».

Depuis les synthétiques soldés (sans pourcentages piégés) jusqu'aux moquettes anti-feu, anti-étatiques, anti-taches (la « tache » roule sans mouiller) et la moquette grad standing Blanche-Laine, que l'Europe s'arrache. • Chez les Artisans Récupérateurs, tous prix, toutes matières, 300 coloris. • Si vous trouvez mieux ou moins cher, vous êtes rudement fort ! • Voyez ce dépôt mystère de l'Impasse St-Sébastien, 11\* que se repassent architectes, hôteliers, décorateurs. (- 5 % lect. Monde) 355-66-50. Par le 32, rue Saint-Sébastien.

A B C D E F G

## Treize nationalistes corses écroués après la découverte d'un stock d'armes

Treize personnes ont été placées sous mandat de dépôt par M. Frédéric N'Guyen, juge d'instruction à Bastia, dans le cadre de l'enquête sur la découverte, le 16 janvier, d'un stock d'armes et d'explosifs dans un caveau du cimetière de L'Ile-Rousse (Haute-Corse). Les gendarmes de Corse sont persuadés d'avoir arrêté, à l'occasion de cette affaire, la plupart des membres de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) pour la région de la Balagne (Le Monde du 28 mars). Ces arrestations trouvent leur origine dans le pistage et l'attaque au fusil à pompe, début janvier, de la gendarmerie de L'Ile-Rousse. L'enquête devait mener au caveau de la famille Lebras, dans lequel on découvrit des armes automatiques, des explosifs, des cartouches et des panoplies entières de gendarmes et de vétérans. Les premiers personnes arrêtées, des militants nationalistes, auraient, selon des sources sérieuses, « donné » peu à peu les noms des membres présumés du réseau, dont MM. Yvan et Edmond Lebras, frères du responsable pour L'Ile-Rousse du parti socialiste, ainsi que la fille et le neveu de M. Maurice Acquaviva, responsable de l'UPC (Union du peuple corse) et vice-président de l'assemblée régionale. Depuis le 26 mars, d'autres militants nationalistes ont été placés en garde à vue, puis inculpés, eux aussi, « de détention d'armes, d'association de malfaiteurs et de reconstruction de lieux dissimulés ». Parmi eux figurent ceux qui passent pour être les chefs présumés de l'ex-FLNC en Balagne : Jean-Michel Rossi, âgé de vingt-six ans, et Jean-Claude Giudicelli, âgé de trente-trois ans. Certains des inculpés - dix-sept au total - ont aussi reconnu leur participation au pistage d'une vedette de la gendarmerie dans le port de Calvi, le 5 novembre 1983, et à la manifestation, en armes et en cagoules, d'un commando, le 3 juillet 1983, dans le centre de L'Ile-Rousse. Les autres personnes écrouées sont MM. Rémy Delpierre, Antoine Simoni, Felix Colombini, Jean-Sauveur Doriano, Jean-Pascal Mastracci, Bruno Zucconi et Jean-Marie Simeoni. La plupart des nationalistes arrêtés appartiennent au MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination), association qui a remplacé l'ex-CCN (Consultative des comités nationalistes), dissoute par le gouvernement.

## Le conseil supérieur de l'éducation rejette l'avant-projet de loi sur l'enseignement privé

Le conseil supérieur de l'éducation nationale a émis, le mardi 27 mars, un avis défavorable sur l'avant-projet de loi relatif à l'enseignement privé. Dans cette instance consultative où, pour la première fois, des représentants de l'enseignement public et de l'enseignement privé avaient l'occasion de débattre ensemble du sujet, le vote sur le texte ministériel a donné les résultats suivants : 28 voix contre (dont celles de la FEN, de la CFTD et des autres confédérations syndicales), 20 voix pour (celles de l'administration et de l'AUPEL-Association universitaire pour l'entente et la liberté) et 3 abstentions (celles des principales organisations de l'enseignement privé, UNAPEL, SNEC-CFTC, SVEP). Ce vote reflète mal, cependant, les six heures de débats consacrés au texte. Avant de se prononcer sur l'ensemble, les membres du conseil supérieur devaient, en effet, voter article par article. Or, lors de ces scrutins successifs, le ministère était « gagnant » avec, dans presque tous les cas, l'addition des voix de l'administration, de l'AUPEL, de la CFTD et des principaux représentants de l'enseignement privé.

Le vote rejeté, en outre, fut amputé de son article 9 - relatif aux délais d'application de la loi aux établissements primaires - à la suite d'un amendement visant à faire disparaître un délai de deux ans pour régler le cas des établissements en conflit avec des communes. L'avis du conseil supérieur est consultatif, il s'engage donc peu. C'est le conseil des ministres qui adoptera - le 11 ou le 18 avril - le texte du projet de loi qui sera déposé à l'Assemblée nationale.

## Le groupe américain ATT lance ses premiers ordinateurs

Le groupe American Telephone and Telegraph, géant des télécommunications, se lance dans l'informatique. « Nous entrons par la grande porte sur le marché des ordinateurs », a commenté M. Olson, vice-président d'ATT, et nous y restons. Devoilà à New-York, le 27 mars, les six premiers ordinateurs du groupe, M. Olson n'a pas caché que d'autres produits suivront. Les spécialistes s'attendent en particulier à un micro-ordinateur pour un prix d'environ 3 000 dollars. Pour l'instant, les six machines ont des prix allant de 10 000 à 340 000 dollars : la plus large gamme annoncée d'un coup dans l'histoire de l'informatique. L'opération ne surprend pas ATT, qui contrôle 80 % du téléphone aux États-Unis, était antérieurement encadré sévèrement par les lois américaines sur les communications. Il lui était interdit d'entrer sur le marché de l'informatique. Depuis la déréglementation des télécommunications et son démantèlement le 1<sup>er</sup> janvier 1984 (ATT doit se séparer de ses filiales régionales de gestion du téléphone), le groupe a le champ libre, de la même façon qu'IBM peut désormais pénétrer sur le terrain des télécommunications.

Les produits annoncés le 27 mars sont des « mini » et des « super mini » ordinateurs. ATT vise les marchés de la bureautique, de l'informatique bancaire et militaire et des systèmes de réservations avec un ensemble de « machines multi-utilisateurs » construites autour du logiciel d'exploitation UNIX, développé par les laboratoires Bell. ATT annonce que ses ordinateurs pourront être reliés entre eux par un réseau de transmission à haute vitesse sur lequel pourront venir se brancher les micro-ordinateurs PC d'IBM. Les concurrents directs d'ATT seront (outre le roi de l'informatique) Digital Equipment, Data General et Wang. Dans cette bataille engagée ATT n'a pas que des otouts. La difficulté majeure viendra de la faiblesse du marketing du géant du téléphone, en particulier à son moment de réseaux commerciaux. Les 25 % du capital d'Olivetti acquis récemment doivent servir à combler en partie cette lacune et il est d'ores et déjà certain que le groupe italien distribuera les ordinateurs d'ATT en Europe. Mais ATT a diverses cartes dans son jeu : sa maîtrise des circuits intégrés les plus avancés et sa puissance technologique grâce aux Bell Labs. UNIX s'est ainsi imposé en quelque années comme un véritable standard mondial dans la mini-informatique. ATT dispose surtout de considérables ressources financières, même si son bénéfice net en 1983 a été réduit à 249 millions de dollars (contre 7,28 milliards de dollars en 1982) du fait d'une provision de 5,5 milliards de dollars liée à son démantèlement. Son chiffre d'affaires a été de 69,4 milliards de dollars l'an passé. E. L.B.

**University Studies in America Inc.**  
Une importante organisation universitaire américaine vous offre la possibilité de faire un an d'études dans une grande université US que vous choisirez (anglais, français, espagnol, italien, allemand, japonais, russe, chinois, etc.) ou d'engager un cycle complet de préparation au « Bachelor » ou « Master » ou « Ph. D. » CALIFORNIE, FLORIDE, MIDDLE WEST, NORD-EST.  
USA-French-Office, 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly, 722.94.94.

un grand Beaujolais à boire très frais  
**PISSE-DRU 1983**  
cuvée par Nicolas Verneau à Beaujeu

## LE GOUVERNEMENT VEUT MODIFIER LE SYSTÈME ÉLECTORAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement prépare un projet de loi tendant à modifier le système électoral appliqué en Nouvelle-Calédonie depuis 1979, et il souhaite que cette révision intervienne avant le renouvellement de l'Assemblée territoriale qui doit avoir lieu en juillet prochain. Le scrutin de liste avec représentation proportionnelle serait maintenu, mais le nombre des sièges de l'Assemblée territoriale serait porté de trente-six à quarante-deux et la « barre » des 7,5 % des inscrits requise pour qu'une liste puisse être représentée à l'assemblée serait remplacée par un autre seuil : chaque liste devrait désormais recueillir au moins 2,5 % des suffrages exprimés pour obtenir d'être représentée.

En revanche, le gouvernement ne reprend pas à son compte la principale des revendications des indépendantistes du territoire, qui menacent d'empêcher l'organisation des élections si le droit de vote n'est pas réservé aux seuls Calédoniens nés sur le territoire, de père ou de mère également sur celui-ci. Au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, on souligne qu'une telle demande est constitutionnellement irrecevable.

## Au Salvador Le vote du 25 mars a été « partiel » et « peu convaincant » selon les insurgés

Le dépouillement du vote du dimanche 25 mars a commencé mardi, à San-Salvador, quarante heures après la fin du scrutin. Le président du conseil électoral, M. Armando Rodriguez, a expliqué ce retard par les difficultés de transport de certaines urnes. Il a annoncé que les résultats définitifs seraient connus ce mercredi dans la soirée, « s'il n'y a pas de contestation des parts ». Il a indiqué, en outre, qu'il serait « difficile » d'organiser un second tour dans le délai prévu, soit trente jours au maximum après l'annonce des résultats du premier tour. Le parti démocrate-chrétien a affirmé une nouvelle fois la victoire de son candidat, M. Jose Napoleon Duarte, avec 45 % des suffrages exprimés, et indiqué que son décompte portait sur la quasi-totalité des bulletins, si bien qu'il « ne changera plus ».

### De notre correspondant

Mexico. - Les représentants des insurgés salvadoriens estiment que l'élection du 25 mars constitue « le plus grand échec politique de l'administration Reagan dans ce pays ». Ils ont affiché une grande satisfaction lors d'une conférence de presse, le mardi 27 mars à Mexico. Dans un communiqué signé par la commission politico-diplomatique du Front démocratique révolutionnaire et du Front Farabundo-Martí pour la libération nationale, les insurgés estiment que le scrutin a eu lieu dans « un climat d'effort et de responsabilité », dont ils rendent responsables le gouvernement du Salvador et celui des États-Unis.

Ils affirment que l'élection a été « faussée par le gouvernement des États-Unis et dirigée par l'ambassade de ce pays ». Malgré cela, disent-ils, la consultation a eu lieu dans « un climat de désordre généralisé et de chaos administratif provoqué par l'inefficacité du conseil central des élections ».

Le FDR-FMLN ajoute : « Le vote a été partiel ; sur un total de deux cent soixante et une municipalités, quatre-vingt-neuf, soit 34 %, n'ont pas voté car elles se trouvaient dans les zones contrôlées par les rebelles. Comparé à la situation en 1982, ce fait démontre l'avancée des forces du FMLN ».

Les insurgés estiment que la consultation de dimanche s'est déroulée d'une façon peu convaincante, sans qu'eux-mêmes interviennent. Si des cartes d'identité ont été confisquées, affirment-ils, c'est en peu d'endroits, et à la demande de la population, qui voulait un prétexte pour ne pas voter sans encourir pour autant les foudres des militaires.

## Sur le vif Love story

Ils sont touchants ces Américains. Savez-vous sur quoi ils s'interrogent dans les médias à l'occasion du voyage de Mitterrand, un Mitterrand visiblement conquis, aux États-Unis ? Est-ce qu'on les aime ou pas ? Mais oui, on vous aime. Mieux qu'avant ? Beaucoup mieux, oui, absolument. Du temps de de Gaulle, il y avait de l'accord, ça n'allait pas. Vous nous aviez vus, aussi. Vous nous traitiez par-dessous la jambe. On voulait s'affirmer, montrer notre indépendance, retrouver notre rang de grande nation après la débâcle de 1940.

Bon, ensuite, il y a eu le Vietnam. Impardonnable ça, surtout pour nous qui en revenions, en faisant un petit détour bien sanglant par l'Algérie. Rappeler-vous ce pauvre Sureau et son hymne aux Français venus nous délivrer de l'occupant nazi. C'est-ce qu'il a pris ! On l'a traité de tous les noms, de réac, de facho, de pourri. Et puis l'eau a coulé sous les ponts de la Moccova. Les Russes, les Chinois, merci bien, mais non merci. Du coup, l'attaque de Jack Lang à Mexico contre l'impérialisme culturel américain a fait long feu. Tout le monde a rigolé. Même les intellectuels de gauche.

CLAUDE SARRAUTE.

## M. LÉOPOLD SEDAR SENGHOR A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

C'est le jeudi 29 mars que l'Académie française reçoit sous la Coupole M. Léopold Sédar Senghor, élu en juin 1983 au fauteuil de Jacques de Lévis-Mirepoix. Il sera accueilli par M. Edgar Faure, dont Le Monde date 30 mars. Publiez les discours ainsi que celui du récipiendaire. La cérémonie, qui commencera à 15 heures, sera transmise en direct par TF 1.

## ACCORD ENTRE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LE SYNDICAT CGT DES PROFESSIONNELS DU THÉÂTRE

Alors que, à l'appel du SYNTAC-CGT (Syndicat national des professionnels de théâtre et de l'action culturelle) les techniciens des théâtres nationaux ont fait grève le 27 mars, ce même jour, M. Jacques Salloin, directeur de cabinet au ministère de la culture, recevait une délégation de ce syndicat conduite par son secrétaire général, M. Raoul Murliand, et de la Fédération nationale du spectacle, de l'audiovisuel, de l'action culturelle FNASAC-CGT.

Au cours de l'entrevue a été exposé l'ensemble des problèmes sociaux qui affectent les professionnels du spectacle : pouvoir d'achat, statut social des personnels, maintien de l'emploi. M. Jacques Salloin et M. Raoul Murliand ont publié un communiqué commun, soulignant que « la nécessité de mettre en place une politique active et ambitieuse de développement du spectacle vivant a fait l'objet d'une totale convergence de vues des deux partenaires ».

D'autre part, la direction du développement culturel au ministère de la culture vient de décider la mise en place à Avignon d'un centre de perfectionnement pour des professionnels qui se destinent à la direction d'équipements et d'offices culturels des collectivités territoriales. Il sera ouvert à partir d'octobre 1984 et accueillera quarante stagiaires pour une durée d'un an.

La comédienne Anne-Marie Coffinet est morte le 26 mars d'un cancer à l'hôpital de Créteil. Elle était âgée de quarante-neuf ans.

[Après la disparition, en novembre 1965, du leader marocain Mehdi Ben Barka, né le 24 septembre 1927, en 1966, de Georges Figen, l'un des personnages-clés de l'affaire, Anne-Marie Coffinet, amie d'enfance de ce dernier, avec qui elle était toujours restée liée, avait été entendue par la justice. Selon les déclarations de la comédienne, Georges Figen avait fait part à celle-ci de ses craintes d'être abattu par des barbotants. Anne-Marie Coffinet devait, par la suite, dépeindre lors du procès des ravisseurs de Ben Barka, en septembre 1966, en qualité de témoin, et confirmer à la barre les déclarations qu'elle avait faites lors de l'instruction.]

## TIREZ BIEN PLUS DE VOTRE IBM PC

**ORDI**  
30 F chez votre marchand de journaux

## PRIX A L'APPUI : TAPIS D'IRAN MOINS CHER

MAISON DE L'IRAN

NOUVEL ARRIVAGE	BALOUTCH	169 x 122	1.990 F
TRES IMPORTANT	ABADEH	100 x 51	2.950 F
	AFCHAR	165 x 110	4.990 F
	SENEH	160 x 125	6.800 F
	ISPAHAN	160 x 102	7.990 F
	VERAMINE	150 x 103	7.950 F
	NAIN (laine et soie)	150 x 105	11.990 F
	GHOM	158 x 104	14.850 F
	BAKTAR	300 x 200	19.990 F

FORMALITÉS DOUANIÈRES ALLÉGÉES AU DÉPART  
65, Champs-Élysées 8 - 225 62 90  
25, prom. des Anglais, NICE. Ouvert même dimanche